



**PUBLIC ORDER
EMERGENCY
COMMISSION**

**COMMISSION
SUR L'ÉTAT
D'URGENCE**

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Paul S. Rouleau**

VOLUME 18

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Monday, November 7, 2022

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le lundi 7 novembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Avocats en chef de la Commission	Me Shantona Chaudhury Me Jeffrey Leon
Avocats séniors de la Commission	Me Frank Au Me Erin Dann Me Gabriel Poliquin Me Natalia Rodriguez Me Daniel Sheppard
Avocats régionaux de la Commission	Me Mona Duckett Me Sacha Paul Me Maia Tsurumi
Avocats de la Commission	Me Stephen Armstrong Me Misha Boutilier Me Eric Brousseau Me Sajeda Hedaraly Me Alexandra Heine Me Nusra Khan Me Étienne Lacombe Me John Mather Me Allison McMahan Me Jean-Simon Schoenholz Me Dahlia Shuhaibar Me Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Mme Hélène Laurendeau

III

Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Me Robert MacKinnon Me Donnaree Nygard Me Brendan van Niejenhuis Me Andrea Gonsalves Me Andrew Gibbs Me Caroline Laverdière Me Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Me P. Mitch McAdam, K.C. Me Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Me Denis Guenette Me Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Me Mandy England Me Stephanie Bowes Me Hana Laura Yamamoto Me Peter Buijs Me Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Me Anne Tardif Me Alyssa Tomkins Me Daniel Chomski
Ville de Windsor	Me Jennifer L. King Me Michael Finley Me Graham Reeder

IV

Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly	Me Tom Curry Me Rebecca Jones Me Nikolas De Stefano
Service de police d'Ottawa	Me David Migicovsky Me Jessica Barrow
Police provinciale de l'Ontario	Me Christopher Diana Me Jinan Kubursi
Service de police de Windsor	Me Thomas McRae Me Bryce Chandler Me Heather Paterson
Fédération de la police nationale	Me Nini Jones Me Lauren Pearce Me Jen Del Riccio
Association canadienne des chefs de police	Me Aviva Rotenberg
CLA/CCCDL/CAD	Me Greg DelBigio Me Colleen McKeown
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	Me Cheyenne Arnold-Cunningham Me Meagan Berlin Me Mary Ellen Turpel-Lafond
Association de National Crowdfunding & Fintech	Me Jason Beitchman

V

Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution
Canadienne et le Professeur Alford

Me Sujit Choudhry

Me Janani Shanmuganathan
Prof. Ryan Alford

Coalition des résidents d'Ottawa et
entreprises

Me Paul Champ
Me Emilie Taman
Me Christine Johnson

The Democracy Fund, Citizens for
Freedom, Coalition JCCF

Me Rob Kittredge
Me Antoine D'Ailly
Me Alan Honner
Me Dan Santoro
Me Hatim Kheir
Me James Manson

Association canadienne des libertés
civiles

Me Cara Zwibel
Me Ewa Krajewska

Les organisateurs du convoi

Me Brendan Miller
Me Bath-Sheba Van den Berg

Bureau d'assurance du Canada

Me Mario Fiorino

VI
Table of Contents / Table des matières

	PAGE
<u>MAIRE DREW DILKENS, Assementé</u>	1
Interrogatoire en chef par Me Natalia Rodriguez	2
Contre-interrogatoire par Me Antoine D'Ailly	80
Contre-interrogatoire par Me David Shiroky	105
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	119
Contre-interrogatoire par Me Anne Tardif	124
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	130
Contre-interrogatoire par Me David Migicovsky	140
Contre-interrogatoire par Me Jennifer King	145
Ré-interrogatoire par Me Natalia Rodriguez	150
<u>SOUS-CHEF JASON CROWLEY, Assementé</u>	
Interrogatoire en chef par Me Éric Brousseau	158
Interrogatoire en chef par Me Guillaume Sirois-Gingras	199
Contre-interrogatoire par Me Jennifer King	223
Contre-interrogatoire par Me Andrew Gibbs	224
Contre-interrogatoire par Me Antoine D'Ailly	233
Contre-interrogatoire par Me Jinan Kubursi	244
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	255
Contre-interrogatoire par Me David Migicovsky	260
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	266
Contre-interrogatoire par Me Anne Tardif	269
Contre-interrogatoire par Me Stephanie Bowes	271
Contre-interrogatoire par Me Thomas McRae	273

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le lundi 7 novembre, 2022 à 9:30

LA GREFFIÈRE : À l'ordre. La Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.

COMMISSAIRE ROULEAU : Bonjour.

Je vois que nous avons changé d'auditoire. Alors, on se déplace, tant sur le plan géographique que figuratif. Nous nous rendons dans une région différente de l'Ontario.

Et qui représente la Commission ce matin, qui est l'avocat de la Commission ?

Me NATALIA RODRIGUEZ : Bonjour,

COMMISSAIRE ROULEAU : Bonjour.

Me NATALIA RODRIGUEZ : La Commission aimerait appeler le maire, Drew Dilkens.

COMMISSAIRE ROULEAU : Si vous pouviez vous identifier...

Me NATALIA RODRIGUEZ : Natalia Rodriguez, avocate pour la Commission.

LA GREFFIÈRE Voulez-vous faire une déclaration sur la Bible ou vous affirmez, tout simplement ?

--- MAIRE DREW DILKENS, Assermenté :

LA GREFFIÈRE : Pourriez-vous nous dire votre nom au complet, et l'épeler ?

MAIRE DREW DILKENS : Drew Dilkens, D-r-e-w;
D-i-l-k-e-n-s.

LA GREFFIÈRE : Merci.

Est-ce que vous jurez que les témoignages que vous ferez seront la vérité, toute la vérité, que Dieu vous vienne en

1 aide ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Je le jure.

3 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me NATALIA RODRIGUEZ :**

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bonjour monsieur le maire,
5 ça me fait plaisir de vous revoir.

6 Vous avez rencontré, le 2 septembre de cette
7 année, les avocats de la Commission, vous vous en souvenez ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et il y a un résumé qui a
10 été préparé par la suite de cette entrevue. Vous avez eu
11 l'occasion de revoir ce document ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Avez-vous des corrections à
14 y apporter ?

15 **MAIRE DREW DILKENS** : Petite correction, en ce qui
16 concerne l'ASFC et l'offre pour 25 dépanneuses.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Ok. Alors, WTS00000019. Et
18 je crois que vous faites allusion à la page 5. Ce sont des
19 témoignages de la page 5, si je ne m'abuse. Et où on parle des
20 ressources disponibles pour le remorquage ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Exactement.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et qu'est-ce que vous
23 voudriez changer au sujet de ce paragraphe ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : La correction, c'est que
25 l'Agence des Services frontaliers n'a pas offert des services de
26 remorquage. On a dit : « on va voir qui serait disponible aux
27 États-Unis. Alors ce n'est pas comme si l'Agence avait des
28 remorqueurs à nous fournir.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Très bien. C'est qu'on
2 voulait faciliter le passage à la frontière de remorqueurs
3 américains ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et dans votre déclaration,
6 vous avez parlé d'une déclaration concernant la ville de
7 Windsor. Tout d'abord, afficher cette déclaration sous serment.
8 C'est AFF00000013.

9 Ok. Et si nous pouvons descendre un peu ? Vous
10 reconnaissez cette déclaration sous serment ? C'est la vôtre ?

11 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors le rapport. Alors le
13 rapport : Windsor.IR00000001.

14 Reconnaissez-vous qu'il s'agit là du rapport
15 institutionnel pour la Ville de Windsor ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Y a-t-il des corrections à
18 apporter ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, une petite correction.
20 Et, c'est probablement sans importance, mais quand même. On fait
21 mention du fait que la Ville a été constituée en 1935, et on
22 parle de la Constitution de la Ville. Donc, ç'a été amalgamé en
23 1935, mais constitué en Ville en 1892.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord, nous allons
25 corriger cela.

26 Donc, deuxième rapport institutionnel,
27 WIN.IR00000002. Et là il s'agit de la chronologie des principaux
28 événements. Vous reconnaissez ce document ?

1 MAIRE DREW DILKENS : Y a-t-il des corrections à
2 apporter ?

3 MAIRE DREW DILKENS : Non.

4 Me NATALIA RODRIGUEZ : Bon, alors ça aussi, ça va
5 être joint à votre déclaration sous serment.

6 Vous êtes maire de Windsor depuis 2014 ?

7 MAIRE DREW DILKENS : C'est exact.

8

9 Me NATALIA RODRIGUEZ : Et vous présidez aussi la
10 Commission des services policiers de Windsor depuis ce temps-
11 là ?

12 MAIRE DREW DILKENS : Oui.

13 Me NATALIA RODRIGUEZ : Et vous faisiez partie du
14 comité du Groupe de contrôle ?

15 MAIRE DREW DILKENS : Oui.

16 Me NATALIA RODRIGUEZ : Pourriez-vous nous
17 expliquer de quoi il s'agit ?

18 MAIRE DREW DILKENS : Le groupe de contrôle
19 communautaire est, en fait, les membres de notre équipe de
20 direction d'entreprise, donc les commissaires, et les personnes
21 appropriées nécessaires pour faire face à certains événements.
22 Et fondamentalement, l'idée est que si nous avons un événement
23 important, nous donnons des informations une fois à l'ensemble
24 du groupe, puis fournissons une réponse où tout le monde est sur
25 la même page et comprend ce qui doit être fait avant d'ajourner
26 une réunion.

27 Me NATALIA RODRIGUEZ : Donc, les commissaires, ce
28 sont les gens qui dirigent les services municipaux ?

1 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. C'est un peu comme les
2 vice-présidents, si vous voulez. Ce sont les gestionnaires de la
3 ville, les responsables de chaque secteur.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, les services
5 policiers et les membres du service policier de Windsor et les
6 services d'urgence ?

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Au besoin, oui.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et ce groupe a été mis en
9 alerte donc, au cours des événements à Windsor?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quelles sont les
12 décisions qui pourraient être prises à ce niveau ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Toutes les décisions au
14 niveau opérationnel sont nécessaires pour la Ville. Par exemple,
15 mesures de contrôle de la circulation, acquisition de matériaux
16 d'obstacles routiers par exemple. Ou encore des ressources
17 juridiques dont on aurait besoin.

18 Écoutez, tout ce qui serait nécessaire en
19 pareilles circonstances.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pourriez-vous nous donner
21 un exemple des décisions qui ont été prises, en l'occurrence
22 lors de ce blocage?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, nous nous sommes
24 réunis et rapidement nous nous sommes dit que le centre de
25 commandement relèverait de la police.

26 Nous, de notre côté, on était prêt à appuyer, par
27 exemple, pour fournir des contrôles de sécurité routière, des
28 obstacles, de la signalisation. Toutes sortes de contributions

1 nécessaires pour que les policiers disposent de ce dont ils
2 avaient besoin pour gérer l'événement.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, maintenir aussi les
4 services de la Ville et réduire l'impact pour les citoyens et
5 les entreprises.

6 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact. Du point de vue
7 des transports en commun, on voulait que les circuits qui se
8 retrouvaient dans cette zone seraient maintenus, que les gens
9 pourraient continuer à se déplacer à travers de la ville.

10 Donc, tous ces gens-là étaient autour de la table
11 et s'assuraient que la réaction serait correcte pour appuyer les
12 interventions policières.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, pendant les
14 événements vous aviez trois responsabilités, maire de la ville,
15 responsable de la Commission des services policiers, et membres
16 de ce comité de situation d'urgence. Et qui vous renseignait, en
17 qualité de chef de ce groupe ? Le chef des pompiers, monsieur
18 Laforest?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, le chef des pompiers a
20 pris le contrôle du CCG et en ce qui concerne la coordination
21 des mesures d'urgence, il s'est assuré que tous les gens qui y
22 siégeaient étaient au courant et il a pris la responsabilité
23 pour l'ensemble du groupe.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et comme maire, est-ce que
25 c'est le CAO qui vous renseignait ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, le chef de police me
27 renseignait, le sous-chef aussi, le CAO, le service du
28 contentieux. Il y avait beaucoup de sources d'informations et

1 lors des rencontres de CCG, on pouvait partager l'information
2 pour que vraiment tout le monde se retrouve sur la même longueur
3 d'onde. Et donc, nous étions prêts à agir.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, vous aviez trois
5 responsabilités, mais ça fusionnait. IL n'y avait pas de
6 distinction entre les trois rôles que vous assumiez ?

7 **MAIRE DREW DILKENS** : À peu près pas.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, le voudrais que
9 le commissaire et les autres connaissent un peu mieux la
10 géographie de Windsor, le pont Ambassador et je pense que ça va
11 éclairer la situation et les deux prochaines heures au cours
12 desquelles nous allons discuter.

13 Donc, je voudrais qu'on nous affiche la carte dont
14 il a été question un peu plus tôt.

15 Donc, voici la carte de Windsor, n'est-ce pas ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, une partie de Windsor.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On voit, en bas, où est le
18 curseur, il y a une ligne jaune, d'est en ouest, est-ce que
19 c'est la 401 ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Là où on voit 401, c'est
21 ce qui mène au nouveau pont Gordie Howe, et vers le sud, on dit
22 Expressway, ça, c'est le Herb Gray Parkway, mais c'est
23 effectivement la 401 qui traverse la ville de Windsor et qui
24 nous amène au futur pont Gordie Howe, qui n'est pas encore
25 ouvert. Mais la circulation qui tente de se rendre au pont
26 Ambassador doit quitter la 401 et prendre une bretelle pour se
27 retrouver sur une route municipale.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On pourrait peut-être faire

1 un zoom ?

2 Donc, ça, c'est la route en jaune qui nous mène
3 dans la direction nord-ouest ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quel est le nom de cette
6 route ?

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Huron Church Road.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Huron Church Road, donc, ça
9 c'est dans les limites de la ville, n'est-ce pas ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pour nous rendre au pont,
12 on parle d'une distance d'à peu près cinq kilomètres à partir de
13 la 401, sur Huron Church Road ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Peut-être un peu moins. Peut-
15 être au-dessus de trois kilomètres, je dirais.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et maintenant, on va
17 grossir, on va faire un zoom. Et où se trouve l'entrée pour se
18 diriger vers le pont ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : À gauche, là où est le
20 curseur, où est le point vert. C'est là qu'on va vers le nord,
21 on suit la ligne jaune. Il s'agit ni plus ni moins des approches
22 du pont.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et ça, c'est toujours dans
24 la ville ? Mais y a-t-il une agence fédérale dans cette zone ?
25 Une agence qui serait responsable de la sécurité des lieux ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, s'il y a un
27 accident, des actes criminels qui nécessitent une intervention
28 de la police, c'est la police de Windsor qui va intervenir. Mais

1 il s'agit d'une propriété privée, c'est une entreprise privée
2 qui est propriétaire du pont Ambassador et cette entreprise
3 privée doit respecter les lois fédérales qui régissent les ponts
4 internationaux et le ministre responsable de ces lois, c'est le
5 ministre des Transports.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et l'Agence des services
7 frontaliers est présente sur cette portion où il y a l'entrée
8 pour le pont ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, l'Agence des services
10 frontaliers, vous voyez où le personnel de cette Agence se
11 trouve.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je ne sais pas si on peut
13 passer à trois dimensions pour montrer - bon le pont ne commence
14 pas à l'endroit où nous étions à la rivière plus tôt, mais, dans
15 la ville comme telle, bien avant le cours d'eau. Bon. On dirait
16 que le pont comme tel, on le voit ici, il y a une rue sous le
17 pont ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, effectivement.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On dirait bien qu'une
20 certaine partie du pont traverse la ville et ne se trouve pas
21 au-dessus du cours d'eau ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact. On parle de la portion
23 de la structure entre les deux supports principaux, mais pour le
24 reste, donc, vous voyez après l'eau, on parle des approches du
25 pont. Et vous voyez que c'est surélevé. Et juste au nord de
26 l'endroit où se trouve le pointeur maintenant, c'est le campus
27 de l'Université de Windsor. C'est directement adjacent au pont
28 Ambassador et ils ont environ 17 500 étudiants qui fréquentent ce

1 campus.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et ça, c'est une zone
3 résidentielle, n'est-ce pas ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, prenons un peu
6 de recul et revenons un peu en arrière.

7 Donc, si on veut traverser la rivière au moyen du
8 pont, on prend Huron Church Road et, ensuite, est-ce qu'on
9 appelle ça la Plaza, cette zone où les véhicules entreraient
10 pour passer la douane et passer la frontière ?

11 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Si vous restez sur la
12 gauche, c'est la Plaza. Il y a la boutique "duty free" et
13 ensuite, là, où était le numéro trois, où était le curseur,
14 encore une fois, si on reste à gauche, on s'en va vers le pont
15 et à droite, ben on se rend à l'université de Windsor.

16 Donc, ça, c'est une façon de se rendre sur le pont
17 Ambassador. Il y a une deuxième entrée, et c'est au milieu de
18 l'écran, vous voyez le point jaune, donc, ça, c'est un point
19 d'entrée, 20 ou 30 mètres plus loin, on peut avoir accès aussi
20 au pont, par cette route.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Or, je pense que le blocage
22 a eu lieu à Huron Church Road et College Street, n'est-ce pas ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À cette intersection, donc,
25 parlons un peu de ce qui s'est passé, des événements, pour mieux
26 comprendre comment se présente la ville, et où se trouve le pont
27 par rapport à ces structures.

28 Vous avez dit que c'est un pont qui appartient à

1 des intérêts privés, et ça, c'est vrai pour les deux côtés de la
2 rivière, donc, c'est un propriétaire privé. Et pour l'extrémité
3 sud au Canada, on l'a vu, c'est dans la ville de Windsor elle-
4 même que se trouve le point d'entrée.

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** Je pense qu'il y a aussi
7 qu'il y a d'autres points d'entrée, ou d'autres zones où on peut
8 accéder aux États-Unis, y compris un tunnel.

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Windsor et Détroit ont
10 des droits de propriété sur la moitié du tunnel et il y a une
11 entente de partage des responsabilités entre les deux
12 municipalités.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Quels sont les véhicules
14 qui utilisent le tunnel plutôt que le pont ? Pourquoi est-ce
15 qu'on prend le tunnel plutôt que le pont ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Ben écoutez, c'est pour les
17 autos de passagers, le tunnel. Et les poids lourds ne peuvent
18 pas prendre le tunnel. Il y a des restrictions, le tunnel a plus
19 de 90 ans, donc il y a des limites pour la hauteur des
20 véhicules, le poids aussi et la plupart des camions utilise donc
21 le pont. Et le trafic ordinaire utilise le tunnel

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si j'ai bien compris, il
23 y a aussi un traversier entre Windsor et Detroit ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Et le traversier, c'est
25 pour les matières dangereuses. Ils ne peuvent pas traverser le
26 pont Ambassador s'ils transportent des matières dangereuses.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, pour la
28 circulation ordinaire, est-ce que c'est le traversier ou si

1 c'est seulement pour les matières dangereuses ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exclusivement pour les
3 véhicules qui transportent des biens dangereux.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et je comprends qu'il y a
5 aussi un tunnel ferroviaire entre Windsor et Detroit ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quel genre de
8 circulation y voit-on ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne suis pas certain, en
10 termes de volume de circulation, mais ce n'est pas un tunnel
11 double, alors ça limite la circulation.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Mais normalement, est-ce
13 que c'est une circulation commerciale ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'après le rapport
16 institutionnel, je comprends qu'il y a 2,6 millions de camions
17 ou de traversée en 2020. C'est à peu près ça ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et ça, c'est 28 % de tous
20 les passages pour camions au Canada ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le pont accommode aussi
23 \$ 390 millions de commerce par jour ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Ben écoutez, les chiffres
25 varient, c'est en 300 et 450 millions dépendant du jour et de la
26 saison. Mais de toute façon, c'est des centaines de millions par
27 année.

28 Alors, entre 300 et 450 millions.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le pont, c'est un
2 corridor pour les citoyens de Windsor?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quel genre de
5 circulation on verrait, en parlant des résidents de Windsor ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Eh bien, je dirais que c'est
7 – il y en a vraiment deux types. Et donc, vivant à Windsor, nous
8 avons l'avantage d'être en quelque sorte cette petite ville
9 sécuritaire au Canada. Et puis les gens qui vivent à Windsor
10 dans notre région se croisent souvent pour toutes les commodités
11 que vous trouveriez dans une grande ville, que ce soit des
12 sports, des restaurants ou des divertissements. Tout cela existe
13 à Detroit, à seulement 10 minutes.

14 Mais nous avons aussi environ 6 000 personnes qui
15 traversent pour aller au travail. Donc, les gens qui vivent dans
16 notre communauté et traversent pour aller travailler dans la
17 grande région de Détroit chaque jour. Et ce sont, vous savez,
18 des ingénieurs et toute une série de professionnels de la santé
19 qui continuent de se croiser même pendant la pandémie.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous avez mentionné que
21 s'il y avait un accident sur le pont, ça serait le service de
22 police de Windsor qui y irait.

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Du côté canadien, oui.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Qu'arrive-t-il si quelqu'un
25 veut traverser illégalement ? Ou disons que c'est une situation
26 qui n'est pas un accident ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : D'après ce que je comprends,
28 la police de Windsor va avoir le premier appel et offrir la

1 première réponse.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que la PPO a
3 juridiction à Windsor et le pont ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Pas à ma connaissance. Je
5 dirais que l'OPP est responsable. Lorsque nous avons regardé la
6 carte, il y a quelques minutes à peine, où la 401 rencontre
7 l'autoroute E.C. Row, l'OPP est responsable de patrouiller
8 efficacement la 401, qui se trouve également dans notre région.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Mais la 401 est à
10 l'extérieur des limites de la ville, n'est-ce pas ?

11 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et est-ce que la GRC a la
13 compétence à Windsor ou sur le pont ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Pas à ma connaissance. Il y a
15 un détachement à Windsor, mais je ne crois pas qu'ils aient des
16 relations opérationnelles avec le pont Ambassador à proprement
17 parler.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. On revient à
19 l'arrivée du convoi qui a causé ce blocus-là. Et même avant ce
20 moment-là. C'était des protestations à circulation ralentie,
21 c'est ça ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ**; Et, étiez-vous au courant de
24 cette situation ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, non en fait je n'étais
26 pas au courant. Il n'y avait pas d'impact et le chef à l'époque
27 ne m'a rien dit. Et alors, à ce moment-là, je n'étais pas au
28 courant.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, c'était des convois
2 de camions qui descendaient et montaient Huron Church Road au
3 ralenti.

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact. Et ce que j'ai su,
5 c'est qu'ils n'empêchaient pas la circulation, alors il avait
6 encore de la circulation pour aller au pont.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À la fin janvier, étiez-
8 vous au courant des manifestations et du convoi à Ottawa ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Aviez-vous une information
11 comme quoi cette protestation aura une incidence sur Windsor ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Je n'avais aucune information
13 moi-même et rien ne m'a été transmis à la fin janvier.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, quand est-ce qu'on
15 vous avait dit qu'il y aurait potentiellement un risque d'avoir
16 des barricades ou de bloquer le pont ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Ça, c'était le 4 février.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Je vais donc vous
19 amener à WIN0000010. Et ceci est un e-mail daté du 4 février. Et
20 si nous allons au bas de la première page, oui, nous pouvons
21 voir que le courriel provient de quelqu'un de l'ASFC à Carolyn
22 Brown et à d'autres personnes.

23 Qui est Caroline Brown ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Carolyn Brown est une
25 employée de la ville qui est responsable de gérer le tunnel
26 Windsor/Detroit. Notre partie.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Votre moitié de tunnel. Pas
28 le pont, le tunnel ?

1 MAIRE DREW DILKENS : Oui.

2 Me NATALIA RODRIGUEZ : D'accord. Monsieur Boismier
3 lui dit :

4 « Nous avons entendu parler d'autres
5 manifestations de « roulement lent » dans
6 et autour de Huron Church Road et du pont
7 Ambassador au cours des 3 prochains
8 jours. Les informations sur les médias
9 sociaux suggèrent également que "si nous
10 ne voyons aucun changement d'ici lundi,
11 nous fermerons complètement le passage
12 frontalier de Windsor". Bien qu'il n'y
13 ait aucune indication dont j'aie été
14 informée concernant les protestations au
15 tunnel, si un tel blocage se produit au
16 pont Ambassador, nous pourrions voir une
17 augmentation du trafic de passagers et
18 ces véhicules utilitaires qui sont en
19 mesure d'utiliser le tunnel. »

20 Étiez-vous au courant de cette information à
21 l'époque ?

22 MAIRE DREW DILKENS : Pas de la part des gens qui
23 sont sur ce courriel. Mais j'ai reçu un appel du chef de police
24 très peu de temps après, en parlant de cette circulation au
25 ralenti, et ils étaient en train de surveiller la situation.

26 Me NATALIA RODRIGUEZ : À ce moment-là, est-ce
27 qu'il y a eu des conversations pour possiblement empêcher un
28 blocus ?

1 **MAIRE DREW DILKENS** : Le chef de police me l'avait
2 dit, et ça, c'était les jours avant le 4 février. Jusqu'à date,
3 tout le monde était pacifique, que la circulation n'avait pas
4 été bloquée, ni en allant et en revenant du pont Ambassador.

5 Et le chef de police me disait que tout était sous
6 surveillance.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que la ville a fait
8 quoi que ce soit ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne dirais pas le
10 4 février. Pas tout de suite. Ce que j'ai fait, c'est que j'ai
11 envoyé un texto au ministre Mendicino pour lui dire que j'avais
12 reçu cette information et pour qu'il soit au courant. Parce qu'on
13 surveillait ce qui se passait à Ottawa et ailleurs au pays.

14 Alors j'ai passé ce message au ministre.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On va aller directement au
16 texto. WIN00002295. Donc, est-ce que le message que vous avez
17 envoyé au ministre Mendicino? N'est-ce pas ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors en bleu c'est vous,
20 et en bas, les textos en blanc c'est lui ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** On va remonter un peu :

23 "Salut... Je sais que les choses sont
24 folles pour toi. Je voulais que vous
25 sachiez que la police ici se prépare pour
26 le retour potentiel de camionneurs (et
27 autres mécontents) la semaine prochaine.
28 On dirait qu'ils essaient peut-être de

1 bloquer la circulation vers le pont

2 Ambassador. »

3 Et vous avez dit que ça, c'était le 4 février,
4 lorsque vous avez su qu'il y avait un risque de blocus, n'est-ce
5 pas ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si on descend un peu, il
8 dit :

9 "Merci mec. Essayons [de] connecter ceci
10 ... » – descendons un peu plus, « ... ce
11 week-end, restez en sécurité »

12 On a l'impression que vous le connaissiez déjà ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Ce n'était pas la première
15 fois que vous lui avez envoyé des textos ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Alors il
18 mentionne de se parler, ou de communiquer ce week-end. Alors,
19 ça, c'était le 4 février. Lui avez-vous parlé le 5 ou le 6 ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne me rappelle pas si on
21 s'est parlé ce week-end-là.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Le 6 février, je comprends
23 qu'il y avait un risque de barricade à un autre endroit, à
24 Sarnia. C'est bien ça ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Étiez-vous au courant ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : De quoi s'agissait-il ?

1 **MAIRE DREW DILKENS** : On était en train de
2 surveiller les réseaux sociaux et les médias conventionnels, et
3 on a vu qu'il y avait un fil à suivre, et qu'il y avait un
4 blocus près du pont Blue Water.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et c'est à Sarnia ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et c'était quoi la durée
8 des barricades?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne me souviens pas, mais
10 si je me rappelle bien, ça s'est terminé quand même assez tôt.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et est-ce que ça a créé
12 chez vous des inquiétudes par rapport au pont Ambassador et des
13 barricades possibles ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Passons donc maintenant au
16 17 février, le jour où le blocus a effectivement eu lieu.

17 Pouvez-vous simplement nous guider tout au long de
18 cette journée ; qu'est-ce que c'était pour vous, quand vous
19 l'avez appris, et qu'est-ce que vous avez fait ce jour-là ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Eh bien, je dirai qu'avant le
21 7, il y a eu beaucoup d'activités au cours de la fin de semaine,
22 parce que vous pouviez sentir la température monter, en termes
23 de commentaires sur les médias sociaux, ce qui se passait autour
24 - dans et autour de Sarnia. Nous regardions ce qui se passait à
25 Ottawa et nous savons - quiconque vit à Windsor sait et apprécie
26 à quel point le pont Ambassador est important, non seulement
27 pour nos économies locales et régionales, mais aussi pour la
28 province.

1 Et donc pendant le week-end nous avons commencé à
2 faire des préparatifs pour acquérir des barrières de maillot, à
3 la demande des policiers. J'avais fait un effort pour sécuriser
4 l'un de nos bus Transit Windsor pour le mettre – disons de
5 l'autre côté de la douane, du côté hors taxes du tunnel, juste
6 au cas où il y aurait un blocage au niveau du pont et le tunnel,
7 parce qu'il y avait – il y avait la pensée que vous pourriez
8 avoir la fermeture des deux éléments d'infrastructure. Et nous
9 savions que nous devions fournir un mécanisme pour déplacer les
10 travailleurs de la santé qui vivaient à Windsor et travaillaient
11 à Detroit. Nous devions pouvoir les faire passer par le tunnel,
12 même si leurs voitures ne pouvaient pas passer par le tunnel.

13 Et donc nous avons déplacé un bus de transport en
14 commun de l'autre côté, vers la place hors taxes dans le tunnel,
15 et puis il y avait du travail en cours pour trouver comment
16 faire passer ce bus, parce que nous étions encore dans cette
17 période de restriction COVID, et il y avait ArriveCAN et toutes
18 sortes de restrictions traversant aller-retour à travers la
19 frontière internationale. Donc, des travaux étaient en cours,
20 sur ce front également.

21 Donc, tout le monde travaillait très bien
22 ensemble, traitait toutes les informations dont nous disposions
23 et essayait de fournir et de se préparer à l'éventualité dans le
24 pire des cas, qui serait la fermeture de Huron Church Road,
25 menant au pont Ambassador.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et finalement, le tunnel
27 n'a pas été bloqué, n'est-ce pas ?

28 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, l'autobus n'a pas été
2 utilisé ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : Il n'a pas été utilisé, mais
4 nous avons fait tous les préparatifs au cas où, car il était
5 impératif de donner accès aux travailleurs de la santé pour se
6 rendre aux États-Unis.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, vous avez dit que la
8 température montait, et puis là, le 7, que s'est-il passé ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Le 7 février, on a ouvert
10 notre Centre d'opérations d'urgence et on a eu une rencontre à
11 9 heures, 10 heures le matin, du CCG. Et on a dit : « Voici ce
12 qu'on a ». La police en faisait partie, tout le monde a été mis
13 au courant avec les renseignements qu'on avait et tout le monde
14 était sur la même longueur d'onde. Alors on avait des
15 préparatifs en place.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Y a-t-il eu des discussions
17 d'avoir des actions pour empêcher cette barricade. Parce c'était
18 quand même anticipé. Avez-vous parlé de comment prévenir la
19 montée des barricades ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Il y a eu des efforts
21 déployés par la PPO, c'est ce qu'on m'a dit, vers la 401, pour
22 dévier la circulation des camions, mais si vous connaissez la
23 ville de Windsor, et quiconque habite dans notre ville, à cause
24 de la distance, d'entre l'Expressway et le pont Ambassador,
25 c'est environ trois kilomètres dans chaque direction.

26 Le nombre de commerces, le nombre de résidences,
27 les hôtels construits qui nécessitent un accès direct à Huron
28 Church Road, il serait, à toutes fins pratiques, pratiquement

1 impossible de garantir avec certitude que vous pourriez fournir
2 un itinéraire pour les camions et – sans perturber énormément la
3 communauté. Pas seulement le milieu des affaires, mais aussi les
4 gens qui vivent du côté ouest de la ville.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord, parce que Huron
6 Church Road, c'est un point d'accès entre l'est et l'ouest de la
7 ville. Ça semble couper à travers la ville, n'est-ce pas ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Ça coupe en deux.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui.

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Et donc vous pouvez imaginer
11 le pont Ambassador quand il a été construit, vous savez, il y a
12 90 ans, que la route – Huron Church Road – était effectivement
13 une route avec des fermes de chaque côté à l'époque. Et au fil
14 du temps – il y a encore des maisons dont les allées nécessitent
15 un accès à Huron Church Road, mais avec le temps, cela a changé.

16 Et encore une fois, vous avez des hôtels,
17 beaucoup, beaucoup d'hôtels et de motels; vous avez beaucoup
18 d'entreprises et vous avez toute une communauté. En fait, le
19 côté ouest de Huron Church Road est le plus ancien – l'une des
20 plus anciennes communautés de l'Ontario, remontant au milieu des
21 années 1700. Il s'appelait Sandwich Town à l'époque.

22 Et donc il y a beaucoup d'histoire dans cette
23 région et beaucoup de gens y vivent. Pas seulement les étudiants
24 qui vont à l'Université de Windsor, mais une foule de gens. Je
25 veux dire qu'il y a probablement 25 000 personnes qui vivent de
26 l'autre côté de Huron Church Road, du côté ouest.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Donc, il y avait
28 une rencontre du CCG le matin. Et que s'est-il passé par la

1 suite ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Tout le monde était en train
3 d'élaborer des plans, et pour appuyer les policiers pendant
4 qu'ils se mobilisaient. C'était très évident que si quelque
5 chose allait se passer, on avait besoin d'une réponse policière.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Savez-vous quand est-ce que
7 la circulation a ralenti et est devenue une barricade ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne me souviens pas du
9 moment exact.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je vais vous rediriger vers
11 un courriel, WIN00002223.

12 C'est de l'ASFC à Mme Brown, et c'est le matin :

13 "Des informations provenant de source
14 ouverte indiquent qu'un convoi se réunira
15 à Comber, en Ontario, entre 9 heures et
16 10 heures ce matin et se dirigera vers le
17 pont Ambassador vers 10 heures. Info
18 indique également qu'ils ne se rendront
19 qu'au pont et le tunnel restera ouvert
20 pour les urgences et véhicules
21 d'urgence. »

22 Alors, ça c'était à 9 h 44, et à ce moment-là le
23 pont était toujours libre. Avez-vous reçu cette information ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne me souviens pas si ça
25 m'a été transmis ou non. Je veux dire, je parlais au chef de
26 police ou au chef adjoint probablement cinq fois par jour.

27 Et une connexion directe avec notre directeur
28 municipal et les chefs de service, donc il n'y avait pas de

1 manque de partage d'information à Windsor. Nous étions tous plus
2 ou moins sur la même longueur d'onde et nous savions ce qui se
3 passait et nous essayions de développer et de concevoir une
4 réponse, et surtout d'aider la police selon ses besoins.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, nous allons aller à
6 WIN00000098. C'est une note mise à jour CBSA à madame Brown.

7 Monsieur Boismier dit :

8 « J'ai été informé que toutes les voies
9 du pont sont fermées et que les
10 négociations sont interrompues. Les
11 manifestants ont informé qu'ils restaient
12 sur place et qu'ils ne bougeaient pas.
13 Ils semblent être en train d'établir une
14 sorte de campement. Les deux voies vers
15 et depuis le pont sont bloquées. »

16 Alors, avez-vous su en soirée que la barricade
17 était montée ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord, merci. Et
20 maintenant, WIN00002204.

21 C'est la rencontre du CCG qui a eu lieu le
22 7 février, le matin. On dirait que c'était une réunion CCG qui
23 traitait directement des barricades ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si on fait défiler,
26 continuons à la page suivante. Bon. Encore plus loin. On remonte
27 un peu. Bon. Regardons l'endroit où on dit « on a un plan
28 global ». Oui, vers la fin. L'adjoint Bellaire. Qui est

1 l'adjoint Bellaire ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est le sous-chef qui est
3 responsable des opérations pour la police de Windsor.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, vous avez déjà dit
5 que le chef Mizuno était le chef de police, n'est-ce pas ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : À ce moment-là, oui.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, le sous-chef Bellaire
8 dit :

9 « OK, nous avons un plan plus complet et
10 des stratégies de repli et de
11 négociation. Il y a la liberté de
12 mouvement et nous vivons dans une
13 démocratie. S'il s'agit d'une
14 manifestation publique, il y a des
15 mesures à prendre graduellement, comme
16 nous l'avons prévu, selon nos
17 responsabilités judiciaires. »

18 Vous vous souvenez que le chef Bellaire tentait
19 d'exprimer à ce moment-là ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, on essayait de tout
21 faire pour communiquer avec les manifestants, afin de trouver une
22 façon de continuer à manifester, peut-être en circulant
23 lentement, mais en empêchant de fermer complètement le pont.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si je comprends bien, on
25 a expliqué le plan pour permettre la manifestation, par contre
26 on a parlé de ces barrières et d'autres systèmes, le remorquage
27 entre autres. Les barrières, les murets de sécurité. Les
28 opérations de remorquage.

1 Et qui a obtenu les murets de sécurité ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne sais pas qui s'en est
3 chargé. J'imagine que ce sont les Travaux publics, en tout cas
4 les services à notre disposition pour la Ville. Et en ce qui
5 concerne les nombres nécessaires, il a fallu en obtenir
6 ailleurs, parce que nos ressources n'étaient pas suffisantes.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et au bout du compte, le
8 ministère des Transports ontarien vous a fourni des barrières,
9 des obstacles, n'est-ce pas ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, certainement. Vers la
11 fin de cet incident, ce fut le cas. Et on n'aurait pas pu s'en
12 tirer autrement. Parce qu'il fallait trois kilomètres de
13 barrière. Six kilomètres au total, trois dans chaque direction.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si je comprends bien,
15 pour ce qui est des capacités de remorquage, la ville n'a pas
16 été en mesure d'obtenir les ressources nécessaires ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : La police a un contrat avec
18 une entreprise, quelque chose de normal. On assure les services
19 de remorquage pour la ville. Ils avaient une certaine capacité,
20 mais des menaces avaient été faites contre les propriétaires et
21 l'entreprise. On avait dit « si vous remorquez, il y aura des
22 conséquences » et toutes sortes de choses se déroulaient. On
23 voulait attaquer la compagnie et sa réputation en ligne, toutes
24 sortes de choses, des commentaires négatifs, etc.

25 Donc, oui, ce sont des gens qui sont en contact
26 avec nous, sous contrat et ils voulaient coopérer. Mais pour ce
27 qui est des attentes pour déplacer tous les véhicules, je pense
28 que non, ça aurait pris beaucoup de temps. Ou alors, ils

1 n'auraient pas eu les ressources nécessaires. Il aurait fallu
2 des ressources supplémentaires, si on avait tenté de déplacer
3 les véhicules.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, ils n'ont pas
5 vraiment refusé, mais c'était une entreprise et ils ne pouvaient
6 pas assumer un tel fardeau.

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Effectivement.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et il y a eu, selon ce que
9 vous savez, des sortes de répercussions négatives, je suppose,
10 en raison de leur aide ?

11 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et dans la direction nord
13 au sud, laquelle était bloquée ? Et quelle voie a été ouverte ?
14 Avez-vous une idée de la façon dont les choses ont évolué, selon
15 les points d'entrée ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, ce sont les
17 policiers qui pourraient mieux vous répondre. Mais d'après
18 l'information que j'ai eue, il y avait des négociations et on
19 voulait ouvrir une voie pour les situations d'urgence.

20 À un certain moment, ça a marché, mais très
21 rapidement, ça s'est détérioré et collectivement, ce qu'on a vu,
22 à Windsor, c'est qu'il n'y avait pas de leader. Il n'y avait pas
23 un porte-parole qui intervenait au nom du groupe et qui pouvait
24 garantir comment les autres membres se comporteraient.

25 Donc, les policiers vont vous dire comment les
26 choses se sont déroulées, mais d'après ce que le chef Mizuno m'a
27 dit, oui, à un certain moment une voie a été ouverte et puis
28 l'entente est tombée à l'eau, très rapidement.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si je comprends bien,
2 l'accès à partir de Wyandotte Road était ouvert, et puis on l'a
3 bloqué ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quand vous dites
6 « absence de leadership » ce sont les policiers qui vous l'ont
7 dit ou alors vous avez conclu cela vous-même ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Ce sont les policiers qui
9 m'ont indiqué cela.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Le 7, le jour où le blocage
11 a commencé, si je comprends bien, vous avez discuté avec le
12 solliciteur général Jones ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Le 7 ou le 8.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et elle vous a demandé de
15 quoi Windsor avait besoin pour réagir, à la suite de ce
16 blocage ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Exactement. Et à ce moment-
18 là, le solliciteur général était responsable de la PPO, je
19 tenais à m'assurer qu'elle était au courant de ce qui se passait
20 sur le terrain. Ma question, d'autre part, au chef de police,
21 c'était « Combien d'agents supplémentaires vous faut-il ? »
22 Parce qu'elle m'a dit « Je n'ai pas assez de ressources, même
23 pour régler la situation à Windsor ».

24 Donc, j'ai dit « Dites-moi ce dont vous avez
25 besoin, et je vais faire monter la requête. » Alors, elle m'a
26 dit « une centaine d'agents ».

27 Ça, je l'ai répété à la solliciteuse générale,
28 j'ai insisté là-dessus auprès du premier ministre, auprès du

1 ministre Mendicino aussi. Puis, plus tard, le soir du 8 février,
2 avec mon directeur de cabinet et d'autres directeurs de cabinet
3 au niveau du fédéral, il y a eu des discussions et on a demandé
4 que cela se fasse par écrit.

5 Et la chef utilisait ses propres canaux de
6 communication et je lui ai dit « Écoutez, on nous demande une
7 requête écrite. On l'a fait. Le lendemain on a reçu une lettre,
8 le 9, qui a été transmise par la chef elle-même, pour obtenir
9 une centaine d'agents supplémentaires, elle a communiqué avec
10 les commissaires de la PPO et de la GRC.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Si je comprends bien,
12 d'abord vous avez discuté avec la chef, elle a dit « j'ai besoin
13 d'une centaine d'agents supplémentaires ». Ensuite vous êtes
14 allé voir le solliciteur général Jones et monsieur Mendicino au
15 fédéral pour dire, « on a besoin d'une centaine d'agents. » On
16 vous a dit, « par écrit s'il vous plait », vous, vous avez dit à
17 la chef « allons-y par écrit. Est-ce que c'est exact comme
18 résumé ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, le 7, vous avez parlé
21 à la sollicitrice générale et vous avez répété cette demande. Et
22 c'est là qu'elle vous a dit, « Je veux ça par écrit » ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, ce n'est pas elle qui
24 m'a dit « j'ai besoin de cela par écrit. » Non, moi je voulais
25 tout simplement l'informer de ce qui se passait sur le terrain
26 et je voulais qu'elle soit au courant dans toute la mesure du
27 possible. Même chose pour le ministre Mendicino. J'ai dit,
28 « voilà la température et voici les rapports ». Ce sont des

1 renseignements sur la situation d'urgence.

2 Et donc ils ne l'ont pas demandé par écrit,
3 c'était par l'intermédiaire de leur personnel, vraiment, au
4 niveau fédéral - par le biais du personnel au niveau fédéral qui
5 a dit : « Pouvez-vous, s'il vous plaît, mettre la demande par
6 écrit ? C'était dans la soirée du 8, et ensuite j'ai envoyé un
7 message au chef en disant : "Ils demandent cela par écrit", et
8 elle a demandé à l'un de ses adjoints ou surintendants de mettre
9 cela par écrit et elle l'a envoyé sous forme de lettre au
10 commissaire de la GRC et au commissaire de la Police provinciale
11 de l'Ontario.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, votre personnel a
13 participé à cette réunion, en soirée ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et y a-t-il autre chose
16 dont vous vous souvenez, le 7, lors des conversations avec la
17 solliciteure générale ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, elle était très
19 préoccupée, elle voulait offrir son aide et on s'est dit, « bon,
20 ben on reste en contact et on s'informe mutuellement de ce qui
21 se passe ».

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et dans vos discussions
23 avec le ministre Mendicino, ça s'est passé de la même façon, ce
24 jour-là ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Tout à fait, tout à fait.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, le 8 février,
27 il y a eu une réunion de la Commission des services policiers de
28 Windsor, c'est exact ?

1 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et une réunion à huis clos,
3 si je comprends bien ? Est-ce que vous vous en souvenez ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, regardons le
6 procès-verbal, WIN00001999.

7 Faisons défiler. Oh, je pense que ça, c'est la
8 demande pour que la réunion se tienne. C'est vous qui avez
9 convoqué les gens ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Sara Sabihuddin est
11 l'adjointe, alors je lui ai demandé de convoquer les membres de
12 la Commission à midi, à peu près, le 8, j'ai dit : « il faudrait
13 convoquer les membres.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le procès-verbal de
15 cette réunion se trouve en fait sous WIN00002174. Nous y voilà.

16 C'était donc le 8 février à 19 h. Et on voit qu'il
17 y avait le chef, deux chefs adjoints, vous y étiez aussi, il y
18 avait des avocats et d'autres. Et si nous descendons jusqu'à, je
19 crois que c'est - nous y voilà.

20 « Le chef Mizuno a fourni une mise à jour
21 au conseil d'administration du WPS sur la
22 situation récente concernant le blocus du
23 pont Ambassador. WPS a été informé la
24 semaine dernière de la possibilité que
25 cette manifestation ait lieu Windsor. »

26 Et puis si on va à la fin de cette page :

27 « WPS a demandé de l'aide, si nous avons
28 besoin de la police de Chatham et de la

1 police de Lasalle. Nos principales
2 préoccupations sont la sécurité publique
3 et la désescalade. »

4 Quel était le rôle de la Commission en ce qui
5 concerne l'obtention de ressources auprès d'autres forces de
6 police locales ?

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Le conseil d'administration
8 n'a joué aucun rôle directement à cet égard. Le conseil, et je
9 pense que vous voyez dans le procès-verbal, était, vous savez :
10 « Chef, avez-vous les ressources nécessaires pour faire face à
11 la situation ? De quoi avez-vous besoin de nous ? Si vous n'avez
12 pas les ressources, que voulez-vous que nous autorisions en
13 termes de budget », ou, vous savez, tout ce qui était de notre
14 ressort pour aider le chef à fournir la réponse qui était
15 nécessaire.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que le service de
17 police de Windsor a demandé l'aide du conseil, à ce moment-là ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Allons un peu plus loin, le
20 chef Mendicino dit :

21 « Les agents du service policier font un
22 travail extraordinaire, on a tiré des
23 leçons de ce qui s'est passé à Ottawa et
24 lors d'expériences précédentes, quand on
25 a dû faire appel à des ressources
26 externes ».

27 Et qu'est-ce qu'elle entendait par les leçons qui
28 ont été tirées de ce qui se passait à Ottawa ?

1 **MAIRE DREW DILKENS** : Ben écoutez, dans mes
2 conversations avec le chef, la plus grande leçon apprise était
3 de ne pas laisser cela se développer. Ne laissez pas les
4 châteaux gonflables, les piscines et le genre d'équipements de
5 ce type venir dans les rues de Huron Church Road et permettre à
6 cela de se développer. Assurez-vous donc que nous traitons cela,
7 vous savez, aussi rapidement et de manière professionnelle d'une
8 manière qui, comme elle l'a dit, assure la sécurité publique et
9 désamorce. Mais ne laissez pas cela se développer. Il y en avait
10 peut-être d'autres qui lui passaient par la tête, mais c'est
11 celui-là qu'elle m'a mentionné.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et savez-vous si certaines
13 mesures ont été prises pour, justement, contenir les événements,
14 pour éviter que cela ne s'aggrave ?

15 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, en ce qui concerne les
16 barrières, les murets. On a pris des mesures, on a bloqué
17 certaines rues et on a assuré le contrôle dans certaines zones.
18 Peut-être que... donc, ça a facilité la vie et je pense que ça a
19 permis d'éviter que les choses ne s'aggravent.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Quand on parlait d'une
21 demande pour une centaine d'agents, est-ce que le conseil avait
22 une idée de la façon dont ce chiffre avait été avancé ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Pas d'idée. On a posé la
24 question, « de quoi avez-vous besoin, » et déjà pendant le week-
25 end, les 4, 5, 6, les jours précédents quoi, déjà on avait
26 demandé de liaison de la PPO soient dégagés. Donc, elle avait
27 déjà fait certaines démarches en ce qui concerne, par exemple,
28 la sécurité publique, la dé-escalade le désamorçement. Et c'est

1 là que la situation s'est figée et c'est devenu un blocage.
2 Alors là, elle a dit « je n'ai pas les ressources auxquelles
3 j'ai besoin, il nous faut plus d'agents, en plus de ce que nous
4 avons ici à Windsor ».

5 Et là, ma question a été, « De quoi avez-vous
6 besoin? Combien d'agents supplémentaires vous faut-il et moi je
7 ferai passer le message avec des pressions aux autres paliers. »

8 Et bien sûr, on s'attendait à ce qu'elle fasse ce
9 qu'elle devait faire par l'intermédiaire de l'OPP et des canaux
10 opérationnels appropriés de son côté.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et en termes de plan
12 opérationnel, avez-vous déjà vu comment on entendait utiliser
13 les ressources supplémentaires ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et avez-vous demandé à voir
16 le plan opérationnel ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, et je pense que ce
18 serait plutôt inhabituel. Dans notre cas, en tout cas, le
19 conseil ne s'attache pas à des détails de ce genre. Et on n'a
20 pas fait de demande et on n'a pas reçu d'information.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et savez-vous si les
22 ressources qui ont été demandées ont été finalement fournies ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : En fait, je crois qu'on en a
24 fourni plus que ce qui avait été demandé au départ. Et en
25 dernière analyse, je dirais qu'on a demandé une centaine
26 d'agents supplémentaires et une lettre a été envoyée à la GRC,
27 une autre à OPP et quand on parle de 200, ben je pense qu'il y a
28 eu quelques 500 agents au moins qui ont été mis à contribution.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quand vous parlez
2 d'amplifier le message, quelle a été la réaction du gouvernement
3 fédéral et du gouvernement provincial ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Ben écoutez, le pense que
5 tout le monde voulait aider. Les communications étaient
6 excellentes avec madame Sylvia Jones, même chose avec le premier
7 ministre, le ministre Mendicino, et j'ai eu un appel aussi avec
8 le premier ministre, excellent. Il comprenait la situation et
9 comme de toute façon il avait à faire face à la situation à
10 Ottawa, il comprenait très bien comment les choses évoluaient.

11 Donc, tous les canaux de communication étaient
12 excellents et la communication allait dans les deux directions
13 sans aucun problème.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le conseil a-t-il agi,
15 a-t-il pris des mesures pour appuyer les services policiers de
16 Windsor à ce moment-là ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, non, on a demandé à la
18 chef, « de quoi avez-vous besoin » et, encore une fois, ce
19 qu'elle a dit « bon, ben, on y travaille » et nous, on ne nous a
20 pas demandé d'agir, il n'y a pas eu de demandes.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et donc, le 8 février, ce
22 que vous compreniez que, si on ne pouvait pas mettre fin au
23 blocage, c'était parce qu'il n'y avait pas assez de ressources.
24 Il existait un plan et on attendait que les ressources soient
25 disponibles pour l'exécuter ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et d'après l'Article 31 de
28 la *Loi sur les Services policiers*, en ce qui concerne le

1 ralentissement, le blocage, avez-vous fait quelque chose comme
2 conseil ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et avez-vous donné des
5 directives à la chef de police ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et qui conseillait le
8 conseil sur ces enjeux, sur le plan juridique, l'interprétation
9 de la loi, etc. ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Nous n'avions pas de conseil
11 juridique lors de ces réunions. Et donc, vous verrez que, lors
12 de cette réunion particulière, nous avons l'ensemble du
13 conseil, nous avons le chef, le chef adjoint Bellaire à
14 l'époque était là, nous avons notre agent de liaison du bureau
15 du solliciteur général, monsieur Dave Tilley.

16 Et donc, il n'en est jamais arrivé à un point où
17 le Conseil ait eu envie ou ait posé une question à laquelle on
18 ne pouvait pas répondre ou qui était insatisfait d'une manière
19 ou d'une autre. Ainsi, le conseil s'est senti satisfait, à la
20 fin de cette réunion, d'avoir posé les questions appropriées à
21 notre chef et de la soutenir de toutes les manières qu'elle a
22 posé.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, savez-vous si
24 le WPS a eu des communications avec des manifestants ou les
25 organisateurs du blocus ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Le chef m'a dit qu'ils ont
27 continué, la police a continué à parler aux manifestants. Encore
28 une fois, je reviens à, vous savez, l'ouverture d'une voie

1 pendant une période de temps. C'était par le biais d'une
2 négociation. Et tous les jours, le chef me disait qu'ils
3 continuaient à parler, ils continuaient à discuter et à
4 dialoguer. C'est juste qu'en fin de compte, ça n'a pas beaucoup
5 changé.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et avez-vous eu des
7 pourparlers avec les organisateurs ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et qu'en est-il ? Pensez-
10 vous que c'était des gens de Windsor, ou alors qui venaient de
11 l'extérieur qui manifestaient ? Est-ce qu'ils étaient venus
12 d'Ottawa ? Avez-vous une idée de leurs identités ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, j'ai posé la
14 question, parce qu'on regardait les plaques d'immatriculation,
15 les policiers surveillaient les médias sociaux et faisaient leur
16 travail. Et j'ai posé la question, j'ai dit « Mais est-ce qu'il
17 s'agit de gens d'ici, ou alors de gens qui viennent
18 d'ailleurs ? » Il y avait pas mal de gens de Windsor qui
19 faisaient partie des manifestants, mais on m'a dit aussi, la
20 chef m'a dit, « il y a aussi beaucoup de gens qui viennent
21 d'ailleurs, qui ne viennent pas du comté d'Essex.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le 9 février, vous avez
23 dit à des reporters que l'arrestation des manifestants opposés
24 aux mesures sanitaires et le remorquage de leurs véhicules
25 pourraient conduire à la violence, parce que vous avez dit que
26 certains d'entre eux étaient prêts à mourir pour ça. Vous
27 souvenez-vous avoir dit cela ?

28 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Comment en êtes-vous arrivé
2 à cette conclusion ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : Il y a eu des reportages à la
4 télé, et dans Windsor Star aussi, dès le début de la
5 manifestation, l'un des manifestants a dit, « moi, c'est une
6 cause pour laquelle je suis prêt à sacrifier ma vie ». Et ce
7 qu'on m'a rapporté, c'est que c'était très tendu chez les
8 manifestants, sur le terrain.

9 Il y avait des gens très agressifs, des attitudes,
10 des termes très agressifs, et quand on dit, « je suis prêt à
11 sacrifier ma vie pour la cause », ben, les policiers agissent de
12 façon mesurée pour aborder une situation aussi tendue.

13 Parce que je pense que, écoutez, on n'avait pas
14 besoin de pertes de vies pour manifester contre le vaccin
15 obligatoire, etc. Et on ne voulait pas que les choses se
16 détériorent, et la chef m'a dit, « on s'inquiète, on a vu de qui
17 c'était passé lors du G20 à Toronto, on ne veut pas que cela se
18 répète ».

19 Donc les gens du grand public à Windsor disaient,
20 « Mais pourquoi ne pas foncer et mettre un terme à cette
21 situation ? ». Or, ça ne paraissait pas être quelque chose qui
22 était un problème que les policiers ne pouvaient pas régler
23 rapidement. En tout cas, dans la perspective du citoyen
24 ordinaire.

25 Et le public sentait cette énergie et voulait voir
26 quelque chose se passer. Mais en même temps, la police disait,
27 « Écoutez, c'est pas une manifestation qu'on voit le dimanche
28 après-midi à la mairie ». Alors l'approche était mesurée, très

1 prudente. Ils ne voulaient pas avoir quelque chose comme ce qui
2 s'est passé à Toronto, donc, ils prenaient beaucoup de
3 précautions.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Il y avait combien de
5 manifestants, d'après vous?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Ben, ça semblait fluctueux.
7 Parfois la nuit, il y en avait davantage et là, il y avait un
8 climat de fête. Alors on aurait pu avoir 200 personnes, et
9 parfois, moins de 75.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Des manifestants ou des
11 véhicules ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Des manifestants.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et les véhicules, je
14 laisserai le chef adjoint Crowley répondre à cela. Je ne sais
15 pas exactement combien de véhicules s'y trouvaient.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et les agents de
17 réglementation n'étaient pas en train de donner des
18 contraventions et en train de remorquer parce que les tensions
19 d'intensifiaient ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Ouais. Nous n'aurions jamais
21 – avec la température sur le terrain et les déclarations que les
22 gens faisaient, nous n'enverrions jamais nos agents des
23 règlements municipaux pour faire appliquer les règlements
24 municipaux. En fait, vous savez, on m'a rapporté que nous avons
25 notre application de la loi sur le stationnement est sous-
26 traitée aux commissionnaires, et un commissionnaire a répondu le
27 8 ou 9 février, est allé émettre des contraventions et a été
28 envahi et mis dans une situation qui était – elle le sentait

1 très dangereuse ou qu'ils estimaient très dangereuse et ils ont
2 dû être escortés jusqu'à leur voiture par la police et partir,
3 vous savez. Et les gens crachaient sur la voiture quand le
4 véhicule de service est parti.

5 Et donc la température était trop chaude pour
6 penser que vous alliez envoyer des agents municipaux là-dedans
7 sans la police qui les accompagnait.

8 Donc, en fin de compte, l'idée était que la
9 négociation serait la meilleure voie à suivre et, encore une
10 fois, pas besoin de mourir ou d'être blessé dans ce type de
11 protestation. Trouvons une voie sensée et amenons tout le monde
12 à passer à autre chose afin que nous puissions ouvrir le pont et
13 faire redémarrer l'économie.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Et est-ce que
15 vous êtes au courant d'autres incidents de menaces ou de
16 violences en rapport avec le blocus en dehors de celui que vous
17 venez de mentionner ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Vous parlez de ce qui s'est
19 passé chez moi, à la maison ? Une personne avait menacé de faire
20 sauter ma maison. On s'est réveillé, deux ou trois véhicules
21 policiers ont été placés autour de la maison pendant plusieurs
22 semaines. Et à cause de ce qui se passait sur le terrain, les
23 commentaires sur les réseaux sociaux, donc c'était une menace
24 directe, dirigée envers moi et ma famille.

25 Alors, ça c'était préoccupant. Mais c'était la
26 nature et l'esprit de la protestation. C'était différent de tout
27 ce que je n'ai jamais vu, et j'ai vécu toute ma vie dans la
28 ville de Windsor. C'est contraire à tout ce que je n'ai jamais

1 vu pendant cette période. Et la posture et le langage étaient,
2 vous savez, c'était presque comme si les gens voulaient une
3 sorte de bagarre dans les rues. Vous savez, ils espéraient que
4 la police s'engagerait de cette façon, de façon à ce qu'ils
5 puissent avoir une sorte de bagarre dans les rues, si je peux
6 décrire cela de cette façon.

7 Et je sais que la police n'était pas intéressée
8 par ça. En tant que maire, cela ne m'intéressait pas. En tant
9 que président du conseil de police, cela ne m'intéressait pas.

10 Nous étions intéressés à trouver un moyen de
11 résoudre ce problème qui soit sensé, qui soit pratique et, en
12 fin de compte, ouvrir la route menant au pont Ambassador parce
13 que c'est une infrastructure économique tellement vitale, non
14 seulement pour le comté de Windsor/Essex, mais pour toute la
15 province et, respectueusement, pour la nation. Nous devons
16 ouvrir cette route.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Connaissez-vous d'autres
18 personnes qui ont reçu des menaces ? Que ce soit le conseil
19 municipal, ou...

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Je sais que le conseiller
21 Fabio Costante, qui représente la partie ouest de la ville, en
22 fait les deux côtés d'Huron Church, il y avait un commentaire
23 comme quoi ils allaient manifester à son étude et qu'ils
24 allaient manifester devant son bureau.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que ça a eu lieu ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Pas à ce que je sache.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Donc, je voudrais
28 revenir à la demande de ressources, si je peux, pendant une

1 minute.

2 Puis-je vous diriger vers WIN00001623 ?

3 Et ce sont les lettres que le chef Mizuno a
4 envoyées. Je crois que celui-ci s'adresse au ministre de la
5 Protection civile, voilà, au ministre Blair.

6 Et c'est le 9 février.

7 Et je veux juste descendre – ouais. Nous y voilà.

8 Alors ça dit :

9 « Le service de police de Windsor demande
10 qu'un minimum de 100 agents de police
11 soit envoyé à la ville de Windsor pour
12 renforcer les exigences actuelles et
13 potentiellement futures. »

14 Et voici la signature, Pamela Mizuno, chef de
15 police. Alors ça, c'est la lettre qu'elle a envoyée au ministre
16 Blair ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si nous allons à
19 WIN00001648. Donc ceci est maintenant aussi daté du 9 février
20 adressé à l'honorable Sylvia Jones, sollicitrice générale. Et si
21 nous descendons, je crois – donc celui-ci demande également
22 100 policiers. Je crois que c'est la même lettre.

23 Les lettres demandaient également, au deuxième
24 paragraphe, "les véhicules de police marqués et les dépanneuses,
25 y compris les remorquages lourds pour les gros véhicules de
26 transport".

27 Et si nous descendons, c'est aussi du chef Mizuno.

28 Vous avez dit que vous aviez compris que les

1 demandes étaient faites à la GRC et à l'OPP. Êtes-vous au
2 courant d'autres lettres qui ont été envoyées aux commissaires
3 de l'OPP et de la GRC ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, voici les lettres
6 qui ont été envoyées ?

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Ce sont les lettres que je
8 connais. Je sais que la chef avait des conversations avec ses
9 collègues, et évidemment, je n'en faisais pas partie. Mais c'est
10 ce qu'on nous avait demandé, de mettre ça par écrit et c'est ce
11 qu'elle a fait. Elle a envoyé à partir de son bureau, elle a
12 envoyé au bureau de monsieur Blair et madame Jones.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le même jour, votre chef
14 de personnel a organisé une rencontre entre vous et madame la
15 Solliciteure générale. Je sais que vous avez eu une discussion
16 le 7 et le 8.

17 Maintenant il y a une conversation le 9 février.
18 Quel était le but de cette discussion ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : C'était une mise à jour. Tout
20 ce que je faisais c'était de m'assurer que tout le monde était
21 sur la même longueur d'onde.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que quelque chose a
23 été offert à ce moment-là ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Non. Pas plus que les 100
25 qu'on avait demandés.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Et si nous
27 pouvons aller à WIN00001583.

28 Il s'agit donc maintenant de SMS entre vous et le

1 premier ministre Doug Ford. Est-ce exact ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, en foncé c'est vous
4 et en moins foncé, c'est monsieur Ford.

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, il vous demande de
7 l'appeler le 9 février. Est-ce que vous avez eu une conversation
8 avec lui ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et c'était quoi cette
11 conversation lors de cet appel téléphonique ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Manifestement, il recevait
13 également des appels téléphoniques d'entreprises qui
14 s'inquiétaient du blocage du pont Ambassador. Je lui ai donné
15 une sorte de breffage sur la situation, sur ce qui se passait
16 ici et, vous savez, que nous avons demandé une centaine
17 d'officiers. Donc c'était un - je pense, un coup de téléphone
18 assez rapide, juste quelques minutes, et, vous savez, il me
19 soulignait l'importance du pont Ambassador et que nous devions
20 trouver un moyen d'obtenir cela, de l'ouvrir. Et j'étais
21 certainement d'accord avec lui et j'ai compris cela également.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce qu'il a offert son
23 aide ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, j'avais dit au premier
25 ministre qu'on avait fait la demande pour 100 agents et que la
26 PPO avait déjà des gens, on avait des équipes de liaison qui
27 étaient déjà sur place. Et je lui ai parlé de la demande pour
28 avoir 100 agents et il a demandé le numéro du ministre Mendicino

1 et je lui ai donné

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, ça c'est deux jours
3 avant l'état d'urgence provincial. En avez-vous parlé avec
4 monsieur Ford ?

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, jamais.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors il ne vous a pas
7 demandé si vous en aviez besoin.

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et pour la *Loi sur les*
10 *mesures d'urgence* du fédéral, est-ce que ça a été discuté ?

11 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Le 10 février, vous avez
13 parlé aux médias en disant que les ressources s'étaient
14 déployées par la PPO et que le premier ministre et le
15 solliciteur général ont répondu rapidement à votre appel ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Est-ce que c'était...

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : C'était le 10 février que
18 vous avez dit aux journalistes que la demande avait été traitée
19 rapidement et que la PPO était déployée et que la solliciteuse
20 générale et le premier ministre avaient réagi très rapidement à
21 votre demande ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Je crois que c'est juste.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et là vous dites « les
24 ressources de la PPO commencent à arriver ». Donc, déjà le 10,
25 vous receviez des ressources de la PPO ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Nous avions des
27 véhicules de patrouille qui étaient visibles, qu'on voyait sur
28 Heron Church Road et on m'a dit que des unités de liaison

1 policière étaient en train de négocier et qu'il y avait des
2 unités de l'Ordre public qui venaient aussi.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Parce que j'ai cru
4 comprendre que le service de police de Windsor n'avait pas à
5 l'époque d'unité PLT ou d'unité POU. Est-ce exact?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. La PPO et la GRC.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Quand est-ce que la GRC est
8 arrivée à Windsor ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne sais pas exactement.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que la commission a
11 assermenté des agents de la GRC ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Savez-vous qui l'a fait ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : J'étais juste au courant que
15 c'était un problème et je ne suis pas sûr de la mécanique
16 derrière les coulisses, vous savez, comment cela a été résolu.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Maintenant, je
18 comprends qu'il y avait une injonction demandée et accordée pour
19 traiter de la situation des barricades ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et qui a eu cette idée ?
22 Qui a initié la demande d'injonction ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : En fait, c'était moi. Et le
24 9 février, en après-midi j'ai parlé à Shelby Askin Hager, du
25 contentieux et la possibilité d'avoir une injonction. Et elle
26 voulait y réfléchir, elle voulait penser à la meilleure méthode
27 à utiliser. Et le 10 février, le matin, on a dû procéder
28 rapidement, si on voulait que ça se fasse.

1 Alors j'ai dit, « écoutez, on doit le faire », et
2 la raison, c'était... il y avait beaucoup de raisons. Les gens
3 doivent comprendre que ce n'est pas juste la température sur le
4 terrain de la part des manifestants, mais aussi le grand public,
5 ça aussi, ça s'intensifiait, la réaction à la manifestation. Et
6 comme maire, et comme président de la Commission des Services
7 policiers, je ne pouvais pas dire à l'administration de la
8 police comment agir. Je n'avais pas une vue directe sur le
9 nombre de ressources qu'on recevait.

10 Je sais qu'il y a des gens qui sont en route, oui,
11 mais est-ce qu'ils viennent de l'Alberta, de Terre-Neuve? Est-ce
12 qu'ils viennent d'Orillia ? Je n'ai pas de vue d'ensemble. Alors
13 la température du public s'intensifiait aussi.

14 Il y avait des groupes Facebook qui étaient
15 organisés, où les gens voulaient sortir et faire leur propre
16 justice et pour enlever ces manifestants.

17 Et c'était – en ce qui concerne, vous savez, la
18 pandémie que nous avons tous vécue, à Windsor, nous avons vécu
19 à travers la même chose que beaucoup d'autres ont vécue, les
20 arrêts et les démarrages d'entreprises, les gens qui ne sont pas
21 payés pendant une période de temps, et qui traversent cette
22 frustration et les frictions alors que nous avons tous fait face
23 à la pandémie collectivement.

24 Et donc juste au moment où nous étions à un point
25 où il semblait y avoir, vous savez, de la lumière à l'horizon,
26 cela a été perçu comme très, comment dire, agressif pour de
27 nombreuses personnes à Windsor que c'était un petit groupe de
28 personnes, un groupe relativement petit de personnes qui

1 allaient maintenant mettre en péril leur emploi. Et donc vous
2 aviez, comme je l'ai dit, des groupes Facebook qui commençaient
3 là où les gens suggéraient, et les dirigeants syndicaux
4 suggéraient qu'ils allaient – ils étaient prêts à aider à
5 déplacer les manifestants eux-mêmes et à agir eux-mêmes.

6 Et donc, une partie de la raison pour laquelle
7 j'ai demandé l'injonction était d'envoyer un signal au public
8 que je fais tout – que la ville fait tout, que le conseil
9 municipal fait tout ce que nous pouvons de notre côté du tableau
10 pour essayer de résoudre ce problème. C'était vraiment la seule
11 mesure positive que je pouvais imaginer prendre qui serait utile
12 en termes de signal au public.

13 Avant de faire cela, j'ai parlé au chef et j'ai
14 dit : "Est-ce que ceci vous serait utile ?" Et elle a dit :
15 « Écoutez, ça ne fera pas de mal ». Et donc le matin du 10, très
16 tôt, nous avons activé les équipes juridiques pour commencer à
17 rassembler les documents, en essayant de voir si nous pouvions
18 obtenir un rendez-vous au tribunal pour présenter la demande. Et
19 j'ai travaillé avec notre commissaire des services juridiques et
20 notre directeur municipal et toutes les bonnes personnes du côté
21 de la ville pour voir cela avancer très rapidement.

22 Et donc, vous savez, la conversation a vraiment eu
23 lieu le matin, à 7 ou 8 heures du matin, et à 14 heures, nous
24 nous sommes présentés devant le juge Morawetz pour avoir cette
25 discussion.

26 Et une partie, c'était pour le public, pour
27 laisser savoir qu'on faisait tout et aussi c'était un outil de
28 plus pour les policiers. C'était un autre outil à utiliser pour

1 dire, « Écoutez, vous êtes en train d'enfreindre la loi. » Ça,
2 c'est si l'injonction était accordée.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, il y a eu une
4 résolution adoptée pour demander une injonction, vrai ?

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et c'était le 10 février?

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors vous avez pu avoir
9 une rencontre très rapidement, entre le 9 et le 10 ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et il semble que la police
12 était d'accord avec l'injonction, ils pensaient que ça pourrait
13 être - cela ne ferait pas de mal, de toute façon.

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui ça ne pouvait pas nuire.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et, ultimement,
16 l'injonction est entrée en vigueur le 11 février, à 19 heures ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et pourquoi est-ce que la
19 Ville était une intervenante dans cette demande et non le
20 demandeur principal ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Je pense qu'au cours de nos
22 discussions, avant de poursuivre, nous avons parlé de qui a été
23 le plus touché, vous savez, et comment pourrions-nous raconter
24 l'histoire ici à propos de qui a été touché, et c'était clair.
25 Au cours des 60 premières minutes de blocage de Huron Church
26 Road, notre téléphone a sonné au bureau du maire et notre plus
27 gros employeur, Chrysler, ou maintenant Stellantis, pour dire :
28 « Que se passe-t-il au pont Ambassador? Vous savez, il y a

1 5000 personnes qui travaillent directement dans cette usine qui
2 fabriquent des Chrysler Pacificas et minifourgonnettes qui
3 dépendent de passages frontaliers fluides et efficaces parce que
4 toute l'industrie, toute l'industrie automobile travaille sur
5 une base juste à temps. Aucune pièce n'est stockée sur place.
6 Ils sont amenés, et ce pont est en mouvement, et le matériel
7 traverse ce pont toutes les heures de la journée. Et donc c'est
8 - vous savez, pour la perspective, la pièce moyenne qui entre
9 dans une voiture qui sort de la chaîne de montage à la fin du
10 processus de fabrication, ces pièces ont traversé la frontière
11 en moyenne six à sept fois, retour et ensuite, Detroit jusqu'à
12 Windsor, vous savez, alors qu'ils continuent d'être, vous savez,
13 modernisés et construits.

14 Et donc dans les 60 premières minutes, ils ont
15 appelé et ils ont dit : « Que se passe-t-il au pont Ambassador ?
16 Et donc, nous savions que l'APMA, l'Association des fabricants
17 de pièces automobiles, l'ACCV, l'Association canadienne des
18 constructeurs de véhicules étaient considérablement touchés par
19 l'activité au pont. Et donc c'étaient certainement, vous savez,
20 de bonnes parties pour présenter la demande. Et puis nous étions
21 - nous avons joué le rôle que nous avons joué, je pense, de
22 manière appropriée.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et donc, si j'ai bien
24 compris, le procureur général de l'Ontario était également un
25 intervenant dans cette demande ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et c'était quoi le niveau
28 de coordination ?

1 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne suis pas certain.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et qui a pris les devants
3 sur l'injonction, du côté de la Ville ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Shelby Askin Hager, qui est
5 notre avocate.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, c'est elle qui
7 aurait coordonné avec le solliciteur général ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. C'est elle qui pourrait
9 répondre à vos questions.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, à 19 heures le 11,
11 l'injonction est entrée en vigueur. Elle a été prolongée le
12 18 février, si je ne m'abuse ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Qu'est-ce que ça a changé
15 sur le terrain ? Quel en a été l'impact ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, je pense qu'une fois
17 que l'injonction a été effective, le public a compris que, de
18 l'extérieur, si vous voulez, il était clair que nous avons fait
19 tout ce que nous pouvions. C'était un outil supplémentaire pour
20 les forces policières.

21 Et en fait, on a commencé, justement, à arrêter
22 des gens qui se sont vus accusés d'avoir violé l'injonction.

23 Donc, le signal était clair. Et j'aimerais croire
24 que du point de vue des manifestants, ça signifiait aussi que,
25 bon, ben ils avaient eu l'occasion de se défendre devant la
26 Cour, de faire valoir leurs arguments devant le juge Morawetz et
27 grâce aux structures qui existent, ils avaient pu défendre leur
28 cause. Toutes les parties avaient pu le faire et la décision

1 ultime était en faveur de l'injonction.

2 Et le juge en chef Morawetz a finalement rendu sa
3 décision favorable à l'octroi de l'injonction, mais tout le
4 monde a eu une opportunité. En fait, notre requête du 10 février
5 a été retardée et entendue le 11 février pour s'assurer que
6 toutes les parties, y compris les manifestants, aient été
7 informées afin qu'elles puissent participer. La police est
8 sortie et a placardé chaque poteau téléphonique, les barrières
9 de maillot, avec des copies de l'ordre. Nous avons dû créer un
10 site Internet. Nous en avons fait la promotion sur les réseaux
11 sociaux. Cela a certainement été amplifié dans toutes les
12 principales sources médiatiques et à travers tous les canaux de
13 médias sociaux que j'ai vus.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Si vous pouviez ralentir un
15 peu, s'il vous plait, pour l'interprète ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Certainement.

17 Donc, nous nous sommes assurés que des efforts
18 étaient faits pour que toutes les parties intéressées par cette
19 demande serait entendues par le tribunal.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et on a insisté pour
21 distribuer ces documents pour aviser tous les manifestants du
22 fait que cela se produirait, que l'injonction serait débattue ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Diriez-vous que cela a été
25 suffisant comme avis pour les manifestants, pour tous les gens
26 qui étaient sur place ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Tout à fait adéquat.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que certains sont

1 partis par suite de l'adoption de l'injonction ou alors est-ce
2 qu'on les a accusés d'avoir violé l'injonction par la suite ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, moi je n'étais pas
4 sur le terrain, mais d'après les échos que j'ai eus, beaucoup de
5 manifestants considéraient que c'était encore une fois une autre
6 loi, un autre truc qu'on pouvait violer, que ça n'avait pas
7 d'importance, c'était un bout de papier.

8 Alors je ne sais pas si, dans les faits, cela a eu
9 une influence et que les gens se sont dit, « Oh, oh, il y a une
10 injonction, je dois partir ». Je crois plutôt que les
11 manifestants se sont ralliés et dit « Pas question qu'on
12 parte ». C'était simplement un autre obstacle.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, en ce qui
14 concerne les discussions avec les services policiers de Windsor
15 sur les forces adéquates pour faire respecter l'injonction, est-
16 ce que c'était un enjeu ou pas ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Je pense que c'était un
18 vendredi, vendredi le 11, donc, le vendredi, toutes les
19 communications que j'avais reçues de la chef de police, c'était
20 que des ressources étaient suffisantes. On peaufinait les plans,
21 avec les commandants de la PPO et avec nos commandants
22 responsables des incidents. Donc on tentait de voir comment on
23 pourrait régler le problème.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, avec l'injonction,
25 les ressources arrivent en même temps, si je comprends bien ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, Il y a eu une réunion
28 à huis clos du conseil d'administration concernant ce blocus. Et

1 je vais vous amener au procès-verbal.

2 WIN00002173. Oui, et si on descend. Si nous
3 continuons à descendre. D'accord. Et oui, continuez à descendre
4 un peu.

5 Il y a une partie où vous posez une question. J'ai
6 j'essaie juste de trouver ça.

7 Voilà,

8 « Monsieur le président, maire Dilkens : Y a-t-il
9 quelque chose que WPS demande au conseil d'administration ?

10 Chef Mizuno : Aucune autre ressource requise pour
11 le moment. Nous avons lancé les ressources de l'OPP mercredi.
12 Des ressources supplémentaires affluent. La GRC est également
13 venue en ville et apporte son aide. »

14 Donc, c'est conforme à ce que vous m'avez dit. Le
15 11 février, donc, les ressources avaient été mobilisées, elle
16 commençaient à arriver sur place et il n'y avait plus de
17 préoccupation quant à ces ressources supplémentaires dont on
18 avait besoin. C'est exact ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et maintenant, poursuivons.

21 La chef Mizuno dit :

22 « Si et quand nous prenons des mesures, nous
23 serons bien placés avec les ressources pour soutenir cela.
24 L'état d'urgence aide et nous donne des outils supplémentaires
25 en ce qui concerne, justement, la façon de faire face à ces
26 manifestants. »

27 Elle parle la mesure provinciale d'état
28 d'urgence ?

1 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quels étaient les outils
3 dont il est question, par suite de l'adoption de cette mesure
4 d'urgence ?

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne sais pas quelle était
6 la liste exacte, mais il y avait des sanctions monétaires
7 importantes, et le signal était très clair : Si vous continuez à
8 participer à ces manifestations, il s'agit de postes frontaliers
9 et si vous êtes, par exemple, chauffeur de camion, vous risquez
10 de perdre votre permis de chauffeur, votre permis de conduire
11 aussi. Pas seulement le permis d'exploitation d'entreprise de
12 camionnage.

13 Donc, ce sont des peines considérables et je crois
14 que le signal était clair. Pour toutes personnes raisonnables,
15 on réfléchit. Parce on se dit, « Si on reste ici, et on continue
16 à manifester à cet endroit, la dissuasion est assez
17 importante ».

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et cet état d'urgence
19 décrété par la province, pensez-vous que ça a encouragé certains
20 manifestants à quitter les lieux ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Je crois que cette
22 déclaration provinciale, quand les policiers ont été prêts à
23 passer à l'action, et ça s'est produit justement le lendemain,
24 et deux jours après c'était réglé.

25 Donc, je pense que quand les barrières ont été
26 enlevées et que les policiers ont commencé à avancer, là, on
27 s'est retrouvé près des véhicules et la plupart ont décidé de
28 partir.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, je veux revenir
2 à vos discussions avec le ministre de la Sécurité publique -
3 pardon, le ministre Mendicino au WIN00002295. Et ce sont les SMS
4 que nous avons vus auparavant. À la page 3, vous dites :

5 « "J'ai dit au premier ministre que je vous avais
6 parlé et il a demandé votre numéro.

7 J'ai l'impression qu'il va suivre l'Alberta et la
8 Saskatchewan ».

9 Que vouliez-vous dire par là ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Ben, je pense que le premier
11 ministre provincial voyait ce qui se passait à travers la
12 province, la température qui montait par suite des
13 manifestations à Ottawa, très certainement et aussi à Windsor et
14 il y avait des gens qui se défoulaient, qui voulaient que les
15 restrictions soient levées. En Alberta et en Saskatchewan, on
16 avait pris des mesures pour, justement, éliminer certaines des
17 restrictions.

18 Or, je pense que, c'était mon impression, le
19 premier ministre voulait revenir à la normale le plus rapidement
20 possible, si c'était raisonnable.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous pensez que c'était
22 à cause des manifs un peu partout en Ontario ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, pas nécessairement. Ce
24 que je retenais de la conversation, c'est que, encore une fois,
25 il prenait le pouls de la population ontarienne et il suivait,
26 bien sûr, les événements ailleurs au pays. Mais il semblait
27 d'avis que, bon, tout le monde était frustré par suite des
28 confinements, et c'était le mois de janvier 2022, et il y avait

1 encore des mesures de confinement au niveau provincial. Donc, je
2 crois que le premier ministre comprenait ce qui se passait et le
3 fait qu'il y avait des gens qui manifestaient parce qu'ils
4 étaient vraiment frustrés.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et maintenant la page 9, si
6 vous le voulez bien.

7 Vous dites :

8 « On me dit que l'appui aux policiers
9 sera bon. Je pense que les manifestants
10 veulent faire valoir leurs idées. »

11 Et ça, c'est une conclusion que vous avez eue
12 d'après vos conversations avec la chef de police Mizuno ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Et le sous-chef Bellaire
14 aussi. J'avais discuté avec les deux.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, si je comprends bien,
16 vous avez ensuite, une fois que l'injonction était obtenue, vous
17 avez envoyé un texto au premier ministre provincial et à madame
18 Jones, pour dire que l'injonction avait été obtenue.

19 Maintenant, page 12, toujours dans le même
20 document. Et il répond :

21 « Pensez-vous que ça va se terminer
22 aujourd'hui? », et vous répondez : « Je
23 pense que oui ».

24 Or, le 12 février, qu'est-ce que vous pensiez des
25 ressources s et du plan mis en place pour faire disparaître le
26 blocage ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, le plan avait été
28 bien conçu, les ressources étaient disponibles et le 12, les

1 policiers se sont mis au travail. On avait l'équipement
2 nécessaire, on avait les ressources nécessaires et le 12, on est
3 passé à l'action sur le terrain.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et dans le texte ci-dessus,
5 vous mentionnez la congrégation de Harvest Bible Church. D'après
6 ce que j'ai compris, ils avaient quelque chose à voir avec la
7 poursuite du blocus à un moment donné le 12. Pouvez-vous
8 expliquer cette situation ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Bon, vous voyez un lien ou
10 une capture d'écran d'un pasteur, je ne sais pas s'il est
11 toujours pasteur, mais à l'époque, au moment où les policiers
12 ont commencé à bouger, à exercer des pressions, il y a un appel
13 qui a été fait par le pasteur de cette congrégation, on a dit :
14 « Venez appuyer les manifestants ».

15 Or, très rapidement, il y a 600 personnes, y
16 compris des parents avec des enfants, il y avait des enfants
17 dans les poussettes, c'était incroyable comment la situation
18 s'est amplifiée, le nombre de personnes.

19 Mais quand on a vu l'action des policiers, parce
20 que c'était un peu décourageant de voir que des parents
21 mettaient leurs enfants en face des policiers qui exerçaient des
22 pressions. Et c'est pourquoi il a fallu attendre jusqu'au
23 dimanche pour que le problème soit réglé.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, les policiers sont
25 passés à l'action le 12 et le nombre de manifestants a augmenté
26 de façon exponentielle ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. je pense que quelqu'un,
28 plusieurs personnes probablement ont dit, « Bon, ben, écoutez,

1 ce qu'il faut faire, c'est attendre. Sinon, écoutez, de toute
2 façon on est en février, les enfants vont avoir faim, vont être
3 fatigués, vont avoir froid, ils vont partir. Donc, on ne va pas
4 continuer à opérer en présence de très jeunes enfants.

5 Donc, on a été très sages, on a dit « Attendons,
6 attendons et les choses vont se tasser.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Si nous passons maintenant
8 à la page 12 - pardon, on est à la page 12. Donc, un peu plus
9 loin, encore plus loin, encore plus loin, vous dites :

10 « Bon, ça devrait se terminer
11 aujourd'hui, les policiers sont en plein
12 contrôle ».

13 On est le 13, à ce moment-là ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** :

16 « Bien.

17 Pont rouvert aujourd'hui ?"

18 "Si c'est le cas, ce sera plus tard une
19 fois que les obstacles auront été
20 enlevés. Il y a encore des activités dans
21 la Plaza, à l'intersection de Tecumseh et
22 Huron Church. La police vient d'obtenir
23 la permission du propriétaire de franchir
24 ces limites. Restez à l'écoute."

25 Et ensuite, à la page 28 du même document, ça,
26 c'est à 15 h 40 le 13 février, et il dit :

27 "Sur le point de se rendre à la réunion
28 avec le premier ministre, des mises à

1 jour critiques ?"

2 Et vous dites :

3 « Petite flambée. À un pâté de maisons de
4 l'église Huron. Quelques arrestations ont
5 été effectuées. Travaillant simultanément
6 pour ouvrir Huron Church Road, 25-30
7 mécontents sur scène. »

8 « Mise à jour : environ 25 arrestations
9 maintenant. La police espère rouvrir le
10 pont ce soir. Essayer de sécuriser
11 1100 barrières... à défaut, un côté de
12 Huron Church Road sera ouvert et
13 fonctionnera pour la circulation à double
14 sens comme une zone de construction. »

15 Et si nous descendons. 27

16 Et puis, il semblerait que le 13, c'est à ce
17 moment-là que le pont a rouvert, ou le blocus a été levé le 13;
18 c'est ça?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le jour suivant, il vous
21 a posé la question : « Comment vont les choses ? » Et vous avez
22 dit : « Très bien jusqu'à maintenant. »

23 Et alors vous avez dit :

24 "Êtes-vous en train de prendre des
25 mesures législatives concernant la *Loi*
26 *sur les mesures d'urgence* ?"

27 Et il a dit :

28 "Je vous appellerai cet après-midi.

1 Dans la mesure où vous pouvez appuyer
2 toutes les autorités supplémentaires pour
3 garder le pont ouvert, les gens en
4 sécurité, ce serait formidable. »

5 Donc, j'aimerais vous poser des questions au sujet
6 de cet échange de courriels. Qu'est-ce qui vous a fait
7 comprendre qu'on envisageait l'adoption de la *Loi sur les*
8 *mesures d'urgence* à ce moment-là ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, je ne sais pas si
10 c'est CBC, CTV ou le Globe & Mail, j'ai vu quelque part, en tout
11 cas, que c'était envisagé, que ça se préparait. Et c'est
12 pourquoi j'avais posé la question.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et il a dit qu'il vous
14 rappellerait à ce sujet. Donc, dans le texto, il dit : « Je vais
15 vous rappeler.

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, je pense que non, je
17 n'ai pas eu de retour d'appel.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quand il a dit : « Dans
19 la mesure où vous pouvez approuver la mise en œuvre de pouvoir
20 supplémentaire », qu'est-ce que vous en avez pensé ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, je pense que cette
22 loi n'avait jamais été invoquée jusqu'à maintenant. Et on sait
23 que c'est très sérieux comme mesure législative. Et il faut,
24 justement, une Commission d'enquête comme celle-ci par la suite.

25 Donc, c'était une mesure extraordinaire. Et si on
26 décidait d'aller d'avant, ce que le ministre disait - et moi, en
27 tout cas, écoutez, vous pouvez dire qu'est-ce qui se passait sur
28 le terrain qui justifie l'adoption de cette mesure, ça nous

1 aiderait.

2 Or, je pense que c'est très, très important d'y
3 réfléchir, à cette déclaration et de s'en servir aussi en
4 fonction de ce qu'on a vu sur le terrain à Windsor.

5 Donc, je pense que c'était un soulagement pour
6 toute la population de Windsor, le 13 février, quand les
7 policiers ont chassé les manifestants, à la vitesse de l'éclair,
8 on a enlevé les obstacles sur six kilomètres et puis le pipeline
9 entre la 401 et le pont Ambassador.

10 Et ce qu'il faut bien expliquer ici, c'est que
11 l'état d'alerte, dans la communauté, dans la ville, grâce aux
12 policiers, ben, c'est peut-être justement, que le blocage
13 pouvait être enlevé. Je pense que c'est ce qu'on avait vu aussi
14 pendant la pandémie, c'est-à-dire que des gens dans le grand
15 public, Windsor disait : « On est censé porter des masques, on
16 est censé se distancier et là, il y a plein de gens, c'est bien
17 beau les drapeaux canadiens près de la frontière, mais pourquoi
18 les policiers n'interviennent pas, pourquoi ne rien faire ? »

19 Or, c'est très difficile de dire que si on envoie
20 100 agents pour faire face à des centaines de manifestants, on
21 risquait d'avoir 3000 manifestants le week-end suivant. Ça
22 devenait le cri de ralliement.

23 Or, dans la perspective des policiers, et c'était
24 des conversations que nous avons au niveau supérieur, on
25 disait, « Il faut régler le problème. Il faut prendre toutes les
26 mesures pour régler le problème sur le terrain. »

27 Mais ensuite, après leur départ, qu'est-ce qui va
28 se passer? Et le nombre de policiers qu'on a reçus à Windsor

1 pour chasser les manifestants, c'était une chose. Mais beaucoup
2 de ces ressources sont restées sur place pour s'assurer que ça
3 n'allait pas se répéter, comme incident.

4 Donc, dans la perspective de la *Loi sur les*
5 *mesures d'urgence*, tout ce qui enverrait un signal aux gens qui
6 envisageaient possiblement de revenir à Windsor, pour reprendre
7 la manifestation, moi je me disais, « Dans ma perspective, c'est
8 extrêmement utile d'envoyer un tel signal. » État d'urgence
9 déclaré par la ville, par la province et maintenant au fédéral,
10 donc je crois que le message devait être clair pour beaucoup de
11 gens.

12 Écoutez, l'affaire est sérieuse et on ne va pas
13 permettre que cela se répète.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et à ce moment-là, vous
15 avez dit qu'il y avait eu déclaration d'état d'urgence par la
16 Ville après la déclaration provinciale ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et je crois que ça remonte
19 au 14 février?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pourriez-vous nous
22 expliquer pourquoi l'état d'urgence a été décrété par la
23 municipalité une fois le blocage disparu, et non pas avant ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, merci de poser cette
25 question.

26 Et ce qui s'est passé, c'est qu'on a eu une
27 réunion du conseil avant que je ne signe la déclaration d'état
28 d'urgence le 14 février. Et l'une des préoccupations au conseil,

1 c'était qu'en général, une partie de la résolution dont nous
2 étions saisis donnait beaucoup de latitude à la direction de la
3 Ville pour faire toutes sortes de choses et le conseil ne
4 voulait pas donner vraiment carte blanche à la direction
5 municipale. Mais on parle de l'acquisition de ressources, le
6 transport en commun, etc.

7 Des questions de sécurité normale. Et j'ai dit,
8 « Écoutez, un instant, on ne va pas retarder les choses, moi, je
9 déclare l'état d'urgence et ensuite on verra, je serai investi
10 de ces pouvoirs-là, et s'il faut ensuite s'attaquer à, par
11 exemple, ce pipeline qui a été créé, eh bien moi, je serai en
12 mesure d'y faire face.

13 Donc, le 14, j'ai signé le document et 10 jours
14 plus tard, ça a été levé. Et ça nous a permis, en fait, il n'y
15 avait pas de besoin opérationnel. Tout le monde a compris, et
16 nous avons fait ce que nous devions faire. Je pense que nous -
17 je pense que j'ai peut-être donné le transit gratuit à des
18 personnes qui ont commencé du côté ouest de l'église Huron pour
19 pouvoir se rendre de l'autre côté parce que la perturbation
20 était importante.

21 Il y avait quelque chose de ce genre, mais je
22 dirais que rien de matériel n'a été utilisé - n'a été fait par
23 moi en ce qui concerne ce pouvoir d'urgence.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et comme vous l'avez
25 mentionné, l'injonction était vraiment le signal pour le public
26 que la Ville faisait tout ce qu'elle pouvait. Pourquoi est-ce
27 que la déclaration d'urgence n'aurait pas été un signal, même si
28 vous n'avez pas eu recours aux mesures et que ça ne vous donnait

1 pas des pouvoirs additionnels.

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Mais ça signalait quand même
3 au public que la Ville faisait quelque chose.

4 Vous voulez dire pourquoi je n'ai pas signé la
5 déclaration d'urgence avant le 14 ?

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Exact.

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne pensais pas que ça
8 allait nous donner quelque chose de plus. Les policiers me
9 disaient ce dont ils avaient besoin et je transmettais le
10 message. Et pour les travaux publics, les barrières de Jersey,
11 il n'y a personne qui m'a dit « Non, on ne peut pas le faire »
12 ou, « Ils nous font payer 10 fois le montant. » IL n'y a rien
13 qui améliorerait la situation, parce que je l'aurais signé avant.

14 Mais que s'est-il passé le 14, lorsque tout le
15 monde s'est réveillé et qu'ils ont vu ce tunnel de la 401 au
16 pont Ambassador dans les deux sens, si vous habitez à Windsor,
17 vous savez que c'était, genre, une chose majeure, majeure. Tout
18 le trafic transversal a été bloqué, les lignes de bus ont été
19 déviées ; il allait y avoir des répercussions sur les
20 entreprises, de nombreuses entreprises, plus de 200 entreprises
21 qui ont été, vous savez, touchées à la suite de cette action
22 particulière. Et, encore une fois, ce n'était pas quelque chose
23 qui était ma décision ; c'était une décision de la police de
24 mettre en place ces barrières Jersey et de créer un pipeline sûr
25 vers et depuis le pont.

26 Donc, je prévoyais qu'il y aurait une certaine
27 exigence de traiter très, très rapidement du côté municipal les
28 choses que nous traitons sur le plan opérationnel, mais cet

1 outil m'aurait donné l'avantage d'agir rapidement. C'est
2 pourquoi je l'ai fait le 14 plutôt que de le faire plus tôt,
3 parce que je n'ai pas vu la nécessité de le faire plus tôt.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et donc, le but, alors,
5 était d'obtenir une sorte de compensation financière pour les
6 entreprises qui étaient empêchées de faire des affaires à cause
7 des barrières de maillot qui bloquaient la circulation
8 est-ouest ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Pas forcément. Je savais que
10 ce qui avait été fait allait avoir une certaine forme d'impact
11 matériel sur une variété d'opérations et d'entreprises
12 différentes; un impact matériel sur la façon dont les gens
13 vivaient leur vie de part et d'autre de Huron Church Road, et ce
14 que je voulais, ce n'était pas tant à ce moment-là envoyer un
15 signal au public, c'était simplement dire : « OK, Conseil, si
16 vous vous sentez mal à l'aise de donner cette autorité au
17 directeur municipal, je vais prendre cette autorité en vertu de
18 la *Loi sur les mesures d'urgence* et être en mesure de traiter
19 avec n'importe quoi très, très rapidement. Et, encore une fois,
20 en 10 jours, une fois la situation stabilisée et normalisée,
21 j'ai signé et j'ai dit : « Il n'y a plus d'urgence municipale ».

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et combien de temps est-ce
23 que ces murets de béton ont été en place ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Plusieurs semaines. Je ne me
25 souviens pas de la date exacte à laquelle ils ont finalement été
26 retirés. Pendant quelques semaines, ils étaient là, et il
27 s'agissait d'un pipeline direct et vous aviez des centaines de

1 policiers de service qui s'assuraient que si les camions
2 s'arrêtaient, ils agissaient très rapidement pour que les gens
3 se déplacent. Mais progressivement et au fil du temps, vous avez
4 vu certaines barrières de Jersey retirées à certaines
5 intersections afin que les gens puissent traverser
6 Huron Church Road, puis la police a maintenu un – vous savez, je
7 dirais un état de préparation accru à ces endroits, juste au cas
8 où.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Quelle était votre
10 compréhension de la possibilité d'avoir un autre barrage après
11 ce premier ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est le point important;
13 encore une fois, qu'il y avait cette pensée, et le chef me l'a
14 dit, et le chef adjoint Bellaire, à l'époque, m'a dit qu'ils
15 craignaient que quelque chose n'arrive; vous savez, qu'il y
16 avait des comportements où les gens revenaient, et ils ne
17 savaient pas quand, ils ne savaient pas combien, et il y avait
18 des ressources – des ressources policières déployées le long de
19 la 401, à l'extérieur de la ville de Windsor pour surveiller en
20 quelque sorte ce type d'activité. Des ressources ont été
21 allouées pour analyser les médias sociaux et certains des sites
22 susceptibles de recueillir en quelque sorte des renseignements
23 sur ce front également. Mais on pensait qu'ils revenaient, et il
24 y a eu des tentatives – il y a eu des tentatives que la police a
25 interceptées, d'après ce que je sais.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et je crois comprendre
27 qu'il y avait aussi la préoccupation qu'une fois Ottawa serait
28 dégagé, que ces mêmes protestataires iraient à Windsor.

1 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et que pouvez-vous nous
3 dire à ce sujet ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Encore une fois, juste
5 surveiller ce qui se passait à Ottawa, sachant qu'il y avait un
6 niveau élevé de frustration parmi ce groupe de manifestants;
7 que, vous savez, s'ils cherchaient à poursuivre ce type
8 d'activité de protestation, c'est une chose de le faire à
9 Ottawa, au siège du gouvernement fédéral, c'en est une autre de
10 le faire au passage frontalier le plus achalandé entre nos deux
11 pays; qui a un impact important sur la vie de dizaines de
12 milliers de Canadiens. Pas seulement des personnes dans ma
13 communauté, des gens de toute la province qui dépendent de
14 passages frontaliers fluides et efficaces pour leur subsistance,
15 qui ont été touchés, vous savez, pendant quelques années par la
16 pandémie.

17 Et donc, vous savez, il y avait - je pense que
18 nous savions tous que si vous vouliez avoir le plus grand
19 impact, le plus grand impact économique serait à Windsor, menant
20 au pont Ambassador.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si je peux vous emmener
22 à WIN00000972 ?

23 Ça, c'est le 16 février, donc quelques jours après
24 que les manifestants soient dégagés. Je crois que c'est un
25 breffage, c'était des remarques. Ce sont les vôtres ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Si on défile vers le bas.
28 Alors ce qu'on voit en caractères gras, vous dites :

1 « Permettez-moi d'être clair - cela reste
2 une situation de sécurité nationale qui
3 nous empêche de simplement rouvrir
4 Huron Church Road à la circulation
5 régulière en ce moment. »

6 Que vouliez-vous dire par « Situation de sécurité
7 nationale » ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Eh bien, j'ajouterais même
9 nationale, vous savez, la situation de la sécurité économique.
10 Vous savez, la quantité de commerce qui traverse au pont
11 Ambassador est importante; c'est matériel pour notre province;
12 c'est important pour notre nation. Ainsi, chaque jour où ce pont
13 est fermé, il a un impact énorme sur la vie de dizaines de
14 milliers de Canadiens qui dépendent de passages frontaliers
15 fluides et efficaces pour leur subsistance. Et donc la situation
16 de la sécurité nationale ; nous avons eu le déploiement de trois
17 kilomètres de barrières de Jersey dans chaque direction. Je n'ai
18 pas pris cette décision. C'était une décision de la police
19 utilisant les renseignements dont ils disposaient, tous les
20 outils et toutes les informations dont ils disposaient afin de
21 trouver un moyen, la meilleure voie à suivre, pour accéder au
22 pont Ambassador de la 401, pour que ce pont soit ouvert, que
23 l'économie soit de nouveau en marche, et qu'ils puissent garder
24 le contrôle de ce que je dirais être une partie de
25 l'infrastructure qui est dans notre intérêt économique national.
26 Il s'agit d'une infrastructure nationale très matérielle et
27 essentielle qui ne se trouve tout simplement pas être la
28 propriété d'un intérêt privé.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Avez-vous eu une discussion
2 avec le ministre Mendicino ou quelqu'un d'autre au gouvernement
3 fédéral au sujet du risque d'un autre blocage après que celui du
4 14 février ait été nettoyé ?

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Probablement. Je sais que
6 monsieur Mendicino appelait comme ça, pour prendre le pouls. Il
7 a fait ça plusieurs journées de suite et si j'avais de
8 l'information pour le ministre, je lui envoyais, si ça venait
9 des policiers.

10 Le ministre Mendicino est quelqu'un qui est allé -
11 il a vécu à Windsor. Il a fait ses études de droit à
12 l'Université de Windsor, donc il connaît aussi la région. Et une
13 fois que vous avez une idée de ce que c'est sur le terrain, il
14 est plus facile d'avoir une conversation. Il connaît l'impact de
15 ce qui s'est passé à Huron Church Road sans même que j'aie à en
16 discuter avec lui. Il le sait intuitivement, parce qu'il vient
17 de - il avait de l'expérience dans la région.

18 Et donc, oui, nous avons fait des allers-retours,
19 et il était très bon pour s'enregistrer, demandant simplement
20 une mise à jour et essayant de recueillir des informations pour
21 son point de vue.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, pour ce qui est des
23 menaces continues contre le pont Ambassador, vous obtenez cette
24 information du chef de la police ou du chef adjoint de la
25 police. Vous n'obtenez aucune information d'aucune entité
26 fédérale qui vous donne des renseignements ou des informations ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À votre connaissance, est-

1 ce que les pouvoirs d'urgence du fédéral ont été utilisés pour
2 prévenir d'autres barrages ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne suis pas au courant.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Le 17 mars, vous avez écrit
5 aux ministres Mendicino et Blair ainsi qu'à la sollicitrice
6 générale pour expliquer certains problèmes qui, selon vous,
7 avaient été mis en lumière par ces blocages. Vous en souvenez-
8 vous ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Vous parlez de cette
10 discussion pour s'asseoir pour voir comment aller de l'avant ?

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui.

12 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est que le pont Ambassador
13 et la ville de Windsor, ce sont des circonstances uniques. Vous
14 avez le pont qui est la traversée la plus importante entre le
15 Canada et les États-Unis, de propriété privée, il y a une route
16 municipale et juste à côté, le 401.

17 La 401, il n'y a pas de feux de circulation. IL
18 n'y a pas de barrières. Mais dès qu'on va sur Huron Road, vous
19 êtes sur une route municipale, qui est sous la responsabilité de
20 la ville de Windsor et son service de police. Vous avez six ou
21 sept feux de circulation, alors les camions doivent passer
22 toutes ces intersections et c'est une situation unique. Que vous
23 avez une autoroute provinciale d'un côté, et une route
24 municipale qui mène à une infrastructure fédérale, si vous
25 voulez.

26 Alors, je voulais m'asseoir avec les paliers du
27 gouvernement et dire, « Écoutez, si jamais ça se reproduit,
28 comment on va répondre ? » Et avoir un gabarit pour avoir une

1 réponse qui soit vraiment cohérente. Et pas passer une ou deux
2 journées ici et là, et qui va faire quoi, et qui devrait diriger
3 le tout, et ultimement, qui va payer ?

4 Alors la ville de Windsor a payé toutes les
5 factures, on paye les factures, \$5,3 millions de dollars pour
6 l'exécution de cette opération policière. Et c'était tout à fait
7 nécessaire. Et je sou mets que c'est tout à fait injuste.

8 La ville de Windsor ne devrait pas assumer ce
9 fardeau. Ce n'était pas juste régional, c'était une urgence
10 économique. Les policiers ont fait un travail impeccable, la
11 GRC, la PPO, mais on doit avoir un plan. Parce que le pont ne
12 s'en ira pas, la route municipale ne va pas disparaître, et la
13 401 non plus.

14 Alors, c'est quoi qui nous attend à l'avenir ?
15 Alors ma demande, c'est de s'asseoir et d'avoir un plan d'action
16 pour l'avenir. Pour éliminer tous les délais.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Avez-vous eu une réponse
18 depuis ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors pouvez-vous nous
21 donner une idée de l'impact du blocus, spécifiquement sur le
22 secteur de l'automobile, à Windsor ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Eh bien, c'était, vous savez,
24 presque immédiat. Encore une fois, dans la première heure, notre
25 plus grand employeur a appelé en disant : « Que se passe-t-il ?
26 Dès le lendemain, le 8 février, ils ont suspendu certaines de
27 leurs opérations de fabrication et cela a été intermittent
28 pendant la semaine du blocus. Nous avons également eu des

1 fournisseurs de pièces qui ont essentiellement cessé de produire
2 des pièces parce qu'ils n'avaient nulle part où les envoyer, et
3 ils ne stockent pas de grandes quantités de pièces. Et, vous
4 savez, il y a eu un impact énorme, énorme, dans le secteur de
5 l'automobile.

6 Mais n'oubliez pas, même sur - dans le comté
7 d'Essex, vous savez, la ville de Windsor compte plus ou moins
8 230 000 habitants. Si nous prenons le comté voisin, et nous
9 faisons partie de ce comté, mais pas de leur gouvernement, il y
10 a environ 450 000 personnes au total dans cette région.

11 Nous avons la plus grande serre en Amérique du
12 Nord, la deuxième au monde après la Hollande. Ainsi, 80 % des
13 serres au Canada se trouvent dans le comté d'Essex. Et donc le
14 produit qui est produit dans ces installations qui fonctionnent
15 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, la grande majorité est exportée
16 aux États-Unis via le pont Ambassador. Et donc l'impact
17 régional, qu'on ne peut pas ignorer, a été important. C'était
18 majeur.

19 Et, vous savez, avoir des gens inactifs, avoir des
20 usines inactives n'est pas bon seulement pour notre économie.
21 Cela a également eu un impact du côté américain en raison de
22 l'intégration de nos chaînes d'approvisionnement. Et c'est
23 pourquoi nous avons des gens des États-Unis, vous savez, des
24 hauts dirigeants aux États-Unis qui appelaient à mettre fin à
25 cela également et essayaient de faire pression pour une
26 résolution parce que cela avait également un impact sur leur
27 économie.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et quelles discussions

1 avez-vous eues avec vos homologues ou autres, aux États-Unis ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Vous savez, j'ai parlé avec
3 des gens de la sécurité intérieure, mais plus d'un point de vue
4 opérationnel au pont, donc le directeur du port au pont, et j'ai
5 parlé avec le maire de Detroit, vous savez, une fois pendant le
6 blocus, juste pour en quelque sorte, vous savez, toucher la base
7 parce que je recevais beaucoup de questions des médias pour
8 savoir si j'avais parlé au maire de Detroit, et je savais qu'il
9 n'y avait vraiment pas grand-chose qu'il pouvait faire, mais je
10 voulais toucher la base avec lui. Donc, vous savez, nous
11 essayions de résoudre cette situation. Je pense qu'il n'y avait
12 pas grand-chose qui pouvait être fourni par les États-Unis. À un
13 moment donné, nous avons eu une ouverture du bureau du
14 gouverneur du Michigan pour fournir des dépanneuses. Je pense
15 qu'elle a fait un commentaire aux médias et que les gens l'ont
16 porté à notre attention. Et lorsque nous avons tendu la main et
17 avons eu une conversation avec son chef d'état-major, ce n'était
18 pas vraiment que l'État du Michigan avait des dépanneuses, ils
19 s'étaient juste offerts pour faciliter une introduction aux
20 entreprises de dépanneuse qui peuvent être en mesure de fournir
21 le soutien.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je vois. D'autres
23 conversations avec les Américains ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors maintenant,
26 WIN00001628. Ce sont vos remarques. C'est le 9 février. Mais
27 vous aviez dit, en haut de la page 2,

28 « Si le Canada devient connu comme une

1 juridiction avec laquelle il est
2 difficile de faire des affaires – pour
3 faire entrer et sortir des marchandises,
4 par exemple – alors les chaînes
5 d'approvisionnement évolueront et se
6 reconfigureront pour supprimer cet
7 élément de risque et éviter Windsor-
8 Essex. "

9 C'était fondé sur quoi, cette observation ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Eh bien, je pense que tout le
11 monde est au courant maintenant, donc je peux contextualiser
12 cela un peu différemment de ce que je pouvais à l'époque. Tout
13 le monde sait maintenant que la ville de Windsor a réussi à
14 décrocher un investissement de 5 milliards de dollars de LG et
15 Stellantis.

16 Ils construisent donc la première usine canadienne
17 de fabrication de batteries de véhicules électriques dans la
18 ville de Windsor. Toutes ces discussions, tout ce travail et la
19 planification préalable étaient bien en cours lors de la
20 manifestation en février. Cela n'avait tout simplement pas été
21 annoncé publiquement. Et donc, en fait, le PDG de Stellantis
22 Global s'est rendu au Canada pendant cette période pour avoir
23 une réunion avec des hauts fonctionnaires.

24 Et donc, c'était moi qui envoyais un signal, dans
25 la mesure où n'importe laquelle de ces personnes regardait, que
26 nous comprenions que cela devait cesser, que nous comprenions
27 que vous aviez le choix quant à l'emplacement de ces
28 installations, et que nous faisons tout notre possible pour

1 essayer de faire avancer les gens. Et ce genre d'injonction joue
2 également dans l'ensemble de l'injonction, que c'est la partie
3 qui touche le public qui était si importante, de même qu'il
4 était important de s'assurer que la police disposait d'un autre
5 outil qu'elle pouvait utiliser. Mais je voulais m'assurer qu'en
6 ce qui concerne les gens, vous savez, au début ici, nous en
7 sommes au tout début de la sorte de déploiement de toutes les
8 pièces en février pour cet investissement majeur, majeur.

9 Je voulais m'assurer qu'ils savaient très
10 clairement que nous prenions cette situation très au sérieux et
11 utilisions toutes les ressources que nous pouvions d'un point de
12 vue municipal pour résoudre cette situation, en réfléchissant au
13 fait que, vous savez, est-ce que je pensais que la première
14 usine Ford au Canada, en 1904, je ne pensais pas qu'une relation
15 de 100 ou 120 ans allait être éviscérée à cause d'un événement
16 de 7 jours. Mais à ce moment-là, il était essentiel que j'envoie
17 ce signal et qu'ils me fassent reconnaître qu'il s'agit d'une
18 question importante qui doit être résolue parce qu'ils me
19 demandaient.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Et l'image ou la
21 viabilité de Windsor serait compromise, la réputation de
22 Windsor ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Mais c'est ça, à 100 pour 100
24 parce que cet investissement dont je parle, nous avons de la
25 chance et nous avons travaillé très fort pour obtenir cet
26 investissement, mais il y avait des options sur la 401 en
27 Ontario et il y avait beaucoup d'options sur l'ensemble du
28 territoire, et à la frontière dans les États du Michigan, de

1 l'Ohio, de l'Indiana et du Kentucky. Et donc j'étais déterminé,
2 au nom de la ville, à m'assurer que cela atterrirait ici, et
3 nous étions à un point très critique du processus où cela aurait
4 pu dérailler.

5 Vous savez, s'ils avaient examiné cela et pris une
6 perspective que nous ne voulons pas de ces tracas, c'est juste
7 plus facile de faire des affaires aux États-Unis, c'est le type
8 d'événement qui aurait pu faire dérailler cet investissement
9 majeur pour Canada, pour l'Ontario et certainement pour la Ville
10 de Windsor.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et en termes d'impacts sur
12 les résidents, quel a été l'impact sur les services sociaux,
13 médicaux, le transport, pour les résidents?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Très important. Majeur.
15 Beaucoup, beaucoup d'impacts. En fait, au début, EMS a, par
16 exemple, a dû transporter un service d'ambulanciers pour pouvoir
17 couvrir cette partie de la Ville, de l'autre côté
18 d'Huron Church. Même chose pour la caserne. Il y a une caserne à
19 100 mètres de la manifestation, et c'est à l'est.

20 Donc, on a déplacé des camions à l'ouest, pour
21 s'assurer qu'on pourrait répondre à des urgences. Pour le
22 transport en commun aussi. Les itinéraires ont été bousculés.

23 Et les déplacements aussi, avec la fermeture de
24 Huron Church Road, c'était très important. Parce qu'il y a des
25 installations qui font défaut, à l'ouest.

26 Tout est à l'est, donc, il a fallu prévoir. Des
27 gens qui ont dû utiliser leur voiture. Et là, on bousculait la
28 vie des gens.

1 L'Université de Windsor. L'Université de Windsor
2 est directement adjacente à l'église Huron, directement
3 adjacente au pont Ambassador. Le principal itinéraire que les
4 gens de la ville de Windsor utiliseraient pour se rendre à
5 l'Université de Windsor est chemin Huron Church. Donc
6 17500 étudiants qui fréquentent l'Université de Windsor.

7 Vous avez un lycée qui se trouvait en fait dans la
8 zone de protestation, Assumption High School. Il est là depuis
9 probablement 100 ans. Et donc cette école a été directement
10 touchée par les activités de protestation.

11 Et je veux dire, juste – ce sont juste – ce sont
12 plusieurs, mais l'impact était important pendant la
13 manifestation et même après la manifestation parce que le
14 déploiement des barrières de Jersey le long de Huron Church Road
15 a eu un impact direct sur les hôtels, les motels, les commerces,
16 les petits commerces, les grands commerces, les épiceries. Ils
17 ont tous été touchés, y compris l'école secondaire, y compris
18 l'Université de Windsor parce que tout le monde a dû trouver un
19 autre moyen de contourner.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous avez mentionné que
21 le coût pour la Ville a été au-dessus de \$5 millions, n'est-ce
22 pas ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et c'était surtout pour les
25 services policiers de Windsor ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez. C'est une
27 combinaison et si quelqu'un veut faire une vérification, parce
28 que nous avons reçu des factures. Certains services policiers

1 n'ont pas envoyé de factures, mais il a fallu payer le temps
2 supplémentaire, il a fallu payer les barrières. Et 5,3 millions
3 de dollars, eh bien, on assume cette dette pour l'instant.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, parce qu'en plus de la
5 PPO et de la GRC, il y a des services policiers régionaux qui
6 sont venus vous aider.

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Je sais qu'il y a
8 d'autres services policiers de l'Ontario qui ont été mis à
9 contribution, par exemple la Ville de London qui a des
10 ressources. Et il y a un contrat, je l'ai signé, dès que je l'ai
11 reçu, pour nous venir en aide. Mais ça a coûté 200 000 \$. Il
12 fallait nourrir, en plus, ces gens-là. Notre chef de police en a
13 demandé 100, 500 sont arrivés. Dans certains cas, on ne nous a
14 pas facturé les salaires, mais il a quand même fallu louer des
15 chambres d'hôtel, nourrir ces agents.

16 Donc, il y a eu des coûts directs et écoutez, si
17 quelqu'un veut procéder à une vérification, les autres paliers
18 de gouvernement sont les bienvenus.

19 Mais nous avons assumé la majeure partie des
20 coûts, à la Ville.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et juste pour être clair,
22 une fois que le pont - le pont a été rouvert avant l'adoption de
23 la *Loi sur les mesures d'urgence* au fédéral. Et le blocage a été
24 levé ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Le 14... Écoutez, le 13, vers
26 minuit au 14, oui, je pense que c'est autour de minuit le 14.
27 Effectivement, on a invoqué la loi le 14, donc, pour vous
28 répondre, c'est oui.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, la *Loi sur les*
2 *mesures d'urgence* a été adoptée après la levée du blocage. Ce
3 sont toutes les questions que j'avais à vous poser. Merci.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ce serait un bon moment pour
5 faire la pause du matin, donc on va interrompre les activités
6 pendant 15 minutes et ensuite on va reprendre.

7 **LA GREFFIÈRE** : La Commission est levée pour
8 15 minutes.

9 --- L'audience est suspendue à 11 h 34.

10 --- L'audience reprend à 11 h 51.

11 **LA GREFFIÈRE** : À l'ordre. La Commission reprend.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Prêt

13 --- MAIRE DREW DILKENS, Sous le même serment.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Maintenant, le Democracy
15 Fund va être le premier à poser des questions.

16 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANTOINE D'AILLY

17 **Me ANTOINE D'AILLY** : Monsieur le Commissaire.
18 Bonjour monsieur le maire. Mon nom est Antoine D'Ailly. Je suis
19 avocat pour Citizens for Freedom, représentant les manifestants
20 pacifiques à Windsor, en Ontario.

21 Premièrement, félicitations pour votre réélection.
22 Et vous êtes maire et président de la Commission des services
23 policiers depuis 2014, auparavant, vous avez été conseiller
24 municipal, c'est exact ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact. Depuis décembre
26 2006.

27 **Me ANTOINE D'AILLY** : Donc, depuis décembre 2006,
28 diriez-vous que vous avez eu pas mal d'influence et de

1 connaissance en ce qui concerne les points de contact pour les
2 organisations à Windsor, comme l'université, les entreprises
3 commerciales, etc. Vous avez pas mal d'influence politique?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Comme maire, c'est sûr qu'on
5 est en contact avec beaucoup de résidents, d'entreprises et
6 d'institutions, c'est certain.

7 **Me ANTOINE D'AILLY** : Maintenant, en ce qui
8 concerne le partage des pouvoirs, parce que je comprends que
9 vous avez plusieurs fonctions, vous présidez le conseil des
10 services policiers d'une part, mais en votre rôle de président
11 de cette instance, vous dites que ce n'est pas la responsabilité
12 de la Commission de diriger les activités des services
13 policiers.

14 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact. On ne dirige pas
15 les opérations policières.

16 **Me ANTOINE D'AILLY** : Mais pour ce qui est des
17 méthodes et tactiques, avez-vous une influence ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : Quand il est question de
20 demander des ressources, habituellement, est-ce que ce sont les
21 services policiers qui font des demandes au conseil ou alors
22 c'est le conseil lui-même qui présente des demandes, s'il faut
23 des ressources pour la Ville.

24 **MAIRE DREW DILKENS** : IL y a un exercice
25 budgétaire, le chef présente ses demandes, ensuite on fait une
26 présentation au conseil des services policiers et c'est présenté
27 au conseil municipal. - Je m'excuse, je vais parler plus
28 lentement.

1 Donc, la Commission des services policiers envoie
2 ça au conseil municipal, c'est ensuite approuvé, et là, le chef
3 définit ce qui est nécessaire pour chaque service dans ce
4 document. S'il y a un événement extraordinaire, une dépense, une
5 demande qui dépasse les limites ordinaires, ben, à ce moment-là,
6 une demande extraordinaire est faite au conseil, qui, en retour,
7 prend les décisions qu'il juge appropriées.

8 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et en votre qualité de maire
9 également, je présume que vous avez également eu des
10 communications régulières au cours des deux dernières années,
11 menant à la pandémie - aux manifestations, avec l'unité de santé
12 du comté de Windsor-Essex et le chef médecin-hygiéniste de la
13 région ; est-ce exact?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Pas tous les jours, mais des
15 contacts fréquents, effectivement. Il y a eu plus de contacts
16 pendant la pandémie entre mon bureau et les services de santé
17 que jamais auparavant.

18 **Me ANTOINE D'AILLY** : Au cours des deux dernières
19 années, diriez-vous que, en ce qui concerne ces communications
20 accrues, c'est normalement la Ville qui demande des conseils aux
21 services de santé ou alors tout se fait de façon concertée,
22 coopérative ? Quel est le lien ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, les rôles sont très
24 différents, c'est prévu dans les lois, et souvent, étant donné
25 que la pandémie c'était du jamais vu pour la plupart d'entre
26 nous en tout cas. Et à certains moments pendant la pandémie, on
27 a tenté de définir, avec les services de santé, ce qu'il fallait
28 faire, pour voir où on se situerait dans certains enjeux, mais

1 d'après ce que je sais, les directeurs de ces services de Santé
2 publique vous donnent des conseils ou vous font part d'un avis,
3 donnent des conseils. Mais habituellement, ce sont des décisions
4 qui relèvent de la Ville, au bout du compte.

5 **Me ANTOINE D'AILLY** : On a vu des ordonnances en
6 vertu de l'Article 22 émises par le service de Santé publique,
7 entre autres, ça faisait l'objet de récriminations de certains
8 des manifestants au pont. Diriez-vous qu'en général, ce sont des
9 conseils de nature médicale qui sont donnés par les directeurs
10 de ces instances et que, pour ce qui est des règlements et de
11 tout ce qui concerne l'intervention de la Ville, c'est de nature
12 politique ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, le directeur des
14 services de Santé publique rend des décisions et prend des
15 ordonnances qui n'ont rien à voir avec ce que nous faisons.

16 Et d'autre part, il y a des règlements, des
17 interventions qui sont décidées par le conseil municipal, selon
18 les pouvoirs dont il est investi.

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : On parle de groupes
20 communautaires, donc le CCG, le Groupe de Contacts
21 communautaires, il s'est réuni, pendant la semaine du
22 11 février, et ce, de façon quotidienne, tous les matins à
23 9 h 30 ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne sais pas si c'était
25 tous les jours, mais très fréquent.

26 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et vous, vous étiez là, à
27 distance ou en personne, lors de ces réunions, ou alors, est-ce
28 que vous vous en remettiez à d'autres pour vous communiquer ce

1 qui avait été débattu ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Il faudrait que jette un coup
3 d'œil au procès-verbal pour chaque jour. J'ai assisté souvent,
4 mais si j'étais absent, mon chef de cabinet, Andrew Teliszewsky
5 me mettait au courant et y assistait.

6 **Me ANTOINE D'AILLY** : Quand vous étiez absent, lors
7 de ces séances de breffage, vous aviez d'autres réunions
8 prioritaires, j'imagine ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

10 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et je crois comprendre aussi
11 que, que ce soit le chef de police ou le chef de cabinet qui
12 assistait à ces réunions, c'est cette personne qui dirigeait et
13 à ce moment-là, vous n'aviez pas besoin de vous pencher
14 personnellement là-dessus.

15 **MAIRE DREW DILKENS** : Le CCG fait du très bon
16 travail, en ce qui concerne, justement, l'information à
17 dispenser à plusieurs personnes. Mais ce n'est pas exclusif.
18 Alors il se peut que certains jours, en fait, j'ai eu plus de
19 cinq conversations chaque jour avec le chef de police au sujet
20 du Convoi de la Liberté et de ce qui se passait, au pont
21 Ambassador à Windsor.

22 Ce qui veut dire que mon absence à une réunion
23 donnée ne signifiait pas que l'information ne me parvenait pas.
24 Parce que les liens de communication, au sein de la Ville et
25 entre les différents paliers du gouvernement, étaient excellents
26 au moment de la manifestation.

27 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord. Et pour ce qui est
28 de la durée de la manifestation, est-ce qu'on peut dire que

1 comme maire de Windsor, votre rôle et vos responsabilités
2 consistaient à représenter, non seulement la majorité des gens
3 qui vous avaient élu, mais aussi les opinions minoritaires ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, je représentais
5 toute la ville de Windsor. Tous les gens de Windsor, je les
6 représente.

7 **Me ANTOINE D'AILLY** : Donc, une partie de votre
8 rôle et de vos responsabilités consiste aussi à défendre les
9 intérêts de ces opinions, de ces groupes minoritaires. Et à les
10 prendre en compte, surtout quand on parle d'une manifestation
11 qui se déroule dans votre ville.

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, très certainement. On
13 regarde ce qui se passe, on suit les médias sociaux, on tente,
14 comme je le disais, de trouver une solution, de régler le
15 problème pour, justement, ouvrir la route transfrontalière.

16 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord. Mais vous n'avez
17 jamais parlé aux manifestants au pont, n'est-ce pas ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : En termes de leadership,
20 saviez-vous que ces personnes-là avaient manifesté presque
21 toutes les semaines depuis 2020 au Great Canadian Flag ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

23 **Me ANTOINE D'AILLY** : En tant que maire, êtes-vous
24 informé des manifestations en cours ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Seulement si c'était
26 exceptionnel. S'il y avait eu une manifestation sur la pelouse
27 de la mairie aujourd'hui, entre 4 heures et 5 heures, il se peut
28 très bien que je n'en sois pas avisé. Je vais peut-être sortir

1 pour voir, mais c'est pas normal pour une manifestation générale
2 et qu'on a au moins une fois par semaine.

3 **Me ANTOINE D'AILLY** : Donc, vous dites que vous
4 n'avez pas été prévenu, vous savez, qu'entre 25 et 50 personnes
5 qui se rassemblaient presque régulièrement tous les week-ends
6 autour du drapeau. Vous dites que vous n'étiez pas au courant de
7 ceux-ci.

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Oh, j'ai été informé de
9 fréquentes protestations contre le drapeau, mais je pense que
10 votre question était la suivante : est-ce que je savais que les
11 gens qui manifestaient contre le drapeau faisaient également
12 partie des protestations du Convoi de la Liberté ? Je ne peux
13 pas faire ce lien.

14 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et dans les informations que
15 vous avez reçues au sujet de ces manifestations hebdomadaires
16 menant au pont Ambassador, avez-vous été en mesure d'identifier
17 l'un des quelconques organisateurs ou des dirigeants de ces
18 manifestations ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

20 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et avez-vous vous communiquer
21 les noms, les identités de ces personnes-là au service de police
22 de Windsor ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, je n'ai pas eu à le
24 faire, parce que les policiers s'en occupaient de façon
25 indépendante.

26 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et donc, vous considérez
27 l'interaction avec les manifestants, ou du moins les dirigeants
28 de ces manifestations, comme étant plus une question policière

1 qu'une question politique ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, je ne sais pas si
3 c'était des manifestations hebdomadaires au drapeau, mais
4 lorsqu'ils ont commencé les manifestations au drapeau par
5 rapport aux restrictions de la Covid-19, ces manifestations
6 étaient illégales. Et les policiers étaient là, encore une fois,
7 parce qu'il y avait des activités illégales, mais il y avait
8 aussi des membres du public qui disaient, « Pourquoi vous ne
9 faites rien »? En parlant des policiers. « Pourquoi vous les
10 laissez faire, tandis que nous, on doit suivre les règles et ce
11 comportement est illégal, pourquoi vous ne faites rien? »

12 **Me ANTOINE D'AILLY** : Seriez-vous d'accord avec moi
13 qu'au cours de ces deux années, ces manifestations se sont
14 accumulées ? Il y a eu de nombreux changements à la législation
15 et il y a eu différents moments où peut-être le nombre de
16 personnes autorisées à l'une de ces manifestations était dans
17 les limites de la loi, et d'autres fois, vous savez, il pouvait
18 y avoir d'autres restrictions en termes de nombre de personnes
19 qui pouvaient se rassembler, et que c'était une situation
20 fluide, et que toutes ces manifestations n'étaient pas légales ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne sais pas, parce que je
22 ne recevais pas un débriefage chaque fois que quelqu'un
23 manifestait au drapeau, en lien avec les restrictions de la
24 Covid-19.

25 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord. Est-il juste de
26 dire que dans les manifestations qui ont mené au pont
27 Ambassador, il y a eu de multiples occasions où il y a eu un
28 nombre bien plus important de manifestants qu'il n'y en a jamais

1 eu au pont ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Je suis au courant, j'oublie
3 le nom du gars, mais il avait une notoriété en ligne et est venu
4 à Windsor une ou deux fois. Et cela a semblé générer plus
5 d'activité au drapeau quand il est venu. Chris quelqu'un, je
6 pense. Mais je ne me souviens pas de son nom complet.

7 Mais quoi qu'il en soit, cette personne,
8 lorsqu'elle est venue à Windsor, et il y a eu au moins deux
9 occasions à ma connaissance, plus de personnes semblaient se
10 rassembler à ces deux occasions pendant deux ans.

11 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et vous ai-je bien entendu
12 tout à l'heure que vous compreniez la composition des
13 manifestants, c'est que bon nombre de ceux qui se trouvaient sur
14 le pont étaient des locaux et que tout ne venait pas de
15 l'extérieur de la ville, et dans la mesure où il y avait des
16 gens de l'extérieur de la ville, beaucoup d'entre eux venaient
17 de Toronto et d'autres endroits du sud-ouest de l'Ontario,
18 plutôt que d'Ottawa ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Ma compréhension était
20 d'environ 50/50, d'après le chef.

21 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord. Et donc, en tant
22 que votre rôle en tant que membre de la CCG, diriez-vous qu'une
23 partie de votre responsabilité consistait à communiquer avec les
24 autres branches du gouvernement, que ce soit, je pense que nous
25 avons vu des messages texte plus tôt avec le ministre Mendicino,
26 avec le solliciteur général dans la province. Donc, l'une de vos
27 principales responsabilités était d'être le point de contact
28 pour ces autres agences gouvernementales? Est-ce exact ?

1 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui aussi nos membres du
2 Parlement provincial.

3 **Me ANTOINE D'AILLY** : Alors, qui est Brian Masse ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Il est le membre NPD pour
5 Windsor Ouest, où se trouvent Heron Church Road et le pont.

6 **Me ANTOINE D'AILLY** : Avez-vous beaucoup de
7 communications avec lui durant la manifestation au pont ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : J'ai un contact fréquent avec
9 lui, avec ce sujet-là en particulier. Je ne me souviens pas de
10 conversations spécifiques à cela. Mais quand ça s'est produit,
11 j'ai communiqué avec lui une fois qu'ils étaient installés à
12 Windsor.

13 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord. On va afficher
14 WIN00001659.

15 Donc, monsieur le maire, vous avez dit tout à
16 l'heure que la circulation sur le pont Ambassador a une grande
17 importance, parce qu'il y a bien des services qui traversent
18 cette frontière, et que dans votre opinion, une interruption de
19 ces circulations des biens est d'une grande importance
20 économique. J'ai bien compris ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

22 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et je crois que M. Masse -
23 est-ce que nous pouvons faire défiler cette lettre ? Paraît être
24 datée du 22 février pour de nombreux autres ministres fédéraux.
25 Et si nous faisons défiler vers le bas, si vous regardez en haut
26 du deuxième paragraphe, il est dit que :

27 « Les perturbations de la circulation le
28 long du corridor de la route menant vers

1 le pont Ambassador ne sont pas rares... »
2 Avez-vous une idée de ce à quoi il se réfère,
3 ici ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne sais pas. Je veux dire,
5 à moins qu'il ne parle d'une sorte de construction générale qui
6 se produit sur Heron Church Road, ce qui est, vous savez, une
7 exigence sur n'importe quelle route, je ne suis au courant
8 d'aucune perturbation majeure.

9 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord. Donc, je comprends
10 qu'en votre qualité de maire, vous n'entendez peut-être pas
11 parler de toutes les manifestations qui se déroulent à Windsor,
12 mais vous souvenez-vous d'une manifestation le 20 mars 2019, je
13 pense que c'était pendant votre mandat, où un monsieur nommé
14 Edy Haddad - ce nom vous est-il familier ?

15 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

16 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et qui est Edy Haddad ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Edy est un résident de
18 Windsor. Récemment, il s'est présenté comme conseiller municipal
19 et s'est présenté plusieurs fois dans le passé.

20 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et il est président du parti
21 libéral du Canada dans la région Sud-Ouest ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne sais pas.

23 **Me ANTOINE D'AILLY** : Saviez-vous qu'il est aussi
24 président de l'Association de circonscription de Essex ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

26 **Me ANTOINE D'AILLY** : Le 20 mars 2019, il y a eu
27 une manifestation en rapport avec le financement de l'université
28 qui a apparemment conduit à un blocage temporaire du pont

1 Ambassador à Windsor. Et monsieur Haddad a dit :

2 "Nous allons continuer à fermer le pont à
3 chaque manifestation que nous faisons
4 jusqu'à ce qu'ils annulent les coupes."

5 Vous vous souvenez de ça ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

7 **Me ANTOINE D'AILLY** : Vous vous rappelez de
8 d'autres perturbations ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : Dernièrement, le
10 3 octobre 2022, le pont Ambassador et le tunnel Windsor ont été
11 fermés pour un marathon.

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, ça se produit chaque
13 année.

14 **Me ANTOINE D'AILLY** : Oui. Et est-ce que vous
15 comprenez que dans le cadre de cette planification, le pont et
16 le tunnel ont été complètement fermés à la circulation
17 commerciale et piétonne pendant un certain temps ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. C'est le Detroit Free
19 Press Marathon qui a lieu chaque année. Donc, c'est très bien
20 défini, très bien prescrit, et toute la communauté, des deux
21 côtés de la frontière, sait que cela va se produire.

22 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et étiez-vous également au
23 courant d'une grève et d'une manifestation de l'ASFC au sujet de
24 certains salaires ou du fait qu'ils avaient travaillé sans
25 contrat, et qui a causé des ralentissements et des perturbations
26 majeures au pont en août 2021 ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Je n'étais pas au courant de
28 perturbations majeures au pont, mais...

1 **Me ANTOINE D'AILLY** Alors, est-ce qu'on peut dire
2 que cette manifestation, en février 2022, ce n'était pas la
3 première manifestation qui a empêché la libre circulation de
4 biens ?

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Ben je dirais que c'était la
6 plus unique et qui a causé la fermeture complète du pont. Les
7 autres points de comparaisons que vous me donnez sont très
8 différents.

9 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et insignifiants, puisque
10 vous ne vous en rappelez même pas comme étant un événement
11 majeur.

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Exactement.

13 **Me ANTOINE D'AILLY** : Maintenant, vous avez indiqué
14 que, par exemple, le marathon de Detroit qui a lieu chaque
15 année, c'est bien planifié, c'est bien pensé, donc toutes les
16 parties sont en quelque sorte avisées que cela se produit.

17 Seriez-vous d'accord avec moi que la principale
18 préoccupation, peut-être du point de vue de la Ville, quant à
19 cette manifestation particulière en février 2022 était
20 l'incertitude quant à sa durée et, vous savez, si oui ou non la
21 Ville, ou la province, ou même le gouvernement fédéral avait les
22 ressources pour gérer ce type de démonstration ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact. On ne savait pas si la
24 circulation ralentie c'était quelque chose de permanent, on ne
25 le savait pas. Et la durée. C'était une fermeture complète. Les
26 autres étaient très limités dans le temps. Et en février, il n'y
27 avait pas de date butoir.

28 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et quand vous dites une

1 fermeture complète, vous vous rappelez vous des breffages avec
2 la CCG, où il y avait au moins une voie ouverte, ou des fois,
3 deux, pour au moins permettre la circulation de véhicules
4 d'urgence ?

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Encore une fois, je pense
6 avoir mentionné ce matin qu'il y a eu des moments où le chef m'a
7 dit qu'ils avaient repris le contrôle d'une voie et qu'ils
8 pensaient qu'ils parlaient à quelqu'un qui avait autorité en
9 tant que chef de groupe pour s'assurer qu'ils pouvaient avoir un
10 accès d'urgence par une seule voie, mais cela n'a pas duré. Très
11 rapidement on a vu que ce n'était pas le cas, parce qu'un parti
12 n'a jamais été au pouvoir pour parler au nom des autres partis
13 et ils ont décidé de bloquer cette voie. Et c'était une partie
14 du problème ici, c'était, à bien des égards, un mouvement sans
15 chef où, vous savez, il n'y avait personne en particulier à qui
16 parler, et personne n'était responsable des résultats de
17 l'ensemble du groupe.

18 **Me ANTOINE D'AILLY** : Je comprends. Vous avez parlé
19 de construction et d'autres délais et le système de livraison
20 juste à temps, êtes-vous d'accord qu'un ralentissement, que ce
21 soit construction ou autres choses, aurait une incidence, peut-
22 être pas aussi sévère, mais aurait une incidence économique sur
23 les manufacturiers de pièces ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Pas forcément. En autant
25 qu'il y ait une voie ouverte dans les deux directions et qu'il y
26 ait circulation, ça fonctionne. On peut gérer ça, et composer
27 avec ça, sur une courte période de temps, pour continuer les
28 commerces et le travail des travailleurs de la santé.

1 C'est ce que les policiers tentaient de faire, dès
2 le début. De trouver le moyen d'avoir au moins une voie ouverte
3 pour que la manifestation puisse continuer avec la circulation
4 ralentie, mais d'avoir une voie ouverte dans chaque direction
5 pour que le commerce continue.

6 **Me ANTOINE D'AILLY** : Pourrions-nous afficher
7 POE.CFF00000001 ?

8 Vous pourriez faire défiler ici et juste remarquer
9 la date à laquelle elle a été faite, le 13 mai 2019. Et est-ce
10 une représentation exacte de Huron Church Line ici ? Que
11 regardons-nous en termes de rue transversale la plus proche où
12 se trouvent ces feux de circulation ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Ce serait à vous de fournir
14 la réponse. Je ne suis pas certain.

15 **Me ANTOINE D'AILLY** : C'est près de la Plaza
16 Ambassador et c'est peut-être 200 ou 300 mètres de l'entrée du
17 pont ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, c'est exact.

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et êtes-vous d'accord que ce
20 genre de circulation et ralentissement n'est pas inhabituel le
21 long de ce corridor ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Je dirais, à cause du nombre
23 de camions qui utilise Heron Church Road, il y a toujours... on
24 est toujours en train de refaire la route.

25 Nous recevons de l'argent du gouvernement
26 provincial dans le cadre d'un programme appelé Connecting
27 Lights, qui est conçu pour financer, réparer et renouveler les
28 routes qui appartiennent à la municipalité et qui servent

1 vraiment un objectif plus important, comme Heron Church Road. Et
2 donc, c'est un exemple de construction où la circulation
3 continue de se déplacer dans les deux sens et il y a des travaux
4 de construction qui se déroulent aujourd'hui sur cette route qui
5 semblerait à peu près la même, où c'est perturbateur, mais ça
6 n'arrête pas le commerce international.

7 **Me ANTOINE D'AILLY** : Donc, cette photo, pour les
8 retards et les délais, c'est semblable au pont en ce moment,
9 depuis le début de l'été ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Il y a un autre tronçon
11 de construction sur Heron Church Road qui ressemble beaucoup à
12 cette photo-là.

13 **Me ANTOINE D'AILLY** Brièvement, qui savait quoi
14 et quand, au sein de la GCC. Vous avez indiqué plus tôt que vous
15 aviez été mis au courant de certaines manifestations à Sarnia et
16 qu'il y avait une circulation ralentie à Windsor. Mais est-ce
17 que j'ai raison de dire que le chef Mizuno n'était pas très
18 inquiet de la lenteur de la circulation qui se produisait à la
19 fin du mois de 11 janvier, que ce n'était pas une raison
20 particulière de s'inquiéter ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Elle m'avait dit que
22 c'était pacifique et que le commerce international se faisait
23 quand même.

24 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et avez-vous également été
25 informé que l'OPP avait fermé la jonction d'autoroute à
26 l'autoroute 402 dans le but de bloquer la circulation soit vers
27 l'ouest soit vers l'est et de contrôler cette situation le ou
28 vers le 6 février ?

1 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne m'en souviens pas.

2 **Me ANTOINE D'AILLY** : Pouvons-nous afficher le
3 document WIN00000041 ? Si nous pouvions faire défiler vers le
4 bas - et donc ce courriel, si j'ai bien compris, provenait de
5 Joe Dedeckert. Savez-vous qui il est ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

7 **Me ANTOINE D'AILLY** : Mais on voit que ça avait été
8 envoyé à une employée de la Ville, Carolyn Brown?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : On dirait, oui.

10 **Me ANTOINE D'AILLY** : Alors on ne vous a jamais
11 dit, on ne vous a jamais donné cette mise à jour que la PPO
12 avait fermé l'autoroute 402 ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne me rappelle pas d'avoir
14 vu ce courriel.

15 **Me ANTOINE D'AILLY** : On va défiler davantage. La
16 PPO a, en fait, fermé l'autoroute et qu'aucun trafic n'a pu se
17 diriger vers l'ouest, vers les États-Unis via Sarnia en raison
18 d'une intervention policière. Est-ce une juste appréciation du
19 contenu de cet e-mail ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Ben, je crois que c'est assez
21 évident.

22 **Me ANTOINE D'AILLY** : Maintenant, WIN00000039.
23 Et qui est Andrew Ray?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est moi.

25 **Me ANTOINE D'AILLY** : Donc, Steven Laforest, c'est
26 le chef d'incendie, n'est-ce pas ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

1 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et il fait partie du CCG?

2 **MAIRE DREW DILKENS**: Oui.

3 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et donc il vous a informé de
4 la manifestation à Bluewater Bridge. Il a été informé par l'EMO
5 que la 402 est maintenant fermée et qu'elle a été fermée par
6 l'OPP et non par un blocus; est-ce que vous été mis au courant
7 de cela le 6 février vers 8 heures de l'après-midi ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Il semble que ce courriel
9 m'ait été envoyé, mais je ne me souviens pas l'avoir lu.

10 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et je pense que plus tard
11 dans ce document également, ils disent qu'ils essaient de
12 bloquer le pont Ambassador, ou du moins qu'ils menacent de le
13 faire. Est-ce que c'est plus bas dans cet e-mail ? Oh, vous
14 pouvez faire défiler un peu.

15 « Il y a des inquiétudes basées sur des
16 renseignements limités sur le fait que le
17 convoi se rendra ou se dirigera vers
18 Windsor aujourd'hui. Des renseignements
19 antérieurs ont indiqué que le pont allait
20 être ciblé lundi. »

21 Serait-il juste de dire que le 7 février, vous
22 avez eu des informations selon lesquelles il pourrait y avoir
23 une action au pont Ambassador ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Je crois que c'était encore
25 plus tôt que cela. Ça m'intéressait avec ce qui se passait à
26 Bluewater, au pont Bluewater. Mais ça, ce n'est pas de mon
27 autorité. Mais dès qu'on a eu, le 4 février, la chef m'a dit
28 qu'il y avait une manifestation de circulation ralentie, on a

1 commencé à faire des préparatifs ce week-end-là, avec les murets
2 de béton. Et déplacer le bus tunnel pour l'avoir du côté hors
3 taxe, pour pouvoir assurer le transport des travailleurs de la
4 santé, si jamais le tunnel était bloqué aussi.

5 Alors, on a commencé, ce week-end-là, avec nos
6 préparatifs, sans savoir si la protestation de circulation
7 ralentie allait bloquer le pont.

8 **Me ANTOINE D'AILLY** : Lorsque vous avez été mis au
9 courant de l'action possible à Windsor, vous avez laissé au
10 service de police de Windsor le soin de mettre en œuvre un plan
11 et faire face à la possibilité d'un blocus, c'est ça ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : La police avait un rôle à
13 jouer, par rapport aux actions sur le pont. Moi je surveillais
14 d'autres choses aussi. La question avec le bus tunnel, m'assurer
15 que la chef de police avait les ressources nécessaires pour
16 répondre très rapidement. Car on regardait ce qui se passait à
17 Ottawa, on regardait ce qui se passait à l'échelle du pays. Et
18 collectivement, on voulait s'assurer qu'on trouvait des
19 pratiques exemplaires pour ne pas répéter cela à Windsor.

20 **Me ANTOINE D'AILLY** : Pouvons-nous afficher
21 WIN000002174 ? Je crois qu'il s'agit du procès-verbal de la
22 réunion à huis clos du 8 février 2022 à 19 h. Vous souvenez-vous
23 avoir assisté à cette réunion ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

25 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et je pense qu'à la page 2,
26 si on passe à la page 2, un peu plus loin, il y a une citation
27 qui dit,

28 « On peut augmenter le cercle de contrôle

1 à n'importe quel moment ».

2 Vous le voyez, cet extrait ? Peut-être plus près
3 du bas de la page ? Tout à fait. Donc, c'est l'adjoint Bellaire
4 qui dit :

5 « À tout moment, nous pouvons étendre le
6 cercle de contrôle ».

7 Qu'est-ce que ça veut dire, selon vous ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Ben, si les choses
9 s'aggravent, on peut élargir la zone dans laquelle on va faire
10 respecter la loi.

11 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et qu'est-ce qu'il y avait
12 dans ce cercle, à ce moment-là, à 19 h le 8 février ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, j'imagine que c'est
14 Heron Church Road, mais je n'ai pas vu de plan pour définir
15 exactement les limites.

16 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et la chef Mizuno dit aussi,
17 « Nous sommes prêts à demander de l'aide
18 si nous en avons besoin. Et on verra
19 comment les choses se déroulent pour ce
20 qui est de l'ampleur des ressources
21 supplémentaires nécessaires ».

22 Vous vous souvenez avoir entendu madame Mizuno ou
23 chef Mizuno dire ça?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, je pense que c'est
25 exact.

26 **Me ANTOINE D'AILLY** : Parfait. Et si nous pouvions
27 afficher votre déclaration de témoin, vous avez dit tout à
28 l'heure qu'il n'y avait pas lieu d'y apporter des modifications.

1 Je crois que c'est WTS0000019. Je crois que dans ce document,
2 vous avez dit que vous n'étiez pas sûr d'où venait le
3 nombre 100, en faisant référence à la demande d'officiers
4 supplémentaires.

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Eh bien, je sais d'où cela
6 vient. C'est le chef qui m'en a parlé, mais je ne lui ai jamais
7 demandé de m'expliquer en quelque sorte comment elle avait
8 trouvé 100. Je lui ai simplement demandé : "De quoi avez-vous
9 besoin pour résoudre cette situation ?" Elle est revenue vers
10 moi et m'a dit : "J'ai besoin d'une centaine d'officiers."

11 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord. Si nous pouvions
12 remonter au document WIN000002306, aux pages 10 et 11 ?

13 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Écoutez, j'ai été assez
14 libéral, mais vous avez maintenant largement dépassé votre
15 temps, alors vous allez devoir -

16 **Me ANTOINE D'AILLY** : Je croyais que j'avais
17 45 minutes?

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Non, vous aviez 25 minutes.
19 Mais je vous ai laissé continuer.

20 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord, je vais accélérer
21 alors.

22 D'accord, si nous regardons la page 10, et nous
23 faisons défiler vers le bas.

24 Sur le côté droit, Ce sont des textos, donc, entre
25 le chef de cabinet et le chef. Vous dites,

26 « On a besoin de présenter une demande à
27 la Province pour obtenir une centaine
28 d'agents supplémentaires ».

1 Et cette demande d'une centaine d'agents, cette
2 estimation, c'est la vôtre ou la chef ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est à 100 % celle de la
4 chef. C'est du 8 février ce document ?

5 **Me ANTOINE D'AILLY** : Oui, oui, le 8 février, en
6 soirée.

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, c'est exact. La chef m'a
8 dit « J'ai besoin d'une centaine d'agents. Et j'ai répercuté au
9 provincial et au fédéral. Et le 8 février, Andrew Teliszewsky,
10 mon chef de cabinet a rencontré les chefs de cabinet au niveau
11 fédéral et on a dit, « Il nous faut ce message par écrit ». Le
12 message m'est parvenu, je l'ai répercuté à la chef Mizuno.

13 **Me ANTOINE D'AILLY** : Vous dites que la demande est
14 venue directement de la chef de police. Ce n'est pas à votre
15 demande.

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

17 **Me ANTOINE D'AILLY** : Très bien. Et maintenant,
18 00002295, alors des échanges entre la chef de police et monsieur
19 Mendicino.

20 Est-ce que j'ai la chronologie correcte? Donc,
21 pendant la réunion à huis clos, la chef Mizuno dit,

22 « Nous sommes prêts à agir s'il le
23 faut ».

24 Et plus tard, vous envoyez un texto à la chef
25 Mizuno, « On parle probablement d'une centaine d'agents ».

26 Maintenant, à la page 4, le mercredi, le lendemain
27 soir, donc, il semblerait que le ministre Mendicino a
28 l'impression que la chef de police, madame Mizuno, a dit au

1 commissaire de la PPO qu'on n'allait pas demander de ressources
2 supplémentaires. Vous avez dit que c'est inexact ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, c'est, c'est faux. C'est
4 tout à fait le contraire. Et j'en ai discuté avec la chef et on
5 en a discuté au Conseil. Donc, c'est tout à fait le contraire.

6 **Me ANTOINE D'AILLY** : Donc, on déroule un peu. Vous
7 aviez indiqué, selon vos déclarations, que l'Agence des Services
8 frontaliers a offert des services de remorquage et les services
9 policiers ont dit, « Ce n'est pas nécessaire ».

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Ça c'est le texto de monsieur
11 Mendicino que j'ai reçu. On m'a dit, « On a offert des
12 remorqueurs ». Mais ce que l'Agence a offert, finalement, c'est
13 de trouver une façon pour permettre aux remorqueurs et aux
14 chauffeurs de venir au Canada. Normalement, ce ne serait pas
15 admissible. Mais là, l'Agence a dit, « On est prêt à travailler
16 avec vous, s'il faut des remorqueurs américains, on va trouver
17 le moyen de leur faire traverser la frontière pour qu'ils
18 puissent nous venir en aide. »

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : Donc, les deux volets de
20 cette conversation avec le ministre Mendicino, il y a erreur de
21 la part de monsieur Mendicino, à savoir la demande provenait de
22 la chef Mizuno pour les services supplémentaires et la question
23 de l'Agence.

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Écoutez, quand je parle d'une
25 erreur, j'ai appelé immédiatement la chef pour dire, « Je veux
26 comprendre ce qui se passe ». Et la chef m'a expliqué, à ce
27 moment-là, que d'après les conversations qu'elle avait eues avec
28 la commissaire Carrique, à ce moment-là, on ne demandait pas

1 d'agents supplémentaires, parce qu'il y avait déjà des forces en
2 route. Mais elle ne savait pas combien étaient détachées et
3 combien allaient arriver.

4 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et vous pensiez aussi qu'il y
5 avait un plan, dès le 10 février, pour démanteler la
6 manifestation ?

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Je savais que des agents
8 étaient en route. Mais la chef ne m'a pas dit de combien il
9 s'agissait. Je ne savais pas non plus combien de temps il
10 faudrait pour régler le problème.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Écoutez, vous avez dépassé
12 de loin votre temps de parole. Alors, s'il vous plait, je vous
13 demanderais de conclure le plus vite possible.

14 **Me ANTOINE D'AILLY** : Je voudrais montrer deux ou
15 trois photos pour voir... pour prouver comment les choses se sont
16 déroulées le 13 février, lors des opérations pour mettre fin à
17 la manifestation. Donc, CFF0000009.

18 **Le GREFFIER** : Désolé, Maître, y a-t-il un autre
19 chiffre après le neuf ?

20 **Me ANTOINE D'AILLY** : Non, pas selon cette note,
21 ici. D'accord, nous pouvons sauter celui-là et regarder
22 CFF000000260 à la place.

23 Et donc ces agents là-bas, est-ce que vous
24 comprenez qu'il s'agit d'agents de la police de Windsor, ou est-
25 ce que ce sont des agents de la Police provinciale de
26 l'Ontario ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne peux pas dire, d'après
28 l'insigne sur leur bras, ça ne ressemble pas à une insigne de

1 Windsor.

2 **Me ANTOINE D'AILLY** : Qu'en est-il de
3 CFF000000261 ? Si on peut l'afficher cette photo, s'il vous
4 plait ?

5 Ceux-ci semblent être des officiers sur le toit.
6 Savez-vous s'il s'agit de la police de Windsor ou s'agit-il de
7 l'OPP ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne sais pas, je ne peux
9 pas vous répondre.

10 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et vous pouvez nous dire si
11 c'est le 13 ou le 14 que le pont a été complètement ouvert ? Et
12 vous souvenez-vous d'avoir lu un rapport indiquant que tous les
13 besoins ont été satisfaits, vers 9 h 52, le 13 février, en
14 soirée ?

15 **MAIRE DREW DILKENS** : Je me souviens du fait que,
16 oui, les voies avaient été libérées. Mais le pont n'était pas
17 ouvert, il fallait évacuer les véhicules, évacuer les personnes,
18 enlever les obstacles, avant de vraiment pouvoir ouvrir le pont.

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : Donc, pour assurer la
20 sécurité ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Oui, c'était... on était
22 sur un pied d'alerte, juste après, pendant des semaines par la
23 suite.

24 **Me ANTOINE D'AILLY** : En ce qui concerne les
25 intentions des manifestants, je crois comprendre que vous avez
26 dit que c'était l'équivalent de ce qu'on avait vu pour « Le
27 dernier des Mohicans ». Vous avez dit qu'il y avait des gens qui
28 étaient prêts à sacrifier leur vie pour cette cause.

1 Mais d'après certaines de vos observations,
2 diriez-vous que c'était quand même une atmosphère de fête? La
3 vaste majorité des manifestants n'étaient pas prêts à mourir et
4 à tirer des coups de feu pour la manifestation.

5 **Me JENNIFER KING** (Hors micro) C'était une question
6 composée que mon confrère a posée. Je pense que c'est une
7 question injuste au maire, et il ne lui a fourni aucune de ces
8 déclarations pour qu'il puisse les voir. Je m'oppose à cette
9 question.

10 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord, je vais passer à
11 autre chose.

12 Et juste pour clarifier, donc chef Mizuno, elle
13 n'est plus chef de la police à Windsor, elle a annoncé sa
14 retraite soudaine le 22 mars. Est-ce exact?

15 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, elle a pris sa retraite.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord, je vous ai
17 demandé -

18 M. ANTOINE D'AILLY : Et honnêtement...

19 **COMMISSAIRE ROULEAU** :... il y a cinq minutes...

20 M. ANTOINE D'AILLY : je pense que je peux
21 conclure là-dessus. Plus de questions pour ce témoin. Merci.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord, merci.

23 Vient ensuite le gouvernement du Canada.

24 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me DAVID SHIROKY**

25 **Me DAVID SHIROKY** : Bonjour maire Dilkens. David
26 Shiroky, pour le gouvernement du Canada.

27 Donc, dans votre déclaration initiale, par
28 l'intermédiaire de l'avocat de la Commission, vous avez indiqué

1 que la Ville avait soutenu une injonction provisoire qui a été
2 accordée le 11 février.

3 J'aimerais évoquer les motifs de cette injonction
4 provisoire, qui, je pense, se trouve à un certain nombre
5 d'endroits, mais OTT00007333.

6 Et au fur et à mesure que cela a été relevé, vous
7 avez indiqué dans votre déposition en chef qu'il y avait des
8 préoccupations concernant le vigilantisme menant à l'application
9 de la loi et que c'était un facteur qui a motivé la demande
10 d'injonction. Est-ce exact?

11 **MAIRE DREW DILKENS** : Absolument.

12 **Me DAVID SHIROKY** : D'où venaient ces
13 préoccupations?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Des réseaux sociaux,
15 assurément. Un groupe Facebook avait été créé. Il y avait des
16 dirigeants syndicaux locaux qui s'exprimaient très fort sur le
17 fait de rassembler un groupe de personnes et d'aller là-bas et
18 de mettre fin à ce blocus.

19 Et donc c'était - c'était un thème qui, je dirais,
20 avait pris son élan assez tôt parce que tout le monde a apprécié
21 l'impact de ce qui se passait ici.

22 **Me DAVID SHIROKY** : Et étiez-vous au courant
23 d'efforts organisés, soit par le biais de ces médias sociaux,
24 soit par des annonces par l'intermédiaire de groupes officiels ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Je sais qu'il y avait une
26 discussion avec la police, qui a demandé à des gens qui
27 prétendaient vouloir faire cela pour faire baisser la tension,
28 et que cela se résolve de manière pacifique.

1 **Me DAVID SHIROKY** : Et donc nous avons le document
2 ouvert qui sont les raisons qui ont motivé l'injonction accordée
3 le 11 février, et plus précisément, je voudrais aller à la
4 page 9 et, en particulier, au paragraphe 46 de la décision.

5 Donc, en paraphrasant un peu, la Cour conclut
6 qu'il ne fait aucun doute que le blocus a causé et continuera de
7 causer un préjudice irréparable à Windsor.

8 Seriez-vous d'accord pour dire que le préjudice
9 qui est discuté ici par la Cour et, en fait, le préjudice dont
10 la Ville de Windsor parlait en soutenant cette injonction était
11 le préjudice causé par un blocus continu et non pas des
12 augmentations temporaires de la circulation ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : À cent pour cent. C'était un
14 tort économique pour bien des gens de la communauté.

15 **Me DAVID SHIROKY** : Croyez-vous que vers minuit, du
16 13 ou du 14, le barrage était dégagé et il y avait de la
17 circulation sur le pont ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

19 **Me DAVID SHIROKY** : Quant au moment de cette
20 application, vous avez dit dans votre preuve qu'il y avait un
21 retard, à cause de l'arrivée d'enfants à la protestation ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

23 **Me DAVID SHIROKY** : Qu'avez-vous entendu de la part
24 de la police concernant l'impact de la présence d'enfants à la
25 manifestation ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : La chef a dit qu'on allait se
27 retirer samedi soir, revenir dimanche. Il y a des gens qui
28 faisaient des diffusions directes sur les réseaux sociaux, dans

1 le secteur. J'en ai vu. Aussi, les médias étaient là, et vous
2 voyez le nombre de manifestants qui augmente radicalement.

3 Tout à coup, on voyait des enfants en poussette,
4 de jeunes enfants. Je dirais que c'était relié directement à
5 l'appel de soutien par le pasteur de cette église en
6 particulier.

7 **Me DAVID SHIROKY** : Je montre au témoin
8 WIN00002238, s'il vous plaît.

9 Vous avez indiqué que la Ville a demandé un
10 prolongement de l'injonction intérimaire pour une durée
11 indéterminée, c'est ça?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

13 **Me DAVID SHIROKY** : Et le document que nous sommes
14 en train de sortir, encore une fois, ce sont les motifs de la
15 Cour pour accorder cette prolongation indéterminée de
16 l'injonction.

17 Si nous pouvions passer à la page 8, au paragraphe
18 spécifique 47.

19 Et en bas là, je pense que c'est au numéro IV, la
20 Cour a conclu que la ville de Windsor avait établi une menace
21 continue d'un nouveau barrage.

22 Et en ce qui concerne, encore une fois, les
23 éléments de preuve et les observations qui ont été présentées à
24 la Cour pour étendre cette injonction, est-ce là le problème ?
25 S'agissait-il soit d'un blocus continu, soit d'une réapparition
26 du blocus ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Plutôt la réapparition du
28 barrage. À l'époque, on voulait, à tout le moins, qu'ils

1 circulent, mais encore une fois, je l'ai dit à plusieurs
2 reprises, l'état d'alerte renforcé sous lequel tout le monde se
3 trouvait, sous lequel la police était, suite au retrait des
4 manifestants et de leurs véhicules, je n'ai jamais vu cela dans
5 ma ville par le passé. Et donc, on craignait fortement que cela
6 se reproduise, ce qui nous mettrait dans un cycle d'avoir, vous
7 savez, une autre semaine à essayer de déplacer les gens et à
8 mobiliser des ressources de toute la province et de tout le
9 pays.

10 **Me DAVID SHIROKY** : Donc, la Ville a fourni des
11 affidavits pour prolonger l'injonction. et je crois que le
12 dossier de candidature de la ville est à WIN00000925.

13 Et je ne demanderai pas que cela soit évoqué.
14 C'est un document très long. Je voudrais juste y faire
15 référence, qu'il y ait eu des éléments de preuve fournis qui
16 évoquaient ce risque continu de réapparition d'un blocus.

17 Et donc un document que je voudrais récupérer est
18 le WIN00000803. J'attends que ça paraisse sur l'écran.

19 Monsieur le maire, que regardons-nous ici en
20 termes de géographie à Windsor ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : La ligne jaune est
22 Heron Church Road et les X sont des carrefours pour accès à la
23 route Heron Church Road.

24 **Me DAVID SHIROKY** : Défilons vers le bas. Donc, il
25 y a une indication qu'il n'y a pas de trafic local au-delà de ce
26 point, et c'est la période... vous avez parlé d'une sorte de
27 tunnel. Je sais qu'il y a littéralement un tunnel, mais le
28 tunnel qui descend le chemin Huron Church jusqu'au pont

1 Ambassador, c'est de cela que vous parlez ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Au-delà de la barre
3 rouge, ça dit « pas de circulation locale », vous deviez aller
4 sur le pont Ambassador

5 **Me DAVID SHIROKY** : Et si je vous disais qu'il
6 s'agit d'une carte de la structure de la circulation le
7 16 février, est-ce que cela vous semblerait exact ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

9 **Me DAVID SHIROKY** : C'est la fermeture d'une grande
10 route municipale à Windsor, n'est-ce pas ?

11 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

12 **Me DAVID SHIROKY** : Ça touchait les quartiers
13 locaux ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

15 **Me DAVID SHIROKY** : Et vous aviez indiqué le
16 quartier spécifique de Sandwich Town comme étant à l'ouest du
17 Huron Church Road ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

19 **Me DAVID SHIROKY** : Et il n'y avait pas d'accès à
20 l'épicerie pour les habitants de Sandwich Town en raison du
21 blocage et de la fermeture de la route qui a suivi ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Ils devaient emprunter un
23 très long itinéraire pour se rendre à la même épicerie où ils se
24 rendraient normalement.

25 **Me DAVID SHIROKY** : Et donc la ville devait fournir
26 des services de bus alternatifs à ces habitants afin qu'ils
27 puissent vaquer à leurs occupations.

28 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

1 **Me DAVID SHIROKY** : Et vous seriez d'accord avec
2 moi que la Ville et la police ne choisiraient pas de continuer à
3 limiter l'accès des résidents à Huron Church Road à moins
4 qu'elles croyaient qu'il y avait un risque réel qu'une
5 manifestation puisse revenir ?

6 **MAIRE DREW DILKENS**: Oui.

7 **Me DAVID SHIROKY** : Et je sais que vous avez dit
8 que vous n'étiez pas certain de la date à laquelle ces
9 fermetures de circulation ont cessé, mais vous seriez d'accord
10 avec moi que les mesures visant à empêcher le rétablissement
11 d'un blocus sont restées en place après le 23 février ?

12 **MAIRE DREW DILKENS**: Oui.

13 **Me DAVID SHIROKY** : L'avocat de la Commission vous
14 a montré un document, qu'on affiche : WIN00000972.

15 Et je vais vous amener à une partie similaire où
16 vous faites référence à une situation de sécurité nationale.

17 Si nous pouvions faire défiler vers le bas, il y a
18 du texte en gras. Le voilà.

19 Et donc c'est la situation qui, encore une fois,
20 c'est dit ici, « a empêché la réouverture de
21 Huron Church Road », et c'est la fermeture que nous venons de
22 voir sur cette carte.

23 **MAIRE DREW DILKENS**: Oui.

24 **Me DAVID SHIROKY** : Si nous pouvions passer à la
25 page 3.

26 Et donc il est dit ici :

27 « Nous ne pouvons pas ignorer ces menaces
28 en cours à cause des inconvénients qui

1 sont causés le long de l'église de Huron
2 Road ».

3 Pour ce qui est de ces "menaces continues",
4 pouvez-vous nous en parler un peu – je sais que vous avez dit
5 que l'information venait de la police, mais qu'avez-vous entendu
6 pendant cette période ?

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Il y a eu, pendant plusieurs
8 semaines – je veux dire, immédiatement, une fois que les
9 barrières de Jersey ont été mises en place et que l'accès au
10 pont a été rendu disponible, il y avait un état d'alerte élevé
11 pour la police. Il y avait encore une énorme présence policière
12 le long de Huron Church Road, et le chef Mizuno m'a fait part
13 d'une forte inquiétude concernant le fait que cela pourrait
14 s'embraser à nouveau.

15 Et cela a duré plusieurs semaines. Cela a duré, en
16 fait, vous savez, jusqu'à ce que la situation soit réglée à
17 Ottawa et on pensait que lorsqu'Ottawa – la manifestation à
18 Ottawa serait dissoute, les gens monteraient dans leurs camions
19 et reviendraient à Windsor.

20 Cela a donc duré assez longtemps.

21 **Me DAVID SHIROKY** : Donc vous avez mentionné dans
22 la déclaration qu'il s'agissait d'une situation de sécurité
23 nationale.

24 Est-ce que vous considérez les événements de
25 Windsor comme étant liés, idéologiquement ou autrement, à
26 d'autres événements qui se déroulent à l'échelle nationale ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. Je veux dire,
28 certainement, vous savez, regardez ce qui s'est passé aux États-

1 Unis où il y avait des convois de la liberté aux États-Unis et
2 cela s'est passé dans plusieurs villes, c'était préoccupant. Vu
3 ce qui s'est passé à Ottawa, c'était inquiétant. Connaître
4 l'argent qui était rapporté par rapport aux flux de ces - le
5 GiveSendGo ou quel que soit son nom, GoFundMe, c'était
6 inquiétant.

7 Et donc il y avait beaucoup - il n'y avait pas de
8 pénurie d'inquiétude, et c'était, dans mon esprit, et cela le
9 restera jusqu'à ce que je sois parti depuis longtemps, une
10 urgence économique nationale. Et c'est un lien direct - il y a
11 une corrélation directe avec une urgence économique nationale
12 et, je dirais, avec une question de sécurité nationale. C'est
13 exactement ce que c'était.

14 **Me DAVID SHIROKY** : Et en ce qui concerne le sujet
15 précis de la sécurité, étiez-vous au courant des arrestations
16 qui ont eu lieu à Coutts, en Alberta, le 14 février ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, monsieur.

18 **Me DAVID SHIROKY** : Comment le saviez-vous ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Par les médias traditionnels.

20 **Me DAVID SHIROKY** : Et que pensiez-vous de ces
21 événements ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Cette police a été en mesure
23 d'intercepter un groupe de personnes qui avaient des armes qui
24 avaient l'intention de faire du mal aux autres, et ils faisaient
25 partie de la manifestation à Coutts, en Alberta.

26 **Me DAVID SHIROKY** : Et en reconnaissant, bien sûr,
27 que Coutts est assez éloigné géographiquement de Windsor, en
28 Ontario, en lisant cela, en ce qui concerne, encore une fois, en

1 parlant de sécurité, y avait-il des inquiétudes qui vous étaient
2 venues à l'esprit à ce moment-là ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : Vous savez, je dirais que ce
4 que – d'après mon impression, ce que j'ai vu se produire à
5 Coutts, c'était le type de comportement que la police adoptait
6 ici, le type de comportement qu'ils pensaient qu'il pourrait se
7 produire ici. Et je pense que cela a joué dans la posture qu'ils
8 ont présentée et la façon dont ils se sont comportés à Windsor.
9 Et donc, la situation des Coutts s'est produite après coup, mais
10 il y avait ce niveau de température sur le terrain où la police
11 de Windsor était assez inquiète et ne voulait pas envenimer la
12 situation. Ils profitaient de toutes les occasions pour
13 désamorcer une situation très chargée.

14 **Me DAVID SHIROKY** : Et donc vous avez dit à la fois
15 dans votre interrogatoire en chef et dans votre déclaration de
16 témoin, comprendre ou croire que l'invocation de la *Loi sur les*
17 *mesures d'urgence* envoyait un signal indiquant que le
18 gouvernement fédéral prenait la situation de blocus au sérieux.

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

20 **Me DAVID SHIROKY** : Et qu'il a peut-être découragé
21 le rétablissement des blocages, notamment en ce qui concerne le
22 pont Ambassador ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

24 **Me DAVID SHIROKY** : Et vous pensez toujours cela ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, monsieur.

26 **Me DAVID SHIROKY** : Passons à l'économie.

27 J'aimerais amener le témoin à SSM.CAN00000495_REL, et en
28 particulier à la page 2. Et pendant que cela s'en vient – bon, en

1 fait, nous allons commencer à la page 1, juste pour que nous
2 puissions identifier le document. Maintenant, ce n'est
3 probablement pas quelque chose que vous avez vu. Il s'agit d'un
4 rapport d'information concernant l'impact du blocus routier sur
5 le pont Ambassador qui, je crois, a été préparé par Finances
6 Canada. Donc, si nous passons à la page 2 - la raison pour
7 laquelle je soulève cela - si nous faisons défiler vers le bas,
8 il y a maintenant une discussion ici sur les deux exportations,
9 et je pense que les exportations ont été bien couvertes dans
10 votre témoignage. Quelle est votre compréhension des articles ou
11 marchandises qui sont importés des États-Unis à Windsor ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne sais pas si j'ai une
13 connaissance particulière sur ces importations par rapport aux
14 exportations, et je dirais simplement qu'en ce qui concerne le
15 commerce que nous voyons au niveau régional dans notre
16 communauté, au moins localement dans ma ville, il y a - je
17 reviens aux pièces qui traversent la frontière six à sept fois
18 avant d'être mises dans un véhicule qui sort de la chaîne de
19 montage. Cela concerne les chaînes d'approvisionnement
20 étroitement intégrées que nous avons à Windsor et à Detroit, qui
21 sont respectivement nos propres capitales automobiles de nos
22 pays.

23 **Me DAVID SHIROKY** : Et donc, pour en revenir au
24 rapport dans le dernier paragraphe qui est à l'écran là, il
25 parle du fait que le Canada importe pour 4 milliards de dollars
26 de produits pharmaceutiques et 2,4 milliards de dollars
27 d'équipement médical qui passent par le pont Ambassador, en
28 2021; est-ce un chiffre qui vous surprendrait ?

1 MAIRE DREW DILKENS : Non. Je le crois.

2 Me DAVID SHIROKY : Vous avez aussi parlé de
3 l'impact régional du pont. Seriez-vous d'accord avec moi que les
4 importations qui entrent par le pont ne restent pas en Ontario
5 dans leur totalité ?

6 MAIRE DREW DILKENS : Dans leur ensemble, non.

7 Me DAVID SHIROKY : Et ça fait partie d'une chaîne
8 nationale ?

9 MAIRE DREW DILKENS: Oui, absolument.

10 Me DAVID SHIROKY : J'aimerais maintenant amener le
11 témoin à WIN00001628. Et il s'agit d'une déclaration à laquelle
12 l'avocat de la Commission vous a rapporté plus tôt et qui a été
13 prononcée le 9 février. Et si nous pouvions faire défiler vers
14 le bas, je crois, le haut de la deuxième page.

15 C'est donc la déclaration ici encore que,

16 « Si le Canada devient une juridiction
17 avec laquelle il est difficile de faire
18 des affaires – pour faire entrer et
19 sortir des marchandises, par exemple –
20 alors les chaînes d'approvisionnement
21 évolueront et se reconfigureront pour
22 supprimer cet élément de risque et éviter
23 Windsor-Essex ».

24 Et était-ce votre préoccupation à l'époque en ce
25 qui concerne le Canada, ou la réputation de Windsor en
26 particulier en tant qu'endroit où faire des affaires ?

27 MAIRE DREW DILKENS : Cela faisait partie des
28 préoccupations pour la raison que j'ai mentionnée, et elles se

1 retrouvent dans une partie de la conversation, la lecture qui a
2 été présentée en termes de documents, ma lecture avec ma
3 conversation avec le Premier ministre, où j'ai même soulevé la
4 question de l'usine de batteries dans cette conversation avec
5 lui. Et donc, il ne fait aucun doute que nous devons agir très
6 légèrement en ce qui concerne ces types d'incidents, en ce qui a
7 trait à notre position concurrentielle, non seulement en tant
8 que Ville de Windsor, mais à l'échelle provinciale et nationale
9 parce que nous sommes en concurrence avec le Michigan, l'Ohio,
10 Indiana, Kentucky, Tennessee pour ces types d'investissements.
11 Et vous avez vu des grands constructeurs automobiles investir
12 dans ces États, et nous savions que nous étions quatrièmes dans
13 le but, pour citer un terme de football, lors de l'atterrissage
14 de cette usine de batteries, et donc je devais m'assurer que le
15 signal a été envoyé à ceux qui s'y intéresseraient, que nous
16 prenions cela très au sérieux et que nous allons résoudre cela
17 très sérieusement et très rapidement.

18 **Me DAVID SHIROKY** : Bon, j'ai juste 15 minutes,
19 mais, je voudrais montrer encore un document au témoin.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Allez-y.

21 **Me DAVID SHIROKY** : C'est PB.CAN. - désolé, ouais,
22 00000023_REL. Et pendant que cela s'affiche, je vais fournir un
23 peu de contexte. C'est un autre document que vous n'avez peut-
24 être pas vu. Il s'agit d'une chaîne de courriels du 10 février
25 entre des employés de l'ambassade du Canada à Washington, D.C.
26 et du consulat général à Detroit. Et plus précisément, je
27 voudrais passer à la page 2.

28 Il s'agit d'une série de tweets d'un représentant

1 des États-Unis, Slotkin, qui, si j'ai bien compris, est le
2 huitième représentant du district du Congrès au Michigan. Et je
3 - si le commissaire le permet, j'aimerais donner au témoin un
4 peu de temps pour lire. Il y a une série de tweets qui
5 descendent sur la page, donc si vous pouviez jeter un coup d'œil
6 et faire savoir au greffier quand vous pouvez faire défiler un
7 peu plus loin.

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Continuez de défiler.

9 **Me ANTOINE D'AILLY** : On peut lire les Tweets
10 rapidement, heureusement.

11 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. C'est ce qui s'est dit,
12 et mon explication.

13 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et donc vous comprenez ces
14 déclarations comme étant d'un représentant politique des États-
15 Unis disant que nous aurions besoin de déplacer la fabrication
16 aux États-Unis à la suite d'incidents comme le blocus au pont
17 Ambassador ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Absolument.

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et l'avocat de la Commission
20 a montré des textos que vous aviez avec le premier ministre
21 Ford, et pour gagner du temps, je ne demanderai pas qu'ils
22 soient évoqués à nouveau, mais vous souvenez-vous qu'il vous a
23 envoyé un texto disant qu'il avait toutes les grandes
24 entreprises partout sur lui ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

26 **Me ANTOINE D'AILLY** : Vous comprenez ça ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

28 **Me ANTOINE D'AILLY** : Qu'est-ce que vous aviez

1 compris ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Qu'il ne s'agissait pas
3 seulement d'entreprises à Windsor ou d'entreprises du comté
4 d'Essex, que ce pont et ce passage frontalier ont - c'est
5 d'importance provinciale et nationale. Ainsi, lorsqu'il est
6 bloqué, il reçoit des appels téléphoniques des principaux
7 fabricants, jusqu'à la 401.

8 **Me ANTOINE D'AILLY** : Monsieur le Commissaire,
9 encore deux questions, s'il vous plait.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Allez-y.

11 **Me ANTOINE D'AILLY** : Merci beaucoup.

12 Vous êtes d'accord avec moi que le barrage du pont
13 Ambassador serait plus dommageable économiquement que de bloquer
14 le tunnel Detroit/Windsor ?

15 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

16 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et qu'un camionneur
17 expérimenté saurait qu'il ne pouvait pas utiliser le tunnel ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : C'était mes questions. Merci
20 beaucoup de votre indulgence, monsieur.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Ensuite, les
22 organisateurs de convoi.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN MILLER :**

24 **Me BRENDAN MILLER** : Bonjour.

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Bonjour.

26 **Me BRENDAN MILLER** : Pour l'enregistrement, je me
27 nomme Brendan Miller. Je comparais en tant qu'avocat de Freedom
28 Corp., qui représente les manifestants qui étaient à Ottawa en

1 janvier et février 2022.

2 Bon après-midi, monsieur, encore une fois, et
3 merci d'être ici aujourd'hui. Ma première question est la
4 suivante : avant que vous ne preniez votre poste actuel, votre
5 ancien poste, qu'est-ce que vous faisiez comme travail avant ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Je suis avocat aussi.

7 **Me BRENDAN MILLER** : Vous êtes aussi avocat ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, monsieur.

9 **Me BRENDAN MILLER** : Donc, il est juste de dire que
10 vous n'êtes pas un expert en matière de sécurité nationale et
11 que vous n'avez pas d'expérience sur ce qui constitue une
12 urgence de sécurité nationale; est-ce juste?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Je dirais que je n'ai jamais
14 pratiqué le droit pour la Sécurité nationale, mais il y a
15 certaines choses à première vue qui se présentent et je pense
16 que ce serait évident pour tout le monde, qui pourraient être
17 liées à la sécurité nationale.

18 **Me BRENDAN MILLER** : D'accord. Et quand il s'agit
19 de sécurité nationale, j'en déduis que vous comptez beaucoup sur
20 les forces de l'ordre, n'est-ce pas, pour ce qui est de vous
21 fournir des informations ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

23 **Me BRENDAN MILLER** : Et pouvez-vous être d'accord,
24 si - vous avez dit que vous avez une certaine compréhension de
25 la sécurité nationale, donc vous connaissez le service canadien
26 de renseignement de sécurité ?

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, monsieur.

28 **Me BRENDAN MILLER** : Et quelle est votre

1 compréhension de ce qu'ils font ?

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Eh bien, ils ont leur propre
3 loi, et certainement, je suis sûr que c'est bien énoncé dans la
4 loi, que si vous l'évoquez, nous pourrions l'examiner, mais...

5 **Me BRENDAN MILLER** : Oui, mais vous êtes d'accord
6 avec moi qu'il y a le Federal Intelligence Service, une sorte
7 d'équivalent canadien de la CIA; est-ce juste ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

9 **Me BRENDAN MILLER** : Donc, les renseignements
10 qu'ils recueillent, par rapport à des menaces à la sécurité du
11 Canada, seriez-vous d'accord avec moi que il s'agirait de la
12 meilleure information possible ?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est une bonne source, en
14 tout cas. Je crois que la GRC, également, serait une bonne
15 source, du point de vue de l'application de la loi.

16 **Me BRENDAN MILLER** : Pouvons-nous mettre à l'écran
17 le document qui vient d'un contre-interrogatoire de mon
18 collègue, TS.NSC.CAN.001.00000206_REL_ 0001.

19 **Me JENNIFER KING** : Jennifer King, pour la Ville de
20 Windsor. Monsieur le Commissaire, nous avons reçu un courriel de
21 mon collègue, maître Miller, il y a moins de 15 minutes, avec
22 trois documents annexés...

23 **Me BRENDAN MILLER** : Je ne réfère qu'à un seul,
24 c'est tout.

25 **Me JENNIFER KING** : En fait, nous avons eu
26 connaissance de ces documents. C'est contraire aux règles. Nous
27 n'avons pas eu d'avis indiquant qu'il avait l'intention de
28 soumettre cela au maire Dilkens.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, très bien. Me Miller,
2 j'ai reçu le document la première fois...

3 **Me BRENDAN MILLER** : Et cela n'a résulté que du
4 contre-interrogatoire de mon collègue, comme je l'ai précisé
5 dans mon e-mail. Pas de Steve Windsor, pas du commissaire, mais
6 de mon collègue du gouvernement fédéral, ce qui l'a rendu
7 pertinent.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Voyons quel est le document,
9 et s'il y a un problème, soit le témoin a besoin de temps, soit
10 si l'avocat de Windsor a...

11 **Me BRENDAN MILLER** : D'accord.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** :... une objection, nous pouvons
13 y répondre.

14 **Me BRENDAN MILLER** : Maintenant, Monsieur, il
15 s'agit d'un document du Service canadien du Renseignement de
16 sécurité résumant ce dont ils ont discuté avec le Cabinet
17 concernant les menaces à la sécurité nationale.

18 Si nous pouvions simplement faire défiler jusqu'à
19 la page 5, s'il vous plaît ?

20 D'accord. Alors je veux juste que vous voyiez ça.
21 Donc, sur ce document-là :

22 « Le 13 février, le SCRS a indiqué que la
23 mise en œuvre de l'EA galvaniserait
24 probablement le récit antigouvernemental
25 au sein du convoi et en radicaliserait
26 davantage certains vers la violence en se
27 référant à l'augmentation de la
28 rhétorique de la violence à la suite de

1 la déclaration de l'État d'Urgence dans
2 la province de l'Ontario. De plus, SCRS
3 ont indiqué que... »

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ralentissez.

5 **Me BRENDAN MILLER** : Oui, merci.

6 « De plus, le SCRS a indiqué que
7 l'invocation de *Loi sur les mesures*
8 *d'urgence* par le gouvernement fédéral
9 entraînerait probablement la dispersion
10 du convoi à Ottawa, mais augmenterait
11 probablement le nombre de Canadiens qui
12 ont des opinions antigouvernementales
13 extrêmes et qui ont poussé certains à
14 croire que la violence est la seule
15 solution à ce qu'ils percevaient comme un
16 système et un gouvernement défaillants.
17 À la suite de l'invocation de l'État
18 d'Urgence, le SCRS a informé le Cabinet
19 et a réitéré le potentiel de l'EA à
20 accroître les opinions
21 antigouvernementales et les idéologies
22 violentes, y compris chez ceux qui ne
23 sont pas encore radicalisés.

24 Maintenant, pouvez-vous être d'accord avec moi que
25 vous ne voudriez jamais faire quoi que ce soit qui pourrait
26 créer une radicalisation supplémentaire des extrémistes au sein
27 de la ville de Windsor ?

28 **Me JENNIFER KING** : Je dois m'objecter à la

1 question de ce document.

2 **Me BRENDAN MILLER** : Retiré.

3 **Me JENNIFER KING** : Et je m'objecte à ce que ce
4 document soit présenté au maire.

5 **Me BRENDAN MILLER** : Retiré. J'ai fini. Merci,
6 Monsieur.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Vient ensuite la
8 Ville d'Ottawa. Vous pouvez commencer, si vous le souhaitez, et
9 nous allons - il semble toujours arriver que la Ville d'Ottawa
10 soit à l'heure du déjeuner.

11 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANNE TARDIF :**

12 **Me ANNE TARDIF** : Bonjour monsieur le maire. Mon
13 nom est Anne Tardif. Je suis l'une des avocats pour la Ville
14 d'Ottawa.

15 Vous avez mentionné dans votre témoignage, et
16 votre résumé de témoignage que vous avez eu des appels avec le
17 Solliciteur général Sylvia Jones de l'Ontario et le ministre
18 fédéral de la Sécurité publique, le ministre Mendicino. C'est
19 juste ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

21 **Me ANNE TARDIF** : Vous demandiez des ressources
22 policières supplémentaires et je devrais peut-être dire que vous
23 ajoutiez à la demande des ressources policières et je dois dire
24 que vous amplifiez la demande de votre chef ?

25 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est correct.

26 **Me ANNE TARDIF** : Merci. Vous avez dit que le
27 gouvernement fédéral vous aurait appuyé là-dedans ?

28 **MAIRE DREW DILKENS** : Ainsi que la ministre Jones.

1 **Me ANNE TARDIF** : Les deux vous ont bien appuyé
2 dans votre demande ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Donc, si je vous ai bien
5 compris, le personnel au niveau fédéral a demandé que votre
6 demande, ou la demande de ressources supplémentaires soit mise
7 par écrit ? Est-ce exact?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

9 **Me ANNE TARDIF** : Donc, vous avez vu les lettres
10 que le chef Mizuno a envoyées à la fois au Solliciteurs
11 provincial et fédéral, est-ce que c'est exact ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

13 **Me ANNE TARDIF** : Et je suppose qu'elles ont été
14 envoyées plus ou moins en même temps ?

15 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

16 **Me ANNE TARDIF** : Est-ce qu'on peut donc dire que
17 personne au niveau du gouvernement fédéral vous a dit, « Il faut
18 aller d'abord à la province, vous ne suivez pas les
19 protocoles », ou quelque chose de cette nature ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Eh bien, ils n'ont pas dit :
21 « Ne m'envoyez pas la lettre, mais, vous savez, il y a eu une
22 conversation selon laquelle l'ordre des opérations est de
23 municipal à provincial, provincial à fédéral. Mais, vous savez,
24 la nature de ce qui se passait ici, et la nature de ce qui se
25 passait à travers le pays, nous savions - je pense qu'une
26 personne sensée saurait que les ressources sont limitées et
27 qu'ils sont fournir du renfort dans différents domaines, que de
28 mon président et donc de mon point de vue à moi, et je pense

1 qu'il est juste de dire du point de vue du chef Mizuno, peu nous
2 importait de savoir si c'était l'OPP ou la GRC qui arrivait.
3 Nous avons juste besoin de troupes supplémentaires sur le
4 terrain pour aider à résoudre le problème.

5 **Me ANNE TARDIF** : Merci beaucoup. Si je pouvais
6 afficher WIN00000410 ?

7 Et pendant qu'on affiche ce document, Monsieur le
8 Maire, c'est un échange de mail entre Jason Reynar. Est-ce que
9 je prononce correctement?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

11 **Me ANNE TARDIF** : Merci. Un employé de la ville de
12 Windsor, et le chef Laforest qui est le chef de pompiers à
13 Windsor et également président du CCG. Descendons un peu, s'il
14 vous plait, jusqu'à la fin.

15 Alors vous avez là le courriel de monsieur Reynar,
16 à l'ensemble des dirigeants principaux de la ville de Windsor, y
17 compris le chef Laforest, qui fait savoir que « l'injonction a
18 été émise et entre en vigueur à 19 heures, vendredi le
19 11 février. Est-ce que qu'on peut descendre encore ?

20 Et il dit :

21 « « Mais ces avancées peuvent avoir pour
22 effet de 'faire grimper' les manifestants
23 (et leurs partisans). Nous surveillerons
24 de près les développements qui se
25 produiront au cours des prochaines
26 24 heures ».

27 Et ça se poursuit.

28 Donc, cette préoccupation au sujet d'augmenter les

1 activités des manifestants, suite à l'injonction, c'est quelque
2 chose que la Ville savait, le 11 ?

3 **MAIRE DREW DILKENS** : La Ville était - mais quand
4 j'ai dit à la chef, « Nous allons demander une injonction.
5 Pensez-vous que cela serait utile ? » Cela n'a jamais été une
6 conversation ou une préoccupation qu'elle m'a exprimée du point
7 de vue de la police.

8 Donc, notre chef des pompiers a dit cela, je ne
9 suis pas sûr d'où il a obtenu cela pour penser à mettre cela
10 dans un courriel, mais clairement, vous savez, nous n'étions pas
11 là pour faire augmenter les activités. Nous cherchions à
12 résoudre les choses de façon sensée.

13 **Me ANNE TARDIF** : Votre chef vous a donc rassuré
14 que ce n'était pas une préoccupation qu'elle avait à ce moment-
15 là ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Elle n'a jamais exprimé de
17 préoccupations, ou fait une corrélation entre l'injonction et
18 l'idée que cela ferait une escalade des tensions avec les
19 manifestants.

20 **Me ANNE TARDIF** : Nous avons déjà entendu votre
21 témoignage à l'effet qu'il y avait une injonction de 10 jours
22 qui avait été obtenue le 11 février, que la Ville, par la suite,
23 a demandé une injonction permanente. Est-ce exact ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Exact.

25 **Me ANNE TARDIF** : Je demande maintenant au greffier
26 d'afficher WIN00000921, s'il vous plait.

27 Monsieur le maire, ceci est le mémoire ou
28 l'argument juridique - eh bien, vous êtes avocat, le mémoire, je

1 suppose que je peux utiliser ce mot, que la Ville d'Ottawa, si
2 nous faisons défiler un peu - la Ville de Windsor, excusez-moi,
3 a déposé à l'appui de l'ordonnance, sollicitant l'ordonnance de
4 prolongation indéfinie de l'injonction. Si nous faisons
5 simplement défiler vers le bas, vous le verrez là. Mémoire de la
6 partie intervenante, de la société et de la Ville de Windsor.

7 Et si nous pouvions passer au paragraphe 2,
8 monsieur le greffier?

9 Et avant que je vous explique tout cela, vous avez
10 déjà fourni de nombreux éléments de preuve sur la préoccupation
11 que la Ville avait à propos de la possible résurgence d'un
12 blocus au pont si l'injonction devait expirer ; Est-ce que c'est
13 exact ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** Oui.

15 **Me ANNE TARDIF** : J'aimerais... bon, voici, c'est
16 l'argument avancé par la Ville de Windsor. Ça dit :

17 « Les événements survenus dans les jours
18 qui se sont écoulés depuis la prise de
19 l'ordonnance du 11 février [...] ont
20 renforcé la nécessité permanente de
21 l'injonction. Depuis que l'ordonnance du
22 11 février est entrée en vigueur à
23 19 heures le 11 février 2022... »

24 C'est le paragraphe – sous-paragraphe A :

25 « Les manifestants ont défié l'ordre du
26 11 février, leur nombre augmentant et
27 culminant entre 600 et 800 personnes au
28 cours de la soirée du samedi le

1 12 février 2022... »

2 Et j'en déduis qu'il s'agissait d'informations que
3 la ville avait obtenues de la police ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

5 **Me ANNE TARDIF** : Ok. Et donc, c'est de
6 l'information qui faisait partie de la décision de la Ville de
7 demander le prolongement de l'injonction.

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

9 **Me ANNE TARDIF** : Merci monsieur le maire. C'était
10 mes questions.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, voilà. Je pense qu'avec
12 ça, c'est un moment approprié de prendre la pause déjeuner. Nous
13 allons prendre une heure et revenir pour poursuivre les
14 questions.

15 **LA GREFFIÈRE** : La séance est levée pour une heure.

16 --- L'audience est levée à 13 01

17 --- L'audience reprend à 14 01.

18 **LA GREFFIÈRE** : À l'ordre. La Commission reprend.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Ensuite, je crois
20 que c'est le service de police de Windsor, l'avocat du service
21 de police de Windsor qui va poser des questions.

22 **Me TOM MCRAE** : Merci monsieur le Commissaire.

23 Bonjour, je suis Tom McRae, je représente le
24 service de police de Windsor. Nous n'avons pas de questions pour
25 le maire Dilkens, et cédonc notre temps à la ville de Windsor.
26 Merci.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Avocat de chef Sloly ?

28 **Me TOM CURRY** : Merci Commissaire.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM CURRY :

2 **Me TOM CURRY:** Maire Dilkens.

3 **MAIRE DREW DILKENS :** Bonjour.

4 **Me TOM CURRY :** Je suis Tom Curry, je représente
5 l'ancien chef Sloly, de la police d'Ottawa. Et je n'ai que
6 quelques questions, pour vous aider, et justement, aider le
7 Commissaire à prendre sa décision.

8 Tout d'abord, il d'agit d'événements sans
9 précédent dans votre expérience à la fois en politique et en
10 tant que résident de Windsor, n'est-ce pas ?

11 **MAIRE DREW DILKENS :** Exact.

12 **Me TOM CURRY :** Vous avez dit au Commissaire que
13 c'était différent de tout ce à quoi vous avez assisté dans les
14 différents rôles que vous avez joués, comme président de la
15 Commission de police de votre ville.

16 **MAIRE DREW DILKENS :** C'est exact.

17 **Me TOM CURRY :** Jusqu'aux menaces de mort faites
18 contre vous et certains membres de votre conseil ou
19 d'administration de la Ville ?

20 **MAIRE DREW DILKENS :** Il y a eu des menaces de
21 lancer des bombes sur ma maison, des bombes incendiaires,
22 certaines gens ont affiché l'adresse de mon domicile privé en
23 ligne, des gens passaient devant. La police était quand même
24 présente.

25 Donc, ça, c'était, donc, vous savez, il y avait -
26 c'était cette menace directement.

27 Les autres menaces étaient de protester, et je
28 n'ai pas connaissance d'autres menaces de mort contre d'autres

1 membres du conseil.

2 **Me TOM CURRY** : C'était aussi quelque chose de
3 déplaisant pour vous, personnellement ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, je vis avec ma femme et
5 deux enfants, c'est déplaisant que quelqu'un vous dise « Je vais
6 passer chez vous et lancer une bombe incendiaire ».

7 **Me TOM CURRY** : Oui. Le chef Sloly a dit au
8 Commissaire que les événements de la ville d'Ottawa
9 représentaient un changement de paradigme dans la nature des
10 manifestations telles qu'on les a vécues au Canada.

11 Partagez-vous cette opinion ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne peux que vous donner la
13 perspective de la ville de Windsor. Et encore une fois, je
14 réitère que c'était différent de presque tout ce dont je me
15 souviens avoir vu pendant tout mon temps dans la Ville,
16 certainement tout mon temps en tant qu'élu dans la ville de
17 Windsor. Et c'est la température, la teneur et la nature
18 agressive des acteurs qui ont certainement amené chacun à réagir
19 de manière différente et à être beaucoup plus calculé et
20 préoccupé au sujet de ce qui pourrait se passer.

21 **Me TOM CURRY** : Et je crois également qu'il s'agit
22 de la première fois que le pont Ambassador ou autres
23 infrastructures critiques au Canada a été utilisée par des
24 manifestants. Que ça a été fermé par une manifestation, tout
25 d'abord.

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Pas tout à fait vrai. Il y a
27 eu une manifestation au début des années 90, une injonction a
28 été rapidement émise pour rétablir la voie vers le pont

1 Ambassador. Donc, celle-là n'a pas duré longtemps.

2 **Me TOM CURRY:** Merci. Chose qui a été une première
3 aussi, c'est que vous avez vu le service de police de la Ville
4 de monter une réponse policière avec les propres ressources de
5 la Ville.

6 **MAIRE DREW DILKENS :** Exact.

7 **Me TOM CURRY :** Cela vous a mené, comme vous nous
8 l'avez déjà témoigné, à discuter avec les partenaires
9 municipaux, fédéraux et provinciaux, pour obtenir les ressources
10 nécessaires ?

11 **MAIRE DREW DILKENS :** Exact.

12 **Me TOM CURRY :** Vous avez aussi dit au Commissaire
13 qu'il n'y avait pas d'empêchements soulevés par vos
14 interlocuteurs fédéraux et provinciaux, au niveau politique. Les
15 ministres de la Sécurité publique ou autres, pour vous consentir
16 ces ressources. Vous avez levé la main et vous avez dit, « J'ai
17 besoin d'aide », et ils sont venus à votre aide.

18 **MAIRE DREW DILKENS :** Oui, c'est exact. Ils ont
19 répondu du mieux qu'ils pouvaient. Mon chef de police m'a dit
20 que quelqu'un, parmi les gens avec qui elle travaillait, devait
21 savoir comment affecter les ressources, un peu partout en
22 Ontario. Nous n'étions pas le seul endroit qui vivait des
23 difficultés de ce genre.

24 **Me TOM CURRY :** Au moment de la manifestation à
25 Windsor, le blocage du pont, le 7 février à Ottawa, depuis lors,
26 était déjà occupé depuis - choisissez le mot - occupé par des
27 manifestants depuis plusieurs jours, à cette date-là, n'est-ce
28 pas ?

1 MAIRE DREW DILKENS : C'est exact.

2 Me TOM CURRY : Et vous a-t-on dit ou vous
3 souvenez-vous avoir été dit par le ministre - je fais maintenant
4 référence au solliciteur général - ou le ministre fédéral que
5 Windsor était la priorité provinciale et fédérale pour la Police
6 provinciale de l'Ontario et la GRC ?

7 MAIRE DREW DILKENS : Non.

8 Me TOM CURRY: D'accord. Vous ne saviez pas que
9 Windsor, rendu au 7, ou peu de temps après le 7, a été identifié
10 par ces partenaires-là comme étant leur priorité ?

11 MAIRE DREW DILKENS : Personne ne me l'a dit à moi.
12 Mais étant donné les dommages économiques importants causés, une
13 personne raisonnable pourrait comprendre que ce fut le cas.

14 Me TOM CURRY : Vous avez dit au Commissaire que
15 ces événements ont affecté des dizaines de milliers de
16 Canadiens, et ce serait - il ne serait pas exagéré de dire que
17 cela a touché beaucoup plus que cela étant donné la nature
18 économique de la chose. Est-ce que c'est juste ?

19 MAIRE DREW DILKENS : Sans doute. Des centaines de
20 milliers, pour être franc.

21 Me TOM CURRY : À titre de président de la
22 Commission des services de police de votre ville, que ce soit à
23 ce titre, ou à titre de maire que vous êtes, vous avez fait des
24 énoncés, des déclarations publiques afin de fournir des
25 informations aux résidents à Windsor, et à un auditoire plus
26 vaste, au sujet du besoin de ressources que vous aviez
27 demandées.

28 MAIRE DREW DILKENS : Pas spécifiquement. On n'est

1 pas allé dire que nous avons besoin de 100 agents, mais on a
2 amplifié la demande de la police pour des ressources
3 supplémentaires, pour que le public sache que les policiers
4 municipaux travaillaient en harmonie avec d'autres et qu'on
5 avait besoin de soutien additionnel.

6 **Me TOM CURRY** : D'accord. Dites-moi si je ne
7 m'abuse, mais je crois comprendre que dans une des nombreuses
8 entrevues que vous avez données à l'époque, - et je crois que
9 c'était au poste CTV, que vous avez identifié le nombre d'agents
10 demandés comme étant le chiffre 100.

11 Est-ce possible que vous ayez mentionné ça ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : J'ai peut-être fait une
13 erreur en disant cela, mais je me suis corrigé rapidement et je
14 n'ai pas répété.

15 **Me TOM CURRY** : Est-ce que j'ai raison que vous
16 avez décidé, à titre de président de la Commission de police de
17 la Ville de maintenir les réunions que vous aviez avec la chef
18 Mizuno et son personnel à huis clos ?

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Les réunions de la Commission
20 de police ?

21 **Me TOM CURRY** : Exact.

22 **MAIRE DREW DILKENS** : Vous avez raison.

23 **Me TOM CURRY** : Puis-je maintenant vous demander,
24 s'il vous plait, de jeter un coup d'œil avec moi à un de ces
25 comptes-rendus, ces réunions de police que vous avez montrés à
26 nos collègues? Ça, c'est WIN2173.

27 C'est le procès-verbal de la réunion.

28 Pendant que cela s'affiche, puis-je vous demander

1 également, il semble à la fois en vous écoutant et en regardant
2 le compte-rendu que vous avez fait un effort conscient pour que
3 votre conseil et la commission des services de police parlent
4 d'une seule voix.

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Très tôt dans le processus,
6 mon chef d'état-major, Andrew Teliszewsky, a envoyé un message
7 au conseil municipal demandant que toute demande d'entrevue avec
8 les médias, tout commentaire public, tout désir de publier sur
9 les médias sociaux, que nous parlions vraiment d'une voix
10 unifiée, donc qu'il y avait de la clarté et pas de confusion.

11 Et je dois donner un immense crédit au conseil
12 municipal pour avoir fait cela. Ils étaient très - nous
13 travaillions très bien en harmonie ensemble.

14 **Me TOM CURRY** Et ai-je raison - et encore une fois,
15 pour les fins du Commissaire alors qu'il examine les
16 recommandations, vous avez fait face à une énorme pression
17 publique, pour agir et le Service de police a subi d'énormes
18 pressions publiques pour agir.

19 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

20 **Me TOM CURRY** : Et la police aussi.

21 **MAIRE DREW DILKENS** Oui.

22 **Me TOM CURRY** : Est-ce que vous êtes d'accord avec
23 moi que c'était important et que ça va être important à l'avenir
24 pour les chefs municipaux comme vous et des présidents des
25 Commissions des services de police, ce serait important pour eux
26 de faire preuve de discipline pour pouvoir parler d'une voix et
27 pour traiter des situations à huis clos.

28 **MAIRE DREW DILKENS** : Cela a été extrêmement utile.

1 Il était extrêmement utile de communiquer au public qu'ils
2 avaient une seule source de contact, que nous ne nous marchions
3 pas les uns sur les autres en termes de messagerie, et en tant
4 que conseiller municipal, il y a un grand désir de répondre à
5 chaque plainte qui venant de résidents, et nous les recevions
6 tous.

7 Et donc, en se serrant les coudes comme nous
8 l'avons fait, je pense que c'était en fait bon pour le public
9 qu'ils aient eu une communication cohérente, qu'elle ait été
10 vérifiée et plusieurs fois les commentaires du public où nous
11 avons eu des conférences de presse, ces commentaires que j'ai
12 livrés ont été examinés par le chef de la police et son équipe à
13 elle, de sorte qu'il n'y ait pas eu de surprises lorsque nous
14 avons transmis un message.

15 **Me TOM CURRY** : Pas de surprise. Donc, est-ce que
16 j'ai raison de dire que vous êtes devenu la voix de cette
17 réaction de la Ville, du Conseil municipal et la police ?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : J'étais le porte-parole de la
19 Ville.

20 **Me TOM CURRY** : Est-ce que vous avez enlevé une
21 partie de la pression sur le service de police qui devait
22 s'occuper de ces questions lui-même ou sur la chef elle-même ?

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Probablement. Ils pouvaient
24 se concentrer sur l'opération policière et la communication au
25 public, telle qu'énoncée dans votre CCG, les devoirs et
26 responsabilités, ben ça incombe au maire de communiquer avec les
27 membres du conseil, le public, les médias.

28 Alors on a respecté les rôles, tels que définis.

1 Et ça a bien fonctionné.

2 **Me TOM CURRY** : Et pendant que nous en sommes aux
3 recommandations, vous avez mentionné au commissaire que vous
4 aviez écrit une lettre à vos homologues fédéraux et provinciaux
5 concernant les dépenses que Windsor a supportées en conséquence
6 du blocus et, jusqu'à présent, aucune réponse. Mais diriez-vous
7 que, en termes de recommandations, d'après ce que vous avez
8 traversé, est-ce que pour vous, ce serait bien d'avoir un effort
9 coordonné des trois paliers de gouvernement pour pouvoir traiter
10 ce genre d'événement, si jamais on aurait à en revoir à
11 l'avenir, y compris le partage des coûts ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Absolument. Le pont
13 Ambassador est l'exemple parfait avec une voie municipale, et le
14 fédéral pour le pont et ensuite l'autoroute qui est du ressort
15 provincial. Alors il faudrait, effectivement, prévoir à l'avance
16 ceci. Qui doit payer quoi. Parce qu'au bout du compte, on
17 absorbe une énorme dépense comme citoyen de la Ville de Windsor,
18 pour traiter d'une urgence nationale.

19 **Me TOM CURRY** : À l'écran, on voit 2173, merci
20 monsieur le greffier, ça, c'est la réunion à huis clos de la
21 Commission du service de police, le 11 février, peu avant
22 l'intervention policière du lendemain.

23 On voit la présence de Mizuno. Faites défiler vers
24 le bas s'il vous plaît. Vous avez demandé s'il y avait quelque
25 chose de nécessaire. Le chef Mizuno a déclaré : « Non, les
26 ressources affluent. Quels sont les résultats ? et ainsi de
27 suite. Faites simplement défiler vers le bas. C'est juste à la
28 page 2 que je voulais - arrêtez-vous là, s'il vous plaît.

1 Le chef Mizuno, interrogé sur les détails, a
2 déclaré :

3 « La situation est toujours fluide. Nous
4 travaillons sur nos plans opérationnels
5 et continuons à les examiner à mesure que
6 de nouvelles informations comme celles-ci
7 deviennent disponibles. L'objectif est de
8 rétablir la circulation sur le pont.

9 La conseillère a posé une question sur
10 l'application de l'injonction, et elle a dit :

11 « Nous travaillons activement sur notre
12 plan ».

13 Est-ce que la chef Mizuno n'a jamais donné à la
14 police le détail du plan opérationnel, qui n'était pas encore
15 terminé en date du 11 ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

17 **Me TOM CURRY** : Et est-ce que l'absence de ce plan
18 n'a pas causé un retard sur la prestation de ressources de vos
19 partenaires provinciaux ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Le conseil d'administration
21 n'a jamais attendu que le plan nous soit présenté pour une sorte
22 de reçu d'information ou d'approbation. Nous savions – la
23 question était de savoir si le chef disposait des ressources
24 nécessaires pour mettre en œuvre le plan qui était en train
25 d'être préparé. Et c'était la question posée par le conseil.

26 **Me TOM CURRY** : Encore deux choses. Est-ce qu'on
27 peut montrer au maire WPS, plusieurs zéros, 522.

28 C'est une mise à jour situationnelle, monsieur le

1 maire, et j'aimerais avoir votre aide, pour aider le
2 Commissaire. Les circonstances du 8 février, à 14 h 30, vous
3 saviez que ces rapports situationnels étaient en train d'être
4 rédigés et que vous alliez recevoir des informations de la part
5 de la chef ou de ses adjoints ?

6 **MAIRE DREW DILKENS** : Je n'étais pas au courant de
7 cela. Je ne savais pas qu'il y avait ces rapports en
8 particulier, mais la chef me faisait part des choses qu'elle
9 pensait que j'avais besoin de savoir.

10 **Me TOM CURRY** : Est-ce que, à l'un des breffages on
11 vous a dit qu'il y avait 50 à 60 véhicules, c'est-à-dire
12 l'après-midi du 8 février, qui sont décrits sur cette page et
13 ensuite on dit :

14 "Un groupe est prêt à travailler avec les
15 policiers et à ouvrir certaines voies
16 tandis que les autres sont très opposés
17 et refusent de céder le moindre terrain.
18 Une propension à la violence est
19 possible. La police de Windsor a tenté de
20 remorquer un véhicule. Les conducteurs
21 sont sortis de leurs véhicules équipés de
22 démonte-pneus et ont menacé d'agresser
23 les chauffeurs de la dépanneuse.

24 Et puis juste en faisant défiler vers le bas, il y
25 avait - vous voyez :

26 « La préoccupation de la police est de
27 savoir s'ils commencent à autoriser la
28 circulation dans la zone.. »

1 « ...il y a un potentiel pour que de
2 nombreux supporteurs supplémentaires se
3 joignent à la manifestation ».

4 Est-ce que c'est le genre d'informations qu'on
5 vous donnait à ce moment-là ? Y compris le risque qu'il y ait de
6 la violence, des menaces contre les remorqueurs ?

7 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, la chef m'en a parlé de
8 cet incident en particulier. C'est arrivé au stationnement de
9 l'école secondaire.

10 **Me TOM CURRY** : Vous avez dit au Commissaire, les
11 négociations n'ont jamais porté fruit pour régler le problème.

12 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est vrai.

13 **Me TOM CURRY** : Est-ce que vous êtes au courant du
14 fait que l'on avait proposé de négocier avec des négociateurs
15 pis il y avait - ça été refusé ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est en étudiant les
17 documents de cette Commission que j'ai constaté cela. Je ne le
18 savais pas à l'époque.

19 **Me TOM CURRY** : D'accord, assez juste. Je ne vais
20 pas vous y amener, mais, Monsieur le Commissaire, juste pour
21 votre information, il s'agit de la pièce WPS1454, une lettre du
22 solliciteur général.

23 Maire Dilkens, merci. Je n'ai pas de questions
24 supplémentaires.

25 Merci Commissaire.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Le Service de police
27 d'Ottawa.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me DAVID MIGICOVSKY :**

1 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Bon après-midi, monsieur le
2 maire Dilkens. Je suis David Migicovsky, je représente les
3 Services policiers d'Ottawa.

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Bon après-midi.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : La manifestation ou le
6 blocage à Windsor a commencé le 7 février, et le tout a été
7 délogé le 13 février, c'est exact ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Géographiquement,
10 l'empreinte de cette manifestation et du blocage a été beaucoup
11 plus petite que ce qu'il y avait à Ottawa ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : D'après ce que j'ai compris,
13 oui.

14 **Me DAVID MIGICOVSKY** : À son niveau le plus élevé,
15 il y avait 200 camions ?

16 **MAIRE DREW DILKENS** : Je demanderais au chef
17 adjoint Crowley pour cette information. Je sais qu'il y avait un
18 changement à un moment donné, il y avait 200 manifestants, mais
19 en termes de nombre de camions, c'est la police qui vérifiait.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY** : On pourrait le vérifier
21 auprès du chef adjoint.

22 Le convoi est arrivé à Ottawa le 28 janvier, si je
23 ne m'abuse, et j'ai compris que la ville de Windsor a appris des
24 leçons importantes, grâce à ce qui est arrivé à Ottawa.

25 Est-ce que c'est exact de parler ainsi ?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, c'est exact.

27 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Parce que c'était une
28 situation sans précédent, ni la ville de Windsor ni la police de

1 Windsor aurait pu se préparer à cela. Mais étant donné ce qu'ils
2 ont appris à Ottawa, il y avait certaines choses qu'ils
3 estimaient pouvoir adapter, n'est-ce pas ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, il y a des leçons
5 apprises, ils essayaient d'éviter certaines choses, basées sur
6 ce qui se passait à Ottawa.

7 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous avez parlé à mon
8 collègue, monsieur Curry, est-ce qu'on peut voir WIN00000152 ? à
9 la page 2. Il s'agit d'un courriel de la part de Andrew, plus
10 bas, on voit que le conseil Constante, conseiller municipal et
11 vous allez voir le début de la chaîne de conversation.

12 Vous pouvez déferler si vous avez besoin de voir
13 le tout. Mais comme vous avez dit à monsieur Curry, je comprends
14 que c'est important pour la Ville pour être unifié avec la
15 police pour avoir une réaction unie.

16 Est-ce que c'est exact ?

17 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, absolument.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et que tous les
19 représentants municipaux parlent d'une même voix et que les
20 conseillers ne disent pas tous des choses différentes, Est-ce
21 que c'est exact ?

22 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

23 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et je vois que d'après ces
24 courriels le conseiller Constante a respecté cela.

25 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, c'est exact.

26 **Me DAVID MIGICOVSKY**, Mais ce n'est pas ce qui est
27 arrivé à Ottawa, n'est-ce pas ? C'était ça, la préoccupation ?

28 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est ce qu'avait dit

1 monsieur Teliszewsky dans le courriel.

2 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et je crois que la PPO a
3 aussi parlé de l'importance de parler d'une voix.

4 Et il y a un autre exemple, WIN00001091.

5 Et si vous faites défiler vers le bas, vous verrez
6 qu'un électeur qui écrivait conseiller pour se plaindre que la
7 police de Windsor faisait comme ce qui se faisait à Ottawa, et
8 qui laissait le contrôle aux protestataires.

9 Et vous voyez la réponse plus haut, qui était à
10 deux volets. D'abord ce n'est pas au conseil de diriger la
11 police et dans un deuxième volet, les électeurs étaient mal
12 renseignés quand ils avaient l'impression que la police ne
13 faisait rien. Est-ce que c'est exact ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et c'est important pour la
16 Ville de soutenir la police, parce que parfois le public ne voit
17 pas ce que fait la police, ni pourquoi la police agit ou n'agit
18 pas.

19 Est-ce que c'est comme ça que vous comprenez les
20 choses ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui. C'est exact.

22 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous avez indiqué que
23 vous avez aussi appris d'Ottawa qu'il ne fallait pas annoncer
24 publiquement combien de policiers vous avez demandés ? Et si la
25 situation à Ottawa n'avait pas eu lieu, vous n'auriez pas su ça
26 nécessairement.

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Je pense que ça aurait été
28 vite publié, parce que ç'a été mentionné à un membre des médias,

1 mais ensuite, on a changé de cap.

2 Nous et le responsable de la Commission de la
3 police ne voulions rien faire pour mettre en danger
4 l'intervention policière ou modifier le nombre de ressources
5 dont on aurait eu besoin.

6 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et la PPO vous en a parlé de
7 cela comme étant une des leçons apprises à Ottawa?

8 **MAIRE DREW DILKENS**: Oui.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Il y a autre chose - si vous
10 le voulez pas le voir, on n'a pas besoin de l'afficher, mais il
11 y a un autre message répété par la Ville. Selon lequel les
12 conseillers ne devaient pas afficher des choses sur les médias
13 sociaux, de faire attention. C'est exact ?

14 **MAIRE DREW DILKENS**: Oui.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Pour terminer avec mon
16 dernier point, le blocage a commencé le 7 février, et d'après
17 votre témoignage ce matin, on sait que le 4 février, vous avez
18 envoyé un texto au ministre Mendicino.

19 **MAIRE DREW DILKENS**: Oui.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors quelques jours en
21 avance. Et à ce moment-là, vous n'envisagiez pas de bloquer
22 l'accès au pont.

23 **MAIRE DREW DILKENS** : Non.

24 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Parce que ça impliquerait
25 plusieurs points d'accès.

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Ça aurait été un geste
27 tellement dramatique avant un gros blocage. Ça aurait été
28 incompréhensible.

1 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ça aurait pris beaucoup
2 de ressources que ce que vous aviez.

3 **MAIRE DREW DILKENS** ; Tout à fait.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Bloquer tout l'accès
5 dérangerait les résidents, perturberait les opérations
6 commerciales. Mais si vous procédiez ainsi, les camions
7 risquaient de se propager ailleurs, à Windsor. Est-ce que c'est
8 possible ?

9 **MAIRE DREW DILKENS** : C'était une préoccupation,
10 surtout au niveau de Windsor, le tunnel Windsor /Detroit.

11 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ça serait encore plus
12 dérangent et perturbant?

13 **MAIRE DREW DILKENS** : Absolument.

14 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Merci beaucoup. Je n'ai plus
15 de questions.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Maintenant, la Police
17 provinciale d'Ontario.

18 **Me JINAN KUBURSI** : Merci monsieur le Commissaire.
19 Je suis Jinan Kubursi, je suis ici pour représenter la police
20 provinciale d'Ontario, je n'ai pas de questions.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord, merci. Maintenant,
22 la Coalition des résidents d'Ottawa.

23 **Me CHRISTINE JOHNSON** : Merci monsieur le
24 Commissaire, nous n'avons pas de questions.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. La Fédération
26 nationale de police ?

27 **Me LAUREN PEERCE** : Bonjour. Je suis Lauren Pearce,
28 via Zoom. Nous n'avons pas de question pour ce témoin.

1 COMMISSAIRE ROULEAU : Merci. La Ville de Windsor ?

2 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JENNIFER KING :

3 Me JENNIFER KING : Bon après-midi, monsieur le
4 Commissaire, monsieur le maire Dilkens.

5 MAIRE DREW DILKENS : bon après-midi.

6 Me JENNIFER KING : Je suis Jennifer King, avocate
7 pour la ville de Windsor.

8 Il me reste quelques questions, parce que la
9 plupart des questions ont déjà été posées. Et on a déjà répondu
10 à ces questions.

11 Est-ce qu'on peut voir WIN00000992 ?

12 Monsieur le maire, c'est une lettre de vous à
13 l'Honorable Helena Jaczek, ministre responsable de l'Agence de
14 développement économique pour l'Ontario du Sud.

15 Reconnaissez-vous cette lettre ?

16 MAIRE DREW DILKENS: Oui.

17 Me JENNIFER KING : Et à la fin, dernier
18 paragraphe, vous avez écrit :

19 « La police de Windsor et les partenaires
20 ont fait un travail excellent pour
21 dégager l'occupation illégale et
22 maintenir la sécurité de la
23 Heron Church Road pour plus de
24 400 millions de dollars en biens, qui
25 traversent le poste frontalier. Mais la
26 sécurité économique s'est gagnée au prix
27 de pertes importantes pour les PME, qui
28 fonctionnent le long de

1 Heron Church Road, à Windsor ».

2 Et là, on constate que vous incitez la ministre de
3 soutenir ces entrepreneurs le long de la Heron Church Road, de
4 la même façon que ce qui a été offert aux entrepreneurs d'Ottawa
5 qui ont supporté ces perturbations.

6 Est-ce que vous avez reçu une réponse à cette
7 lettre ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui, la ministre m'a
9 téléphoné et ensuite le fédéral a assuré un soutien pour les
10 commerces qui ont été touchés, les entreprises qui ont été ainsi
11 touchées par le blocage.

12 **Me JENNIFER KING** : Et juste pour confirmer, est-ce
13 que c'était le programme FedDev, ou est-ce que c'était le
14 gouvernement fédéral ?

15 **MAIRE DREW DILKENS** : Je devrais vérifier, mais
16 c'est par le biais de cette ministre fédérale on a reçu à
17 l'organisation Investir Windsor Essex, qui était l'espèce de
18 centre d'échange pour que les entreprises concernées fassent une
19 demande et reçoivent un paiement.

20 **Me JENNIFER KING** : Ils ont reçu les fonds ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

22 **Me JENNIFER KING** : J'ai juste une question. Si on
23 peut afficher WIN00002240, monsieur le greffier ?

24 Et pendant que cela s'affiche, monsieur le maire
25 Dilkens - cela va prendre un moment - mon ami l'avocat de la
26 Commission vous a posé des questions, si vous vous en souvenez,
27 au sujet de vos lettres de mars à la ministre Freeland et à
28 quelques autres, puis aussi une deuxième lettre à l'ancien

1 solliciteur général Jones. Et ce que vous voyez ici, s'agit-il
2 de votre lettre du 17 mars au ministre Jones, au ministre
3 Mendicino et au ministre Blair ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

5 **Me JENNIFER KING** : Deuxième page, avant-dernier
6 paragraphe, vous verrez ici, Monsieur le maire, que vous avez
7 écrit que le récent incident de blocus au pont Ambassador a mis
8 en évidence une vulnérabilité dans notre modèle de gouvernance.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Puis-je vous demander de
10 ralentir quand vous lisez, pour les interprètes ?

11 **Me JENNIFER KING** : Merci du rappel.

12 « La ville de Windsor est certainement
13 responsable de l'infrastructure locale et
14 le service de police de Windsor est
15 capable de fournir une application de la
16 loi adéquate et efficace pour notre
17 communauté. Mais le besoin de
18 collaboration et du soutien fédéral et
19 provincial pour aider à renforcer la
20 sûreté et la sécurité de nos frontières
21 apparaît comme une évidence. »

22 Pouvez-vous dire au commissaire et nous faire part
23 de vos réflexions sur le rôle que vous pensez que chacun des
24 trois paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal,
25 devrait jouer dans la protection du pont Ambassador?

26 **MAIRE DREW DILKENS** : Eh bien, en raison de la
27 construction des routes et de l'infrastructure qui existe depuis
28 90 ans, il est vraiment impératif que nous ayons une approche à

1 trois volets ici.

2 Chaque palier de gouvernement a un rôle à jouer.

3 La Ville doit être un partenaire égal, et la Ville,
4 respectueusement, joue un rôle disproportionné en essayant de
5 résoudre certains de ces problèmes, comme le problème dont nous
6 parlons en février, que nous devons avoir ces choses,
7 coordonnées à l'avance, préparer la conversation à l'avance afin
8 que nous sachions qui fait quoi et qui est responsable de
9 financer certains de ces coûts.

10 Et donc après coup, essayer d'obtenir un paiement
11 de plus de 5 millions de dollars, c'est frustrant pour être
12 honnête, mais, vous savez, nous devons régler ces choses. Et la
13 réponse que nous avons fournie au cours de, disons, la première
14 semaine d'activité, tout ce que nous avons fait, c'est réagir,
15 réagir. Vous savez, nous avons répondu, s'il s'agissait des
16 barrières de Jersey, quelqu'un a dit qu'il s'agissait de
17 1,3 million de dollars. « Combien de temps pouvez-vous les
18 amener ici ? était la réponse. Nous voulions être le plus
19 réactifs possible.

20 Mais vous savez, du point de vue de la Ville, il y
21 a un fardeau disproportionné, et donc accueillir un passage
22 international comme celui-ci présente des opportunités pour la
23 Ville du point de vue du développement économique, mais cela
24 impose également un fardeau disproportionné aux résidents de la
25 Ville de Windsor. Que ce soit le bruit et la pollution de l'air,
26 vous savez, que ce soit, vous savez, la congestion du trafic sur
27 les routes municipales et le fait de devoir financer les coûts
28 de certaines de ces routes municipales qui financent la

1 circulation des camions vers un passage international, toutes
2 ces choses , nous avons vraiment besoin de nous asseoir.

3 Et le but de cette lettre était : « Asseyons-nous
4 à l'avance. Cela peut se reproduire, cela ne se reproduira peut-
5 être pas, mais cela vaut probablement la peine de discuter
6 pendant quelques heures pour déterminer comment nous allons
7 procéder pour aller de l'avant. Pour que ce soit mis en œuvre
8 plus facilement.

9 **Me JENNIFER KING** : Merci, voilà toutes mes
10 questions.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci.

12 Réexamen ?

13 **--- RÉ-INTERROGATOIRE PAR Me NATALIA RODRIGUEZ :**

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, brièvement. Je suis
15 Natalia Rodriguez, pour la Commission.

16 Maire Dilkens, mon confrère du JCCF vous a posé
17 des questions sur le marathon annuel qui ferme le pont
18 intégralement, n'est-ce pas ?

19 **MAIRE DREW DILKENS**: Oui.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et je voulais simplement
21 mieux comprendre comment la fermeture du pont à cette fin
22 affecte la livraison juste à temps que vous avez évoquée tout à
23 l'heure ?

24 **MAIRE DREW DILKENS** : Je dirais que cela n'a
25 vraiment aucun impact. Parce que cet événement se produit depuis
26 13 décennies, il se produit un dimanche matin, je crois
27 généralement, et la fermeture est très tôt le matin, disons sept
28 heures, pour une période de temps définie. Ainsi, les coureurs

1 prendront le départ de la course à Detroit, traverseront le pont
2 Ambassador, parcourront les rues municipales de la ville de
3 Windsor, retraverseront le tunnel Windsor/Detroit, pour
4 retourner aux États-Unis. Et donc tout est planifié, coordonné,
5 organisé, et c'est très limité dans le temps, et donc en ce qui
6 concerne l'industrie locale, ils sont capables de s'ajuster et
7 de s'adapter pour cette période très limitée dans le temps.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que c'est de plus de
9 24 heures ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Oh, non. Non, on parle de
11 peut-être deux heures.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je vois. D'accord, merci,
13 cela aide à clarifier.

14 Je vois. D'accord, merci, cela aide à clarifier.

15 Et je voulais simplement clarifier également les
16 communications que vous avez eues avec le premier ministre et le
17 solliciteur général Jones au cours de cette période. D'après ce
18 que j'ai compris, vous avez eu un appel téléphonique avec chacun
19 d'eux. Est-ce exact?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, je pense que j'ai eu
21 deux appels téléphoniques, mais ils ont tous été rapides. Vous
22 savez, tout le monde était occupé, j'essayais de donner des
23 informations pour qu'ils aient une connaissance de la situation,
24 de transmettre les informations dont je savais qu'elles
25 arrivaient, vous savez, par d'autres canaux, comme le nombre
26 d'officiers.

27 Et tant le premier ministre, je crois l'avoir dit,
28 mais le premier ministre, le solliciteur général, le ministre

1 Mendicino, le premier ministre, tous extrêmement réceptifs, ont
2 compris la question, ont été bien informés. Et certainement,
3 vous savez, c'était une très bonne communication de mon point de
4 vue avec les deux ordres de gouvernement.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et en ce qui concerne le
6 premier ministre en particulier, nous savons que vous avez eu
7 une discussion avec lui le 9 février, c'est dans le rapport
8 institutionnel. Quand le second appel téléphonique aurait-il eu
9 lieu ?

10 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne me souviens pas s'il
11 s'agissait simplement d'un SMS ou s'il s'agissait d'un coup de
12 téléphone rapide à peu près au moment où l'injonction a été
13 accordée.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et avec le solliciteur
15 général Jones, d'après ce que j'ai compris, il y a eu également
16 un appel téléphonique vers le 7 ou le 8 février pour discuter de
17 la demande de ressources. Est-ce exact?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est exact.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et à part cela, les
20 discussions auraient été par texto ?

21 **MAIRE DREW DILKENS** : Je pensais qu'il y avait plus
22 d'un appel avec les deux, mais je ne peux pas en être sûr, et
23 c'est en fonction du volume de ce qui se passait. Il y avait des
24 points de contact très rapides, et il s'agissait simplement de
25 partager des informations très rapidement. Ce n'étaient pas de
26 longs appels téléphoniques. C'était dans le but de partager ce
27 que je savais. Et vous savez, le premier ministre était
28 excellent en termes de compréhension de l'impact sur le milieu

1 des affaires, il me l'a transmis, et les deux étaient
2 formidables à traiter.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Autre chose à propos du
4 contenu de ces discussions que vous pourriez nous dire ?

5 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, rien d'autre.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Vous avez aussi parlé avec
7 le premier ministre le 10 février ?

8 **MAIRE DREW DILKENS** : Oui.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous avez initié cet
10 appel ou c'était lui ?

11

12 **MAIRE DREW DILKENS** : Je ne me souviens pas qui a
13 initié l'appel, c'était organisé, notre député fédéral l'avait
14 demandé. Il y avait beaucoup de choses qui se passaient dans les
15 coulisses. Mais on m'a dit que le premier ministre allait
16 téléphoner à une certaine heure, à cette date-là. Je restais
17 près du téléphone en attendant son appel.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous avez parlé de
19 quoi ?

20 **MAIRE DREW DILKENS** : Nous avons parlé de ce qui
21 arrivait sur le terrain à Windsor. Nous avons parlé de l'usine
22 de piles, le travail qui se faisait. Le premier ministre a
23 compris très clairement l'impact que connaissait Windsor. Il
24 comprenait l'impact de cette fermeture du pont Ambassador,
25 l'importance du pont Ambassador et il soutenait beaucoup, dans
26 la conversation, pour trouver une solution pour revenir à la
27 normale.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce qu'on a parlé de la

1 *Loi sur les mesures d'urgence ?*

2 **MAIRE DREW DILKENS** : Non pas du tout. Le premier
3 ministre a mentionné dans cet appel qu'il pourrait y avoir
4 quelque chose à venir concernant les États-Unis qui rendrait les
5 gens qui ont participé à ces types d'activités, peut-être les
6 rendraient inadmissibles à entrer aux États-Unis, et je pense
7 que cela a été énoncé dans la lecture de l'appel. Mais aucune
8 discussion et la *Loi sur les mesures d'urgence* n'a jamais été
9 mentionnée dans cet appel.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord, merci.

11 Maintenant, en ce qui concerne ma collègue de la
12 Ville d'Ottawa, vous lui avez dit qu'à un moment donné,
13 quelqu'un vous avait indiqué que l'ordre normal des opérations
14 serait d'aller d'abord à la Police provinciale de l'Ontario ou à
15 la province pour obtenir des ressources, puis à la GRC ou au
16 gouvernement fédéral. Pouvez-vous nous dire qui vous a indiqué
17 cela et à quel moment en termes de demande de ressources?

18 **MAIRE DREW DILKENS** : C'était dans une conversation
19 avec le ministre Mendicino. Mais je savais que c'était l'ordre
20 des opérations, il le savait aussi, nous en avons parlé
21 rapidement. Je lui ai dit que ma principale préoccupation était
22 d'obtenir les ressources ici sur le terrain afin que la réponse
23 puisse être apportée. Je n'ai jamais eu l'impression que le
24 gouvernement fédéral était passif et ne voulait pas agir de
25 quelque façon que ce soit. J'ai toujours eu l'impression qu'ils
26 étaient très réceptifs et essayaient d'être un partenaire pour
27 essayer de résoudre la situation et de trouver des ressources
28 qui seraient utiles.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, vous ne croyez pas
2 que les ressources de la GRC pouvaient être retardées parce
3 qu'elles s'étaient adressées à la PPO, par exemple ?

4 **MAIRE DREW DILKENS** : Non, Je n'ai jamais pensé
5 cela, personne n'a jamais dit cela, et je ne crois pas que ce
6 soit vrai.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. D'accord, merci. Et
8 enfin, mon collègue, je crois, l'ancien chef Sloly, vous a parlé
9 des réunions du conseil à huis clos que vous avez eues. Je
10 voudrais juste préciser, qui a demandé que ces réunions se
11 tiennent à huis clos ?

12 **MAIRE DREW DILKENS** : C'est moi.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Vous ? Et pourquoi ?

14 **MAIRE DREW DILKENS** : Parce que je prévoyais que la
15 police se sentirait plus à l'aise de partager des détails
16 opérationnels que nous ne voudrions pas voir dans le forum
17 public, et je voulais également que les membres du conseil se
18 sentent à l'aise de de poser n'importe quelles questions au chef
19 ou à l'administration qu'ils estimaient devoir être posées, et
20 donc le huis clos était le meilleur endroit pour le faire. Et
21 je, vous savez, je pensais que c'était juste à ce moment-là et
22 je pense encore que ce l'est maintenant.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord, merci. C'était
24 mes questions.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Maire Dilkens, merci de
26 votre témoignage. Vous pouvez partir.

27 **MAIRE DREW DILKENS** : Merci, monsieur.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Témoin suivant. Je

1 pense que vous avez d'abord une question de procédure à régler ?

2 **Me ÉRIC BROUSSEAU** : Oui, Commissaire. Éric
3 Brousseau, avocat de la Commission.

4 Avant que nous n'appelions le prochain témoin, je
5 souhaite simplement déposer officiellement la liste
6 d'inscriptions en bloc de la semaine dernière, dont certains ont
7 peut-être remarqué qu'elle n'avait pas été déposée. La liste
8 inscrite aujourd'hui a été diffusée pour la première fois le
9 24 octobre. Nous avons demandé aux parties leurs objections
10 avant 17 heures, le premier novembre. L'avocat de la Commission
11 a reçu ces objections, a retiré ces ID de documents de la liste.

12 Et la liste finale se compose de 250 documents
13 identifiés par les avocats de la Commission travaillant sur le
14 volet policier du mandat de la Commission, comme pour les listes
15 précédentes, des courriels, des plans, un certain nombre de
16 documents que nous n'avons pas eu le temps de mettre à la
17 disposition des témoins. De plus, il y avait 92 documents
18 identifiés par les avocats de la Commission travaillant sur
19 l'aspect manifestant du mandat de la Commission, principalement
20 des documents produits par le groupe des organisateurs du
21 convoi, mais d'autres documents commandés par l'OPS, le JCF et
22 quelques autres parties. Donc, ceux-ci seront désormais en
23 quelque sorte formellement étiquetés et marqués comme pièces à
24 conviction. 4

25 Et je voudrais aussi parler très brièvement du
26 processus de résolution des objections, dont les parties ont été
27 informées ce matin. À l'avenir, les avocats de la Commission
28 utiliseront un modèle révisé pour envoyer les ID de document

1 chaque semaine. Nous continuerons à donner une sorte de préavis
2 d'une semaine et l'occasion d'examiner les documents. Vers cinq
3 heures du soir, le lundi suivant, nous demanderons aux parties
4 de mettre leurs objections par écrit dans cette feuille de
5 calcul Excel. Nous allons, en tant qu'avocats de la Commission,
6 les rassembler, puis essayer de les traiter directement avec la
7 partie qui s'est opposée, et si ce n'est pas le cas, les avocats
8 de la Commission intégreront leurs réponses dans cette feuille,
9 ce qui dépendra alors de vous, Monsieur le Commissaire, pour
10 prendre une décision sur la recevabilité. Par défaut, cela sera
11 fait par écrit, donc les parties sont encouragées à mettre leurs
12 soumissions aussi complètement qu'elles le souhaitent dans cette
13 feuille Excel. Les audiences orales seront en quelque sorte
14 exceptionnelles, sous réserve de votre discrétion. C'est le
15 processus que nous utiliserons à partir d'aujourd'hui, pour
16 l'entrée groupée de cette semaine. Et à un moment donné, nous
17 communiquerons un échéancier pour traiter toutes les objections
18 qui se sont accumulées à ce jour. Et donc je voulais juste que
19 cela soit consigné au compte-rendu.

20 Et maintenant, j'aimerais appeler le témoin
21 suivant de la Commission, qui est le chef adjoint Crowley du
22 service de police de Windsor.

23 **LE GREFFIER** : Chef adjoint Crowley, voudriez-vous
24 jurer sur un document religieux, ou souhaitez-vous affirmer ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Sur la Bible, s'il
26 vous plait.

27 **LE GREFFIER** : Chef adjoint Crowley, pour fins
28 d'enregistrement, veuillez dire votre nom au complet et

1 l'épeler.

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY**: Jason Crowley,
3 J-A-S-O-N C-R-O-W-L-E-Y.

4 **LE GREFFIER** : Jurez-vous que votre témoignage à la
5 Commission sera la vérité, toute la vérité, rien que la vérité,
6 que Dieu vous vienne en aide ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je le jure.

8 **LE GREFFIER** : Merci.

9 --- CHEF ADJOINT JASON CROWLEY, Assermenté :

10 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me ÉRIC BROUSSEAU :

11 **ME ERIC BROUSSEAU**: Bonjour, chef adjoint Crowley.

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Bonjour.

13 **ME ERIC BROUSSEAU** : Quel est votre rang actuel au
14 sein du service de police de Windsor ?

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je suis chef adjoint
16 intérimaire aux opérations.

17 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord. Et ce n'est pas le
18 même grade que vous aviez en janvier et février, n'est-ce pas ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact,
20 monsieur. J'étais le surintendant des services d'enquête à
21 l'époque.

22 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et je demanderais au greffier
23 d'afficher votre déclaration de témoin, qui est WTS00000017.
24 Vous vous souviendrez d'avoir participé à une entrevue avec
25 l'avocat de la Commission cet été ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est juste.

27 **ME ERIC BROUSSEAU** : Avez-vous passé en revue cette
28 déclaration ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

2 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord. Et avez-vous des
3 corrections à apporter ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Il y a une petite
5 correction à la page 3.

6 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord.

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Pourrions-nous passer
8 à cela, s'il vous plaît ? Je pense que c'est vers le bas de la
9 page. Au tout dernier paragraphe, il est dit :

10 « Les manifestants bloquent les voies qui
11 mènent au pont Ambassador. »

12 En fait, ils ont bloqué les voies en direction sud
13 loin du pont à l'origine. C'est la seule correction.

14 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord, merci. Tout le reste
15 est exact, à votre connaissance ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

17 **ME ERIC BROUSSEAU** : OK. Et je vais également
18 demander que le rapport institutionnel du service de police de
19 Windsor soit extrait. C'est WPS.IR.00000001. Et vous avez passé
20 en revue ce rapport en vous préparant à y assister aujourd'hui ?

21 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, monsieur.

22 **ME ERIC BROUSSEAU** : Est-ce que ça, c'est précis ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Il y a quelques
24 clarifications, si je peux.

25 **ME ERIC BROUSSEAU** : Absolument. Faites savoir à
26 monsieur le greffier quelle page ?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Paragraphe 23,
28 monsieur, s'il vous plait.

1 Plutôt une clarification. Il est dit que les
2 unités de l'ordre public étaient de l'OPP et que le service de
3 Waterloo a commencé à arriver le 9, je crois. Pouvez-vous faire
4 défiler un peu vers le bas, s'il vous plaît ? Oui, le 9.

5 Alors ils l'ont fait – il y avait, genre, une
6 lenteur dans la nuit. Ils n'ont pas été déployés cette nuit-là.
7 Ils arrivaient lentement parmi les autres agences également,
8 mais ce n'était qu'une clarification. Ils ne se sont pas tous
9 présentés le 9.

10 **ME ERIC BROUSSEAU** : Ok.

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Autre précision,
12 paragraphe 58. Donc, essentiellement, l'unité de l'ordre public
13 se déplaçait vers le sud en descendant Huron Church. Ce
14 paragraphe fait référence à cela. Et il est question d'un groupe
15 secondaire d'officiers qui se dirigeait vers le nord. Pourriez-
16 vous faire défiler vers le bas, s'il vous plaît ? En direction
17 sud – dans les voies en direction sud de Huron Church pour
18 déplacer la foule vers l'est sur Tecumseh Road. Donc c'était le
19 mouvement final une fois qu'ils ont atteint la route Tecumseh,
20 c'était le mouvement sur la route Tecumseh vers l'est. Ces deux
21 routes se croisent, comme nous le savons, donc je voulais juste
22 clarifier cela. C'est tout

23 **ME ERIC BROUSSEAU** : Merci. Le reste est fidèle ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

25 **ME ERIC BROUSSEAU** : Alors, dans votre rôle à
26 l'époque de surintendant des services d'enquête, qu'est-ce que
27 cela impliquait?

28 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : J'ai supervisé

1 l'ensemble de la division des enquêtes, donc tout, depuis le
2 côté enquête de la maison, qui comprend les délits majeurs et
3 les crimes contre les biens, jusqu'au côté soutien des enquêtes,
4 donc les unités antidrogues et des choses comme ça. C'était ma
5 désignation à l'époque. J'étais également responsable de notre
6 programme de commandement en cas d'incident critique, et j'ai
7 supervisé cela également.

8 **ME ERIC BROUSSEAU** : Vous êtes formé comme
9 commandant d'incident critique ?

10 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

11 **ME ERIC BROUSSEAU** : Si j'ai bien compris, vous
12 avez été nommé l'un des deux commandants d'incidents critiques
13 du WPS pour cet incident ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

15 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et au moment du convoi, est-ce
16 que la police de Windsor avait des officiers formés comme
17 officier d'Ordre public ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non.

19 **ME ERIC BROUSSEAU** : Comme équipe de liaison ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non. Nous avons des
21 négociateurs dans le cas d'incident critique. Mais pas d'équipe
22 de liaison en tant que telle.

23 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et nous avons entendu le maire
24 Dilkens ce matin nous expliquer un peu les champs de compétence,
25 mais peut-être pourriez-vous simplement nous rafraichir la
26 mémoire et nous aider en ce qui concerne ce que le FPS est
27 responsable envers la police par rapport à la GRC par rapport à
28 la Police provinciale de l'Ontario dans cette région de Windsor.

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : La police de Windsor
2 s'occupe de service à l'intérieur de Windsor. Il y a une
3 présence de police provinciale sur les autoroutes provinciales
4 qui mènent à Windsor, ce qui, je crois, comprend maintenant la
5 promenade Herb Gray, qui est le prolongement de 401, jusqu'au
6 nouveau pont. Et la GRC, ils ont une présence qui est plus, je
7 crois, des douanes et accises, des choses comme ça, quand il
8 s'agit de responsabilités internationales. Mais rien de ce qui
9 concerne la police municipale.

10 **ME ERIC BROUSSEAU**: D'accord. Donc, quand il y a un
11 incident sur le pont, qui est responsable ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est la police de
13 Windsor qui réagit.

14 **ME ERIC BROUSSEAU** : J'aimerais vous parler des
15 renseignements qui mènent jusqu'au blocage. Maintenant, je
16 comprends qu'il y avait un certain nombre de protestations
17 lentes qui étaient passées par Windsor auparavant. Est-ce exact ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

19 **ME ERIC BROUSSEAU** : Quand est-ce que ça a débuté ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Des mois avant le
21 blocage du pont. On faisait face à cela, hebdomadairement,
22 disons, un peu partout dans la ville. Mais ceux qui visaient le
23 pont, on en a eu connaissance cette fin de semaine, qu'ils
24 allaient avoir lieu, les 4, 5 et 6 février.

25 **ME ERIC BROUSSEAU** : Avant cela, il y avait eu,
26 donc, des passages à faible vitesse, mais rien qui ciblait le
27 pont.

28 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Exact.

1 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et combien de temps ces
2 roulements lents avaient-ils généralement duré ?

3 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'habitude, de deux à trois
4 heures. On affectait certains agents de police pour les suivre,
5 les gérer au besoin. Il n'y a jamais eu de problème. Les camions
6 passaient lentement, et les camionneurs collaboraient et on
7 travaillait avec eux avant même qu'ils ne viennent au pont.

8 Nous leur tendions la main pour savoir si nous
9 pouvions faire quelque chose pour eux, pour faciliter leur
10 route. Mais on essayait de joindre les organisateurs pour
11 maintenir cette communication.

12 **ME ERIC BROUSSEAU** : Vous êtes familier avec les
13 rapports Hendon et le Projet Hendon ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je le suis.

15 **ME ERIC BROUSSEAU** : Vous les receviez directement
16 de la PPO ?

17 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Mais j'étais
18 maintenant responsable de faire le suivi de Hendon. J'avais un
19 inspecteur Karel DeGraaf, qui recevait quotidiennement ces
20 appels-là, ou aussi souvent qu'il y en avait. Il était
21 responsable de recevoir ces rapports Hendon et de me garder au
22 courant.

23 **ME ERIC BROUSSEAU** : Les avez-vous lus, lorsque
24 vous les receviez ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, je ne les ai pas
26 lus, j'ai lu le résumé de l'inspecteur DeGraaf, ou les rapports
27 qu'il me signalait.

28 **ME ERIC BROUSSEAU** : Auriez-vous discuté de la

1 plupart de ces rapports avec l'inspecteur DeGraaf au quotidien ?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Et
3 particulièrement quand on parlait de Windsor. Ce n'était pas
4 très souvent au début.

5 **ME ERIC BROUSSEAU** : Avez-vous informé la chef
6 Mizuno ou le chef adjoint Bellaire ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. toutes choses
8 que je croyais qu'ils devaient savoir, je leur signalais.

9 **ME ERIC BROUSSEAU** : Regardons le rapport Hendon du
10 31 janvier, OPP00000819. Page 3, s'il vous plait. Point 13.

11 Bon, comme je l'ai dit, c'est en date du 31. Le
12 point 13 nous dit :

13 « Des informations de réseaux sociaux
14 suggèrent que les camionneurs, à partir
15 des États-Unis, vont bloquer le côté
16 américain du pont Ambassador à Windsor,
17 pour coïncider avec le blocage des
18 chauffeurs canadiens. L'information
19 disponible ne comprend ni le jour ni
20 l'heure ».

21 Est-ce que vous vous rappelez avoir vu ça à
22 l'époque 6

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je crois me
24 souvenir de cela.

25 **ME ERIC BROUSSEAU** : Quelles mesures la police de
26 Windsor a-t-elle prises pour se préparer pour cela ?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Encore une fois, ça,
28 c'est notre meilleure source de renseignements. Alors bien

1 entendu, on se rencontrait pour discuter de ces blocages
2 possibles, mais il y avait d'autres rapports aussi qui disaient
3 que de nombreux ponts pourraient être bloqués. Alors,
4 fondamentalement, on gardait ces renseignements à portée de
5 main. J'étais alors, et je suis encore, au sein du comité de
6 préparation aux situations d'urgence de l'Association des chefs
7 de polices de l'Ontario, et on discutait de cela quotidiennement
8 à l'époque. Il y avait des réunions quotidiennes.

9 **ME ERIC BROUSSEAU** : Est-ce que cette information
10 aurait été transmise à la Police provinciale de l'Ontario par la
11 police de Windsor, ou cela vous parvient par le biais du rapport
12 Hendon, et vous en prenez connaissance pour la première fois?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Si je peux vous
14 ramener à cette époque, vous pouvez imaginer qu'Ottawa, vous
15 savez, commençait tout juste à gagner du terrain et que les
16 manifestants venaient juste d'arriver ici. Nous traitions des
17 manifestations à Toronto, en tant que comité, les week-ends à
18 Queen's Park. Donc beaucoup de la discussion est allée là-bas,
19 et ces renseignements-ci n'étaient pas à l'avant-scène, à
20 l'époque.

21 **ME ERIC BROUSSEAU** : Maintenant, quelques jours
22 plus tard, on va au 3 février, la police de Windsor a appris,
23 par son suivi des médias sociaux qu'il y avait une manifestation
24 de passage à faible vitesse prévue pour la fin de semaine, est-
25 ce que exact ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Exact.

27 **ME ERIC BROUSSEAU** : À ce moment-là, est-ce que
28 l'on avait parlé de blocage, le 3 février

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Seulement ce que j'ai
2 mentionné antérieurement. Ce renseignement parlait d'un blocage
3 potentiel d'ordre général, mais rien qui était spécifique au
4 3 février.

5 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord. Et d'après ce que je
6 comprends à ce moment-ci, c'était peut-être un peu plus sérieux,
7 et la chef vous a nommé responsable de la réponse de la police
8 de Windsor à cette situation-là, exact ?

9 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, exact.

10 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et à quoi ressemblait cette
11 réponse ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : À ce moment-là, j'ai
13 rencontré nos inspecteurs de patrouille, j'ai demandé un plan
14 opérationnel soumis par eux, par rapport aux passages à faible
15 vitesse. Ils semblaient prendre de l'ampleur, plus que ce dont
16 on avait fait face antérieurement, donc je demandais un plan
17 opérationnel. J'ai également commencé à inclure des membres des
18 autorités du pont, à la CBSA, ce sont des gens directement
19 impliqués avec le pont. Nos unités de renseignement, je les ai
20 également incluses.

21 Alors, c'est là qu'on a commencé nos rencontres
22 quotidiennes, en disant, « OK, on va faire face à ces
23 manifestations à faible vitesse, de passage à faible vitesse »,
24 Mais on ne sait pas, là, c'est peut-être là qu'ils vont passer à
25 d'autres choses.

26 **ME ERIC BROUSSEAU** : Bon, vous avez parlé de
27 possibilité, mais quel était votre plan, au cas où ces passages
28 à faible vitesse s'arrêtaient tout d'un coup et bloquait le

1 pont ?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Eh bien, c'était le
3 problème. Donc je pense qu'on a déjà discuté de la différence
4 entre le renseignement et l'information. Les renseignements
5 étaient très – étaient limités, à mon avis, à ce stade,
6 concernant la confirmation d'un blocus ou d'un roulis lent qui
7 aurait bloqué le pont. Pour moi, c'était plus de l'information à
8 ce stade. Ils n'ont toujours pas expliqué comment ils le
9 feraient, comment cela se ferait et ce que nous pouvions faire
10 pour l'arrêter.

11 Je crois à ce que nous pensions vraiment à
12 l'époque, cette idée de serrage de près. Si vous vous souvenez
13 de la géographie du pont, c'est essentiellement la route qui
14 forme un cercle autour de l'ensemble de la propriété du pont. Et
15 ils ont parlé de serrage de près et si cela – essentiellement,
16 si des véhicules contournaient le pont, s'arrêtaient, cela
17 fermerait essentiellement le pont.

18 C'est un peu là où nous pensions que cela pourrait
19 se produire, alors nous avons essayé de mettre en place des
20 plans d'atténuation là-bas, pour cela.

21 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord. Et si je pouvais
22 juste vous arrêter là une seconde, parce que nous avons parlé de
23 roulements lents et comment le service de police de Windsor a
24 juste, vous savez, pris des mesures pour faciliter ceux dans les
25 semaines qui l'ont précédé.

26 Je veux dire, l'Article 132 du *Code de la route*
27 interdit de rouler inutilement lentement, donc un roulement
28 lent, selon la vitesse, serait contraire au *Code de la route*

1 n'est-ce pas ?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Exact.

3 **ME ERIC BROUSSEAU** : Alors, comment se fait-il
4 alors que le service de police facilitait ces choses-là ?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Nous avons, nous et
6 d'autres services de police de la province, l'idée de trouver
7 l'équilibre entre la capacité de permettre aux gens d'exercer
8 leurs droits sous la *Charte* de manifester. On s'est dit qu'il
9 fallait mieux travailler avec les manifestants pour faciliter
10 ces passages à faible vitesse, tout en maintenant la sécurité
11 publique, ce qui nous préoccupait, bien sûr. Et on ne voulait
12 certainement pas laisser la situation partir en escalade.

13 Et la façon que ces passages à faible vitesse se
14 faisaient, c'était correct.

15 **ME ERIC BROUSSEAU** : Si on peut afficher le
16 document OPP00000825 ?

17 Je vais vous parler du rapport Hendon du
18 4 février.

19 Monsieur le Greffier, page 6 s'il vous plait. Il y
20 a une section intitulée « Ontario, Information source ouverte
21 (Médias et médias sociaux). »

22 Et voilà, on l'a. Et le deuxième point :

23 « Les chauffeurs de camions commerciaux et leurs
24 supporters peuvent effectuer des roulements lents sur les routes
25 près du pont Ambassador au cours des trois prochains jours, et
26 peuvent tenter de bloquer le pont le 7 février. »

27 Je crois que c'est la première fois qu'une date
28 spécifique par rapport à un blocage possible figure dans un

1 rapport de renseignement. À la lumière de cette information dans
2 le rapport Hendon, quelles mesures ont été prises pour vous
3 préparer ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Semblablement à ce
5 qu'on faisait pour d'autres passages à faible vitesse, on était
6 en contact avec l'organisateur, il était très coopératif, a
7 travaillé avec la police, a soutenu notre implication, pas de
8 problème avec le passage à faible vitesse prévu pour la fin de
9 semaine. Mais à mesure que la fin de semaine a progressé, ce
10 renseignement est devenu plus « solide », j'appellerais cela
11 comme ça. Et c'est à ce moment-là que le dimanche, qui aurait
12 été le 6, nous avons commencé à obtenir plus d'informations sur
13 le fait que le 7 soit vraiment la date d'un blocage du pont.

14 Encore une fois, le problème que nous avons
15 rencontré, c'est "comment est-ce qu'ils vont bloquer le pont".
16 On n'avait aucun renseignement là-dessus. La géographie du pont
17 est très poreuse, c'est une infrastructure essentielle du côté
18 ouest de la ville, avec des rues latérales et un accès au pont,
19 des sorties vers le pont. Ce n'est pas aussi facile qu'un aller-
20 retour. Nous avons donc essayé de planifier pour différentes
21 possibilités, mais rien n'était coulé dans le bronze, parce que
22 nous ne savions pas où ils iraient.

23 **ME ERIC BROUSSEAU** : J'aimerais maintenant qu'on
24 regarde le plan opérationnel pour faire face à ces passages à
25 vitesse lente, qui est le WPS00001883. Mais c'est peut-être cinq
26 zéros, là, puisque d'habitude, il y a neuf chiffres au total.
27 C'est là le plan opérationnel que vous aviez demandé, le
28 4 février, pour ces passages à faible vitesse, oui ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.

2 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et si on passe à la page 2,
3 SITUATION, au milieu du paragraphe,

4 « Il est également fait mention de la
5 situation de manifestations/blocus en
6 cours à Coutts, point d'entrée en
7 Alberta, avec l'intention de refléter ce
8 type d'activité à Windsor au point
9 d'entrée du pont Ambassador. »

10 Et si on pouvait descendre jusqu'à « L'EXÉCUTION
11 » ? La même page, le quatrième point :

12 "Ils utiliseront cette route pendant
13 3 jours, puis envisageront le blocage du
14 pont Ambassador le 7 février 2022."

15 Il y avait des preuves, donc, assez solides, à
16 l'effet que c'est le 7 qui serait le jour du blocage, s'il
17 devait y en avoir un.

18 Est-ce exact ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

20 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et quelle sorte d'aide est-ce
21 que le Service de police de Windsor a fournie, à ce moment ?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : La fin de semaine est
23 très occupée, on a tendu la main vers nombre de partenaires.
24 Localement, il y avait le chef des pompiers, Steve Laforêt.
25 Aussi Bruce Crowder, de notre service médical d'urgence - EMS.
26 Encore une fois, j'ai déjà dit que nous avons parlé avec l'ASFC.
27 Ce genre de plans a commencé sur le plan logistique. Encore une
28 fois, « Et si cela se produit ? Que devons-nous faire pour aider

1 nos partenaires ? » À partir de ce moment-là, nous avons cru
2 qu'il s'agissait d'une riposte de la police. Donc, nous
3 essayions certainement d'aider nos partenaires du mieux que nous
4 pouvions à planifier pour eux, ainsi que nous.

5 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et je comprends que le chef
6 Mizuno a parlé avec le commissaire Carrique le 4 février ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.

8 **ME ERIC BROUSSEAU** : Je ne pense pas que vous ayez
9 participé à cet appel, mais le chef Mizuno vous a-t-il transmis
10 ce dont il a été question ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je crois que dans un
12 courriel il y a eu une discussion, mais je n'ai pas participé à
13 cet appel désolé, pour clarifier cela. Il a été question
14 d'obtenir de l'aide locale de la Police provinciale de l'Ontario
15 auprès des deux détachements de notre région pour obtenir de
16 l'aide. En outre, d'envoyer des agents de liaison avec le
17 public, EPL, à Windsor pour nous aider lundi.

18 Il s'agissait des discussions sur la possibilité
19 d'avoir 35 agents ou quelque 35 agents qui viennent nous aider.

20 Et à ce moment-là, c'était strictement pour le
21 contrôle de la circulation, le contrôle des carrefours. Ce genre
22 de choses, pour établir un périmètre que nous estimions gérable.

23 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord, donc, le 4 février,
24 l'intention était d'assurer un périmètre pour essayer ou
25 prévenir le blocage du pont ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Essentiellement, oui.
27 Donc, pour empêcher le blocus, pour gérer le ralentissement,
28 toutes ces choses que, encore une fois, nous n'avions pas de

1 détails, où nous pouvions planifier une réponse spécifique à une
2 action spécifique des manifestants, mais certainement nous
3 essayions de faire une réponse très générale pour pouvoir réagir
4 à quelque chose qui pourrait éventuellement se produire.

5 **ME ERIC BROUSSEAU** : Je crois comprendre que vous
6 n'aviez pas d'heure, le 7, sauf que quelque chose pourrait peut-
7 être arriver ?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, l'information
9 que j'avais était à l'effet que le pont serait bloqué, s
10 n'obtenaient pas ce qu'ils voulaient. Donc, la levée des
11 obligations vaccinales, c'était la seule information que j'avais
12 le lundi.

13 **ME ERIC BROUSSEAU** : J'aimerais vous amener
14 maintenant à des courriels auxquels vous avez fait référence :
15 WPS000001880. C'est un échange de courriels entre vous et
16 quelqu'un nommé Dwight Thib, de l'OPP. Qui est Dwight Thib ?

17 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Dwight Thib est le
18 superintendant-chef de la région. Conséquemment, suite à la
19 conversation de la chef Mizuno avec le Commissaire. J'ai parlé à
20 Dwight, mon collègue et vous voyez ici que lui, il m'a mis en
21 contact avec Diana Earley, surintendant de la région, l'une des
22 surintendants de la Police provinciale, me disant, en gros « Si
23 vous avez besoin de quelque chose, n'hésitez pas.

24 Donc, il m'a envoyé copie conforme à cette
25 personne aussi.

26 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et il a dit, dans ce
27 courriel :

28 « "Comme discuté, vous pouvez continuer à

1 assurer la liaison avec notre équipe de
2 commandement du détachement d'Essex... »
3 « Si des informations devaient être
4 reçues ou si des manifestants devaient
5 prendre des mesures pour fermer le pont,
6 n'hésitez pas à tendre la main... »

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Cette discussion
8 initiale avec l'équipe de commandement du détachement d'Essex
9 était plutôt une séance de partage d'informations à ce moment-
10 là, et ils allaient surveiller la 401 pour nous. Mais était
11 l'intention c'était de poursuivre notre discussion avec eux.

12 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et à ce stade, je suppose que
13 ce que j'essaie de comprendre, même le 4, il y a une menace de
14 blocage le 7. Et la réponse c'est que le détachement local
15 pouvait intervenir, mais aucune ressource venant de plus haut
16 dans la pyramide.

17 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'était une
18 demande informelle.

19 **ME ERIC BROUSSEAU** : Vous avez parlé de possibilité
20 de 35 agents qui ont été envoyés, qui sont venus du détachement
21 d'Essex et Lakeshore ?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Approximativement,
23 oui. Mais je ne peux pas vous dire exactement. Mais c'est ce que
24 je suppose.

25 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et votre résumé de notre
26 entrevue de cet été mentionne que vous avez parlé avec un agent
27 de l'ASFC et un agent de la GRC, un agent de l'intégrité des
28 frontières ce jour-là également. Que pouvez-vous nous en dire ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.
2 Donc, mon premier appel a été à un surintendant principal de la
3 GRC à London, Ontario, qui m'a mis en contact avec Kevin
4 McGonagall, qui est un agent de l'intégrité des frontières. Je
5 crois qu'il est également hors de Londres, mais il était le
6 contact le plus proche pour moi, en ce qui concerne la GRC, en
7 ce qui concerne la frontière.

8 Alors, j'ai parlé avec Kevin et j'ai
9 essentiellement dit, vous savez, que leurs ressources étaient
10 épuisées à cause d'autres menaces potentielles à d'autres
11 frontières de la province, mais certainement qu'ils avaient des
12 gens sur appel et qu'ils aideraient au besoin ou selon les
13 besoins.

14 **ME ERIC BROUSSEAU** : Aucun d'eux, Ni l'ASFC ni la
15 GRC ne prenaient des mesures pour se préparer, par exemple, au
16 blocus ?

17 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non. En parlant avec
18 les agents frontaliers, on leur demandait s'ils avaient un plan
19 opérationnel le vendredi 4 février, ils ont dit que non. Ils
20 parlaient de Coutts également, parce que le blocage de Coutts
21 n'était pas sur la propriété frontalière, c'était en bas de la
22 route, comme le nôtre. Donc, ils essayaient simplement de
23 travailler avec nous dans notre réponse et de nous aider de
24 toutes les manières possibles.

25 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord. J'aimerais vous
26 amener à un autre rapport Hendon daté du 6 février. C'est
27 OPP00001622. Et à la page 6, il y a, encore une fois, une
28 référence à une possibilité de bloquer le pont Ambassador.

1 Donc c'est maintenant – le 6 février est le
2 dimanche. Quelles mesures ont été prises ce week-end pour se
3 préparer ? Le 5, le 6. L'information dit toujours : "Ouais,
4 lundi, il y a des chances qu'il y ait un blocage."

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : M'hm...
6 Alors, oui, encore une fois, on ne savait pas ce qu'on ne savait
7 pas. Avec la géographie qui se présente devant nous, au pont,
8 c'est très difficile de planifier quelque chose de solide, face
9 à quelque chose dont on ignore les détails.

10 Nous avons quand même discuté, comme il
11 en a été sujet tantôt, de potentiellement détourner le trafic de
12 la 401, fermer la 401, ce qui n'était tout simplement pas une
13 option, entrant dans la ville.

14 Donc, il y a eu toutes sortes de
15 discussions sur la façon dont nous pouvions le faire, mais
16 essentiellement, nous pensions que si nous pouvions contrôler
17 cette intersection autour du pont, encore une fois, nous étions
18 dans l'état d'esprit d'une circulation resserrée, si nous
19 contrôlions cette intersection, la circulation des véhicules
20 étant limitée, nous serions en mesure essentiellement de
21 contrôler l'accès au pont.

22 **ME ERIC BROUSSEAU** : Nous allons en parler dans un
23 moment. Mais le soir du 6 février, il y avait une manifestation
24 avec la circulation ralentie au parc Mic Mac, n'est-ce pas.

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.

26 **ME ERIC BROUSSEAU** : Qu'est-ce qui est arrivé ?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'était la première
28 fois qu'on a remarqué une différence dans ces opérations de

1 passage en lenteur. Les manifestants étaient un peu plus
2 agressifs au parc Mic Mac, ils étaient assez nombreux, et c'est
3 la première fois que les policiers devaient désengager des
4 manifestants à cause de l'agressivité dont ils faisaient preuve.

5 **ME ERIC BROUSSEAU** : Que voulez-vous dire ? Il
6 fallait s'éloigner des manifestants ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. On essayait de
8 ne pas aggraver les choses. Nous essayons de planifier - vous
9 savez, sachant ce qui se passe à Ottawa à ce moment-là et à
10 Coutts, nous essayons de ne pas aggraver quoi que ce soit et de
11 travailler avec, comme tous les autres précédents - les
12 précédents roulements lents, nous essayons de travailler avec
13 les manifestants.

14 Et également à ce moment-là, nous prévoyons
15 également que les informations que nous avons reçues
16 concernaient le lendemain matin d'un rassemblement potentiel à
17 Comber Rest Stop, qui est à environ 25 minutes à l'extérieur de
18 Windsor sur la 401. Il y a un relais routier. Et nous étions
19 potentiellement en train de planifier ce rassemblement. Donc,
20 nous avons prévu que notre équipe de surveillance sorte ainsi
21 que l'OPP. Ils allaient être là et essayer de communiquer avec
22 les camionneurs pour voir quels étaient leurs plans et leurs
23 intentions ce matin-là.

24 **ME ERIC BROUSSEAU** : Maintenant, vous avez
25 mentionné à ce moment-là que vous aviez vu ce qui se passait à
26 Ottawa, donc si vous pouviez simplement vous arrêter là
27 brièvement et nous dire quelles étaient les leçons que le
28 service de police de Windsor avait tirées de ce qui se déroulait

1 à Ottawa depuis des jours à ce moment-là?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Pour être franc, on
3 était très occupé avec notre planification. Je ne peux pas dire
4 qu'il y avait beaucoup de leçons tirées d'Ottawa rendu là, mais
5 on savait qu'il était question de mener un dialogue avec les
6 partenaires commerciaux et les partenaires qui étaient disposés
7 à voir des manifestants sur leur terrain sur leur terrain ou
8 leur propriété privée près du pont, comme ça on pouvait essayer
9 de vérifier à l'avance et pas traiter avec ça au dernier moment.

10 Encore une fois, traiter avec les chefs de la
11 manifestation était un gros problème, et nous savions également
12 qu'une équipe de commandement solide devait être mise en place.

13 **ME ERIC BROUSSEAU** : Donc, ce sont des leçons que
14 vous avez apprises de ce qui se passait depuis des jours ?

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Donc, c'était en
16 partie à cause de ce comité de planification d'urgence auquel je
17 participais. Beaucoup d'autres chefs de la police étaient à
18 Ottawa, et pouvaient voir certains des problèmes qu'ils vivaient
19 alors que nous passions à la planification et des choses comme
20 ça, alors j'ai réalisé que c'était un gros morceau de ce que
21 nous devons accomplir.

22 **ME ERIC BROUSSEAU** : Veuillez regarder WPS00000221,
23 c'est des courriels entre le chef adjoint Bellaire et la chef
24 Mizuno. On est toujours en date du 7 février. La chef a envoyé
25 au chef adjoint Bellaire :

26 « Si on sait d'où ils viennent et quel
27 moment, est-ce qu'il est question
28 d'arrêter le convoi pour négocier des

1 termes avant qu'ils atteignent le pont ?
2 On dirait qu'ils veulent que les
3 transports quittent le convoi avec tout
4 le monde qui suit, donc il peut y avoir
5 une opportunité d'essayer de le
6 contrôler ».

7 Et puis le chef adjoint Bellaire dit :
8 « Oui, parlez à JC de cette chose
9 précise ».

10 Que pouvez-vous nous dire par rapport à ces
11 tentatives de négociation le matin de l'arrivée du convoi vers
12 Windsor ?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'était l'une des
14 divergences importantes par rapport à Ottawa. On a présumé
15 beaucoup avec ce qu'on a constaté. À Comber, le matin même, il y
16 avait des camions, c'est normal, mais il y avait plus d'autres
17 véhicules de passagers. Les camions c'est normal pour les relais
18 routiers, mais là, on nous disait qu'il y avait d'autres convois
19 qui se cachaient ailleurs sur les rangs, qui étaient disposés à
20 venir sur la 401, mais ça ne s'est jamais matérialisé. Mais de
21 l'info qu'on avait reçue.

22 Mais ce n'était pas que des semi-remorques, Il y
23 avait beaucoup de véhicules piétons, de camionnettes avec des
24 drapeaux, et à ce moment-là, quand nous étions là, nous ne
25 savons pas qui sont les manifestants, à part de savoir que
26 c'était des gens avec des drapeaux.

27 Comment distinguer entre quelqu'un qui conduit le
28 long de la 401 et quelqu'un qui fait partie du convoi. Ce

1 n'était pas si facile que ça d'arrêter le convoi.

2 Je comprends qu'il y avait des groupes multiples
3 de protestateurs, de manifestants, à Windsor. Est-ce que c'était
4 apparent déjà le matin du 7 février ?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je dirais que ce
6 n'était pas aussi évident que par la suite. On avait de très
7 bonnes relations avec l'organisateur des passages en lenteur, à
8 faible vitesse. Et le dimanche, c'était la première fois qu'on
9 constatait un autre groupe, avec d'autres leaders. Et
10 l'organisateur original de la circulation au ralenti aurait
11 plaidé avec l'autre groupe de ne pas faire ce qu'ils ont fait.
12 On a développé une relation avec lui, qui essayait de
13 communiquer avec les autres en notre nom.

14 C'était la première fois, mais ce n'était pas
15 aussi évident.

16 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et, l'organisateur original de
17 la circulation au ralenti, est-ce qu'il a participé au blocage
18 du pont, finalement ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne peux pas être
20 certain, mais je ne crois pas.

21 **ME ERIC BROUSSEAU** : Je vous réfère au
22 WPS000000266. Il s'agit de courriels entre vous-même et un
23 membre de la GRC, je crois que c'est Kevin McGonigal, c'est le
24 nom que vous nous avez déjà indiqué.

25 Il vous écrit encore le matin du 7 février :

26 « Je voulais vérifier comment ça se passe
27 à Windsor ce matin. Comme vous le savez,
28 on nous demande de soutenir Ottawa avec

1 ce qui se passe là-bas. Il va falloir
2 équilibrer les interventions
3 opérationnelles à tous les postes
4 frontaliers, spécialement Windsor,
5 Sarnia, Érié, etc. Évaluer ce qui se
6 passe là-bas va nous aider à notre prise
7 de décisions ».

8 Donc, ma première question est : Quelle était la
9 nature de l'aide avant le 7 février qu'offrait la GRC à
10 Windsor ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : À ce stade, c'était
12 simplement un lien avec Kevin et on nous proposait de leur faire
13 savoir s'il y avait quelque chose qu'ils pouvaient faire.
14 C'était plutôt au niveau du renseignement, on ne se servait pas
15 vraiment des services de Kevin McGonigal à ce moment.

16 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et ils parlent de l'importance
17 d'équilibrer les interventions opérationnelles. Là il s'agissait
18 des manifestations en général.

19 Avez-vous constaté une incapacité ou une
20 réticence, ou est-ce qu'on vous a dit qu'il y avait une limite
21 au nombre de policiers qu'on pouvait vous offrir, à cause du
22 nombre de manifestations ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Il y avait pénurie de
24 ressources policières partout dans la province. Je faisais
25 partie et je faisais partie de l'équipe de planification
26 d'urgence. C'était très clair qu'il y avait une forte demande
27 pour les ressources disponibles J'ai constaté cela bien
28 clairement.

1 **ME ERIC BROUSSEAU** : Cet été, vous avez dit que
2 vous aviez été à une rencontre de l'Association ontarienne des
3 chefs de police le 7 février, vous vous êtes fait dire la même
4 chose ? Qu'il y a une limite au nombre de ressources disponibles
5 pour Windsor.

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

7 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et quand il s'agit de la PPO,
8 le 7 février, est-ce que vous vous faisiez dire la même chose ?
9 Qu'il y a une limite au nombre de policiers ou de véhicules
10 qu'on peut vous offrir ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : À ce stade, le
12 blocage du pont n'avait pas eu lieu, alors c'était satisfaisant
13 pour nous d'avoir des troupes, des ressources pour la
14 circulation, mais j'avais envoyé un courriel à Dana Early, je
15 crois que c'était la veille, peut-être c'était le 7, en disant,
16 « Si jamais ça dérape, est-ce qu'on a des ressources de
17 disponibles ».

18 C'était la première fois que je demandais, de
19 façon officieuse pour savoir si jamais c'était nécessaire, ça a
20 l'air de quoi ?

21 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et quelle a été la réaction ?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Faudrait que je
23 relise le courriel. Mais Dana collaborait avec nous de London,
24 essayait d'organiser les ressources. Et je crois que la réponse,
25 essentiellement, était : « Bon, ben, si vous avez besoin de
26 quelque chose, on va vous le fournir ».

27 **ME ERIC BROUSSEAU** : Je crois que j'ai le courriel
28 en question, dites-moi si je me trompe : WPS000000374.

1 Ceci est un e-mail du 8 février. Ce n'est peut-
2 être pas celui que vous recherchez, mais vous contactez tôt le
3 surintendant et dites : 15

4 « Salut, Dana. J'ai reçu la directive
5 d'Orillia de vous contacter si notre
6 blocus se produisait et j'ai commencé à
7 arriver à un point où des ressources
8 supplémentaires pourraient être
9 nécessaires. C'est relativement gérable.
10 Je sais que vos gens sont très
11 éparpillés, mais ma question à ce stade
12 est que si nous devons avoir besoin
13 d'une POU ou d'une PLT ici, quelle serait
14 la disponibilité ? »

15 C'est ce courriel-là ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est celui-là.

17 **ME ERIC BROUSSEAU** : Je ne sais pas si on a une
18 réponse, mais quelle a été la réponse, par rapport à la
19 disponibilité ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'était de leur faire
21 savoir de quoi on avait besoin, qu'ils allaient essayer de
22 prévoir cela.

23 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et quelle était la
24 coordination auprès de la FSC ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Au tout début, on
26 gérait à partir du Quartier général de la police à Windsor. Plus
27 tard, on a changé de place pour le Centre de commande de
28 l'urgence.

1 Et là, j'ai demandé à la FSC de faire partie de
2 l'équipe de commandement. Ils nous ont fourni du personnel pour
3 servir de lien direct entre nous et la FSC. On nous offrait du
4 renseignement et l'information qu'ils avaient, en plus de la
5 ressource.

6 **ME ERIC BROUSSEAU** : Quelles autres organisations
7 faisaient partie de cette équipe de commandement ?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Rendu là, le seul
9 partenaire externe au Centre de commandement d'urgence était la
10 FSC. Nous avons augmenté nos ressources internes, nous avons le
11 major Prime et davantage de personnel de renseignement avec le
12 sergent qui faisait déjà partie de l'équipe.

13 On avait aussi d'autres ressources au niveau de la
14 logistique, parce qu'on avait besoin d'aide.

15 **ME ERIC BROUSSEAU** : Je vous réfère WPS000000235.

16 Il s'agit d'un courriel avec Glenn Miller de la
17 Police provinciale de l'Ontario au sujet de la disponibilité du
18 PLT de la Police provinciale de l'Ontario pour Windsor. Il
19 s'agit de policiers de Windsor.

20 Vous pouvez descendre à l'e-mail à - là. Désolé.
21 Le dernier paragraphe :

22 « Au moment où nous parlons, Brad tend la main au
23 sergent Mike Acton, de PLT s'il pouvait avoir ses ressources
24 immédiatement déployées à Comber, car il y aurait un départ
25 prévu pour 10 heures ».

26 Est-ce que l'équipe de liaison policière de la PPO
27 a pu rejoindre les manifestants avant d'organiser le blocage ?

28 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Bonne question, je ne

1 me souviens pas si c'était le cas. Je n'avais jamais entendu
2 parler de l'équipe de liaison avant cette fin de semaine.
3 Incroyable. Mais je ne me souviens pas s'ils l'ont fait ou s'il
4 s'agissait simplement d'agents réguliers de l'OPP qui
5 discutaient de leurs intentions avec les gens de Comber.

6 **ME ERIC BROUSSEAU** : Mais finalement, il y avait eu
7 des membres de l'équipe de liaison policière de la PPO qui ont
8 été déployés à Windsor ?

9 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

10 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et vous avez dit qu'il y avait
11 un certain succès ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

13 **ME ERIC BROUSSEAU** : Pouvez-vous élaborer ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Au début, on
15 dépendait surtout des ressources de la police de Windsor. On
16 avait de la difficulté à négocier nous-mêmes avec les
17 manifestants. On avait déjà parlé du fait qu'il y avait
18 plusieurs chefs et il n'y avait pas d'unité entre eux.

19 On m'avait dit que l'équipe de liaison policière
20 avait des relations avec d'autres personnes à travers des
21 manifestations différentes et c'est leur rôle, d'assurer les
22 relations. Et il y a une certaine confiance qui s'est créée
23 comme résultat. Voilà pourquoi ils peuvent satisfaire à leur
24 mandat, au niveau des négociations, au moment des
25 manifestations.

26 Dans le cas présent, c'était une situation
27 tellement dynamique pendant les 4, 5 premières journées, il y
28 avait des voies qui s'ouvraient, des voies qui se fermaient, je

1 ne peux pas vous identifier un moment ou un jour, mais ça
2 s'ouvrait, ça se refermait à plusieurs reprises, mais c'était
3 grâce à l'équipe de liaison policière.

4 Il y avait aussi quelques tactiques mineures avec
5 des bouts de papier imprimés pour des policiers, pour assurer un
6 message commun pour les manifestants. C'était des exercices
7 d'éducation et de communication avec eux, et ils ont vraiment
8 fait un travail excellent.

9 **ME ERIC BROUSSEAU** : Ils avaient réussi à ouvrir
10 des voies, mais ensuite, il y a une re fermeture. Les voies se
11 voyaient bloquées à nouveau. Comment ça se faisait ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : On avait plusieurs
13 sources ouvertes pour les renseignements. On a entendu beaucoup
14 de conversations entre les manifestants par rapport à la police.
15 Il y avait l'application Zello, et donc ça en faisait partie.

16 Nous avons compris qu'il y avait beaucoup de lutte
17 intérieure. Quelqu'un négociait d'ouvrir une voie et quelqu'un
18 d'autre qui disait « Non, non, non, il n'en est pas question ». Et
19 leurs gens viendraient rebloquer. Et on a entendu parler de
20 tout cela. Il y avait vraiment des conflits internes. On voyait
21 qu'il n'y avait absolument pas de solidarité entre les chefs.

22 **ME ERIC BROUSSEAU** : Passons au soir du 7 février,
23 il y a un événement qui se passe sur la propriété de l'école
24 secondaire Assumption. Pourriez-vous le décrire ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Revenons un peu en
26 arrière. Par rapport aux leçons qu'on a apprises d'Ottawa, je
27 savais que les compagnies de dépanneuses ne voulaient pas
28 participer avec la police d'Ottawa. C'était l'une de mes

1 premières questions. On a un contrat avec une compagnie de
2 remorque à Windsor, et j'ai demandé à l'inspectrice Crosby :
3 « est-ce que qu'ils collaborent avec nous ? » Et elle m'a dit
4 qu'elle avait déjà posé la question et la réponse était
5 affirmative. Ce qui était une bonne nouvelle pour nous.

6 Le premier soir, la première nuit, on essayait de
7 garder les manifestants à l'extérieur des propriétés privées,
8 l'école secondaire Assumption est sur la Heron Church Road,
9 entre Tecumseh et College. Nous avons commencé à voir des
10 véhicules de protestation aller dans le stationnement de la
11 propriété de l'école, et nous sommes allés là-bas pour discuter
12 avec eux pour, vous savez, « Vous n'êtes pas les bienvenus ici.
13 Nous avons déjà parlé au conseil, vous n'êtes pas les bienvenus,
14 il est temps de vous en aller. » Et nous leur avons en quelque
15 sorte donné un ultimatum en disant : « Écoutez, vous avez 10,
16 15 minutes pour vous déplacer. Nous allons vous remorquer ».

17 Alors on avait les remorques qui étaient un peu
18 cachées, hors de vue, pour ne pas intensifier la situation. Il y
19 a quelqu'un qui les a vues, et on a eu quelques altercations,
20 quelques manifestants qui sont sortis de leur auto avec leurs
21 instruments pour changer les pneus et on était presque
22 encerclés, avec des gens qui avaient des démonte-pneus et nos
23 agents devaient se désengager pour éviter d'avoir des incidents.

24 **ME ERIC BROUSSEAU** : Vous avez mentionné vouloir
25 éloigner les manifestants de la propriété privée comme quelque
26 chose que vous aviez appris de l'expérience à Ottawa. Mais une
27 fois que le blocus a été levé, j'ai cru comprendre qu'il y avait
28 une décision prise, au sein du service de police de Windsor, de

1 ne pas mettre en place un autre site de protestation sur une
2 propriété privée ou en quelque sorte loin de Huron Church Road,
3 et que c'était aussi une sorte de leçon tirée d'Ottawa.

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

5 **ME ERIC BROUSSEAU** : Pourriez-vous nous expliquer
6 quelle était la décision, et pourquoi ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Donc, en vertu de la
8 loi *Trespass of Property Act*, nous ne pouvons pas expulser
9 quelqu'un d'une propriété privée sans - nous agissons en tant
10 qu'agent pour le propriétaire. S'ils ne sont pas prêts à ce que
11 quelqu'un se rende sur leur propriété et ne soit pas expulsé,
12 alors la police n'a pas le pouvoir de les expulser.

13 Donc, nous ne voulions pas permettre aux
14 manifestants pour qu'ils se rassemblent. Essentiellement, juste
15 là, sur Tecumseh Road, nous avons de très grands stationnements,
16 il y a une épicerie et de nombreux centres commerciaux
17 essentiellement. Donc, cela aurait pu vraiment conduire à une
18 autre zone de protestation, essentiellement, en plus nous avons
19 des entreprises plus petites de la compagnie de taxis, tous ces
20 endroits, que nous ne voulions tout simplement pas interférer
21 avec les affaires plus que ce que c'était déjà et garder les
22 choses sous contrôle.

23 **ME ERIC BROUSSEAU** : Il n'y avait pas d'option de
24 continuer de protester, comme cela avait été le cas dès que le
25 barrage avait été dégagé.

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

27 **ME ERIC BROUSSEAU** : Je remonte dans le temps, à
28 l'établissement du barrage, pouvez-vous nous dire comment ça

1 s'est déroulé, le soir du 7 février ?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Nous avons donc mis
3 en œuvre le plan dont nous avons parlé en essayant de contrôler
4 l'intersection de College et Huron Church, qui est la première
5 intersection au sud de l'entrée du pont. Et ce que nous avons
6 fait, nous en avons établi le contrôle avec les agents de la
7 circulation, nos agents de la circulation, en laissant
8 simplement deux ou trois voitures passent à la fois, et si elles
9 allaient sur le pont et pour traverser, nous en laissions encore
10 deux ou trois. C'est ainsi que nous avons contrôlé pendant un
11 certain temps, en fait. Pareil pour la sortie du pont , nous
12 voulions le faire de notre mieux - nous le pourrions.

13 Et puis je pense que faire ça pendant un certain
14 temps, c'était frustrant. Les manifestants, encore une fois,
15 nous écoutions des médias open source, et ils devenaient
16 frustrés par nous. Donc je pense que le commentaire était que
17 l'un d'entre eux disait : "Je me demande ce qui se passe si
18 j'arrête mon camion juste ici dans les voies en direction du
19 sud ?" Et c'est ce qui s'est passé. Le camion de livraison s'est
20 arrêté, une camionnette s'est arrêtée, je dirais à 200,
21 300 mètres au sud de College, une autre s'est arrêtée et une
22 autre s'est arrêtée, et la chose suivante, vous savez, les trois
23 voies ont été bloquées, et c'est comme ça que ça a commencé.

24 Donc, à partir de là, le trafic a commencé à se
25 bloquer ou à s'engorger très rapidement, et en 20 minutes
26 environ, il y avait une file de semi-remorques qui n'étaient que
27 des navettes régulières pour l'industrie, créant une ligne de
28 camions à des kilomètres de Detroit et du Michigan. Alors c'est

1 comme ça que ça a commencé.

2 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et je comprends qu'au début du
3 blocus, un certain nombre de camions se sont en quelque sorte
4 retrouvés bloqués sur le pont. Comment est-ce qu'on les a
5 dégagés, et pourquoi ?

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Le pourquoi ? Les
7 gens étaient coincés pendant des heures sur le pont. Le pont a
8 presque cent ans. Nous nous inquiétions donc de l'intégrité
9 structurale du pont. Nous étions inquiets pour les commerces.

10 Nous étions inquiets que les gens n'aient pas, de
11 nourriture, d'eau, de toilettes, en étant sur le pont. Nous
12 voulions que ce pont soit déblayé.

13 Alors le comment était très difficile. Donc,
14 encore une fois, la géographie du pont, il y a une entrée
15 principale qui débouche sur Huron Church Road, qui est en
16 direction sud. Il y a une entrée secondaire - ou une sortie,
17 désolé. Si j'ai dit entrée la première fois, je voulais dire
18 sortie. Il y a une sortie secondaire qui tourne vers l'ouest et
19 monte une petite route, une partie de Huron Church à côté des
20 ponts vers Wyandotte. Et puis, le seul autre accès au pont se
21 fait par la rue Wyandotte. C'est une entrée.

22 Donc, à ce moment-là, encore une fois, c'était
23 très dynamique. Il y avait des blocages de trois à la fois.
24 Donc, nous étions - à certains moments, nous utilisions une
25 entrée du côté nord du pont pour les sortir. Nous essayions de
26 dégager cette sortie secondaire, ce qui n'était pas possible
27 parce que les voitures et les camions avaient obstrué cette
28 petite section de Heron Church Road juste à l'ouest du pont

1 presque instantanément. Il y a eu une décision prise à un moment
2 donné par moi-même pour permettre aux camions d'accéder au
3 Collège en direction ouest, ce que je ne voulais pas faire parce
4 que c'était la voie d'urgence pour les incendies, parce qu'ils -
5 leur caserne de pompiers est juste à l'est de Huron Church. Et
6 si des manifestants obstruent le Collège, nous étions mal en
7 point. Mais il n'y avait pas d'autre décision à prendre à ce
8 moment-là. Nous devons littéralement faire ce que nous pouvions
9 pour dégager ce pont.

10 Donc, et encore une fois avec les négociations
11 tout au long de tout cela pour nous permettre essentiellement,
12 vous savez, d'ouvrir cette partie, pour éventuellement dégager
13 le pont, et je pense que le pont était dégagé de la circulation
14 vers 10 h 20 du soir. Donc, ils sont restés là-haut pendant un
15 certain temps.

16 **ME ERIC BROUSSEAU** : Je voudrais afficher
17 WPS000000356.

18 Il s'agit d'un courriel du 7 février à propos de
19 la Corporation du pont Ambassador. Le président de la
20 corporation, vous n'y êtes pas, mais Gary Williams a envoyé un
21 courriel, on dit c'est M. Murphy, savez-vous qui est M. Murphy ?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est Mark Murphy,
23 inspecteur des patrouilles.

24 **ME ERIC BROUSSEAU** : Il s'agit essentiellement de
25 relayer une conversation que Gary Williams avait eue avec le
26 président de la Corporation du pont Ambassador et dit,

27 « Je vais transmettre à monsieur Crowley
28 pour s'en occuper. Merci pour

1 l'avertissement ».

2 Tout d'abord, est-ce que vous avez reçu ce
3 courriel ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne sais pas si
5 j'ai reçu ce courriel, mais j'ai certainement reçu un message,
6 soit directement de Murphy, soit de notre Centre de
7 communications, notre Centre 9-1-1, que cet appel leur parvenait
8 également. La compagnie du pont n'était pas contente de nous. Je
9 pense qu'ils pensaient que nous bloquions le pont, et nous
10 essayions simplement de leur dire que nous faisons de notre
11 mieux. Et ma question était la suivante : "Avez-vous cessé de
12 laisser des camions sur le pont ?" Parce que cela ne nous
13 aiderait pas à continuer de laisser des camions sur le pont.
14 Donc, à ce moment, ils ont commencé à acheminer le trafic vers
15 le Bluewater, qui à ce stade, n'avait aucun problème.

16 **ME ERIC BROUSSEAU** : Pourquoi pensaient-ils que la
17 police de Windsor bloquait le pont ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je n'ai aucune idée.

19 **ME ERIC BROUSSEAU** : Est-ce que c'était votre seul
20 contact avec cette société ? Ou est-ce que la Corporation du
21 pont Ambassador a communiqué avec la police de Windsor pendant
22 la semaine ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne sais pas, je
24 n'ai pas eu d'autres contacts avec la Société du pont.

25 **ME ERIC BROUSSEAU** : Savez-vous si le chef Mizuno
26 ou le chef adjoint Bellaire l'a eu ?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non.

28 **ME ERIC BROUSSEAU** : En général, d'autres intérêts,

1 syndicats, il y avait des éléments de preuve ce matin au sujet
2 de Stellantis, ce nouveau fabricant de batteries EV, je pense,
3 mais à quoi ressemblait la pression économique exercée par les
4 entreprises de Windsor?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY:** Ils étaient à
6 10 kilomètres du pont. Je recevais des rapports, mais
7 franchement, la pression que nous ressentions sachant l'impact
8 de ce qui se passait au sein de l'EOC était énorme dans le
9 centre de commandement. Nous voulions faire plus, mais nous
10 étions tellement liés par ce qui se passait au centre des
11 opérations d'urgence. Mais certainement, vous savez, rien que
12 les reportages dans les médias grand public et les impacts
13 économiques, nous savions que c'était énorme. C'était tout
14 simplement gigantesque.

15 **ME ERIC BROUSSEAU :** Peut-on dire que vous étiez au
16 courant vous saviez en lisant les nouvelles que cela avait un
17 impact, mais vous n'étiez pas personnellement au courant des
18 pressions exercées sur le service de police de Windsor pour ...

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY :** Non, ce n'était pas
20 dans mon domaine à ce moment-là, mais en grandissant à Windsor,
21 j'ai toujours connu l'essentiel, je comprends à quel point ce
22 pont est important pour notre communauté et notre pays, pour
23 être honnête. Je n'ignore donc pas l'impact que cela aurait.

24 **ME ERIC BROUSSEAU :** D'accord. Je voudrais aller à
25 WPS000000609. Alors rendez-vous au mercredi 9 février. Ceci est
26 un courriel de votre part adressé à Jen Crosby et à l'inspecteur
27 DeGraaf, disant,

28 « Jay m'a demandé de préparer quelque

1 chose à présenter à la Police provinciale
2 de l'Ontario pour une demande d'aide de
3 100 agents et d'inclure comment,
4 pourquoi, quoi, etc... »

5 Et plus loin dans ce paragraphe,
6 "La demande des 100 officiers n'inclut
7 pas la POU."

8 Et donc la pièce jointe, qui est le numéro
9 suivant 610, et puis ce que je suppose quand vous dites que Jay
10 m'a demandé, c'est le chef adjoint Bellaire ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, je croyais que
12 c'était moi.

13 **ME ERIC BROUSSEAU** : Désolé, je pense que vous
14 étiez en train d'écrire cela. Si on pouvait juste remonter ça ?
15 On vous a envoyé ce courriel ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Alors, ce serait le
17 chef adjoint Bellaire à l'époque, oui.

18 **ME ERIC BROUSSEAU** : C'est vous qui avez été le fer
19 de lance de la mise en place, d'accord, voici le nombre que nous
20 allons demander et voici comment ils vont être utilisés.

21 C'est vrai ?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Le contexte de
23 cela, en fait, c'était le 9. Avant cela, j'avais reçu un appel
24 le 8 vers 6 h 30 du matin du surintendant Mike McDonnell de
25 l'OPP, avec qui j'étais un collègue au sein du comité de
26 préparation aux situations d'urgence. De toute évidence, il
27 avait vu aux nouvelles ce qui se passait, et il m'a demandé ce
28 dont nous avons besoin. Et je lui ai juste dit : "Nous avons

1 besoin de gens."

2 Donc sa demande pour moi était - et c'était au fil
3 du temps. Ce n'était pas sur cette première conversation. Il a
4 dit qu'il parlerait au commissaire. Mais encore une fois,
5 demande informelle ici. C'est un surintendant qui demande à un
6 autre surintendant. C'est une demande informelle. Donc avec le
7 temps, il m'a recontacté et m'a dit : "J'ai besoin d'un plan de
8 ce que vous allez faire avec 100 officiers." Et j'ai compris que
9 juste pour demander une centaine d'officiers, j'ai donc élaboré
10 un plan très générique, considérant qu'il y avait 2 équipes, une
11 couverture de 24 heures, 2 équipes de 12 heures,
12 essentiellement, et nous nous sommes également assuré du
13 maintien de l'ordre dans une ville très fréquentée avec nos
14 propres ressources et des ressources pour le pont. Donc, c'était
15 vraiment ma demande et j'ai élaboré ce plan très générique pour
16 eux.

17 **ME ERIC BROUSSEAU** : Si j'ai bien compris, c'est
18 McDonell qui a suggéré 100 agents pour vous ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, il m'a demandé
20 ce dont nous avons besoin et, vous savez, j'ai fait un calcul
21 rapide et j'ai dit « J'ai besoin de 100 officiers,
22 probablement ». Il m'a demandé un plan, « J'ai besoin de savoir
23 pourquoi vous avez besoin de 100 officiers. J'ai répondu, « très
24 bien, pas de problème ».

25 **ME ERIC BROUSSEAU** : Donc, ce document que nous
26 regardons à l'écran, est-ce que c'était le plan de la façon dont
27 vous alliez utiliser la centaine d'officiers ?

28 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je crois que

1 oui.

2 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et si nous pouvions simplement
3 faire défiler vers le bas, juste pour que vous voyiez tout cela.

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je crois que c'est
5 ça, oui.

6 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et ceci est mis en place sans
7 rien savoir des conventions collectives de l'OPP, quels quarts
8 de travail ils travaillaient, ce que - vous savez, j'ai
9 découvert au fil du temps à quel point c'était tout à fait
10 normal pour eux, et ils s'attendent tous à des déploiements
11 comme celui-ci. Et, vous savez, c'est très normal. Donc, mais
12 c'est à un moment où je - vous savez, j'essaie de ne pas
13 empiéter sur la convention collective d'une autre organisation,
14 et d'essayer, vous savez, de satisfaire nos besoins également.

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Nous avons vu dans le
16 courriel de couverture que cela n'inclut pas les unités POU.
17 Pourquoi auriez-vous laissé ces personnes en dehors de cette
18 demande ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je pense que c'était
20 encore assez tôt dans le sens où cette conversation s'est
21 déroulée essentiellement moins de 24 heures après le
22 verrouillage du pont. Donc, encore une fois, notre plan à
23 l'époque était de négocier. Nous avons mis en place un
24 périmètre et de négocier avec eux. Et à l'époque, nous pensions
25 avec un peu de chance que nous pourrions y arriver à la fin par
26 la négociation. Encore une fois, je n'essaie pas d'escalader
27 quoi que ce soit, mais c'est pourquoi, vous savez, mes
28 antécédents m'ont dit trois jours avant de demander à

1 Dana : "Hé, si ça se passe comme ça, qu'est-ce qu'on regarde ?"
2 Mais ce n'était pas encore dans le plan, et encore une fois,
3 sachant ce qui se passait ici et à Toronto.

4 **ME ERIC BROUSSEAU** : Et donc cet échange est entre
5 - cela découle de votre discussion avec le surintendant
6 McDonell, mais vous savez que le même jour, le chef Mizuno a
7 envoyé des lettres au ministre Jones, le solliciteur général de
8 l'Ontario, et à Bill Blair, le ministre Blair, est-ce que c'est
9 exact ?

10 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne me souviens pas
11 de ça à ce moment. En me préparant pour ici, je l'ai appris. Je
12 présume que cette demande était une demande formelle. Je ne peux
13 pas le confirmer, je ne le sais pas.

14 **ME ERIC BROUSSEAU** : Pour que l'on comprenne, le
15 9 février, la chef Mizuno ne vous a pas consulté, elle ne vous a
16 pas dit qu'elle écrivait à ces deux politiciens pour demander
17 100 agents.

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, je n'en ai pas
19 de souvenir.

20 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord, si nous pouvons
21 afficher WPS000000827 ?

22 Et donc, à part avoir vu les lettres, vous
23 souvenez-vous d'une discussion avec le chef Mizuno ou le chef
24 adjoint Bellaire à l'époque au sujet de cette correspondance
25 avec Sylvia Jones ou Bill Blair ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, je ne me
27 souviens pas de ça du tout. J'ai envoyé des rapports de
28 situation régulièrement et il y a peut-être eu des

1 conversations, mais je ne m'en souviens pas, pour être honnête.

2 **ME ERIC BROUSSEAU** : Alors je vous montre un
3 courriel, et encore une fois, vous n'êtes pas sur ce courriel,
4 mais c'est un courriel dans lequel le commissaire Carrique de
5 l'OPP écrit au commissaire Lucki de la GRC, et c'est à la suite
6 des courriels du chef Mizuno. Lettres aux ministres. Ça dit:

7 « La chef Pam Mizuno et moi avons eu
8 l'occasion de discuter de la
9 correspondance ci-jointe. Actuellement,
10 la police de Windsor n'a pas besoin du
11 déploiement d'agents de police
12 supplémentaires de la Police provinciale
13 de l'Ontario ou de la GRC ».

14 Donc, ce que j'essaie de comprendre, c'est, savez-
15 vous pourquoi cette volte-face ? Je veux dire ce matin-là, le
16 chef Mizuno avait dit : « Nous avons besoin de 100 officiers »,
17 elle a envoyé les lettres directement aux ministres, et puis ce
18 soir-là, d'après le courriel du commissaire Carrique, tout va
19 bien.

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je ne peux pas
21 expliquer cela. Je ne le savais pas quand c'est arrivé. Je veux
22 dire, si vous regardez l'heure, il est 23 h 20 le soir du 9. Je
23 travaillais jusqu'à minuit à ce moment-là et si j'avais su cela
24 à l'époque - vous savez, je comprends qu'il y avait une grande
25 confusion dans une situation que nous n'avons jamais traitée. Je
26 ne peux donc pas expliquer ce courriel. Je ne le savais pas à
27 l'époque.

28 **ME ERIC BROUSSEAU** : D'accord. Et nous avons

1 entendu ce matin le maire Dilkens dire qu'il y avait peut-être
2 un problème ou une certaine confusion concernant le fait de
3 s'adresser à la Police provinciale de l'Ontario et à la GRC, et
4 que la voie appropriée consiste à s'adresser d'abord à la Police
5 provinciale de l'Ontario. Est-ce que c'est quelque chose dont
6 vous avez été informé à peu près à ce moment-là ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, mais *la Loi sur*
8 *les services policiers* de l'Ontario est assez claire, c'est-à-
9 dire que nous ne pouvons pas fournir les nôtres, par exemple,
10 dans ce cas, l'unité de l'ordre public, nous devons aller à
11 l'OPP, et notre directive, notre politique, dit que c'est ainsi,
12 donc.

13 **ME ERIC BROUSSEAU** : Merci monsieur le chef
14 adjoint.

15 Commissaire, le reste de l'interrogatoire sera
16 complété par mon collègue Guillaume. Nous sommes en quelque
17 sorte 15 minutes avant la pause. Je ne sais pas si vous voulez
18 que Guillaume commence maintenant ou qu'on fasse la pause
19 plutôt ?

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, c'est le moment de
21 faire une pause. On change d'avocat, alors prenons la pause de
22 l'après-midi, 15 minutes.

23 **ME ERIC BROUSSEAU** : Merci monsieur le chef
24 adjoint.

25 **LA GREFFIÈRE** : La Commission est levée pour
26 15 minutes.

27 --- L'audience est suspendue à 15 :45

28 --- L'audience reprend à 16 :01.

1 LA GREFFIÈRE : À l'Ordre. La Commission reprend.

2 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS :

3 Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS : Bonjour. Je suis
4 Guillaume Sirois Gingras, avocat de la Commission. Je vous
5 rappelle les événements de la fin de semaine du 10 février. La
6 matinée du 10 février, la surintendante Dana Earley est arrivée
7 à Windsor ?

8 CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : C'est exact.

9 Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS : J'aimerais voir le
10 document WTS.00000022. Pendant qu'on affiche le document, je
11 vais résumer ce qui est mentionné. C'est le résumé de témoignage
12 de Dana Earley, page 3, deuxième paragraphe, elle mentionne qu'à
13 son arrivée à Windsor, la surintendante Earley a engagé des
14 discussions avec l'équipe du Commandement de la police de
15 Windsor, y compris le chef adjoint Bellaire, et qu'au cours de
16 ces discussions, le chef adjoint Bellaire lui a dit que le WPS
17 accueillait l'aide de l'OPP, comprenait que l'OPP avait plus
18 d'expérience dans le maintien de l'ordre que le WPS. , et
19 compris que toutes les décisions opérationnelles devaient passer
20 par la surintendante. Earley. Étiez-vous présent lors de ces
21 discussions ?

22 CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Je n'étais pas là
23 pendant ces discussions-là, parce que travaillais de nuit, à ce
24 moment. Karel DeGraaf était là, notre commandant des incidents
25 critiques. Pas moi.

26 Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS : Avez-vous été
27 informé du contenu de ces discussions par la suite ?

28 CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Non. Dana Earley est

1 arrivée avec pas mal de ressources. Il était clair que la police
2 de Windsor n'avait aucunement l'expérience dans le maintien de
3 l'ordre public. Donc, j'ai compris d'emblée que Dana et son
4 équipe allaient prendre en main la réponse d'ordre public ainsi
5 que, avec l'aide de ses propres ressources, de la PPO et du
6 nôtre. J'avais cru comprendre que nous formerions un
7 commandement unifié, en fait.

8 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Est-ce que ç'a été
9 compris avant l'arrivée de la surintendante Earley ou une fois
10 qu'elle est arrivée ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Moi, je dirais que
12 c'est avant son arrivée. C'était l'intention depuis le début.
13 Nous n'avions pas cette expérience de gestion de l'ordre public,
14 et nous demandions de l'aide, essentiellement.

15 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Alors je veux être
16 certaine que je comprends bien, c'était la police de Windsor que
17 la PPO devait prendre, assumer le commandement de l'événement ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, ce n'est pas
19 tout à fait ça. On ne m'a jamais dit ça. Ma compréhension était
20 que, un commandement unifié, donc, selon mon expérience, avant
21 d'être commandant d'incident critique, et comme commandant
22 d'incident critique et lorsqu'il y a une force multijuridique
23 multiadministrative avec un commandement unifié, il y a des
24 moments où il faut prendre le rôle de commandement de l'incident
25 critique et d'autres rôles, on prend un peu de recul. Et dans un
26 commandement unifié, on a appris par ce processus que le
27 commandement de la surintendante Earley, c'est elle qui était en
28 commandant de la réponse pour l'Ordre public des ressources de

1 la PPO. Et c'est là qu'elle prenait le devant. Il y a eu des
2 moments opérationnels où la police de Windsor, que ce soit moi
3 ou l'inspecteur Karel DeGraaf, mon collègue commandant résident.

4 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Donc, la PPO était
5 responsable de la réponse à l'Ordre public et les équipes de
6 liaison et que la police de Windsor a maintenant le contrôle de
7 l'ensemble des opérations ?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, c'était un
9 commandement unifié, Je ne peux pas dire que qui que ce soit
10 était en charge de l'opération globale. Commandement unifié, il
11 y a une consultation qui se poursuit. Comme, par exemple, même
12 le plan de l'Ordre public où la surintendante Earley était
13 manifestement responsable du plan de la POU, elle nous a
14 consultés à ce sujet une fois que cela a été fait. Elle nous
15 consultait pour tout problème, tout problème de logistique, tout
16 problème de Windsor. C'est la véritable signification d'un
17 commandement unifié.

18 Donc je n'ai pas participé à ces discussions, donc
19 ce n'est pas ce que j'ai compris.

20 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Donc, dans le même
21 paragraphe, on voit que la surintendante Earley a appelé plus
22 tard Craig Abrams et l'a informé que Windsor nous avait dit -
23 nous étant la Police provinciale de l'Ontario - c'est maintenant
24 à nous.

25 Et le surintendante Earley a expliqué qu'elle
26 voulait dire que l'OPP était en charge et que la police de
27 Windsor travaillera aux côtés de l'OPP. Ce n'est pas votre
28 compréhension de la façon dont cela s'est passé ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je suis 100 pour cent
2 d'accord avec travailler main dans la main, là.

3 Mais je ne sais pas si... pour le reste, je n'ai
4 pas été informé de ça. Oui, on a travaillé côte à côte, et
5 encore une fois, ce concept d'avancer et de reculer en
6 commandement unifié était présent dès l'arrivée immédiate de la
7 surintendante Earley et son équipe. Et je dirais aussi que la
8 police de Windsor a toujours été une police compétente. Nous
9 n'avons jamais autre que la police compétente pendant cet
10 événement.

11 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Je pense que nous
12 pourrons revenir sur le résumé du témoin plus tard, mais je
13 voudrais afficher le document WPS00000002 à la page 27, parce
14 que je veux juste comprendre qui prenait les décisions et qui
15 donnait des conseils, et ainsi de suite. Leur structure de
16 commandement, parce que je comprends l'idée d'avancer et de
17 donner un peu d'espace à l'autre commandement, mais je veux
18 juste m'assurer que je comprends bien comment cela fonctionne
19 dans la pratique.

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : D'accord.

21 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Alors voici le
22 document, le reconnaissez-vous ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

24 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Le document de
25 débriefage. Est-ce que vous qui l'avez préparé ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, je ne l'ai pas
27 préparé.

28 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Mais ça a été

1 préparé après les événements du convoi, pour faire un résumé des
2 événements et des recommandations pour aller de l'avant ?

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

4 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Si nous pouvons
5 aller à la page 27, s'il vous plait ?

6 Sur le tableau à droite, point 4, ça dit, sous
7 « CIC Takeaway », on voit au point 4

8 « Besoin que les WPS soient plus engagés,
9 collaborant sur les plans opérationnels. Les membres FPS ont la
10 meilleure idée du domaine et des implications des décisions et
11 devraient être intégrés dans la prise de décision ».

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Donc ce document - il
13 y a beaucoup d'opinions dans ce document. La façon dont il a été
14 préparé, le surintendant qui était chargé de ce document, de le
15 préparer, a essentiellement envoyé des avis à tous nos experts
16 en la matière au sein de notre service, et je ne sais pas d'où
17 cela vient. Cela ne venait pas de moi, mais certainement, cela
18 faisait simplement partie d'une recommandation que quelqu'un
19 estimait que, vous savez, c'était légitime.

20 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Parlons quelque peu
21 de la table conjointe qui a été formée par la surintendante
22 Earley. Vous souvenez-vous de cette table conjointe ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, très bien.

24 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Expliquez-nous
25 comment ça fonctionnait. Et quel était le rôle de la police de
26 Windsor et des autres autour de la table.

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Alors avant l'arrivée
28 de l'équipe de la PPO, on avait déjà une table de commandement.

1 La surintendante Earley est venue avec son groupe de
2 commandement, dont les positions faisaient reflet des nôtres,
3 souvent.

4 Donc, son équipe est arrivée le 10 et
5 immédiatement, cette équipe a été insérée autour la table avec
6 les nôtres, sans la moindre difficulté. Donc, elle avait un
7 procès-verbaliste, comme moi, elle avait un inspecteur en
8 logistique, elle avait une personne responsable de tous les
9 tableaux contenant l'information, qui a évoluée avec
10 l'événement.

11 Essentiellement, c'était la même configuration,
12 une configuration très similaire à la nôtre. Mais le jour où ils
13 sont arrivés, ils avaient des recommandations sur la disposition
14 réelle de notre COU qui ont été prises en considération
15 immédiatement, des choses comme plus de conseils, vous savez,
16 des choses comme ça.

17 Donc, on s'en est occupé tout de suite, mais après
18 cela, ils ont commencé à fonctionner avec nous, et il y avait -
19 c'était une transition sans heurt, pour être honnête.

20 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Alors, votre table
21 commune a simplement fusionné avec la vôtre ?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je dirais ça.

23 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Sur le même sujet,
24 mais plus restreint sur les questions du Commandement des
25 Incidents critiques - nous pouvons supprimer ce PowerPoint,
26 d'ailleurs - spécifiquement sur la structure du Commandement des
27 Incidents critiques et comment son fonctionnement, nous avons
28 compris des précédents témoignages que l'objectif du CIC était

1 de donner l'autonomie aux CIC pour qu'ils puissent prendre des
2 décisions en marche et avoir leur propre autonomie, etc. Je me
3 demande comment cela a fonctionné avec Dana Earley,
4 surintendante Earley, étant un commandant d'incident critique
5 pour le même incident que vous avec son groupe de la PPO ?

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Encore une fois, ce
7 commandement partagé ou unifié pour avancer et reculer. Ainsi,
8 par exemple, un exemple parfait est la réponse POU.
9 Surintendante Earley a élaboré ce plan avec son équipe, et nous
10 a consultés par la suite. Il y a eu d'autres moments, par
11 exemple, et je ne veux pas aller trop loin en avant, là, mais le
12 samedi soir, par exemple, il y a eu une alerte à la bombe.
13 C'était un appel tactique. Je suis intervenu et j'ai pris les
14 devants.

15 Donc, c'est le genre de choses - vous savez, et
16 encore une fois, même si je prends des décisions par rapport à
17 cette alerte à la bombe, Dana était juste à côté de moi. Nous
18 parlions des décisions au fur et à mesure qu'elles étaient
19 prises, vous savez, parce que c'est ça, un commandement partagé.
20 C'est donc un peu ça la dynamique.

21 Je ne sais pas si cela vous aide. Mais c'est le
22 modèle qu'on a suivi.

23 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Oui, j'apprécie
24 beaucoup, merci.

25 Sautons peut-être au 11 février, au sujet de
26 l'approbation opérationnelle. On va le mettre à l'écran,
27 simplement pour rafraichir votre mémoire : WPS1440. À la page 2.
28 Ce n'est le plan, mais c'est un courriel qui le présente.

1 L'inspecteur Younan qui était dans l'équipe de planification,
2 sous la surintendante Earley, et lui envoie un courriel au sujet
3 du plan. Et elle dit :

4 « Veuillez répondre à tous avec votre
5 approbation du plan afin que nos
6 partenaires municipaux aient
7 l'approbation enregistrée ».

8 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Je voudrais juste
9 comprendre pourquoi c'était nécessaire de faire enregistrer
10 l'approbation à vos fins.

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Donc, la partie de
12 l'équipe de Dana Earley était les commandants de l'ordre public,
13 donc ce serait Jason Younan, l'inspecteur Younan et Angela
14 Ferguson. Les deux inspecteurs étaient responsables de leurs
15 unités d'ordre public de l'OPP. Ils proposeraient le plan parce
16 qu'ils sont les experts en la matière. Comme dans tout incident
17 critique, c'est sur cela qu'un commandant d'incident critique
18 s'appuie, ses experts en la matière pour élaborer un plan, puis
19 dans le cadre du commandement d'incident critique, le commandant
20 l'approuvera ou ne l'approuvera pas. Il. Peut avoir des
21 questions à ce sujet, peut avoir – vous savez, peut suggérer des
22 choses qui pourraient être ajoutées ou supprimées. Mais
23 essentiellement, ils ont des questions – ils pourront approuver
24 ou non ce plan.

25 Donc ce n'était pas en tant que commandant
26 d'incident critique, ce n'est pas le surintendant. Le travail
27 d'Earley, ou même peut-être même pas sa propre expertise en la
28 matière pour élaborer physiquement ce plan. C'est pourquoi cela

1 doit être approuvé par le commandant des incidents critiques,
2 parce que le CIC est essentiellement en charge de l'ensemble des
3 décisions prises, toutes les décisions qui sont prises au sein
4 de cette équipe de commandement.

5 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Et c'est pour cela
6 que vous avez dû avoir son approbation ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Parce que parmi
8 l'équipe de planification il y avait d'autres unités d'ordre
9 public. De d'autres municipalités qui faisaient partie de cela,
10 dans l'unité d'ordre public. Alors les commandements ont pondu
11 le plan et l'on envoyé à la surintendante Earley, responsable de
12 tout ce qui touche le maintien de l'ordre public.

13 Si elle l'approuve, dans le processus
14 d'approbation, elle consulte avec l'inspecteur Degraaf et moi-
15 même, quiconque était là à ce moment-là, « Avez-vous des
16 préoccupations ?

17 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Excellent. Pouvons-
18 nous afficher OPP00004557 ? Je comprends qu'il s'agit du plan
19 opérationnel global du pont Ambassador. J'ai juste quelques
20 questions à ce sujet.

21 Ça n'a pris que deux jours à fondre ce plan.
22 Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ça a été fait si vite ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est précisément
24 pour cette raison qu'on compte sur des experts en la matière. La
25 planification commence avec quelques appels au téléphone à la
26 surintendante Earley en disant, « Ah, on a peut-être besoin
27 d'aide pour le maintien d'ordre public ».

28 Donc, les rapports de situation lui parvenaient,

1 ainsi qu'à son équipe, avant même qu'ils n'arrivent à Windsor.
2 Donc ils connaissaient la géographie, ils savaient ce qui se
3 passait avec nous, ils savaient ce qui se passait avec les
4 manifestants. Ainsi, lorsqu'ils arrivent sur place, les experts
5 en la matière peuvent travailler très rapidement pour élaborer
6 un plan visant essentiellement à dégager le pont. Et c'est ce
7 qui s'est passé.

8 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Et le 11 février,
9 alors non seulement les plans ont été approuvés, mais la
10 province a déclaré l'état d'urgence en vertu de sa loi et il y a
11 une injonction qui est entrée en vigueur ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

13 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Une journée pas mal
14 occupée.

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, oui, pas mal
16 occupée ce jour-là.

17 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Alors la déclaration
18 d'Urgence ou l'injonction ont-elles de l'effet sur le plan ou
19 sur l'opération elle-même ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je vous dirais que
21 l'injonction, oui, a produit un effet utile pour nous.
22 L'injonction était un autre outil à notre disposition pendant
23 toute la planification, mais ça nous a permis de mettre l'accent
24 sur les chemins ou périmètres plutôt que seulement
25 Heron Church Road. Donc, il s'il y avait du stationnement, cela
26 est arrivé un peu plus tard. Donc, enlever les autos sur les
27 rues latérales. Et l'injonction était très utile pour ça.
28 C'était un autre outil et c'était une autre accusation qu'on

1 pouvait porter, si jamais on avait arrêté quiconque.

2 L'Urgence, la voie de l'Ontario n'a pas vraiment
3 été, n'a pas joué un rôle très important.

4 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Donc, je comprends
5 que des accusations ont été portées en vertu de la violation
6 d'une ordonnance du tribunal comme infraction criminelle ---

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui

8 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** --- en vertu du *Code*
9 *criminel*. Savez-vous si ces charges ont été portées pendant
10 l'opération ou après ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Les arrestations ont
12 eu lieu les 12 et 13, pendant les mesures d'intervention pour
13 maintenir l'ordre public et les accusations, bon, les enquêteurs
14 prenaient les dossiers et portaient des accusations formelles.

15 Mais avant l'injonction, on avait déjà la base
16 pour des accusations de méfaits criminelles. L'injonction était
17 simplement un autre chef d'accusation, une fois les gens
18 arrêtés.

19 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : J'aimerais
20 maintenant passer à l'opération elle-même. Est-ce qu'on peut
21 enlever ce qui est affiché, le plan ?

22 Vous expliquez, dans votre résumé de témoignage,
23 il y avait environ 730 agents qui ont pris part à l'opération,
24 dont 500 de la PPO ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'était les estimés
26 qu'on avait, là. Je n'ai jamais été impliqué dans les
27 constitutions d'horaire. J'ai été impliqué dans quelques
28 discussions avec les agents. Il y avait des gens qui faisaient

1 des rapports dont nous ne savions pas qu'ils faisaient rapport
2 et, je veux dire, vous pouvez imaginer le cauchemar logistique.
3 C'était très difficile pour nos planificateurs.

4 Il s'agissait donc d'estimations, à en juger par
5 ce que nous savions que l'OPP avait envoyé et que d'autres
6 municipalités nous avaient envoyé.

7 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Avez-vous la moindre
8 compréhension ou aperçu de pourquoi de tant et tant de gens ont
9 été envoyés finalement ? Malgré le fait que seulement 100
10 avaient été demandés initialement ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je n'ai vraiment pas
12 cette information. Je crois que c'est une question à poser à la
13 PPO. Mais je dirais que la demande originale de 100 agents était
14 une réaction initiale au début du blocage. Mais le blocage a
15 pris de l'ampleur de façon très importante au cours de la
16 semaine et a eu son point culminant le samedi soir

17 Je dirais que c'était le point culminant de
18 l'incivilité était pire que tout ce que j'ai vu depuis très
19 longtemps. Alors c'est pourquoi les conditions de travail, le
20 nombre, le froid, la neige, les services d'urgence ont fait leur
21 travail, ils ont commencé l'intervention.

22 Je ne dirais pas qu'il y avait 700 policiers en
23 même temps. Il y avait des allées, des retours, il y en a qui
24 venaient à Ottawa, allaient à Toronto. C'était presque
25 interchangeable, si j'ai bien compris.

26 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Et quel était le
27 rôle de la police de Windsor ? Vous avez parlé de l'alerte à la
28 bombe, y a-t-il eu autre chose ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Nous étions, nous
2 collaborions avec l'OPP, la GRC et d'autres officiers
3 municipaux. Comme on l'a déjà dit, il fallait assermenter les
4 membres de la GRC, il fallait les apparier avec un agent
5 municipal ou de la PPO pour s'assurer qu'ils étaient capables
6 d'agir dans la province.

7 Parfois, il y avait une voiture de police de la
8 PPO, mais avec un membre de la police de Windsor à l'intérieur.
9 On essayait de cerner le périmètre ou de contrôler le périmètre,
10 vérifier si jamais il y avait une émeute comme on a eu l'alerte
11 à la bombe. Il y avait un incendie dans une maison abandonnée,
12 alors on essayait de gérer le périmètre avec des gens présents,
13 à part les membres de la POU.

14 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Et ça, c'était
15 jusqu'au 13 février ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

17 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Est-ce que c'était
18 une réussite, d'après vous ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Une grande
20 réussite d'après moi. Je pense qu'on avait 44 chefs
21 d'accusation, Je crois que c'était le nombre. Zéro blessure, pas
22 de dommage à la propriété et on a pu libérer le pont
23 relativement rapidement, d'après moi.

24 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Et après, j'ai
25 compris que la police de Windsor et la PPO ont adopté un plan de
26 trafic conjoint. Est-ce qu'on peut voir le document WPS0000711,
27 à la page 2 ?

28 Alors, le plan visait à éviter un autre blocage,

1 et là, il y avait une déclaration de mission, c'est
2 essentiellement la même chose que la version du 9 février du
3 plan opérationnel pour assurer une circulation sécuritaire,
4 respecter les droits des individus en vertu de la *Charte*.

5 Et comme plan d'action immédiat,

6 « Si les membres observent un blocage sur le point
7 d'arriver sur l'autoroute et ont des motifs raisonnables de
8 croire qu'une infraction est sur le point d'être commise, les
9 agents interviendront pour empêcher un blocus s'il est
10 sécuritaire de le faire.

11 Alors, comment est-ce qu'on peut empêcher un
12 blocage et respecter les droits individuels en vertu de la
13 *Charte des droits et libertés* ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : On avait des
15 barrières, de la présence policière, alors on avait la maîtrise
16 de la zone. On n'avait pas de problème avec les manifestants qui
17 se trouvaient sur le trottoir. Il n'y en avait pas beaucoup,
18 mais surtout autour de rue Tecumseh, près de Heron Church Road.

19 Mais c'était correct, les gens avaient le droit de
20 manifester. Mais on ne veut pas que vous bloquiez
21 l'infrastructure essentielle. Alors avec l'expérience de la PPO
22 dans les manifestations prolongées, on a adopté ce plan, qui
23 était basé sur leur vécu et on a pu, donc, maîtriser cette zone
24 depuis, essentiellement, l'autoroute E.C. Row jusqu'au pont à
25 travers les barrières de Jersey, et s'il y avait des
26 manifestants sur les trottoirs ou même à pied dans certains des
27 stationnements, nous l'avons simplement autorisé.

28 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Donc, la limite

1 c'était de bloquer l'autoroute ou l'infrastructure. Mais, sinon,
2 c'était acceptable ?

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Rendu là, on parlait
4 de moins de 10 manifestants. Là je travaillais jusqu'à minuit,
5 évidemment, à 4 heures, 5 heures du matin, les gens dormaient.
6 Il y avait peut-être 5, 6, 7 manifestants au coin de Tecumseh et
7 Heron Church. C'était correct, on n'avait pas l'intention de les
8 enlever. Ils ne bloquaient pas le chemin, ils ne représentaient
9 pas de danger, ils n'étaient pas en danger, alors on leur
10 permettait de manifester.

11 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Alors, l'idée c'est
12 d'avoir des barrières le long de Heron Church, c'est comme une
13 espèce de tuyau pour permettre aux camions d'aller de la 401 au
14 pont Ambassador ?

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.
16 Alors, on avait laissé des options si jamais quelqu'un... il y
17 avait quelqu'un qui a dit : « Je suis ici par hasard, je ne veux
18 pas emprunter le pont ». Il y avait une sortie pour eux. Mais
19 sinon, il y avait toute une série de barrières, jusqu'au pont.

20 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Et les membres du
21 public ne pouvaient pas emprunter l'autoroute sans
22 justification, au niveau de cette infrastructure ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, le pont était
24 ouvert si les membres du public voulaient traverser aux
25 États-Unis. Ils auraient pu emprunter le pont. Mais il aurait
26 fallu entrer à l'autoroute, à quelques kilomètres au sud du
27 pont.

28 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Mais ils devaient

1 continuer jusqu'au pont, ils ne pouvaient pas simplement se
2 tenir sur Heron Church Road ?

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non non. Oui, ils ne
4 pouvaient pas s'arrêter et – non. Mais nous n'avions pas ce
5 problème, nous n'avions pas – d'après mes souvenirs à ce
6 moment-là en tout cas, quelqu'un se soit arrêté et essayé de
7 bloquer cela, mais il y avait de nombreuses menaces.

8 Et c'est pourquoi nous réévaluions chaque jour où
9 se trouve le plan de circulation et quand pouvons-nous commencer
10 la démobilitation de ce plan de circulation. C'était très mesuré
11 et très conscient de ce qu'étaient les renseignements et la
12 menace potentielle de retour des manifestants pour bloquer le
13 pont.

14 Encore une fois, des sources ouvertes, on
15 entendait des gens demander à d'autres manifestants d'Ottawa et
16 de Toronto de descendre à Windsor. "Nous allons les attaquer à
17 nouveau. Nous allons encore bloquer le pont." C'était quotidien.
18 Donc, nous réévaluions chaque jour nos informations avec nos
19 services de renseignement, et nous agissions en conséquence à
20 partir de là.

21 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Alors, est-ce qu'il
22 y avait des fois où le plan de gestion du trafic était utile ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Tous les jours. Je
24 sais que c'était très incommode pour les citoyens de Windsor.
25 Le maire l'a bien expliqué. Les gens de la zone ouest qui
26 voulaient traverser de l'autre côté de Heron Church Road,
27 c'était difficile. On l'entendait à la radio. On avait la radio
28 locale, les gens étaient frustrés parce qu'on fermait les routes

1 pendant assez longtemps.

2 Donc on comprenait que les gens étaient frustrés.
3 Voilà pourquoi on réévaluait tous les jours. C'était très
4 important de maintenir la posture près du pont, pour s'assurer
5 de ne pas perdre le pont encore une fois.

6 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Passons au
7 15 février. La date où on a invoqué, où le fédéral a invoqué la
8 *Loi sur les mesures d'urgence*. Et étant donné l'injonction, vous
9 avez votre plan, le EMCPA était en place, est-ce que la *Loi sur*
10 *les mesures d'urgence* a ajouté quelque chose ? Est-ce que ça
11 vous a aidé ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** Je peux dire que nous
13 n'avons pas utilisé la loi après ce moment. Mais j'imagine qu'au
14 niveau de... si les gens ont été dissuadés de revenir, ben, ça
15 serait de la spéculation de ma part.

16 Nous, on ne s'en est pas servi.

17 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Donc, peut-être que
18 la loi avait un effet dissuasif, mais ce n'était pas utilisé sur
19 le terrain.

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

21 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Et pour terminer
22 avec Windsor, le service policier de Windsor et la PPO ont
23 adopté un plan de démobilitation. Donc, c'était jusqu'au
24 13 mars, pour la PPO ? Ça me semble que c'est assez long. Est-ce
25 que vous êtes d'accord avec moi ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Comme citoyen qui
27 essaie de traverser, oui, ça a l'air long. Mais pour nous,
28 c'était nécessaire. Nous, on se basait sur l'expérience de la

1 PPO en la matière. Alors on suivait leurs conseils. Au niveau de
2 la démobilisation, on a modifié le plan à plus d'une reprise, à
3 cause de ces réévaluations quotidiennes. On se demandait si on
4 pouvait rouvrir un peu plus que prévu.

5 Et ça été le cas à trois ou quatre reprises,
6 pendant ces semaines-là. Et c'était très important, surtout au
7 niveau de la rue Tecumseh. Il fallait procéder un peu à la fois.
8 On avait très peur que ça se reproduise.

9 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Est-ce que vous
10 aviez du renseignement au sujet d'un reblockage potentiel ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : On n'a pas reçu de
12 renseignements crédibles de la police, mais grâce aux sources
13 ouvertes, aux réseaux sociaux, oui. Mais là, ça dépend. Ça se
14 peut que je ne me souviens pas bien. Mais des sources ouvertes,
15 les médias sociaux, on a entendu plusieurs plaidoyers, plusieurs
16 menaces à l'effet que ça allait se reproduire.

17 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Bon, j'aimerais
18 poser quelques questions au sujet des leçons apprises. Est-ce
19 qu'on peut voir WPS000002 ? C'est le même document qu'on a déjà
20 vu au sujet du débriefage à propos de l'événement du Convoi de
21 la Liberté. La page 19, s'il vous plait.

22 On voit de l'amélioration potentielle au niveau de
23 l'intervention initiale, avant le blocage et l'arrivée de la
24 PPO. Alors on parle des problèmes au niveau du plan
25 opérationnel. Est-ce que c'est par rapport au plan du
26 4 février ?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne peux pas
28 répondre à cette question. Ce n'est pas mon document. Je ne sais

1 pas à quoi ça fait référence, je présumerais que oui,

2 Mais là, encore, nous on était un service policier
3 de taille moyenne qui essayait de faire face à la situation tout
4 en assurant les services pour le reste de la ville. Et le fait
5 que tout le monde ne connaissait pas le plan opérationnel en
6 détail, peut-être cela explique certains de ces avis. Les gens
7 ne savaient pas. On ne communiquait pas le plan à tout le monde,
8 dans l'organisation.

9 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Dans votre résumé,
10 vous avez dit que si la police de Windsor avait eu une unité
11 d'ordre public, ça aurait été mieux, plus facile de réagir plus
12 tôt dans le processus du blocage.

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Ben, les manifestants
14 étaient peu organisés au début. Donc, si nous avions eu une
15 unité de l'ordre public en place et l'expérience et les experts
16 en la matière, je pense que nous aurions pu agir en conséquence
17 en raison de l'état de ces premières heures, mais encore une
18 fois, c'est une hypothèse de ma part. Je ne sais pas, je n'ai
19 pas cette expérience de l'ordre public.

20 **Me GUILLAUME SIROIS-GINGRAS** : Et il est écrit
21 aussi sur cette même diapositive au deuxième point du côté
22 gauche,

23 « On voit que ça prend énormément de
24 ressources. Seulement une fraction de
25 patrouilleurs restait pour assurer les
26 autres appels et le personnel était
27 épuisé ».

28 Donc, c'était un problème de ressources aussi. Pas

1 seulement d'unité d'Ordre public.

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. C'est un avis de
3 quelqu'un, mais on n'avait pas d'autres sources, à part nos
4 patrouilleurs réguliers, et nos enquêteurs. Et on en avait
5 besoin pour assurer la patrouille sur le pont. Et dons, on avait
6 des gens qui étaient très fatigués et qui faisaient de
7 l'épuisement. C'est normal, comme c'était le cas pour les
8 membres des autres forces policières venues d'ailleurs.

9 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Est-ce qu'on peut
10 voir le document COM0000822 ?

11 C'est le Règlement sur l'adéquation et
12 l'efficacité des services policiers, que je suppose que vous
13 connaissez?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je n'ai pas tout à
15 fait entendu. De quel règlement s'agit-il ?

16 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Désolé, c'est le
17 Règlement sur la pertinence et l'efficacité des services de
18 police. C'est en vertu de la *Loi sur les services policiers*.

19 L'Article 18, on dit que,

20 « Les forces de police doivent avoir une
21 unité d'ordre public.

22 Malgré le paragraphe... »

23 La sous-section dit,

24 « Une commission de la police peut avoir
25 une entente pour fournir les services,
26 par l'intermédiaire d'un autre corps de
27 police ».

28 Est-ce que vous en avez un ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : On n'a pas d'entente
2 officielle avec un autre service policier et notre politique
3 reflète cette norme. Notre politique dit qu'on peut entrer, on
4 doit entrer dans une entente quand c'est nécessaire. Comme, par
5 exemple, à London, on a demandé de l'aide, il y avait un tel
6 document et nous l'avons signé. Je pense que c'est le maire qui
7 avait signé.

8 On ne nous en a pas fait la demande, mais on est
9 disposé à signer une telle entente, le cas échéant.

10 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Je pense que j'ai la
11 politique que vous mentionnez. Pouvons-nous afficher
12 WPS00001877 ? Je pense que c'est la politique concernant le
13 déploiement des unités d'ordre public et la possibilité de
14 conclure un accord.

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

16 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Est-ce que vous le
17 reconnaissez ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

19 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Est-ce que c'est ce
20 qui a été utilisé lors du Convoi de la Liberté ?

21 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je présume que oui.

22 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Page 2, comme vous
23 avez mentionné, il est dit que,

24 « Le groupe doit assurer le service,
25 grâce à une entente avec la PPO ».

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

27 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Pourquoi est-ce
28 qu'une telle entente n'a pas été signée avant les événements du

1 Convoi de la Liberté.

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Ah, c'est facile à
3 expliquer. La PPO assure plusieurs services à plusieurs
4 municipalités dans la province. Par exemple, on n'a pas une
5 équipe de plongeurs, on n'a pas une entente à cet effet, mais
6 quand on en a besoin, on envoie une demande officielle au
7 commissaire pour utiliser les plongeurs pour telle et telle
8 enquête. Alors là, ce n'est pas un problème, ils les envoient.
9 Il n'y a pas une entente.

10 On a besoin d'un expert technique, mettons pour
11 extraire des renseignements d'ordinateur de véhicule, la PPO a
12 ce genre d'expertise. On peut faire la demande, pas de problème.

13 Donc, il n'y a pas une entente pour ces choses.
14 C'est une demande entre les chefs. Et ceci est la même chose. Si
15 le commissaire avait demandé à faire signer quelque chose, je
16 suis assez convaincu que ça aurait été fait.

17 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Mais l'offre du
18 commissaire ne vous est jamais parvenue ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, en autant que je
20 sache nous n'avons pas reçu d'entente, à part de la police de
21 London.

22 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Vous avez parlé des
23 demandes officieuses et officielles pour de l'aide. Quelle est
24 la différence entre les deux, surtout en ce qui concerne les
25 unités de maintien de l'ordre public ou de l'aide dans cette
26 situation en état d'urgence ? D'après vous, quelle est la
27 différence entre une entente officieuse et une entente
28 officielle ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY :**

2 Un exemple de demande informelle était ce comité
3 de préparation aux situations d'urgence auquel je participe pour
4 l'OACP. Encore une fois, nous nous réunissons au moins deux,
5 trois fois par semaine, sur Zoom ou Teams ou quoi que ce soit.
6 Et la discussion, à ce moment-là, avant notre blocus, se
7 concentrait sur Ottawa et les manifestations du week-end à
8 Toronto qui avaient lieu chaque week-end. Donc parmi les chefs
9 de police dans nos rangs et le surintendant, l'inspecteur,
10 c'étaient les demandes disant, « d'accord, qui peut envoyer des
11 gens à Ottawa? » Ce n'était pas nécessairement spécifique à
12 l'UAP, mais c'était « qui peut envoyer des gens pour Ottawa, ou
13 qui peut envoyer des gens à Toronto.

14 Ainsi, après la fin de notre blocus, les mois se
15 sont écoulés. Ottawa a eu deux autres manifestations assez
16 vigoureuses, Rolling Thunder et il y en a eu une autre, dont je
17 ne me souviens pas le nom, mais nous avons envoyé des gens de
18 Windsor, parce qu'ils avaient besoin de personnes sur le
19 terrain. Nous n'avons pas d'ordre public, mais nous avons envoyé
20 des ressources parce que, vous savez, c'était la bonne chose à
21 faire, et nous sentions que nous avions vraiment une dette pour
22 payer beaucoup d'autres services.

23 Ce n'est donc qu'un exemple de demande informelle.
24 Ils finiraient par être officialisés par les chefs, ce qui,
25 encore une fois, est couvert par la *loi sur la police*. Le chef
26 fait une demande au commissaire et c'est l'une des façons dont
27 ces demandes formelles sont faites. Je ne vois pas qu'un
28 surintendant va autoriser ces demandes sans que le chef le

1 sache.

2 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Et vous saviez que
3 la chef Mizuno avait parlé avec le commissaire Carrique pour de
4 l'aide. Mais vous avez dit que ce n'était pas un processus
5 officiel ?

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, je ne peux pas
7 vraiment commenter parce que je n'étais pas au courant de cela
8 directement, comme, je n'ai pas été impliqué dans cette
9 conversation. Ce que j'ai obtenu, c'est que le chef Mizuno m'a
10 demandé de contacter le surintendant principal Thib, parce que
11 c'était une petite demande et ce n'était pas une demande de la
12 POU. Il s'agissait d'une demande locale visant à obtenir des
13 ressources locales auprès des détachements locaux, et je ne
14 pense pas que ce soit quelque chose qui intéresse nécessairement
15 le commissaire, s'agissant d'une demande locale aux détachements
16 locaux.

17 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Quand vous avez
18 tendu la main, lorsque vous communiquez avec Dwight Thib le même
19 jour, cela serait-il considéré comme une demande officielle en
20 vertu de la *Loi sur les services policiers* ?

21 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, une demande
22 formelle de ressources à la chef locale. Le commissaire était au
23 courant, par la conversation avec le chef. Certes, on m'a
24 demandé d'appeler le surintendant en chef Thib, et c'est ce que
25 j'ai fait.

26 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : En vertu de la *Loi*
27 *sur les services policiers*, ce n'est pas nécessaire de le
28 consulter, mais le commissaire de l'OPP doit fournir les

1 ressources nécessaires à la demande, à la suite d'une demande
2 formelle d'aide. Il n'y a pas de demande formelle, le 4 février.

3 Savez-vous pourquoi c'est ainsi ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, je ne sais pas.
5 Je crois qu'au début du processus, nous n'avions pas un
6 événement aussi grand sous la main.

7 **Me GUILLAUME SIROIS GINGRAS** : Merci, je n'ai pas
8 d'autre question. Merci monsieur le Commissaire.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci.

10 Bon, maintenant, la Ville de Windsor.

11 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JENNIFER KING :**

12 **Me JENNIFER KING** : Beaucoup de questions - oh,
13 Jennifer King, avocate pour la Ville de Windsor. La plupart des
14 questions ont déjà été soulevées. J'ai des questions sur un
15 sujet. Le marathon Windsor/Detroit.

16 Donc, monsieur le chef adjoint, vous habitez
17 depuis longtemps à Windsor-Essex ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, toute ma vie.

19 **Me JENNIFER KING** : Vous êtes au courant du
20 marathon Windsor/Detroit ?

21 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

22 **Me JENNIFER KING** : Vous êtes au courant des
23 fermetures de routes pendant la marathon ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

25 **Me JENNIFER KING** : Maire Dilkens a dû répondre à
26 des questions concernant la fermeture du pont Ambassador durant
27 le marathon cet été.

28 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

1 **Me JENNIFER KING** : Et vous étiez là durant son
2 témoignage ?

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

4 **Me JENNIFER KING** : Vous serez d'accord avec moi
5 que généralement, pendant le marathon, la circulation n'est
6 restreinte que sur le pont, pas entièrement fermé ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est une bonne
8 question. Je ne sais pas. Je n'ai jamais couru le marathon, donc
9 je ne sais pas. J'aimerais bien, mais non, je ne sais pas si
10 c'est restreint ou complètement fermé, mais de toute façon,
11 c'est pour une très courte période de temps.

12 **Me JENNIFER KING** : De tôt le matin à dimanche ?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Un matin j'y ai
14 travaillé. C'est toujours un dimanche. Il est généralement très
15 tôt, 6 heures ou 7 heures du matin, oui, pendant peut-être
16 quelque 2 heures.

17 **Me JENNIFER KING** : Eh bien, nous comprenons qu'en
18 général, il n'a été entièrement fermé que cette année. Il n'a
19 été entièrement fermé que cette année parce qu'il y avait des
20 travaux de construction en même temps. Saviez-vous qu'il y avait
21 des travaux sur le pont cette année ?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

23 **Me JENNIFER KING**: Merci. Ce sont toutes mes
24 questions.

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Merci

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci, maintenant, le
27 gouvernement du Canada.

28 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANDREW GIBBS :

1 **Me ANDREW GIBBS** : Bon après-midi chef adjoint
2 Crowley, monsieur le Commissaire. Je m'appelle Andrew Gibbs, je
3 suis un des avocats au gouvernement du Canada. Brièvement, à
4 propos de votre témoignage déjà fait, vous avez dit que le
5 leadership était bien divisé et vous avez employé le mot
6 « faction »

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Fracturé.

8 **Me ANDREW GIBBS** : Fracturé.

9 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est comme ça
10 que je le décrirais, oui. C'était mon opinion.

11 **Me ANDREW GIBBS** : Il y avait donc des leaders
12 multiples, c'était bien difficile de savoir qui était
13 responsable ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, ça semblait
15 ainsi.

16 **Me ANDREW GIBBS** : Vous avez aussi décrit la
17 situation comme étant « dynamique ». Voulez-vous dire que
18 c'était fluide, imprévisible, volatile et agressif ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, oui, oui, oui,
20 quelquefois.

21 **Me ANDREW GIBBS** : Le 10 février, y avait-il des
22 menaces de faire des barrages au quartier général de la police
23 de Windsor ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

25 **Me ANDREW GIBBS** : Et pourquoi ça vous inquiétait ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Eh bien, je veux dire
27 que cela a un impact considérable sur nos opérations
28 quotidiennes. Nous – les véhicules de notre flotte sont garés au

1 sous-sol. J'imagine que sortir et entrer dans le bâtiment s'il
2 est bloqué serait très difficile. Cela aurait un impact sur nos
3 employés qui entrent et sortent du travail, j'imagine. Cela
4 aurait simplement un impact sur chaque utilisation de nos
5 opérations – vous savez, nos opérations quotidiennes.

6 **M. ANDREW GIBBS** : Et pour ceux d'entre nous qui ne
7 sont pas des policiers, cela voudrait dire que vous ne pourriez
8 pas venir aider les gens s'ils appelaient le 911 ?

9 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

10 **Me ANDREW GIBBS** : Y avait-il aussi des menaces de
11 bloquer le tunnel Windsor - Detroit ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

13 **Me ANDREW GIBBS** : Et l'aéroport ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

15 **Me ANDREW GIBBS** : Et ça s'est matérialisé ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non.

17 **Me ANDREW GIBBS**, Mais vous ne pouviez pas fermer
18 les yeux sur cela ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non. Nous avons dû
20 déployer des ressources à ces trois endroits. Il y avait aussi
21 tout ce corridor où se trouve notre quartier général à des
22 hôpitaux et des services essentiels.

23 Si cette zone était bloquée, cela aurait causé des
24 problèmes immenses. Et comme le maire a dit, il y a des milliers
25 de gens qui passent par le tunnel pour aller travailler.

26 **Me ANDREW GIBBS** : Vous avez mentionné, quant à la
27 sécurité publique, la sécurité des officiers, il y avait une
28 menace à la bombe chez le maire ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

2 **Me ANDREW GIBBS** : Qui prenait aussi des
3 ressources ? Je crois que vous avez mentionné deux ou trois
4 patrouilles pendant une semaine ou deux ?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

6 **Me ANDREW GIBBS** : Il y a eu une alerte à la bombe
7 derrière les lignes de police le 12 février. Est-ce exact?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

9 **Me ANDREW GIBBS** : Et il s'est avéré qu'elle
10 n'était pas crédible ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

12 **Me ANDREW GIBBS** : Mais la menace a-t-elle été
13 proférée ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Nous devons nous en
15 occuper, oui. Nous avons dû y consacrer des ressources,
16 investiguer, oui.

17 **Me ANDREW GIBBS** : Y avait-il également un drone
18 qui survolait, un drone de manifestants qui survolait
19 l'opération de maintien de l'ordre de la police le 12 février ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : J'imagine qu'il y en
21 avait. Je ne sais pas avec certitude, mais j'imagine -- il y
22 avait toutes sortes de séquences en direct que nous regardions à
23 l'OCI qui étaient open-source, et cela en faisait partie.

24 **Me ANDREW GIBBS** : D'accord, merci. Et vous avez
25 mentionné qu'il faisait froid, il y avait de la neige. Beaucoup
26 de temps supplémentaire ?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, nous avons
28 annulé -- j'ai annulé les jours de congé -- je pense qu'il

1 faudrait que je vérifie les dates, mais j'ai annulé une semaine
2 de jours de repos de nos propres officiers, sans parler de la
3 demande de l'OPP et les municipaux obligent à s'absenter de chez
4 eux et à annuler leurs congés également. Donc, oui, c'était - il
5 y avait de très longues journées.

6 **Me ANDREW GIBBS** : Et il y avait beaucoup de
7 tension ?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

9 **Me ANDREW GIBBS** : Vous avez dit que les gens
10 étaient épuisés?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

12 **Me ANDREW GIBBS** : Il était aussi mention d'enfants
13 impliqués. Je crois que le maire a dit qu'il y avait des enfants
14 à la manifestation. Particulièrement quand l'action de la police
15 devait avoir lieu ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

17 **Me ANDREW GIBBS** : Quel impact a eu la présence
18 d'enfant dans un manifestation, sur l'opération policière ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Eh bien,
20 l'imprévisibilité de tout rassemblement de foule est énorme.

21 Mais dans quelque chose comme ça, nous avons dû
22 faire des plans avec la société d'aide à l'enfance sur les plans
23 d'arrestation. Nous avons des ressources dédiées uniquement à
24 l'aide à l'enfance. De toute évidence, il y a un énorme problème
25 de sécurité. Il y avait des discussions sur les communications
26 open-source qu'ils allaient utiliser les enfants comme boucliers
27 humains à un moment donné. Donc, il y avait toutes sortes de
28 considérations pour que nous préservions le bien-être des

1 enfants.

2 **Me ANDREW GIBBS** : Monsieur le Greffier,
3 OPP00004539 ? Et allez à la page 41 sur ce point. Alors Karel
4 DeGraaf, vous savez qui c'est ?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, monsieur.

6 **Me ANDREW GIBBS** : Il s'agit d'un e-mail de Karel
7 DeGraaf à Dana Earley, le commandant conjoint de l'OPP, le
8 commandement unifié dont vous avez parlé plus tôt :

9 "Pour votre information concernant
10 l'utilisation d'enfants comme tactique
11 défensive."

12 Et ceci est envoyé le 11 février. Si vous faites
13 défiler vers le bas, s'il vous plaît, greffier, cela semble être
14 un échange de tweets.

15 "Merci. Comme plus d'enfants avec nous,
16 comme moins d'options de pouvoir pour la
17 police. Les enfants sont notre meilleure
18 arme contre eux."

19 Et quelqu'un répond, essentiellement, que c'est
20 une mauvaise stratégie :

21 "Les enfants ne sont pas des armes ou des
22 boucliers humains. Si cet homme veut
23 amener sa famille à une manifestation, il
24 peut faire ses recherches et devrait être
25 au courant des personnes qui parlent
26 comme vous. »

27 Jusqu'au dernier tweet :

28 "C'est une guerre. Ils nous préparent

1 avec des canons, de l'eau froide, du
2 gaz."

3 Est-ce que cela concorde avec les informations que
4 vous receviez concernant les enfants qui étaient utilisés comme
5 boucliers humains ?

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

7 **Me ANDREW GIBBS**: Merci. Il ne me reste que
8 quelques minutes. Donc, je comprends – en résumé, vous avez déjà
9 répondu à beaucoup de ces questions, mais je pense que vous avez
10 mentionné qu'ils étaient brûlés – les officiers étaient brûlés,
11 et je pense que vous pensiez – je crois que vous ont dit qu'ils
12 étaient très dispersés à travers la province; Est-ce exact?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'était mon opinion,
14 que les ressources policières à travers la province étaient
15 éparpillées, oui.

16 **Me ANDREW GIBBS** : Donc, cela impliquerait les
17 ressources policières?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Certainement, parce
19 que des demandes au comité EPC, et l'ordre public étant ébranlé,
20 et – c'est certain.

21 **Me ANDREW GIBBS** : Il y a une série de documents.
22 Je ne vais pas les parcourir, mais on vous a amené à un moment
23 donné à la justification des 100 officiers. Et cela, Monsieur le
24 Greffier, se trouve au WPS000000610. Et l'avocat de la
25 Commission vous a amené à certains des nombres de base.
26 J'aimerais aller à la page 2, vous avez mentionné ,

27 "Actuellement, les officiers sont en
28 infériorité numérique et entourés de

1 manifestants lorsqu'ils sont confrontés
2 ou approchés."

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

4 **Me ANDREW GIBBS** : Est-ce une description précise ?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Absolument. J'ai vu
6 moi-même sur des chaînes YouTube open source.

7 **Me ANDREW GIBBS** : Et vous avez mentionné que vous
8 vouliez continuer les services policiers réguliers de Windsor à
9 cette époque.

10 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

11 **Me ANDREW GIBBS** : ... parce que la vie régulière
12 de la ville comporte des choses qui nécessitent l'aide de la
13 police?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, nous avons un
15 service très occupé.

16 **Me ANDREW GIBBS** : Et pensez-vous qu'il serait
17 juste de dire que chaque ville de la province de l'Ontario
18 impliquerait ce type d'exigences pour ses services de police ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Absolument.

20 **Me ANDREW GIBBS** : Et il y a aussi un manque de
21 ressource ?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

23 **Me ANDREW GIBBS** : Et ce serait partout au pays ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je crois que oui.
25 C'est mon opinion.

26 **Me ANDREW GIBBS** : Et donc, pour en finir avec la
27 résurgence, vous avez mentionné que vous étiez assez inquiet -
28 ou la Force policière de Windsor était assez préoccupée, tout

1 comme le maire, que cela - ils pourraient revenir, les
2 manifestants pourraient revenir.

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

4 **Me ANDREW GIBBS** : En fait, le chef intérimaire
5 Bellaire a soumis un affidavit pour appuyer la motion de la
6 ville de Windsor d'élargir l'injonction indéfiniment. Est-ce que
7 c'est exact ?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

9 **Me ANDREW GIBBS** : Et je ne vais pas le montrer,
10 mais le chef par intérim Bellaire a signé un affidavit, qui se
11 trouve au WSP0000049, et en particulier aux paragraphes 44 à 54,
12 il déclare que sur la base - et je paraphrase, mais sur la base
13 sur la surveillance des médias sociaux, les manifestants
14 demandent à plus d'habitants de se joindre à eux, plusieurs
15 autres véhicules se rendent dans la région. Les Réseaux sociaux
16 indiquant que d'autres actions de la part des manifestants sont
17 attendues. "Ce n'est pas terminé. Regroupez-vous. Nous n'avons
18 pas fini. Roulez lentement." Et enfin, "Temps de guerre civile."
19 22

20 Des propos anti-policiers sont également observés
21 et le convoi du 15 février de plusieurs camions de transport
22 d'Ottawa en route vers Windsor a été intercepté par la police.

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.

24 **Me ANDREW GIBBS** : Et en fait, le juge Morawetz,
25 sur la base de ces éléments de preuve et d'autres éléments de
26 preuve, a accordé une injonction indéfiniment?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

28 **Me ANDREW GIBBS** : Vous avez dit que vous n'avez

1 pas employé la *Loi sur les mesures d'urgence*, est-ce que c'est
2 parce que le retour des manifestants ne s'est pas fait ?

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

4 **Me ANDREW GIBBS** : On ne sait pas si cela aurait
5 été nécessaire ?

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Absolument.

7 **Me ANDREW GIBBS** : Vu toutes ces manifestations
8 locales, dans les villes mentionnées, y compris Sarnia, Toronto,
9 Ottawa, Cornwall, ville de Québec, Emerson, Coutts, et Surrey,
10 British Columbia et autres, quand la durée d'un barrage est
11 imprévisible, et quand les ressources de police sont éparpillées
12 et que les agents sont épuisés, seriez-vous d'accord que ceci
13 mène à un risque accru pour la sûreté et la sécurité pour les
14 agents et le grand public ?

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Sûrement.

16 **Me ANDREW GIBBS** : Partout où il y a ces
17 contestations ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

19 **Me ANDREW GIBBS** : C'était mes questions, merci
20 beaucoup, monsieur.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci

22 Ensuite, Democracy Fund and Citizens for Freedom.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANTOINE D'AILLY :**

24 **Me ANTOINE D'AILLY** : Monsieur le Commissaire et
25 Chef adjoint. Nous avons 10 minutes, je vais être aussi concis
26 et bref que possible.

27 Donc, monsieur le Greffier, WPS000000102 ?

28 Encore une fois, chef adjoint, je suis Antoine

1 d'Ailly, avocat pour Citizens for Freedom.

2 Dans l'intérêt d'un temps limité, si vous pouviez
3 répondre par oui ou par non dans la mesure du possible, est-ce
4 que vous comprenez qu'il y a des caméras de vidéosurveillance
5 postées le long de diverses intersections sur Huron Church
6 Road ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Il y a des caméras
8 pour la circulation, oui.

9 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et ces caméras comprennent EC
10 Row et Heron Church Road, qui est à environ quatre kilomètres de
11 l'embouchure du pont ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne sais pas. Je ne
13 connais pas EC Row.

14 **Me ANTOINE D'AILLY** : Que diriez-vous de
15 Heron Church Road à Tecumseh, à environ un kilomètre du pont ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

17 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et puis Huron Church à
18 College, qui est à environ 50 mètres du pied du pont, est-ce
19 exact?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

21 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et cette photo, ici, c'est
22 bien d'une caméra de CCTV ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Sans doute une photo
24 d'un drone.

25 **Me ANTOINE D'AILLY** : Celui-là vient d'un drone ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

27 **Me ANTOINE D'AILLY** : Est-ce que quelqu'un
28 surveillait les caméras de vidéosurveillance pendant la

1 manifestation ?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Elles étaient
3 surveillées activement.

4 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et cela se passait-il au
5 COU ?

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

7 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et est-ce que vous avez
8 compris que des images de vidéosurveillance en direct ou du
9 moins, vous savez, des captures d'écran fréquentes sont
10 normalement accessibles au public en ligne à partir des caméras
11 de vidéosurveillance ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

13 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et y a-t-il jamais eu une
14 décision prise par le service de police de Windsor de
15 restreindre l'accès de ces caméras au public ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non.

17 **Me ANTOINE D'AILLY** : Avez-vous...

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Pour être honnête,
19 cette caméra CTV n'était pas très utile, et celle du College
20 était vieille et nous avons dû installer notre propre caméra,
21 pour être honnête.

22 **Me ANTOINE D'AILLY** : Mais, il n'y a pas eu de
23 décision de restreindre délibérément l'accès ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non.

25 **Me ANTOINE D'AILLY** : Cela ressemble aux prémices
26 de ce qui pourrait constituer un blocus, et il semble comme si
27 la police avait des véhicules là-bas. Est-ce l'intersection
28 Tecumseh et Huron Church ?

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Oui.

Me ANTOINE D'AILLY : Et donc c'est à environ 4 kilomètres du pied du pont. Est-ce exact?

Me ANTOINE D'AILLY : Et avez-vous une idée du moment où cette photo en particulier a été prise ?

CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Aucune idée. C'était aussi un carrefour dynamique. Ce serait comme ça. Il y aurait 50 voitures là-bas. C'était dynamique

Me ANTOINE D'AILLY : Serait-il juste de dire que ce serait plus près du début des activités de protestation sur Heron Church Road ?

CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Je ne sais pas.

Me ANTOINE D'AILLY : Vous avez parlé tout à l'heure de cette stratégie « BearHug » et vous avez indiqué qu'il y avait presque cette esplanade autour de l'embouchure du pont. Est-il juste de dire qu'il y a deux points d'entrée et deux points de sortie à partir de la frontière elle-même ?

CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Je n'ai connaissance que d'une sortie - ou pardon, une- non, attendez - deux sorties - oui, désolé. Vous avez raison.

Me ANTOINE D'AILLY : Et donc aussi vous avez les voies nord et sud qui sortent de cette entrée principale, puis deux routes secondaires qui sortent vers la rue Wyandotte. Est-ce exact? 27

CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Oui.

Me ANTOINE D'AILLY : Et nous avons entendu tout à l'heure dire que la police établissait un cercle de contrôle ou

1 un périmètre. Serait-il juste de dire que ce périmètre serait
2 indiqué, puis défini autour de ces points d'entrée et de
3 sortie ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Cela en faisait
5 partie, mais il a été élargi jusqu'à, vous savez, les
6 intersections sur Heron Church Road, élargi de cette façon. Mais
7 c'est certain que ceux-ci en feraient partie.

8 **Me ANTOINE D'AILLY** : Savez-vous quand cette sortie
9 de contrôle a été établie au début ?

10 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non.

11 **Me ANTOINE D'AILLY** : Croyez-vous que le
12 10 février, un plan était déjà été mis en place pour que le
13 service de police de Windsor retire les manifestants le samedi
14 14 février ?

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Il y a eu des
16 discussions au sein de l'UEP pour savoir quel jour il serait mis
17 en œuvre, mais je ne sais pas exactement quand cela s'est passé.
18 Mais que lorsque les plans initiaux se sont formés, les premiers
19 jours.

20 **Me ANTOINE D'AILLY** : Monsieur le Greffier, pouvez-
21 vous afficher WPS000000042, page 2 de ce document, s'il vous
22 plait ?

23 Je comprends que ce sont des notes du
24 surintendant. Karel DeGraaf. Nous ne pouvons pas voir à qui ou à
25 partir de qui cet e-mail a été envoyé. Avez-vous jamais eu
26 l'occasion de voir cet e-mail ou le contenu de la mise à jour de
27 l'inspecteur DeGraaf ?

28 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : J'ai l'ai sans doute

1 vu un moment donné, je ne me souviens pas.

2 **Me ANTOINE D'AILLY** : Est-ce qu'on peut dire que
3 cela a été produit le 10 février, et que le rapport de
4 l'inspecteur DeGraaf dit :

5 « Il n'y a pas de problèmes significatifs
6 avec 3 gestionnaires de la manifestation
7 et les chiffres sont restés constants par
8 rapport à ces trois derniers jours. »

9 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Il est possible.
10 L'inspecteur DeGraaf travaillait le jour, et le soir, moi je me
11 suis placé le soir, à cause de mon expérience de cette sorte de
12 situation. Et c'est là que ça s'est intensifié.

13 **Me ANTOINE D'AILLY** : Est-ce qu'on peut descendre
14 au point 6, s'il vous plait ?

15 Alors, le 10 février, donc avant la demande
16 d'injonction de la Ville, il y a déjà un plan d'arrestation en
17 place, il y a déjà une idée qu'on va commencer le retrait le
18 samedi et que l'Aide à l'Enfance sera impliquée.

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est dans le
20 développement du plan, c'est exact.

21 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et vous avez indiqué qu'à un
22 moment donné vers le 10 février, il y a eu un changement vers ce
23 commandement conjoint avec l'OPP. Savez-vous si ce plan a été
24 élaboré avant ou après la création du commandement conjoint ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est après, parce
26 que la PPO était en charge du plan pour le maintien de l'ordre
27 public.

28 **Me ANTOINE D'AILLY** : Est-ce qu'on peut avoir le

1 document CFF00000106, monsieur le greffier ?

2 Donc, monsieur le chef adjoint, vous avez passé du
3 temps dans le commandement et vous aviez une bonne impression de
4 ce qui se passait ?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Pendant toute la
6 semaine, 21 jours.

7 **Me ANTOINE D'AILLY** : Est-ce que c'est une
8 représentation exacte, je suppose, de la manifestation et de la
9 police le 12 février, c'est-à-dire le samedi ?

10 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Ça me semble précis,
11 oui.

12 **Me ANTOINE D'AILLY** : Est-ce que vous pouvez
13 identifier de quelle intersection il s'agit ? Est-ce que c'est
14 Heron Church Road et College ?

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Il semble que
16 College soit avec la berme en haut à gauche. Ça ressemble à la
17 propriété de l'université, mais je ne peux pas dire avec
18 certitude, mais c'est à quoi ça ressemble.

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : Donc, il semblerait qu'il y
20 ait là, sur les voies en direction du nord, il y a un certain
21 nombre de voitures de police dans ces trois ou quatre voies en
22 direction du nord, et derrière le cordon de police, il y a un
23 certain nombre de véhicules de police là également; Est-ce
24 exact?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

26 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et il semble qu'il y ait un
27 petit nombre de manifestants et leurs véhicules dans la voie
28 dirigée vers le sud, avant et après les voitures de police. Est-

1 ce exact ?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

3 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et seriez-vous d'accord avec
4 moi que les rapports de police qui ont été produits indiquaient
5 qu'un plan de remorquage a été exécuté avec succès les 12 et
6 13 février ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.

8 **Me ANTOINE D'AILLY** : Vous avez mentionné plus tôt
9 de nombreuses menaces qui ont été faites et reçues. Oui c'est
10 correct. 3

11 **M. ANTOINE D'AILLY** : Et tout à l'heure, vous avez
12 évoqué 4 menaces multiples qui ont été proférées ou reçues.
13 Êtes-vous d'accord avec moi que même si des ressources sont
14 nécessaires pour enquêter et répondre, toutes les menaces dans
15 les publications sur les réseaux sociaux ne sont pas crédibles ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, certainement.

17 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et seriez-vous également
18 d'accord avec moi pour dire que les menaces, que ce soit contre
19 l'aéroport ou le poste de police ou ces alertes à la bombe ne se
20 sont pas concrétisées ?

21 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, mais crédibles
22 ou non, nous devons enquêter.

23 **Me ANTOINE D'AILLY** : Je comprends. Des ressources
24 doivent être affectées...

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, certainement.

26 **Me ANTOINE D'AILLY** : Si je pouvais afficher deux
27 vidéos de base de données multimédia ? Vous aviez indiqué plus
28 tôt que la police était, en général, respectueuse de manifester

1 sur le trottoir, et que vous compreniez que cela faisait partie
2 de l'injonction selon laquelle une manifestation légale était
3 toujours autorisée tant que vous n'entravez pas la circulation;
4 Est-ce exact?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

6 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et si on pouvait remettre
7 cette première vidéo ? C'est CFF00000015 ? C'est une vidéo de
8 30 secondes ici.

9 **(LECTURE VIDÉO)** : « Vous serez arrêtés pour méfait
10 si vous ne quittez pas et allez plus loin ».

11 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et puis si nous pouvions
12 également afficher une autre vidéo ? CFF00000004.

13 Et pendant que cette vidéo est diffusée, chef
14 adjoint, seriez-vous d'accord avec moi pour dire que les
15 dossiers indiquent qu'il y a eu au moins 44 arrestations et que
16 la majorité des personnes qui ont été arrêtées ont été accusées
17 à la fois de méfait et de désobéissance à un tribunal ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

19 **Me ANTOINE D'AILLY** : Regardons cette vidéo ici.

20 **(LECTURE VIDÉO)** : « On recule, reculez, reculez ».

21 **Me ANTOINE D'AILLY** Serez-vous d'accord avec moi
22 qu'il semble y avoir une femme assise paisiblement sur le gazon
23 qui est arrêtée ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, mais la voie
25 publique c'est d'une clôture à l'autre. On essayait d'établir un
26 périmètre pour contrôler la zone.

27 **Me ANTOINE D'AILLY** : Mais le trottoir et l'herbe
28 en question sont à l'intérieur des lignes, vous êtes d'accord

1 qu'elle n'empêche pas la circulation véhiculaire ?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je suis d'accord
3 avec ça. Mais on voulait tout dégager, c'est pourquoi elle s'est
4 faite arrêtée.

5 **Me ANTOINE D'AILLY** : Compris. Serez-vous d'accord
6 avec moi que les deux vidéos que nous venons de voir, il y a des
7 forces de police le week-end, soit le 12, soit le 13 février ?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je suis d'accord
9 avec cela.

10 **Me ANTOINE D'AILLY** : Merci. Et juste rapidement,
11 en ce qui concerne les manifestations passées, je comprends que
12 la police était chargée de la surveillance, puis est remontée
13 jusqu'au 24 juin 2020. Est-ce que vous vous rappelez les
14 premiers manifestants contre la Santé publique au mois de
15 juin 2022 ? Est-ce que vous vous rappelez aussi que des
16 centaines de manifestants devant l'Hôtel de Ville, lorsque la
17 Ville a mis en œuvre l'obligation de port de masque plus sévère
18 que celle de la Santé publique ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

20 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et plus de 100 manifestants
21 en janvier 2021 ont descendu Oullette, l'une des rues
22 principales de Windsor sur la route vers le Bureau de santé avec
23 des inquiétudes concernant les effets indésirables graves d'un
24 segment de la population à cause de ces mandats de vaccination ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne me rappelle pas
26 pourquoi, mais je me rappelle l'événement.

27 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et vous rappelez-vous des
28 milliers de personnes, ou au moins 1000 personnes au drapeau le

1 28 août 2021 avec des inquiétudes quant aux risques de blessures
2 corporelles graves, parlant de myocardite et la péricardite,
3 pour certaines personnes vaccinées ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne me rappelle pas
5 avoir vu une manifestation de 1000 personnes. Mais chaque
6 semaine, il y avait des manifestations au drapeau, oui.

7 **Me ANTOINE D'AILLY** : D'accord. Le 29 septembre,
8 êtes-vous d'accord qu'il y avait des centaines de personnes qui
9 manifestaient dans la rue, de l'autre côté de la rue de
10 l'hôpital à cause du licenciement d'infirmières, de médecins et
11 d'autres membres du personnel hospitalier de première ligne ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je me rappelle.

13 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et vous souvenez-vous
14 également d'une manifestation silencieuse avec au moins
15 1000 personnes au drapeau le 18 septembre 2021 en réponse au
16 licenciement des premiers intervenants et des employés
17 municipaux par la ville de Windsor ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Encore une fois, la
19 raison pour laquelle je ne sais pas, mais, oui, des
20 manifestations se produisaient chaque semaine.

21 **Me ANTOINE D'AILLY** : Et vous rappelez-vous
22 également qu'au lieu de placer les employés en congé jusqu'à la
23 fin de la période de la COVID-19, comme le prévoient la *Loi sur*
24 *les normes d'emploi et le congé d'urgence en cas de maladie*
25 *infectieuse*, que la Ville de Windsor a fait un choix, un
26 intimidant choix, menaçant la sécurité économique d'un grand
27 nombre de ses employés, qu'ils seraient licenciés, plutôt qu'en
28 congé s'ils refusaient d'accepter les médicaments du

1 gouvernement dans leur corps ?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je me souviens d'une
3 politique de vaccination, mais je n'en sais rien. Je n'ai rien à
4 voir avec cela.

5 **Me ANTOINE D'AILLY** : Connaissez-vous des agents de
6 police de Windsor qui n'ont plus d'emploi en raison de leurs
7 décisions médicales ?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, je ne pense pas.

9 **Me ANTOINE D'AILLY** : Plus de questions. Merci.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Le prochain avocat,
11 c'est la Police provinciale de l'Ontario.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JINAN KUBURSI:**

13 **Me JINAN KUBURSI** : Commissaire, bon après-midi.

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Bon après-midi.

15 **Me JINAN KUBURSI** : Et bon après-midi, monsieur le
16 chef adjoint. Je suis Jinan Kubursi, je représente ici la Police
17 provinciale de l'Ontario.

18 Alors nous avons entendu les éléments de preuve
19 déposés par vous, suite aux questions de l'avocat de la
20 Commission au sujet des renseignements qui étaient dans les
21 mains de vous et vos collègues du service de police de Windsor,
22 fin janvier et début février. Vous vous rappelez ces
23 discussions-là ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

25 **Me JINAN KUBURSI** : Donc, il me semble qu'il est
26 accepté, ou du moins bien établi, qu'en ce qui vous concerne le
27 service de police de Windsor, que le flux de communication, la
28 réception des informations de renseignement préparées par le

1 Bureau du renseignement de la Police provinciale de l'Ontario
2 c'était un système de communication efficace. La distribution
3 des rapports Hendon et ainsi de suite.

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je dois dire que
5 c'était vraiment efficace.

6 **Me JINAN KUBURSI** : Et donc, en plus des
7 renseignements que vous receviez de la Police provinciale de
8 l'Ontario, je comprends que le service de police de Windsor
9 possédait également certains de ses propres renseignements et
10 renseignements qui étaient recueillis localement ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

12 **Me JINAN KUBURSI** : Est-ce qu'on peut également
13 dire qu'avec tous ces renseignements, il n'était pas clair ou
14 certain de ce qui allait se produire, à mesure que ces
15 manifestations lentes se produisaient, dont le service faisait
16 un plan sur la base de l'information en main, est-ce que c'est
17 exact ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

19 **Me JINAN KUBURSI** : Et serait-il également juste de
20 dire qu'avec tous ces renseignements, et le bénéfice de ces
21 informations, il n'était pas encore tout à fait clair ou certain
22 de ce qui allait se passer au fur et à mesure que ces roulements
23 lents se poursuivaient dans la région de Windsor ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, complètement
25 d'accord.

26 **Me JINAN KUBURSI** : Et donc, le service de police
27 de Windsor a planifié sur la base des informations dont vous
28 disposiez ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Exact.

2 **Me JINAN KUBURSI** : Est-ce juste ?

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

4 **Me JINAN KUBURSI** : Et aussi, vous étiez en
5 communication régulière avec un certain nombre de vos collègues
6 de l'OPP à différents niveaux de l'organisation ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

8 **Me JINAN KUBURSI** : Et donc, pouvons-nous dire
9 qu'il y avait une communication, un partage d'information et une
10 coopération efficaces entre la Police provinciale de l'Ontario
11 et le service de police de Windsor tout au long de cette
12 période?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

14 **Me JINAN KUBURSI** : D'accord. J'aimerais vous poser
15 quelques questions sur les discussions que nous avons entendues
16 au sein du comité d'urgence. Je ne sais pas si c'est...

17 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oh, le comité de
18 préparation. Oui.

19 **Me JINAN KUBURSI** : Comité de préparation aux
20 situations d'urgence à l'OACP, je comprends.

21 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

22 **Me JINAN KUBURSI** : Avez-vous participé à ce
23 comité ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

25 **Me JINAN KUBURSI** : Et nous avons entendu qu'il y
26 avait discussion au sujet de ce qui se passait dans la région,
27 et notamment, étiez-vous familier avec ce qui se passait dans la
28 région de Blue Water Bridge ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Un peu. Vous faites
2 référence juste avant que le nôtre ne commence ? Ou en plein
3 dans cette même période de temps ?

4 **Me JINAN KUBURSI** : A peu près à la même période.
5 Je crois qu'un document a été affiché aujourd'hui,
6 indiquant que vers le 6 février, il y a eu une certaine activité
7 près du pont Blue Water et que la PPO avait restreint une partie
8 de la 402. Êtes-vous au courant de cela ?

9 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

10 **Me JINAN KUBURSI** : Je m'attends à ce que nous
11 entendions un peu plus de témoignages à ce sujet de la part du
12 surintendant. Diana Earley de la Police provinciale de l'Ontario
13 qui comparaitra ici demain, mais d'après votre connaissance de
14 la situation, j'aimerais simplement vous demander, est-il
15 possible ou a-t-il été considéré comme une option à Windsor
16 d'essayer d'exécuter quelque chose de semblable à ce qui a été
17 fait dans le secteur du pont Blue Water ? Ou y a-t-il simplement
18 des différences dans la situation qui conduisent à des décisions
19 différentes en matière de planification ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Certainement. Oui.
21 Nous avons eu ces conversations. C'est donc ma compréhension du
22 pont Blue Water, je suis bien conscient de la 402 qui sort de la
23 401. C'est une sortie quand vous allez vers l'ouest. Et il y
24 avait du matériel agricole, d'après mes souvenirs, essayant de
25 bloquer cette zone. La police a adopté une position proactive
26 là-bas, la Police provinciale de l'Ontario, et a arrêté cette
27 route qui sortait de la 401.

28 Et comme toute autoroute, il y a des sorties et

1 des entrées le long du chemin. Mais limité. Donc, un peu plus
2 gérable d'un point de vue de la préparation et de la gestion des
3 urgences, vous savez, où notre infrastructure s'étend sur des
4 kilomètres, des rues latérales un peu partout. Nous avons donc
5 discuté du blocage de l'accès à Heron Church Road. Cela conduit
6 à bloquer l'accès à la 401 se divise. Heron Church va à Dougall.
7 Dougall se rend directement au tunnel, à l'hôpital et à toutes
8 ces autres choses dont nous voulions éloigner la circulation.
9 Nous ne voulions pas mettre l'accent sur le tunnel, car c'était
10 notre principal accès pour nos citoyens qui travaillent à
11 Detroit et dans le Michigan, et l'hôpital était également une
12 très grande préoccupation pour nous.

13 Donc, lors de ces discussions initiales, nous
14 n'avions pas les ressources nécessaires. Nous ne pouvions pas,
15 logistiquement, il n'y avait aucun moyen de bloquer toutes ces
16 intersections et de fermer Windsor, essentiellement, du trafic
17 entrant, comme ils l'ont fait à 402.

18 **Me JINAN KUBURSI** : D'après ce que vous dites, même
19 ceux d'entre nous qui ne connaissons pas la géographie de
20 Windsor comme vous la connaissez, il me semble évident que la
21 géographie et la nature de l'approche au pont Ambassador donnent
22 lieu à beaucoup plus de complications aux efforts de bloquer la
23 circulation dans cette direction ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Absolument.

25 **Me JINAN KUBURSI** : Je crois comprendre qu'un plan
26 a été élaboré vers le 7 février, mettant l'accent sur
27 l'intersection juste à l'entrée du pont ?

28 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

1 **Me JINAN KUBURSI** : Seriez-vous d'accord pour dire
2 que sur la base des informations que vous connaissiez à ce
3 moment-là, cela semblait être une approche raisonnable

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'était raisonnable
5 et outre le fait que nous ne savions pas quelle tactique ils
6 pourraient employer, c'était la meilleure tactique que nous
7 pouvions utiliser.

8 **Me JINAN KUBURSI** : Ultimement, ce plan ne s'est
9 pas avéré un succès pour faire face au blocage entièrement. Et
10 comme on l'a entendu dans la preuve, les choses se sont
11 développées très rapidement, les conversations ont eu lieu à
12 différents niveaux au sein de la PPO au sujet de la prestation
13 de ressources d'aide pour Windsor, pour faire face à ce blocage
14 en développement.

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.

16 **Me JINAN KUBURSI** : Nous avons entendu dire qu'une
17 équipe de liaison était parmi les agents déployés à Windsor pour
18 aider et prêter leur expertise.

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.

20 **Me JINAN KUBURSI** : Et en sus de tout cela, il y a
21 une discussion au sujet de la demande pour 100 agents.
22 J'aimerais que vous nous précisiez que quand on réfère à
23 100 agents, est-ce que c'est exact qu'on réfère à des agents de
24 première ligne, en uniforme qui pourraient être décrits comme
25 des agents qui peuvent assumer des tâches générales comme le
26 contrôle de la circulation, et des foules, etc. ?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

28 **Me JINAN KUBURSI** : Donc, ce nombre d'officiers

1 n'inclut certainement pas le nombre d'officiers qui pourraient
2 être requis pour une opération d'unité d'ordre public ?

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

4 **Me JINAN KUBURSI** : Ces déterminations sont
5 arrivées plus tard, lorsque le commandement unifié, partagé,
6 appelez-le comme vous voulez, a été établi, ce qui a débuté vers
7 le 10 février, lorsque la surintendante Earley est arrivée ?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

9 **Me JINAN KUBURSI** : L'avocat de la Commission vous
10 a renvoyé un courriel, WPS1440, qui était le courriel envoyé à
11 la surintendante Earley, cherchant son approbation pour un plan
12 pour une unité de maintien de l'ordre.

13 Merci de me l'avoir affiché.

14 Et on vient de l'examiner, mais je voudrais
15 simplement afficher ce que je pense être la pièce jointe à cet
16 e-mail, qui est WPS1441.

17 Greffier, pourriez-vous, s'il vous plaît, afficher
18 cela également, juste pour que nous puissions voir cette pièce
19 jointe.

20 Et chef adjoint, j'aimerais que vous y jetiez un
21 coup d'œil rapide pour confirmer qu'il s'agit du plan d'ordre
22 public ; il est daté du 12 février.

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

24 **Me JINAN KUBURSI** : Donc, c'était développé par la
25 surintendante Earley, et qui travaillait avec vous.

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact. Ils ont
27 élaboré ce plan.

28 **Me JINAN KUBURSI** : Quand vous parlez d'un

1 commandement unifié ou partagé ou commun, il semble qu'une façon
2 efficace de mettre cela en opération, c'est d'utiliser les
3 forces de diverses organisations ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

5 **Me JINAN KUBURSI** : Et puisque la Police
6 provinciale de l'Ontario avait de l'expérience en matière
7 d'unité de maintien de l'ordre, puis d'autres expériences de
8 planification, cela a été pris en charge par l'équipe de la
9 Police provinciale de l'Ontario.

10 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Tout à fait, à
11 100 pour 100. C'était, encore une fois, surtout avec mon
12 expérience c'était la demande qu'on avait. C'était ce qu'on leur
13 demandait, de venir nous faire part de leur expérience, et c'est
14 ce qu'ils ont fait, admirablement.

15 **Me JINAN KUBURSI** : Étant donné votre expertise
16 locale dans la ville de Windsor, et bon, vous connaissiez la
17 ville et votre accent peut-être aurait été à ce moment-là, sur
18 des enjeux qui exigeaient ce genre d'expertise.

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. C'est exact.
20 Mais ceci étant dit, il y a eu beaucoup de consultations dans
21 les deux sens après.

22 **Me JINAN KUBURSI** : Oui, bien sûr.

23 J'aimerais également référé au document OPP4560,
24 et vous demander, chef adjoint - j'imagine que vous aviez
25 l'occasion d'examiner les plans complets, tels que préparés par
26 l'équipe ?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

28 **Me JINAN KUBURSI** : Dans ce forfait de document,

1 préparé par la PPO, mais si on défile vers le bas, j'aimerais
2 porter ce document à votre attention.

3 Passé quelques pages, on voit un exemplaire du
4 plan de maintien de l'ordre, avec d'autres documents de soutien
5 au processus de planification.

6 Bon, j'imagine que nos allons examiner ce document
7 plus en détail quand la surintendante Earley témoignera.

8 Je vois l'heure qui passe, monsieur le
9 Commissaire.

10 Mais monsieur le chef adjoint, j'aimerais vous
11 demander quelque chose. Le plan était prêt à être exécuté, tel
12 que défini ou déterminé par l'équipe de commandement, et c'est
13 quelque chose qui est arrivé assez rapidement.

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

15 **Me JINAN KUBURSI** : Vous savez, certains pourraient
16 être surpris de voir qu'un plan contenant tous les éléments
17 requis a été produit en quelques jours, mais c'est la réalité.

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, ça témoigne de
19 l'expérience qu'ils apportent.

20 **Me JINAN KUBURSI** : On a entendu quelques
21 témoignages au sujet de l'efficacité des membres de l'équipe de
22 liaison de la PPO pour soutenir le travail auquel certains des
23 agents de liaison du service de police de Windsor avaient
24 également travaillé, en développant des relations et des
25 communications avec les manifestants.

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

27 **Me JINAN KUBURSI** : Le 11 février, vous étiez au
28 courant du fait qu'il y a un effort d'en arriver à une

1 résolution avec les manifestants qui avaient indiqué, par le
2 biais d'un agent de liaison, qu'ils souhaitaient communiquer
3 avec un membre du gouvernement provincial, et demandaient une
4 lettre à cet effet ?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

6 **Me JINAN KUBURSI** : Vous étiez au courant de ça?
7 J'aimerais donc afficher ce document, Monsieur le Greffier.
8 C'est WPS1454.

9 Je crois que mon ami, M. Curry, je pense y avoir
10 fait allusion plus tôt, mais j'aimerais simplement l'afficher à
11 l'écran et, chef adjoint, que vous y jetiez un coup d'œil.

12 Donc, si nous descendons un peu, nous voyons qu'il
13 s'agit du 11 février; il est adressé au commissaire Carrique. Et
14 si nous continuons à faire défiler vers le bas, c'est de Sylvia
15 Jones, et il est écrit :

16 « Le gouvernement de l'Ontario propose
17 qu'une réunion ait lieu dans un délai
18 acceptable, avec un groupe restreint de
19 dirigeants de la contestation... »

20 Et ainsi de suite. Donc, vous êtes familier avec
21 cette tentative de résolution?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je le suis.

23 **Me JINAN KUBURSI** : Je comprends que cette lettre a
24 été donnée aux manifestants, le soir du 11 février.

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, je suis au
26 courant de cela.

27 **Me JINAN KUBURSI** : Finalement, et malheureusement,
28 ceci n'a pas mené à un règlement du blocage du pont.

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

2 **Me JINAN KUBURSI** : Autrement dit, le blocage a
3 continué sur le pont.

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'est exact.

5 **Me JINAN KUBURSI** : Permettez-moi un moment, s'il
6 vous plait. Monsieur le chef adjoint, on vous a montré un
7 document de débriefage, par l'avocat de la Commission qui avait
8 un certain nombre de commentaires sur l'expérience qui s'était
9 déroulée tout au long de la manifestation et du blocus, puis la
10 résolution du blocus.

11 Et vous avez noté que vous pensiez qu'il
12 s'agissait, vous savez, d'exprimer les opinions de certaines
13 personnes qui étaient présentes là-bas. Je voudrais simplement
14 vous demander, à votre avis, si on vous demandait de faire un
15 débriefage, quelles étaient, selon vous, les leçons apprises,
16 les choses qui ont fonctionné ou les choses qui n'ont pas
17 fonctionné ?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Bien sûr. Je pense
19 qu'une bonne partie du document est vraie. Le document se voit
20 une façon d'être transparent, de l'améliorer, de développer des
21 politiques et des procédures qui pourraient, un jour, refléter
22 l'expérience de la PPO.

23 Donc, la communication interne, c'est très
24 important, il faut l'améliorer. Améliorer qui faisait partie de
25 l'équipe de commande, au niveau des finances, par exemple. Pas
26 autour de la table, mais peut-être, le directeur général aurait
27 dû être là pour assurer une meilleure communication interne.

28 Ce sont des choses qu'on a apprises, et il y aura

1 des changements à faire. Mais les choses qui ont fonctionné,
2 quand la PPO est arrivée, on les accueillait à bras ouverts. Et
3 l'intégration sans interruption de l'équipe de la surintendante
4 Earley avec notre équipe, tout le monde tirait dans le même
5 sens. Et ça nous a beaucoup aidés, c'est pour ça qu'on a réussi.

6 **Me JINAN KUBURSI** : Je n'ai plus de questions,
7 Merci beaucoup.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Maintenant, nous
9 avons l'avocat de l'ancien chef Sloly.

10 **Me TOM CURRY**: Merci, Commissaire.

11 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM CURRY:**

12 **Me TOM CURRY** : Chef adjoint, je suis Tom Curry, je
13 représente l'ancien chef Sloly.

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, monsieur.

15 **Me TOM CURRY** : Quelques minutes et juste quelques
16 questions.

17 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : D'accord.

18 **Me TOM CURRY** : Juste pour obtenir votre aide en
19 tant que personne qui a été dans la police aussi longtemps que
20 vous l'avez été et qui occupait les postes et les grades que
21 vous avez occupés. Vous avez mentionné les limites de la
22 capacité du Service à agir sur la base de l'information par
23 opposition au renseignement. Vous en souvenez-vous ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne sais pas si
25 c'est ce que j'ai dit, ni si on avait cette possibilité, mais
26 c'était l'incapacité ou plutôt le souhait d'agir sur la base de
27 l'information qui n'était pas légitime ou confirmée. C'était
28 plutôt ça, c'est peut-être ça que je voulais dire.

1 **Me TOM CURRY** : Donc, je pourrais peut-être vous
2 poser cette question. Votre collègue qui occupe actuellement le
3 rôle du chef, le chef Bellaire...

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui?

5 **Me TOM CURRY** : ... il a fait une déclaration à
6 l'avocat de la Commission. Je ne vais pas l'afficher, mais puis-
7 je simplement vous lire ceci ? Il ne va pas témoigner, donc je
8 vais simplement vous demander de voir s'il a saisi l'idée que
9 vous avez exprimée. Et ceci en relation avec les informations du
10 6 février sur le roulement lent et la possibilité que des
11 manifestants aient menacé de bloquer le pont Ambassador. Vous
12 souvenez-vous de cela ?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, monsieur.

14 **Me TOM CURRY** : Ce que le chef Bellaire a dit, et
15 c'est juste pour référence à la page 2 de sa déclaration, il a
16 dit :

17 « Cependant, il a déclaré qu'il était
18 réticent à interférer avec le flux de
19 trafic vers et depuis le pont en
20 l'absence de renseignements convaincants
21 en raison de l'importance du pont pour le
22 commerce international ».

23 Est-ce que c'est un sentiment que vous partagez ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Comme commandant
25 d'incident critique, je ne peux pas être en désaccord, mais je
26 ne voulais pas m'interjeter pour intensifier la situation.

27 **Me TOM CURRY** : Donc, en d'autres termes, vous
28 n'allez pas - sur la base de ce que vous avez entendu parler

1 d'une menace, vous n'allez pas fermer toutes les routes...

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY:** Non.

3 **Me TOM CURRY :** ... au-dessus de la ville...

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY:** Non

5 **Me TOM CURRY:** ... et perturber les choses.

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY:** Exact.

7 **Me TOM CURRY:** Et vous aviez dit que vous suiviez
8 les événements à Ottawa, vous avez compris que c'était beaucoup
9 plus important, beaucoup complexe que chez vous ?

10 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY :** Oui.

11 **Me TOM CURRY :** Alors de nombreux véhicules ayant
12 bloqué cette infrastructure essentielle me semblent être un très
13 petit nombre. Êtes-vous d'accord ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY :** Bien, comparé à ce
15 qu'Ottawa vivait, je dirais oui. Mais il y a eu des moments où
16 on estimait à 100, 150 véhicules.

17 **Me TOM CURRY :** 150 ? Et, en fait, des fois, il y
18 avait une estimation de moins de 50 ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY :** Il faudrait que je
20 contre-vérifie. D'après mon renseignement, on se basait sur les
21 prises de vue des drones. Donc, c'était difficile d'avoir des
22 renseignements réels.

23 **Me TOM CURRY :** Dites au commissaire d'où venaient
24 ces véhicules ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY :** Des plaques de
26 l'Ontario, des plaques locales. Parce qu'on avait des agents qui
27 vérifiaient l'origine des plaques. Il y avait - ça venait de
28 différentes zones de la province, mais surtout de l'Ontario.

1 Me TOM CURRY : Y en avait-il de l'extérieur de
2 l'Ontario?

3 CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Je ne m'en rappelle
4 plus.

5 Me TOM CURRY : Donc on ne saurait pas, et vous
6 n'aviez pas de renseignements, sur leurs origines, quant à
7 savoir si ça venait de la manifestation à Ottawa ?

8 CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Non.

9 Me TOM CURRY. Donc, des choses très rapidement.
10 Les ressources, d'après ce que j'ai compris, vous nous disiez
11 que lorsqu'il fallait des ressources, et c'était évident, que le
12 service de police de Windsor était dépassé, ne pouvait pas tenir
13 et se suffire.

14 CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Oui.

15 Me TOM CURRY : L'objectif principal, c'était
16 d'obtenir, de faire venir les ressources en ville et puis vous
17 pourriez alors exprimer la demande après.

18 CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : En envoyant la
19 demande formelle au chef, oui.

20 Me TOM CURRY : Et mes collègues de la Commission
21 vous ont demandé si vous saviez que le chef, c'est-à-dire votre
22 chef, avait envoyé une lettre au ministre, au solliciteur
23 général Jones, et au ministre Mendicino, le 9 février. Et vous
24 avez dit que vous ne saviez pas cela, à l'époque.

25 CHEF ADJOINT JASON CROWLEY : Je ne pense pas que
26 je le savais, parce que je travaillais le quart de minuit.

27 Me TOM CURRY : Et cela reflète, n'est-ce pas, ce
28 qu'on pourrait appeler par euphémisme le brouillard de la

1 guerre. Il se passait beaucoup de choses.

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, monsieur.

3 **Me TOM CURRY** : Il se passait tellement de choses
4 dans un environnement compliqué, complexe. Vous ne pouviez pas
5 vous attendre à tout savoir sur ce qui se passait.

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, on avait nos
7 rôles respectifs, moi je travaillais à l'époque, ou je dormais,
8 en fait je dormais beaucoup moins, justement.

9 **Me TOM CURRY** : Enfin, je voudrais vous poser une
10 question sur le commandement des incidents critiques.

11 Vous êtes restés la police de compétence, c'est
12 ça ?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

14

15 **Me TOM CURRY** : Le surintendant Earley - et elle
16 témoignera ici, mais la surintendante Earley a décrit dans sa
17 déclaration, et je prévois qu'elle dira qu'il y a eu un retard
18 dans l'exécution de l'opération, suite à la lettre dont vous
19 avez entendu parler et que vous avez vue.

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

21 **Me TOM CURRY** : Étiez-vous au courant de cela ?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non. Je ne l'étais
23 pas.

24 **Me TOM CURRY** : Saviez-vous que la décision de
25 retarder l'opération a été réexaminée par le commissaire
26 Carrique et le commissaire adjoint Harkins, qui, je vais
27 utiliser le langage, a rejeté ou du moins a exprimé l'avis que
28 le commissaire - ou que le surintendant Earley ne devrait pas

1 interrompre les mesures d'intervention par crainte de l'impact
2 potentiel de cette lettre du solliciteur général. Étiez-vous au
3 courant de tout cela ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non. Et je ne savais
5 pas que la date avait changé.

6 **Me TOM CURRY** : Et saviez-vous que ce qui
7 préoccupait la surintendante Earley, c'était que si une lettre
8 devait être envoyée aux manifestants de Windsor par le
9 Solliciteur général, cela pourrait avoir un impact jusqu'à
10 Ottawa, et que peut-être nous ferions mieux de faire parvenir
11 cette lettre à Ottawa, ce qu'elle a fait. Étiez-vous au
12 courant ?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non.

14 **Me TOM CURRY** : Et enfin, ai-je raison de dire que
15 vous avez pris conscience qu'en termes de chaîne de commandement
16 et de qui doit approuver quoi, qu'avant qu'une opération de
17 l'unité d'ordre public de l'OPP ne soit déployée, ce n'est pas
18 le commandant d'intervention, mais plutôt un sous-commissaire
19 qui doit autoriser cela ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne sais pas cela,
21 je ne connais pas la politique de l'OPP ou de la PPO.

22 **Me TOM CURRY** : D'accord. On pourra poser la
23 question à la surintendante le moment venu.

24 Merci pour votre aide.

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Merci.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci, ensuite nous avons le
27 service de police d'Ottawa.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE Par Me DAVID MIGICOVSKY:**

1 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Bon après-midi, monsieur le
2 chef adjoint Crowley. Mon nom est David Migicovsky, je suis
3 l'avocat de la police d'Ottawa.

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Bon après-midi

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous avez été le commandant
6 des incidents critiques pendant le quart de nuit ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

8 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et à cet égard, ais-je
9 raison de dire que vous aviez l'autonomie opérationnelle
10 nécessaire pour prendre des décisions ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

12 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Donc, vous, vous fonctionnez
13 au niveau opérationnel ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et le niveau supérieur à
16 vous, ce serait le chef au niveau stratégique ?

17 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Mais il n'y avait qu'un
19 échelon qui vous dépassait, n'est-ce pas ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Contrairement à Ottawa, où
22 on avait un commandant des incidents, un commandant d'événement
23 et un commandant des incidents majeurs et le chef de police.
24 Donc, ce n'était pas une situation comparable à Windsor ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, vous avez
26 raison.

27 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et le chef Mizuno et le chef
28 adjoint Bellaire respectaient votre autonomie et ne s'ingéraient

1 pas dans vos décisions opérationnelles ?

2 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, ils me
3 respectaient complètement.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ça, c'est un aspect
5 important de la façon dont est censé fonctionner le système de
6 commandement des incidents ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

8 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous partagiez le
9 commandement avec la PPO, mais uniquement parce que la police de
10 Windsor reconnaissait que, dans une opération de cette nature,
11 la PPO avait beaucoup d'expérience et d'expertise que le service
12 de police de Windsor ?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Vous avez
14 raison.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Les leçons apprises
16 d'Ottawa, je crois que vous avez retenu plusieurs leçons en
17 fonction de ce qui s'est passé à Ottawa. Et ce sont là des
18 choses que vous n'auriez pas sues, n'est-ce pas ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY** : En fait, je ne vais pas
21 invoquer le document, mais dans l'un des documents, vous parlez
22 de profiter de sagesse rétrospective qu'on a recueillie à
23 Ottawa. Et que cela a affecté la façon dont Windsor a décidé
24 d'agir, c'est ça.

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Dans certaines
26 choses, mais pas dans tout. Comme par exemple, lorsque la PPO
27 est arrivée à Windsor et qu'on a commencé à partager le
28 commandement et à travailler en équipe, c'était... ça s'est

1 passé comme ça. C'était la pratique établie, d'après moi, quant
2 à la façon de fonctionner.

3 Et je suis sûr que la surintendante Earley devrait
4 dire la même chose. Parce que ça marchait comme ça.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : L'autre exemple de
6 l'apprentissage d'Ottawa, je pense qu'on l'a vu dans les
7 documents et je ne vais pas demander qu'on ressorte le document,
8 mais, au niveau du message à passer aux manifestants, je pense
9 que c'était de couper-coller par rapport à ce qu'Ottawa avait
10 fait, une fois de plus, n'est-ce pas ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, je ne puis
12 confirmer cela, désolé.

13 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors là, je vais pouvoir
14 demander qu'on sorte le document. C'est WPS00001017. Et vous
15 voyez que c'est une déclaration préparée, utilisable à l'avenir,
16 au besoin. Et ça reflète beaucoup ce que la police d'Ottawa a
17 fait, avec très peu de changements.

18 Et en bas, si on déroule le texte vers le bas,
19 vous verrez que ça, c'est le message donné aux manifestants.

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : D'accord, à en juger
21 par le temps, je n'étais pas encore au travail, vu l'heure à
22 laquelle ce courriel a été envoyé. Mais je ne peux certainement
23 pas nier que c'est peut-être la même chose.

24 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Merci beaucoup. Au tout
25 début, d'après ce que j'ai compris la police de Windsor a tout
26 fait pour respecter la liberté de l'assemblée, de garder les
27 lignes de communication et très important, et de faire preuve de
28 discrétion policière ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, c'est exact.

2 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et cela signifiait, des
3 fois, que les agents devaient reculer, lorsque les foules
4 devenaient agressives. Et vous avez vécu cela ?

5 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, ça fait partie
6 de modèle du recourt à la force.

7 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Je voudrais très brièvement
8 terminer en parlant du renseignement, et je crois comprendre que
9 le premier rapport Hendon, faisant possiblement référence à un
10 barrage à Windsor, c'était le 31 janvier. Mais il n'y avait pas
11 beaucoup de contenu là-dessus, n'est-ce pas ?

12 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

13 **Me DAVID MIGICOVSKY** : On n'avait pas de chiffre,
14 on n'avait pas de date et quoi que je comprenne que, après cela,
15 le 4 février, il y a eu des rapports dans les réseaux sociaux,
16 laissant entendre qu'il y avait possibilité de blocus, mais sans
17 beaucoup de renseignements.

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, vous avez
19 raison.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et je crois comprendre que
21 même si vous avez eu quelques renseignements à l'avance, de la
22 possibilité de blocus, le 31 janvier au 4 février, les détails
23 n'étaient pas en place lorsque le pont a été fermé pour la
24 première fois, le 7 février.

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Vous parlez du plan
26 de maintien de l'ordre ?

27 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Oui.

28 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, ce n'était pas

1 en place.

2 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ce n'est pas toujours
3 possible d'être totalement préparé à l'avance, n'est-ce pas ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors je crois que le
6 8 février, il y a eu une demande générale, d'après ce qu'on a
7 entendu, de la PPO, demandant plus d'agents de police, et ça a
8 été suivi, le 9 février, par la lettre que nous avons vue
9 tantôt, demandant 100 policiers de plus. Mais ça, ça ne
10 fournissait pas un plan complet, n'est-ce pas ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non. Ce n'était pas
12 un plan complet.

13 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et à la fin, ce qu'il
14 fallait, ce qu'on exigeait, c'était une opération nécessaire
15 pour mettre fin à tout cela ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

17 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Ce qui sous-entendait, donc,
18 des arrestations et des accusations criminelles. Et c'était une
19 escalade ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY** : C'était sûrement une
22 escalade.

23 Merci beaucoup, je n'ai plus de questions.

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Merci, monsieur.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Prochain avocat, la
26 Fédération nationale de la police.

27 **Me LAUREN PEARCE** : Bonjour. Ici Lauren Pearce pour
28 la Fédération nationale de la police. On a déjà répondu à nos

1 questions. Nous n'avons pas d'autres questions pour le témoin.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci.

3 Me LAUREN PEARCE : Merci.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ensuite, les organisateurs
5 du convoi.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN MILLER :**

7 **Me BRENDAN MILLER** : Bonjour. Je suis Brendan
8 Miller, avocat de Freedom Corp., qui représente les manifestants
9 qui étaient dans la ville d'Ottawa en janvier et février.

10 Monsieur, d'abord le document mentionné par mon
11 collègue OPP00004539. Est-ce qu'on peut afficher le document et
12 aller à la page 42, là où on trouve le gazouillis, s'il vous
13 plait ?

14 OK, c'est le gazouillis que mon collègue vous a
15 présenté tantôt ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

17 **Me BRENDAN MILLER** : Allons vers le bas, là où il y
18 a les commentaires. Qui est cet individu. Qui a posté cela ?

19 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je n'en ai aucune
20 idée. Je ne me rappelle même pas avoir vu cela.

21 **Me BRENDAN MILLER** : Nous ne savez même pas s'ils
22 étaient au pont de Windsor ?

23 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je l'ignore.

24 **Me BRENDAN MILLER** : Vous ne savez même pas si
25 c'est un véritable compte Twitter ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne sais pas.

27 **Me BRENDAN MILLER** : Seriez-vous d'accord avec moi
28 - et ce ne sont pas mes mots que je suis sur le point de vous

1 dire, mais je veux savoir si vous êtes d'accord avec ce qui suit
2 en ce qui concerne médias et espaces sociaux en ligne. Ainsi,
3 « L'anonymat d'un espace en ligne permet
4 à des individus de publier des
5 commentaires qu'ils ne diraient
6 normalement pas en public. De nombreux
7 messages dans ces espaces sont mieux
8 articulés...

9 et encore une fois, ce ne sont pas mes mots -
10 ...comme une publication de merde. Le
11 biais de confirmation et l'analyse
12 stratégique doivent être motivés par la
13 collecte et l'évaluation de preuves
14 directes plutôt que de s'appuyer sur la
15 publication sur les réseaux sociaux comme
16 il manque de contexte et où le parti pris
17 de l'affiche peut ne pas être pris en
18 compte ».

19 Seriez-vous d'accord avec ça?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, potentiellement,
21 oui. Mais je peux dire que je ne pense pas avoir vu ces
22 messages, mais lorsqu'on parle de « preuves réelles », lorsque
23 j'ai entendu des manifestants eux-mêmes parler d'utiliser des
24 enfants comme boucliers humains, en voyant des images où des
25 enfants se tenaient la main, à travers des intersections, ça,
26 pour moi, c'est une preuve convaincante.

27 **Me BRENDAN MILLER** : Bien sûr. Et vous avez mené
28 une enquête là-dessus pour vous assurer que ce soit confirmé ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Notre unité d'enquête
2 spéciale est intervenue, en ce qui concerne les crimes contre
3 les enfants.

4 **Me BRENDAN MILLER** : Allons à la page 44, s'il vous
5 plait . Alors, voici une évaluation du service de renseignement
6 de la police de Windsor. Voulez-vous lire ce texte ?

7 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Quelle est la date de
8 ce texte, s'il vous plait ? OK, à 4 heures le matin.

9 **Me BRENDAN MILLER** : Alors, êtes-vous d'accord que
10 le rapport du 12 février, de la PPO dit :

11 « Aucune personne n'a été observée, mais
12 on pense qu'elles se trouvait à
13 l'intérieur du camping-car. »

14 Si nous pouvons faire défiler vers le bas,
15 « Seuls les drapeaux canadiens observés.
16 C'est tout »

17 . Vous pouvez donc convenir, sur la base de ce
18 rapport, que le 12, selon la Police provinciale de l'Ontario, ce
19 n'était pas vraiment un problème.

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Pas pour le moment,
21 certainement.

22 **Me BRENDAN MILLER** : Et encore une fois, seriez-
23 vous d'accord avec ce que je vous ai dit à propos de la validité
24 de se fier uniquement sur les médias sociaux ?

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY**. Oui, je suis d'accord
26 qu'on ne peut pas se fier uniquement aux réseaux sociaux, et aux
27 messages sur les réseaux sociaux.

28 M. BUSSIÈRE : Merci.

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Merci.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ensuite, la Coalition des
3 résidents d'Ottawa.

4 **Me CHRISTINE JOHNSON** : Bonjour. Je suis Christine
5 Johnson, avocate pour la Coalition. Nous n'avons pas de question
6 pour ce témoin. Merci.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Suivant, la Ville
8 d'Ottawa.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME ANNE TARDIF :**

10 **Me ANNE TARDIF** : Bon après-midi, chef adjoint. Mon
11 nom est Anne Tardif. Je suis l'une des avocates représentant la
12 Ville d'Ottawa.

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Bonjour.

14 **Me ANNE TARDIF** : Monsieur le Greffier, est-ce
15 qu'on peut afficher le document WPS 000000216. Et si nous
16 pouvions aller à la page 8.

17 D'abord, identifions le document. Voilà.

18 Chef adjoint, voici les notes pour les commandants
19 des incidents critiques durant la période en question. Est-ce
20 que c'est ça ?

21 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Ce sont les notes de
22 scribe de Windsor, oui.

23 **Me ANNE TARDIF** : Désolé, les notes du secrétaire
24 du WPS, d'accord, pour le CIC de Windsor.

25 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Désolé, je ne vous ai
26 pas entendu dire cela. Oui.

27 **Me ANNE TARDIF** : Je peux ne pas l'avoir dit, il se
28 fait tard. Merci pour la correction.

1 Alors c'était là des notes pour vous, pendant ce
2 qu'on appelle le quart de minuit et le quart de jour.

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Et nous avons entendu
4 des preuves du maire ce matin, où il se faisait rappeler, un
5 moment donné, qu'il devrait ne pas rendre publique sa demande de
6 ressources additionnelle. Allons à la page 8 de ce document,
7 d'abord. Juste pour nous situer dans le temps, vous voyez la
8 date, chef adjoint, le 9 février ?

9 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

10 **Me ANNE TARDIF** : Et si nous pouvons aller à la
11 page 11, ça resterait toujours le 9 février, pour nous situer.

12 Alors, à 11 h 35, vous voyez, ça dit :

13 Le surintendant Mike McDonell, CIC surintendant de
14 la police provinciale d'Ontario,

15 « L'agent de liaison de [C]omm avec la
16 Police provinciale de l'Ontario par
17 téléphone. CIC transmet un message de sa
18 part ... »

19 Surintendant McDonell :

20 "...au chef et aussi au maire, ne pas
21 discuter de demandes ou de ressources
22 supplémentaires. Va à
23 l'encontre/contraire aux messages de la
24 Police provinciale de l'Ontario et de la
25 GRC. Incite les manifestants à rassembler
26 leur force et leur intensité..."

27 Cela devrait peut-être être "intensifier la
28 présence". Voyez-vous cela ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

2 **Me ANNE TARDIF** : Donc, je présume que le
3 surintendant McDonell de la Police provinciale de l'Ontario
4 demandait au CIC de Windsor de transmettre au chef de police et
5 au maire leur avis ou leur demande que toute demande de
6 ressources supplémentaires ne soit pas discutée publiquement.
7 Est-ce juste?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

9 **Me ANNE TARDIF** : Et à 11 h 35, ce message a été
10 transmis, n'est-ce pas ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je présume. Ça
12 c'était le quart de jour et je n'y étais pas.

13 **Me ANNE TARDIF** : Mais, si c'est dans ces notes, on
14 peut dire que ça été transmis...

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

16 **Me ANNE TARDIF** : Merci, Voilà toutes mes
17 questions.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Ensuite, le
19 gouvernement de l'Alberta.

20 **Me STEPHANIE BOWES** : Bonsoir, m'entendez-vous.

21 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me STEPHANIE BOWES :**

23 **Me STEPHANIE BOWES**: Mon nom est Stéphanie Bowes,
24 et je comparais au nom du gouvernement de l'Alberta. J'ai juste
25 quelques questions aujourd'hui.

26 On vous a déjà montré la lettre envoyée par le
27 chef au ministre Blair et au ministre Jones. Je n'entends pas
28 demander qu'on affiche la lettre, mais je comprends d'après vos

1 réponses aux questions de l'avocat de la Commission plus tôt que
2 vous n'étiez pas au courant de cette lettre. Est-ce exact?

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

4 **Me STEPHANIE BOWES** : Et l'une des demandes dans
5 cette lettre était une demande de dépanneuses, y compris des
6 dépanneuses lourdes pour les gros véhicules de transport. Est-il
7 juste de dire que vous n'étiez pas au courant de cette demande
8 de dépanneuses également ?

9 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Ça se pourrait, je ne
10 me rappelle pas. Honnêtement, je sais qu'on avait besoin de ce
11 genre de service. Nous n'avons qu'un seul service contractuel à
12 Windsor, mais je ne peux pas le dire si je le savais ou non.

13 **Me STEPHANIE BOWES** : Est-ce que vous vous souvenez
14 si vous avez reçu de l'aide sous la forme de dépanneuses ?

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Lors de la journée
16 d'action POU, nous avons reçu de l'aide de l'État du Michigan.
17 Ils ont fini par envoyer une poignée de camions, des dépanneuses
18 à Windsor. Ils ont été mis en scène au Mic Mac Park, qui est à
19 environ 4 kilomètres du pont, mais nous ne les avons pas
20 utilisés.

21 **Me STEPHANIE BOWES** : Est-ce que vous savez s'il y
22 a eu une réponse aux demandes du ministre du ministre Jones et
23 du ministre Blair ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je ne suis pas au
25 courant.

26 **Me STEPHANIE BOWES** Merci, c'était mes questions
27 aujourd'hui.

28 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Merci.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ok. Ensuite, le service de
2 police de Windsor.

3 **Me THOMAS MCRAE** : Merci monsieur le Commissaire.
4 Je suis Tom McRae, pour le service de police de Windsor.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS McRAE :**

6 **Me THOMAS McRAE** : Puis-je vous demander
7 d'examiner, s'il vous plaît, un document qui vous a été montré
8 plus tôt, WPS000001441, s'il vous plaît ? Pourriez-vous, s'il
9 vous plaît, nous dire de qui se trouvent les insignes sur cette
10 première page ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Ce serait la police
12 provinciale de l'Ontario, la police de Windsor, la police de
13 London et l'insigne de la GRC.

14 **Me THOMAS McRAE** : En plus de ces services de
15 police, qui d'autre a aidé le service de police de Windsor dans
16 les opérations du pont Ambassador ?

17 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Nous avons le service
18 de police d'Hamilton, de Waterloo. J'essaie de me souvenir,
19 c'est peut-être tout, finalement.

20 **Me THOMAS McRAE** : Puis-je demander, Monsieur le
21 Greffier, que vous appeliez la déclaration de témoin de
22 Catherine Diodati. C'est 00000062.

23 Pour le contexte, Mme Diodati est une manifestante
24 qui était présente à Windsor. Je comprends que la Commission n'a
25 pas l'intention de l'appeler, mais a l'intention de soumettre sa
26 déclaration de témoin en preuve.

27 Pourriez-vous aller, s'il vous plaît, à la
28 troisième page, à peu près à mi-chemin. Un peu plus. C'est

1 parfait. C'est parfait.

2 Ça dit:

3 « À 19 h, l'injonction est entrée en
4 vigueur. Mme Diodati a déclaré qu'à
5 19 h 30, une jeune policière distribuait
6 des feuilles de papier qui expliquaient
7 les termes de l'injonction et les
8 conséquences potentielles en cas de non-
9 respect de celle-ci, y compris les
10 amendes et la confiscation des biens. »

11 Pouvez-vous aider la Commission, chef adjoint, en
12 nous informant au meilleur de votre connaissance, des autres
13 efforts déployés pour informer le public des termes de
14 l'injonction et, de manière générale, des conséquences
15 juridiques de la protestation ?

16 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Nous avons utilisé
17 les principaux médias, les médias sociaux. Nous avons imprimé
18 des documents, nous les avons mis sur des poteaux le long des
19 routes. Nous avons fait tous les efforts que nous pouvions avec
20 toutes les sources de médias que nous pouvions pour éduquer les
21 gens sur son existence. Et les conséquences seraient, bien sûr,
22 une accusation pénale de désobéissance à une ordonnance du
23 tribunal.

24 **Me THOMAS McRAE**: Merci. Le témoignage continue:

25 "Mme Diodati a dit qu'elle avait demandé
26 à l'officier 'Qu'est-ce que cela signifie
27 en termes de légalité des
28 manifestations ? Quelqu'un va-t-il nous

1 arrêter ? Elle a observé que l'officier
2 tremblait, ce qui l'a surprise. Elle a
3 dit qu'elle pensait que l'officier devait
4 avoir entendu dire que les manifestants
5 étaient violents, alors elle a dit à
6 l'officier "Vous êtes en sécurité". C'est
7 bon. Aucun d'entre nous n'a jamais été
8 violent. »

9 Est-ce qu'il y a eu des violences dans le cadre
10 de - ou pendant ce blocus au pont Ambassador ?

11 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

12 **Me THOMAS McRAE** : Au paragraphe suivant :

13 "Le samedi 12 février, Mme Diodati s'est
14 rendue sur Huron Church Road, près de
15 College Road. Mme Diodati a déclaré que
16 la zone était barricadée par la police et
17 que l'intersection ressemblait à une zone
18 de guerre, ce qui ne correspondait pas à
19 l'atmosphère joyeuse. Diodati se souvient
20 qu'elle a également parlé à un policier
21 de la côte Est. Elle a dit : "Regardez
22 ces véhicules blindés lourds et ces armes
23 à feu, qu'est-ce que vous comptez faire
24 de nous ?"

25 Le 12, y avait-il des véhicules blindés dans le
26 voisinage du pont Ambassador ?

27 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, monsieur.

28 **Me THOMAS McRAE** : Ils étaient là pourquoi ?

1 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Bien, ils étaient là
2 pour nous aider à bloquer l'intersection et il a été indiqué
3 qu'ils étaient là parce que la situation était assez
4 imprévisible et en conséquence, on les avait fait venir pour se
5 protéger.

6 Et normalement, cela permet de faire respecter
7 l'ordre et on peut voir, avec une meilleure perspective, vu d'en
8 haut, de ces véhicules. Et donc, cela nous permet de mieux
9 contrôler la situation.

10 **Me THOMAS McRAE** : En dehors de ces véhicules, est-
11 ce qu'il y avait d'autres visées avec ces véhicules. Que vous
12 vouliez vous faire ?

13 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, rien d'autre.

14 **Me THOMAS McRAE** : Vous avez dit à mon collègue,
15 monsieur Migicovsky de la Police d'Ottawa, que le chef et le
16 sous-chef ne se sont pas impliqués dans votre Commandement des
17 incidents critiques. Y avait-il une implication politique dans
18 certaines de vos décisions concernant le blocus du pont
19 Ambassador ?

20 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Non, pas du tout.

21 **Me THOMAS McRAE** : Très bien, merci, c'était mes
22 questions.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Y a-t-il réexamen ?

24 **ME ERIC BROUSSEAU** : Non, pas pour l'instant.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Il y a un point sur lequel
26 j'aimerais revenir, qui me paraît confus et qui découle des
27 vidéos qui ont été montrées par Citizens for Freedom, et vous
28 avez vu l'arrestation de la personne qui était au sol. Comment

1 cela s'intègre-t-il? Je pensais que vous aviez témoigné qu'il y
2 avait - qu'ils pouvaient continuer à manifester sur le trottoir,
3 et cette personne ne semble pas avoir été dans la rue, et
4 j'essaie de comprendre exactement - peut-être que je ne connais
5 pas la géographie .

6 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui. Désolé monsieur.

7 Donc, laissez-moi vous expliquer. Quand j'ai dit
8 cela à propos des manifestants sur le trottoir, c'était en
9 dehors de la zone de contrôle que nous avons essayé d'établir.
10 Donc une fois - après le 13, nous nous sommes établis
11 essentiellement du pont à Tecumseh Road et un peu à l'est. Donc,
12 il y a un Canadian Tire, par exemple, à droite, sur ce coin
13 nord-ouest - nord-est. S'ils sont sur ce trottoir à l'extérieur
14 de nos barrières de Jersey, cela ne nous pose aucun problème.

15 S'ils se trouvaient dans la zone de contrôle que
16 nous essayions d'établir, on leur demandait de partir, et s'ils
17 ne l'étaient pas, ils étaient arrêtés.

18 Donc, cette arrestation dans cette vidéo qu'on
19 nous a montrée, c'est-à-dire dans cette zone de contrôle sur
20 Huron Church au nord de Tecumseh Road entre Tecumseh Road et le
21 pont. C'est la zone que l'ordre public débarrassait des
22 véhicules et des piétons, essentiellement.

23 Encore une fois, une fois que cette zone de
24 contrôle a été déterminée et établie, quiconque en dehors de
25 celui-ci pouvait rester sur le trottoir, sans problème. Cette
26 vidéo n'était pas dans cette zone dont je parle sur le trottoir.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce que vous pouvez me
28 rappeler - et je suis perdu là-dedans - la zone de contrôle,

1 comme vous l'appellez, c'est - c'était du pont à Tecumseh Road;
2 est-ce ...

3 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : C'était la zone que
4 POU avait dégagée, mais au sud de Tecumseh Road faisait partie
5 du plan de circulation avec les barrières de Jersey. Mais
6 c'était une autre zone de manifestants, s'ils étaient sur un
7 trottoir dans cette zone - ce qu'ils n'étaient pas - mais s'ils
8 l'étaient, pas de problème. Ils étaient hors de cette zone de
9 contrôle au sud de Tecumseh Road.

10 Donc c'est, oui, de Tecumseh au pont, c'était la
11 zone que nous essayions de maintenir sans manifestants.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et donc, à quelle distance
13 est-on de l'autoroute Tecumseh ?

14 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : À peu près deux
15 kilomètres.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Donc le pont vers Tecumseh
17 serait d'environ un kilomètre?

18 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je dirais deux ou
19 trois, peut-être. En fait, deux.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et donc, à partir de
21 Heron Church Road, normalement, ce ne serait pas disponible pour
22 les protestataires, pour les manifestants, mais l'autre côté le
23 serait ?

24 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, oui. En fait,
25 c'est les manifestations pour cette semaine-là. Parce qu'ils
26 avaient des zones à Tecumseh Road, de ce côté sud du pont et du
27 côté nord du pont. C'était la zone que nous essayions de
28 nettoyer.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Et vous avez parlé
2 que vous aviez participé au Comité de préparation d'urgence des
3 chefs de polices, c'est exact ?

4 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui.

5 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et en février, pendant que
6 les manifestations se déroulaient, est-ce que ce groupe a
7 fonctionné ? Et y a-t-il eu des réunions ?

8 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Je travaillais le
9 soir, c'est l'inspecteur DeGraaf qui était là. Mais quand j'ai
10 commencé à travailler le jour, je participais à ce genre de
11 réunion, effectivement.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et lors des discussions à
13 ces réunions sur les ressources disponibles des divers services
14 de la province, vous en avez discuté ?

15 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Effectivement. Il y
16 avait différents services de la province, et on distribuait les
17 ressources lors de ces réunions, effectivement.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et ces discussions, ont-
19 elles inclus ce qui était nécessaire pour Ottawa et y avait-il
20 suffisamment d'unités POU pour faire face à la situation
21 d'Ottawa en Ontario?

22 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : Oui, à mon avis et
23 faisant partie de ce comité, il semble qu'il y en ait eu.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et donc, avez-vous participé
25 à ces discussions ?

26 **CHEF ADJOINT JASON CROWLEY** : J'étais à ces
27 réunions, mais parce que Windsor n'avait pas d'officiers POU à
28 offrir parce que nous n'avons pas de POU, vous savez, j'en

1 faisais juste partie. Je n'y ai pas participé activement parce
2 que je n'avais rien à offrir, à ce moment-là.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord, merci. Je pense
4 donc que cela complète la preuve. Merci pour votre présence et
5 votre témoignage.

6 Et nous ajournerons jusqu'à demain matin à 9 h 30.

7 **LA GREFFIÈRE** : La Commission est ajournée.

8 --- L'audience est ajournée à 18 h

9

10 **C E R T I F I C A T I O N**

11

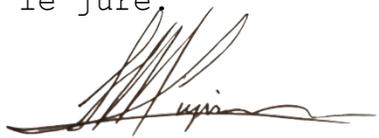
12 I, Sandrine Martineau-Lupien, a certified court reporter, hereby
13 certify the foregoing pages to be an accurate transcription of
14 the French interpretation to the best of my skill and ability,
15 and I so swear.

16

17 Je, Sandrine Martineau-Lupien, une sténographe officielle,
18 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription conforme
19 de l'interprétation française au meilleur de mes capacités, et
20 je le jure.

21

22



23 Sandrine Martineau-Lupien

24

25

26

27

28